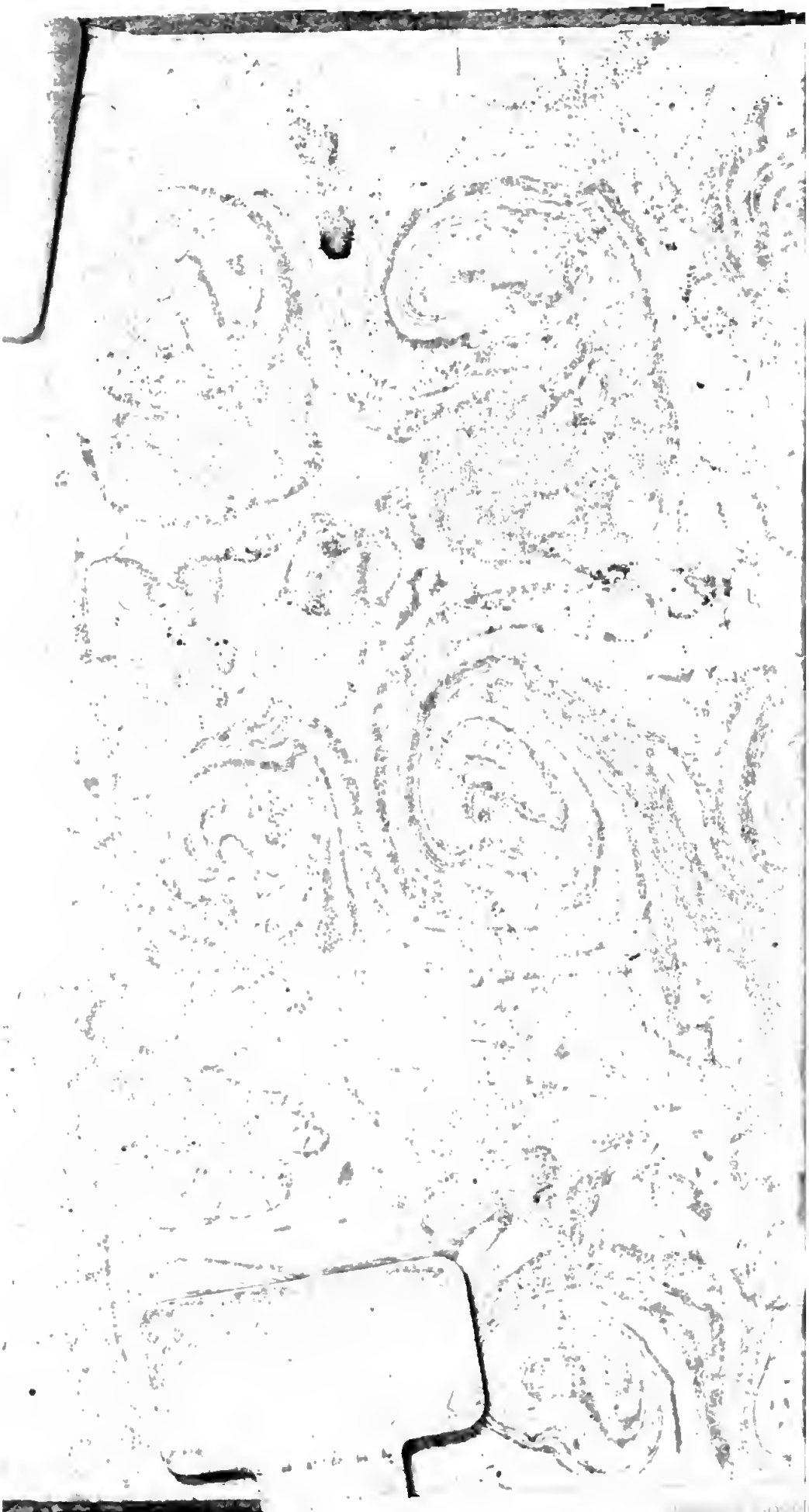

3781

Paket XXXVIII. 34 (7

RÉVOLUTIONS
D'ITALIE.

TOME SEPTIÉME.

54391.

RÉVOLUTIONS D'ITALIE.

TRADUITES DE L'ITALIEN.

DE M. DENINA,

Par M. l'Abbé JARDIN.

TOME SEPTIÉME.

BIBLIOTECA NAPOLI VITTORIO EMANUELE III
FONDO PALATINO

A PARIS,

Chez LE JAY, Libraire, rue S. Jacques, au-dessus de celle des Mathurins, au Grand Corneille.

M. DCC. LXXV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

Les Notes qui ſe trouvent au bas des pages avec un renvoi en chiffre (1-2 & 3) appartiennent à l'Auteur, celles qui ſont marquées d'une ou deux étoiles (**) appartiennent au Traducteur ainſi que tous les morceaux du texte que l'on trouvera entre deux crochets [....]*

RÉVOLUTIONS D'ITALIE.

LIVRE VINGTIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Origine de la Rivalité entre les Rois de France & la Maiſon d'Autriche : voyage de Ferdinand dit le Catholique en Italie. Deſtitution de Gonſalve Ernandès, dit le grand Capitaine. Entrevue de Ferdinand & de Louis XII, à Savone ; ſuite de leur conférence.

NOUS touchons au célébre Pontificat de Jules II. qui produiſit de ſi grands changements dans la Romagne & des Révolutions non moins

conſidérables en d'autres provinces d'Italie. Mais voyons auparavant ce qui fit naître l'inimitié de Louis XII & de l'Empereur Maximilien ; inimitié ſuſpendue un moment, par le deſir commun d'abaiſſer une puiſſance odieuſe à l'un & à l'autre, & qui n'en fut pas moins le principe de ces longs & opiniâtres débats, de ces guerres interminables dont la France & l'Autriche affligerent ſucceſſivement différentes contrées de l'Europe, ſurtout l'Italie, que nous verrons la premiere & la plus maltraitée.

Avant 1477, les Maiſons de France & d'Autriche n'avoient eu aucun ſujet de rivalité ni de jalouſie. Leurs intérêts politiques étoient ſéparés comme leurs Etats ; & lorſque celle-ci regnoit ſur les Suiſſes, elle n'étoit pas encore aſſez puiſſante pour que l'autre en prit de l'ombrage. Les Empereurs Rodolphe, Albert II & Fréderic III n'eurent rien à démêler avec la France ; rien du moins qui put occaſionner des jalouſies, des haînes héréditaires. L'inimitié donc, la rivalité de ces deux Maiſons na-

quirent du mariage de Maximilien, qui n'étant encore qu'Archiduc d'Autriche, épouſa Marie de Bourgogne, fille unique de feu Charle le téméraire Duc de Bourgogne & Comte de Flandre.

Louis XI, qui avoit eu des querelles ſanglantes & continues avec les derniers Ducs de Bourgogne, auroit bien voulu réunir à ſa Couronne cette riche & vaſte ſucceſſion. Mais la voye de la force lui étoit, pour ainſi dire, interdite par les Flamands, nation belliqueuſe & ayant en horreur la domination Françoiſe. Reſtoit donc le ſeul expédient d'unir le Dauphin ou le Comte d'Angoulême à la Princeſſe Marie; expédient que ſon averſion inſurmontable pour l'aggrandiſſement des Princes de ſon ſang, ne lui permettoit pas d'employer. Ces conſidérations le firent conſentir au mariage de l'héritiere de Bourgogne avec l'Archiduc Maximilien, à qui Charle le téméraire l'avoit preſqu'accordée, & vers lequel Marie elle-même penchoit viſiblement. *J. Comines liv. 6. chap. 6, 7 & ſuiv.*

Maximilien, devenu Duc de Bour-

gogne & Comte de Flandre, eut incontinent, des démêlés avec la France. Marie, qui vécut à peine trois ans, lui laiſſa deux enfans, Philippe qui fut pere de Charle-Quint, & Marguerite, deſtinée au Dauphin de France. Louis XI ſe fit donner à titre de dot ou de cautionnement, le Duché de Bourgogne; enſuite il manœuvra de telle ſorte auprès des Flamands, que l'adminiſtration de ces États fut interdite à Maximilien. Les reſſentimens de l'Autrichien, nés ſous Louis XI, ſe ſoutinrent, s'aigrirent même encore ſous Charle VIII & Louis XII, qui n'eurent garde de lui rendre la Bourgogne, ni de le laiſſer jouir paiſiblement de ſa Comté de Flandres. De-là ces guerres toujours renaiſſantes, que Maximilien eut à ſoutenir au de-là des Monts; de là le foible & preſqu'indigne perſonnage qu'on lui voit, même après ſa promotion à l'empire, jouer dans les affaires d'Italie; de-là, du moins en grande partie, l'impuiſſance de défendre Louis le Maure, de le maintenir en poſſeſſion du Duché de Milan. Mais, dans l'entrefaite, Phi-

Daniel. pag. 1694.

lippe, reçu des Flamands aux droits de Marie de Bourgogne sa mere, avoit épousé Jeanne, fille unique d'Isabelle, Reine de Castille & femme de Ferdinand Roi d'Arragon. Il alloit, par conséquent, unir la Castille aux États de Flandres, à tout l'ancien Domaine de la Maison d'Autriche; & Louis XII dut craindre que l'Archiduc ou ses enfans ne fussent en état de lui faire payer avec usure tous les torts de la France envers Maximilien. En conséquence Louis travailla sans relâche & sans délai à metre en sûreté l'honneur & le domaine de sa Couronne, à se prémunir contre cette immensité de forces que les Autrichiens étoient sur le point de rassembler.

Il entra d'abord, dans une correspondance intime & (1) secrette avec Ferdinand le catholique, Roi d'Arragon & de Sicile, (*) à l'effet non-

(1) Voyez *Summonte* liv. 6. chap 3. & l'Histoire de France par Daniel, édit. *in-fol.* pages 1684 & 1694.

(*) Les deux Siciles réunies par Alphonse I, d'Arragon, vainqueur de René d'Anjou,

seulement de se partager, comme ils firent, le Royaume de Naples, (**)

furent encore séparées à sa mort. Il fit un Testament politique & des plus sages instituant Don Juan, son frère cadet héritier des Couronnes d'Arragon & de la Sicile, proprement dite, considérées l'une & l'autre comme Patrimoniales, & laissant le Trône de Naples à son fils naturel Ferdinand, en faveur duquel il crut pouvoir disposer de sa Conquête. Malgré la sagesse & l'équité d'un tel partage, Don Juan réclama hautement le Royaume d'en-de çà du Phare, fondé sur ce qu'Alphonse ne l'avoit conquis qu'avec les troupes & les finances des Royaumes d'Arragon & de Sicile. Ces débats furent appaisés par un mariage & les Arragonois régnans sur l'Espagne & la Sicile reconnurent les Napolitains, non-seulement comme leurs frères, mais comme légitimes possesseurs du Royaume de Naples. En conséquence Ferdinand le Catholique, à qui les Couronnes d'Arragon & de Sicile étoient parvenues, avoit envoyé le grand Capitaine, Gonsalve Ernandès, au secours de Frédéric, dépouillé par Charle VIII, & rétabli sur le Trône de Naples à l'aide des Arragonois. Guichardin a remarqué que dans l'espace de trois ans, le Royaume de Naples eut cinq Rois, Ferdinand, Alphonse II, Ferdinand II, Charle VIII, & Frédéric.

(**) » Naples, la Campanie & l'Abruzze » furent assignées au Roi de France; les

mais encore de fomenter, d'attiſer

» Provinces de Pouille & de Calabre au » Roi Catholique *Summonte* & autres hiſ- » toriens, ſoutiennent que Ferdinand étoit » en droit de prétendre au Royaume de » Naples, conquis par Alphonſe I, à l'aide » des Arragonois. Mais beaucoup d'autres » l'accuſent d'inſatiabilité, de trahiſon, d'in- » juſtice; (Les deſcendans d'Alphonſe jouiſ- » ſoient de ce Royaume en vertu de l'inveſ- » titure du Pape, Seigneur Suzerain de Na- » ples). Ils taxent de noirceur, la maniere » dont il ſe joua de Frédéric, à la défenſe » duquel il feignoit de deſtiner l'armement » qu'il faiſoit en Sicile, tandis qu'il n'étoit » occupé que des moyens de le perdre & » de partager ſa dépouille. Louis XII, & » le Catholique avoient négocié avec tant de » ſecret, qu'aux approches des François, » commandés par Nemours & d'Aubigni, » Frédéric appella Gonſalve, réſident pour » lors en Sicile. Ce Capitaine accourut avec un zèle apparent, ſe chargea de la défenſe de pluſieurs places, dont il ne fut pas plutôt en poſſeſſion, qu'il ſe mit à y exercer les droits de Souveraineté au nom de ſon maître & conformément au traité de partage.... Frédéric, retiré dans Caſtelnuovo, ne tarda pas de capituler. Il évacua les deux fortereſſes de Naples; ſe reſervant, pour ſix mois ſeulement, la poſſeſſion de l'iſle & citadelle d'Iſchia, ainſi que

la jalousie de Ferdinand envers l'Ar-

» la liberté de se rendre où bon lui semble-
» roit. Il aima mieux s'abandonner à la gé-
» nérosité reconnue de Louis XII, que de
» se retirer dans les États du perfide Ferdi-
» nand. Ayant obtenu un sauf-conduit, il
» fit voile pour la France, où Louis lui fit
» une réception assez froide, suivie néanmoins
» de la concession du Duché d'Anjou avec
» trente mille ducats de pension ; Duché au
» reste, dont il ne jouit pas longtems, étant
» mort le neuf Septembre 1504. Gonsalve
» se hata d'entrer en possession des places de
» Pouille & de Calabre, assignées à son
» maître, dont une seule lui resista vigou-
» reusement. Ce fut Tarente, ou Frédéric
» avoit d'abord envoyé son fils ainé, Don
* Ou Fer- » Ferrant * Duc de Calabre, comme dans
dinand, » un asyle plus sûr, lui recommandant, en
» cas de disgrace, de venir le joindre en France.
» Désepérant d'être secourus, les Recteurs
» de Tarente, convinrent de rendre la place
» à Gonsalve, lui faisant jurer préalable-
» ment & sur la Sainte-Hostie, que le Duc
» de Calabre resteroit libre. Mais le grand
» Capitaine, à qui les parjures utiles à son
» maître ne coutoient rien, le retint traitreu-
» sement & l'envoya quelque tems après en
» Espagne, où il vécut jusqu'en 1550. Il n'eut
» point d'enfant des deux femmes qu'il épousa
» successivement, parce que la Cour d'Es-
» pagne eut soin de les choisir d'un âge trop
» avancé pour en faire. Alphonse, second

chiduc Philippe ſon gendre. (1) Pour que celui-ci recueillit le moins qu'il

» fils du Roi Frédéric, ſuivit ſon pere en » France & mourut à Grenoble, l'an 1515; » on ſoupçonna qu'il avoit été empoiſonné. » Céſar, troiſième fils, s'étant retiré à Ferrare, y mourut à l'âge de dix-huit ans. » *Annali d'Italia.* Tom. 10. pages 4, 5, 6, & 7. An. 1501.

De tous les enfans de Frédéric il n'y eut que Charlotte d'Arragon mariée, du vivant de ſon père, à Guy XVI, Comte de Laval qui laiſſa poſtérité. Anne de Laval, reſtée ſeule des enfans de Charlotte, fut mariée à François de la Trimouille à qui elle porta ſes droits au Royaume de Naples; droits fondés ſur ce que les femmes & leurs deſcendans ſuccedent à cette Couronne & ſur ce que, dans ſon contrat de mariage avec Guy Comte de Laval, Charlotte d'Arragon ſe reſerve expreſſément, pour elle & pour ſes enfans, tous ſes titres à la ſucceſſion du Roi Frédéric & de ſes fils, à défaut d'hoirs mâles. *Voyez diction. de Bayle au mot Naples.*

(1) Sa femme Iſabelle étant morte, Ferdinand le Catholique fut obligé de céder à Philippe, ſon gendre, le titre & l'adminiſtration du Royaume de Caſtille, appartenant à la même Iſabelle, & tranſmis, par droit de ſucceſſion, à ſa fille Jeanne, épouſe de l'Archiduc Philippe. Les lecteurs qui voudront ſe mettre au fait, n'ont qu'à parcou-

ſeroit poſſible, des États d'Arragon; Louis XII preſſoit le Roi catholique, veuf depuis quelque tems, d'épouſer Germaine de Foix, (1) ou de céder ſes droits ſur le Royaume de Naples à Ferdinand, fils aîné de Fréderic, à qui l'on fairoit épouſer cette Princeſſe. Cependant, & ſoit qu'il voulut faſciner Maximilien, le faire concourir, l'empêcher du moins de s'oppoſer à ce qu'il méditoit ſur l'Italie, ſoit qu'il deſirat ſincerement de s'unir aux Autrichiens, afin d'étouffer, s'il étoit poſſible, la haîne & les débats des deux Maiſons, Louis propoſa, dans le même tems de marier la Princeſſe Claude, ſa fille, avec Charle de Luxembourg, * fils de l'Archiduc Philippe & petit fils de Maximilien. Il y fut délibéré très-ſolemnellement, dans un congrés aſſemblé à Trente, où le Cardinal d'Amboiſe, premier Miniſtre de France, ſe rendit en per-

* Agé ſeulement de 6 ans.

---

rir les 28 & 29 livres de l'Hiſtoire d'Eſpagne du P. P. Mariana & l'Hiſtoire du Regne de Louis XII.

(1) Ferdinand l'épouſa en effet.

ſonne, & traita directement avec le Roi des Romains. Si les articles, ſouſcrits à Trente, & les additions qu'on y fit à Blois avoient eu lieu, l'Empereur Charle-Quint, ſur la tête duquel nous verrons s'entaſſer tant de couronnes, en ſeroit monté bien plus haut & plus rapidement. Louis XII s'obligeoit à lui céder, pour dot de ſa fille, le Duché de Bretagne, les Comtés de Blois & de Conti. Mais le traité, conclu à Trente avec tant de ſolemnité, demeura ſans effet. Il eſt vrai que Maximilien fut le premier à l'enfreindre, entraîné par ſa propre inſtabilité, ou par les malignes ſuggeſtions de Ferdinand. (1) Quoiqu'il en ſoit, Louis qui n'avoit peut-être pas ſouſcrit le traité avec plus de ſincérité, y porta plus formellement atteinte, & dans l'article le plus eſſentiel. Profitant du moment où l'Archiduc Philippe, déclaré déjà

Daniel pages 1694 & 757. Guicciar. lib. 5.

Daniel pages 1654 & ſuiv.

(1) Qui n'aggréoit pas les articles convenus à Trente, quoiqu'il y eut envoyé un de ſes Miniſtres, ayant, à peu près, la qualité de plénipotentiaire, & en faiſant les fonctions. *Voyez Daniel page 1697.*

Roi de Caſtille, ſe trouvoit fort occupé en Eſpagne, & n'étoit pas ſans inquiétude touchant les affaires de Flandres ; il révoqua dans ſes États Généraux aſſemblés à Tours, l'engagement qu'il avoit pris au ſujet du mariage de Claude avec Charle de Luxembourg, & fiança cette Princeſſe à François d'Angoulême, héritier préſomptif de la Couronne de
An. 1506. France. Ainſi la rivalité de Charle V & de François I, commença, pour ainſi dire, à leur berceau; ayant été deſtinés tous les deux, & dans leur plus tendre enfance, à la fille unique de l'un des plus puiſſans Monarques de la chrétienté. L'Archiduc Philippe n'eut ni le tems ni les moyens de s'en venger. Quatre mois après la rétractation de Louis & avant que les affaires d'Eſpagne fuſſent réglées, il mourut à Burgos d'une fievre maligne, cauſée, comme on le ſoupçonna, par le poiſon, ou par ſes excès de table ou par de trop violens exercices. (1) Philippe laiſſoit

1) Voyez Pierre *de Angleria*, pages 312, 316, l'hiſtoire d'Eſpagne par le PP. Ma-

leux fils, Charle & Ferdinand, dont 'extrême jeuneſſe fut, pour ſon pere Maximilien, un nouveau ſujet d'aigreur & d'animoſité. L'ombrageux Céſar ne pouvoit ſupporter l'étroite iaiſon qu'il voyoit ſe former entre Louis XII & le Roi catholique. Celui- ci, que les enfans de Philippe :ouchoient pourtant d'auſſi près que Maximilien, étant leur ayeul maternel, paſſoit généralement, pour ſéparer ſes intérêts de ceux des Princes Autrichiens ſes petits fils. Quelque :ems avant la mort de l'Archiduc il avoit fait un accord ſecret avec le Monarque François, par lequel, renonçant au traité de partage, Louis cédoit ſa portion du Royaume de Naples à Ferdinand, pour dot de Germaine de Foix, ſa niéce cherie. (1) Il étoit clair que le Roi catholique ne ſe remarioit que dans

---

riana liv. 28; *in fine* : & celle de France par Daniel. pag. 1757.

(1) Germaine étoit fille d'une ſœur de Louis XII. *Voyez Dumont, Corps Diplomatique. Tom. 4. part. 1. page 7.*

la vue de priver le Prince Charle (1) de la ſucceſſion de Naples.

Le grand Capitaine Gonſalve Ernandès gouvernoit ce Royaume depuis longtems, & avec une autorité, pour ainſi dire, abſolue. C'étoit lui qui avoit mené les Eſpagnols, envoyés par Ferdinand, au ſecours des Arragonois, dépouillés par Charle VIII; c'étoit lui qui avoit abandonné Fréderic pour mettre en exécution le traité par lequel ſon maître & Louis XII ſe partageoient les États de Naples; c'étoit lui enfin qui au mépris de ce même traité avoit continué de faire la guerre aux François, (*) renverſé leurs bataillons & leur Général * à Cerignole, &

* Le Duc de Nemours.

(1) Fils aîné du défunt Archiduc Philippe & appellé, pour lors, le Prince d'Eſpagne.

(*) Cette guerre ſe fit d'abord avec des » ſuccès divers. Gonſalve, dont les forces » étoient encore inférieures à celles des Fran» çois, ſe bornoit à défendre Barletta. Les » Hiſtoriens ont rangé parmi les actions mé» morables de cette campagne, le duel de » treize Italiens contre un pareil nombre de » François. Soit, comme dit Guichardin,

oumis tout le Royaume à Ferdinand. Malgré les opérations du Général Eſpagnol, le Roi catholique & celui e France reſterent unis. Louis n'hé- ta pas de ſe dépouiller en faveur de a niéce qu'épouſoit Ferdinand, de ous ſes droits au Royaume de Naples.

Cependant le Catholique avoit onçu de violens ſoupçons contre la délité de Gonſalve. Rappellé plu- eurs fois, ce Capitaine n'avoit ja-

---

qu'un Trompette venu à Barletta pour racheter les priſoniers, eut entendu quelque ſoldat Italien, parlant mal des François; ſoit, comme Sabellicus & Jovius l'ont écrit, avec plus de vraiſemblance, que certain François ſe fut exprimé dédaigneuſement ſur le compte des Italiens; il eſt certain que les deux Nations, voulant ſoutenir leur honneur ou leur ſupériorité prétendue, ſe défièrent publiquement. En conſéquence, Proſper & Fabrice Colone, our lors à la ſolde des Eſpagnols, choiſirent dans leurs brigades treize Gendarmes Italiens: autant de François furent tirés de l'armée du Duc de Nemours. Il fut convenu que les vaincus perdroient armes & montures & payeroient, en outre, cent Ducats d'or par tête. Le combat fut livré en préſence des deux armées, à Trani entre Andria & Quarata. La victoire ſe

mais pu ſe réſoudre à repaſſer en Eſpagne ; & Ferdinand craignoit qu'il ne voulut uſurper l'État de Naples ou le conſerver au Prince Charle. Les terreurs du Monarque Eſpagnol s'accrurent au point qu'il ne crut pas pouvoir ſe diſpenſer de venir lui-même, ſous d'autres prétextes à la vérité, retirer des mains de Gon-

» déclara pour les Italiens. Il n'y eut cepen-
» dant qu'un Gendarme tué du côté des
» François, à la mort duquel les vainqueurs
» applaudirent, parce qu'il étoit de la ville
» d'Aſti & regardé par conſéquent comme
» traitre à ſa Nation. Les douze reſtans, bleſſés
» pour la plûpart, & ayant négligés, tant ils
» ſe croyoient ſûrs de vaincre, d'apporter la
» ſomme convenue, furent emmenés priſon-
» niers à Barletta ou Gonſalve fit ſon poſ-
» ſible pour les bien recevoir & les conſoler.
» Quand ils eurent payés, on les renvoya
» dans leur camp, munis d'excellentes leçons
» ſur l'indiſcrétion & la fatuité. L'Évêque de
» Metz (Beaucaire, *commenta. Rer. Gallicar.*
» *Lib.* 9.) a cru, peut-être, exténuer la
» gloire des Italiens, en raportant certaines
» particularités, que Sabellicus a gliſſé dans
» l'hiſtoire de ce duel, & en donnant à en-
» tendre que la ruſe y fit plus que le cou-
» rage. Renvoyons ce Prélat aux gens de mé-

alve le gouvernement des deux Si-
iles, appréhendant que tout autre
e fut inſuffiſant à prévenir la ſédi-
ion & la révolte en cas que le grand
Capitaine refuſat d'obéir. La datte de
:e voyage concourt avec celle de la
nort de l'Archiduc * Philippe : le
Catholique en reçut la nouvelle en
Italie. Mais cet incident ne lui fit
point hâter ſon retour en Eſpagne.
Ayant mis ordre aux affaires de Na-
ples, & menant avec lui le grand
Capitaine; (*) il ſe rendit à Savone
pour s'y aboucher avec le Roi de
France, qui revenoit pour lors de

* Au commencement de l'automne 1506.

An. 1507.

» tier, & contentons-nous d'ajouter, pour
» l'apologie des Italiens, que les Juges du
» combat déclarerent la victoire remportée
» loyalement, & que ni les vaincus, ni les leurs
» n'imaginerent jamais d'en attaquer la lé-
» gitimité. *Annal. d'Italia* tom. 10. pages 22.
» An. 1503.

» (*) Gonſalve ne pouvoit deſirer plus de
» careſſes ni d'honneurs que lui en fit le
» catholique, pendant ſon ſéjour à Naples:
» il en reçut les plus grandes marques de
» confiance, en obtint toutes les graces qu'il

Gènes, dont il avoit fait rentrer les Habitans ſous ſes Loix. Au ſortir de cette conférence, qui dura pluſieurs jours, les deux Monarques ſe témoignerent tant d'amitié, qu'on ne douta point qu'ils n'euſſent pris enſemble de nouveaux engagemens, ou confirmé du moins tous leurs anciens traités.

Daniel pages 1770 1772.

Arrivé en Eſpagne, Ferdinand reprit l'adminiſtration du Royaume de Caſtille; ce qui fut regardé comme le premier effet du colloque de Sa-

---

» demanda ..... Quand il fut queſtion de » partir pour Savone, Ferdinand redoubla » d'amitié, d'éfuſions & de promeſſes. Louis » XII ne ſe laſſa point d'admirer, d'ho- » norer un ſi grand perſonage : il paroiſſoit » moins ſenſible à la perte d'un Royaume, » qu'aux preuves multipliées de valeur & de » dextérité que Gonſalve avoit donné en le » lui enlevant. Il voulut que le Roi & la » Reine d'Eſpagne fiſſent aſſeoir ce grand » homme à leur table : mais les ſéduiſans » accueils de Louis ne ſervirent qu'à tour- » menter l'eſprit ombrageux & préocupé du » Monarque Eſpagnol. Ce jour, comme l'ont » obſervés Paul Jove & Guichardin, fut le » dernier des beaux jours de Gonſalve. Ar- » rivé en Eſpagne, il ne put jamais obte-

one. Le Roi des Romains, qui, titre d'ayeul paternel du Prince harle, prétendoit qu'on ne pouvoit i disputer la régence, en conçut plus violent dépit ; & c'étoit oins à Ferdinand qu'il en vouloit u'au Roi de France, réputé non ns raiſon, le principal Auteur, du eu de cas que faiſoient de lui les aſtillans, & ſurtout les Flamands, ui l'avoient également exclu de la atelle de ſes petits fils. (1) Infini-

Traité de Conſtance & de ven. ibid. page 1775.

---

nit la charge de Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jacque, pour laquelle Ferdinand lui avoit donné ſolemnellement ſa parole. D'autres dégouts & injuſtices firent que celui-ci ne jugea plus à-propos de s'en ſervir ni dans la guerre ni dans les négociations. Gonſalve mourut le 2 Décembre 1515. Le Catholique rendit à ſa cendre les honneurs qu'il lui avoit refuſés pendant ſa vie ; & ordonna qu'on lui fit dans tous ſes Etats de royales obſéques : tardive & foible récompenſe d'un ſi rare mérite ! *Annali d'Italia*, tom. 10. pages 33 & 36.

(1) Il eſt vrai que dans la ſuite & à l'inſtigation d'Henri VII, Roi d'Angleterre, les

ment ſenſible à cette nouvelle injure, qui lui retraçoit toutes celles que lui avoient fait anciennement les François, Maximilien brûloit d'en tirer une vengeance éclatante. Il avoit toujours eu ſur le cœur les États de Milan, conquis par Louis XII ſur les Sforces ſes protégés. Sa premiere idée fut par conſéquent de tomber ſur ce Duché, idée d'autant plus ſéduiſante qu'il ſe flattoit de recouvrer en même tems d'autres Cités, faiſant partie, à ce qu'il prétendoit du domaine de l'Empire. Il avoit d'ailleurs une extrême envie de ſecourir Piſe, autant pour déſoler les Florentins, partiſans des François, que par l'intérêt qu'il devoit prendre naturellement à cette Cité, dévouée de tout tems, aux Empereurs. Au reſte il n'échoua dans ſes vaſtes projets,

---

Flamands, en guerre avec le Duc de Gueldres, implorerent l'aſſiſtance de Maximilien, qui leur envoya ſa fille Marguerite Ducheſſe veuve de Savoye en qualité de Gouvernante. *Voyez Mémoires de Brantome & de Bellay, chez Daniel Hiſt. de France page 1772.*

que faute de bonheur & de fermeté. Les Princes Germaniques s'y prêterent de la meilleure grace ; quant au Pontife Romain, il y avoit bien des siécles qu'il n'en étoit monté sur le Saint Siege de plus avide d'expéditions militaires, ni de plus propre à faire changer de face aux Etats d'Italie.

CHAPITRE II.

Apparition de Pie III. ſur le Trône de Rome. Election & mémorable Pontificat de Jules II. Nouveaux troubles de Gênes. Diette de Conſtance par rapport aux affaires d'Italie : préparatifs de l'expédition de Maximilien contre la Seigneurie de Veniſe.

PIE III, natif de Sienne & neveu par ſa mere de Pie II (1) avoit ſuccédé au trop fameux Alexandre VI. Ce choix, le plus digne malgré ſa précipitation, que puſſent faire les Cardinaux, étoit moins dû, peut-être, aux rares qualités du perſonnage,

(1) *Piccolomini.* Il lui avoit fait prendre ſon nom; en conſéquence Pie III, s'appelloit, étant Cardinal, François *Piccolomini.*

qu'à l'impatience d'exclure le Cardinal d'Amboiſe, qui aſpiroit ouvertement à la Thiarre, & ſe flattoit, comme Miniſtre de Louis XII, devenu par l'acquiſition du Milanois ſi puiſſant en Italie, de ſubjuguer tous les membres du conclave. Mais quelque langage qu'ils lui tinſſent, les Cardinaux avoient fermement réſolus pour la plûpart, de lui être contraires. Les Eſpagnols, dont le nombre avoit été groſſi par deux compatriotes, montés, pour ainſi dire, ſucceſſivement ſur le Trône Pontifical, étoient loin de le favoriſer. Indépendemment des manœuvres du Roi catholique, la jalouſie nationale les eut empêchés, toute ſeule, de conſentir à ce que Louis XII, déjà trop puiſſant, fut encore renforcé d'un Pape ſon ſujet, ſa créature, ſon miniſtre, & ſon plus intime confident. Frappés déja, & très vivement, du danger manifeſte où les victoires de Louis XII expoſoient la liberté commune, les Italiens ſe voyoient menacés d'une ſervitude entiere, ſi le ſceptre pontifical tomboit dans des mains attachées par tant de nœuds au Monarque Fran-

çois. Il paroiſſoit, toutefois, aſſez difficile d'éluder l'ambitieuſe pourſuite d'Amboiſe. L'eſſentiel étoit de lui oppoſer un concurrent dont le mérite éminent levat toute difficulté, fit diſparoître toute eſpece de contradiction; & c'eſt ce que les Cardinaux ne pouvoient rencontrer que dans la perſonne de Piccolomini.

Mais Pie III ne ſiégea que vingt-ſix jours; (*) & le neveu de Sixte IV, Julien de la Rovere, Cardinal du titre de Saint Pierre-aux liens, monta ſur le Trône vacant par ſon décès. L'exemple en eſt unique: entré dans le conclave, aſſuré de la pluralité des voix, Julien fut proclamé Pape avant la fin du jour, avant même la clôture du conclave. (**) L'unanimité de cette élection étoit d'autant plus étonnante que l'Elu avoit fort peu d'amis en Italie & beau-

(*) Un ulcère qu'il avoit à la jambe fit imaginer que ſon Chirurgien l'avoit empoiſonné en le panſant.

(**) Démentant le proverbe, que quiconque entre Pape au Conclave, en ſort Cardinal.

coup

coup d'ennemis, à raiſon de la part conſidérable qu'il avoit eu à la premiere expédition des François, du tems de Charle VIII & d'Alexandre VI. Mais preſque tous les Cardinaux Italiens, peinés de la condition où l'Italie étoit réduite depuis dix ans, ſouhaitoient ardemment de voir changer la face des affaires; & quelles revolutions n'avoient-ils pas lieu d'attendre du pétulant génie de la Rovere? Les Cardinaux Eſpagnols craignirent de n'avoir pas un aſſez grand nombre de voix pour lui donner l'excluſion, & de l'aigrir à pure perte. Quant au Cardinal d'Amboiſe, qui n'avoit pas attendu juſque-là pour reconnoître la vanité de ſes eſpérances, il s'empreſſa de lui porter les ſuffrages de toute la faction de France, comptant que le Pape ne ſeroit ni moins François ni moins ſon ami que l'avoit été le Cardinal. Mais on peut bien penſer que Jules II, (*)

(* C'eſt le nom que prit le nouveau Pontife, ſoit à raiſon d'affinité avec celui de Julien qu'il avoit porté juſqu'alors, ſoit pour annoncer la grandeur de ſes deſſeins & le

qui ſe joua de tous ceux qui favoriſerent ſon élection, & des promeſſes (*) qu'il leur avoit faites, ne ſe piqua pas de gratitude envers Louis XII & d'Amboiſe. Quant à l'eſpoir,

---

diſputer même en ce genre, à Borgia, ſon prédéceſſeur médiat, qui s'étoit fait appeller Alexandre. *Guichardin, Storia d'Italia lib. 6.*

(*) Quand il eut répandu ſes tréſors, qui étoient conſidérables, il diſtribua des promeſſes à tout ce qui lui reſtoit à gagner. On ne conçoit guere qu'une monnoye, ſi decriée, put avoir cours en ce moment; d'autant moins que le Cardinal Julien la prodigua. Il promit tant, & de ſi grandes choſes, qu'il falloit s'aveugler pour ne pas voir qu'il ne vouloit ni ne pourroit les tenir. C'eſt, néanmoins, ce qui ne fut vu d'aucun. La raiſon en eſt, dit Guichardin, que nul ne trompe plus ſurement que celui qui paſſe pour être incapable de tromper. Tel on eſtimoit généralement, le Cardinal Julien. Sa réputation, à cet égard, étoit ſi bien établie qu'Alexandre VI lui-même, qui ne ceſſoit de le mordre, avouoit pourtant & malgré lui, qu'il n'y avoit jamais eu de Prélat plus loyal ni plus vrai. Quelque précieuſe que fut une telle renommée, Julien n'héſita pas de la ſacrifier à l'acquiſition du Souverain Pontificat, en vue duquel il s'étoit peut-être efforcé de l'obtenir.

conçu généralement, de lui voir manier le Sceptre Pontifical avec beaucoup d'audace & d'intrépidité, il le remplit parfaitement ou le ſurpaſſa pour mieux dire.

Dans les premieres années de ſon règne on put douter, à la vérité, que ſon turbulent & vaſte génie l'eut ſuivi ſur le Trône ; tant il gouverna poſément, tant il ſe montra pacifique & moderé. Mais le tréſor de l'Égliſe, malgré tout ce qu'y avoit jetté l'avarice d'Alexandre VI, étoit entiérement épuiſé. Le Duc de Valentinois avoit détourné à ſon profit les finances du Saint Siége. Ce déteſtable uſurpateur tenoit encore en ſon pouvoir les Cités de la Romagne, dont les habitans & les gouverneurs s'obſtinoient à lui reſter fideles quoiqu'il fut lui-même au pouvoir du Pontife (*). Celui-ci fut

(*) Ajoutons qu'il s'y étoit jetté lui-même par déſeſpoir ou plutôt par lâcheté : car Machiavel a beau faire : ſon héros pretendu eſt ici trop à découvert. Avec du génie, s'il eſt permis cependant d'appeller ainſi ce qui n'en eſt que le plus infâme abus, on

donc obligé de temporiſer, d'uſer de ſoupleſſes, de vaincre le Valentinois avec ſes propres armes, la diſſimulation, l'artifice & la ruſe. Mais après qu'il en eut retiré les places de la Romagne & que dépouillé ſans reſerve, Borgia eut été conduit priſonnier en Eſpagne; on vit tout-à-coup reparoître Julien & ſon génie; on le vit travailler ouvertement à réunir d'autres cités, uſurpées par différentes familles qui en jouiſſoient depuis longtemps & ſur le pied de Principautés

---

voit qu'il n'avoit que le courage d'un brigand vulgaire, qui va tête baiſſée, tant qu'il attaque avec tous ſes avantages & recule épouvanté dès qu'il rencontre des forces ſupérieures ou ſeulement égales. Il ne pouvoit prévoir, nous dit ſon fanatique panégyriſte, qu'au décès d'Alexandre il ſeroit lui-même aux portes de la mort. Mais n'eſt-il pas démontré que ſa maladie, qu'il faut bien admettre, puiſque tous les Hiſtoriens l'aſſurent, ne fut qu'une criſe violente & paſſagere? Ne le voyons nous pas ſe ſaiſir du tréſor de ſon pere, raſſembler une gendarmerie nombreuſe, combiner les moyens de faire élire un Pape à lui, ſe prévaloir en un mot de l'ombre d'Alexandre pour con-

héréditaires. Tels avoient bien été les deſirs & le plan de Borgia, ſon prédéceſſeur ; à cela près qu'Alexandre VI, vouloit ſubſtituer aux anciens uſurpateurs un Souverain non moins illégitime & plus odieux encore, au lieu que Jules ne vouloit faire, ne fit, en effet, ces recouvrements, qu'au profit du Saint Siége.

Du moment donc que Valentinois fut abattu, Jules tomba ſur les Baglione, Seigneurs de Perouſe & ſur

---

ſolider ſa fortune & tenir ſes ennemis à terre ? Ces manœuvres ne ſont pas d'un mourant : elles ſuppoſent, elles exigent toute la vigueur de l'eſprit & du corps. Peu s'en faut même qu'on ne le prenne, en ce moment, pour un grand homme. Mais comme il ſe dément ! l'audace, la fureur avec laquelle on ſe diſpoſe à l'attaquer, lui fait juger qu'Alexandre eſt mort tout entier pour lui. Au premier ordre du ſacré Collège, il évacue la cité, renonce, malgré tant d'or, de ſoldats, de Cardinaux Eſpagnols, à diriger le choix du ſucceſſeur de ſon pere & laiſſe élire, ſans y prendre la moindre part le Siénois Pie III. Baglioni & les Urſins viennent l'attaquer dans le Fauxbourg où il s'étoit retiré : c'étoit le cas de périr où de s'ouvrir un paſſage juſqu'à ſes fideles Romagnoles. Valentinois éperdu & bleſſé léger

les Bentivoglio, Seigneurs de Bologne. Il n'employa pour ſubjuguer la premiere, ni violence ni perfidies : ſon intrépidité, toute ſeule, en fit la conquête. S'étant préſenté fière-

---

rement, diſent quelques Hiſtoriens, court ſe jetter dans le Palais du Vatican, demandant, pour unique grace, au nouveau Pape qu'il lui permette de ſe refugier dans le Chateau Saint Ange. Le Pontife, incertain s'il veille, lui jure amitié, protection, ſureté ; & la bête farouche, pour me ſervir de l'expreſſion des contemporains, ſe trouve priſe, d'elle-même, dans les toiles. Les tranſports que l'avanture excita dans la Cour, la Ville & les environs de Rome ſuffiroient pour démontrer & la profondeur de ſon aveuglement & les ſuccès qu'il pouvoit encore ſe promettre. Ses troupes qu'il avoit laiſſé aux priſes, ſe débandèrent quand elles ſçurent quel aſyle, la terreur lui avoit fait choiſir. Au bout de deux ans, pendant leſquels, ſi l'on excepte le temps qu'il paſſa dans la tour *Borgia* (1), il fut moins gardé par la vigilance du Pontife que par la crainte d'être maſſacré dans le trajet ; Jules II ſe fit conſigner les places de la Romagne & le laiſſa fuir.

(1) Ainſi appellée du nom de ſes édificateurs : c'étoit là qu'Alexandre & Céſar enfermoient leurs victimes choiſies.

ment & ſans autres armes que des menaces, les portes lui en furent ouvertes ſans délai ; & quoiqu'il ne fut ſuivi que de ſes Cardinaux & autres courtiſans, Jean Paul Baglione n'oſa lui faire aucune inſulte, quelque facilité qu'il en eut. Voilà les hommes, dit ici le panégyriſte éternel des grands crimes ; bons ou méchans ils ne ſavent jamais l'être qu'à demi : regrettant, ſans doute, que Baglione n'eut pas couronné ſes autres forfaits par la détention du Pontife & de ſes Cardinaux. Mais Jules II, ſavoit mieux que Machiavel, peut-être, juſqu'où peut aller celui qui ſent ſa ſupériorité ; juſqu'où la ſublimité du rang peut en impoſer à l'inſolence, à la perverſité, ſurtout ſi la promptitude de l'exécution ne leur laiſſe pas le temps de réfléchir. (*) La conquête de Perouſe, faite

Guichardin lib. 7. p. 188.

(*) Et ſi quatre à cinq cent hommes d'armes marchoient ſur ſes pas comme l'aſſurent Buonaccorſi, Guichardin, Muratori & tant d'autres ? s'il avoit eu l'adreſſe de publier, de perſuader qu'il alloit ſe réunir à 500 lances françoiſes ? Si Baglione lui-mê-

en paſſant & comme il étoit en marche pour aller aſſiéger Bologne, lui fit trouver plus de facilité dans cette autre & non moins précieuſe acquiſition. Il y fut ſecondé, d'ailleurs, des François, commandés par Chaumont d'Amboiſe, Gouverneur du Duché de Milan, dont la jonction fit

---

me étoit venu à ſa rencontre, * demandant grace, donnant ſes deux fils en otage: Si le Pape enfin étoit entré dans Perouſe, menant le Seigneur attaché pour ainſi dire à ſon char; à quoi ſe réduit la hardieſſe de ſa démarche? Pourquoi ſurfaire ou dénaturer? Pourquoi ne prendre de Guichardin que la réflexion par laquelle il termine & ſe contredit? La manœuvre de Jules fut très-ſavante, mais nullement haſardeuſe. Que pouvoit faire Baglione avec 150 lances? qu'auroit fait Machiavel lui-même? On peut trouver le Pape un peu bien hardi, quand on voit Louis XII, ſi fort éloigné de lui envoyer les ſecours, dont il ſe vantoit, & qualifiant ſa confiance, à cet égard, de fumée bachique, dont le cerveau du Pontife dit Guichardin, étoit aſſez ſouvent chargé: mais l'effet ſuit de ſi près, que l'on eſt forcé de convenir que le vin, ſi tant eſt qu'il s'en échauffa quelquefois, ne brouilloit point ſes calculs.

* A Orviette. V. Guichar. l. 7.

tomber les armes des mains de Bentivoglio.

Mais la grande difficulté étoit de recouvrer les places que Veniſe avoit enlevé aux Souverains Pontifes ; Rimini, Faenza, Ravenne & Cervia. Jules ne pouvoit tenter l'entrepriſe avec les forces du Saint-Siége, trop inférieures à celles du Sénat, ni ſe flatter des ſécours du Monarque François, l'allié des Vénitiens. Il pouvoit encore moins compter ſur Maximilien, Roi des Romains, dont les vues, comme les ſentiments, n'avoient guere de ſuite & qui, a raiſon des affaires de Flandres, étoit perpétuellement aux priſes avec des puiſſances ultramontaines. Il falloit donc que le Pontife détachat le Roi de France des Vénitiens, fomentat les germes de diviſion, ſemés depuis peu, entre ce Monarque & la République ; & c'eſt à quoi il travailloit ſans relâche, quand les nouveaux troubles de Gênes lui firent tourner contre la France même, l'aigreur & les manœuvres, dirigées d'abord, contre les Vénitiens.

Le Gouvernement de Gênes, quoi

que Louis XII, après l'acquiſition du Milanois, en fut devenu le chef ſuprême, étoit en grande partie, dans les mains du peuple, ce qui n'empêchoit pas cependant que les familles populaires ne fuſſent encore & même aſſez ſouvent inſultées par les Nobles. Les Plebéïens ameutés avoient fait de nouveaux décrets contre la Nobleſſe, diminué le nombre de Magiſtrats qu'on étoit en coutume de choiſir dans cet ordre & tenté à main armée, de dépouiller (*) les premieres familles des terres qu'elles poſſédoient ſur la rivière, au grand préjudice du commerce. Les deux factions ayant porté leurs plaintes & leurs griefs à la Cour de France, Louis XII, eſſaya d'abord de rétablir le calme par les voyes de la douceur. Mais voyant que cette populace révoltée devenoit chaque jour plus audacieuſe, il crut devoir em-

(*) Ils s'emparerent en effet de Monaco, dont Lucien Grimaldi étoit pour lors en poſſeſſion. *V.* Guichardin, *Storia d'Italia, lib. 7 pages 191, 92.*

ployer la force (*). Né à Savone & dans le rang le plus abject, mêlé assez souvent dans les affaires de Gênes, conservant peut-être encore l'impression que l'insultante fierté de quelque noble Gênois lui avoit fait dans sa jeunesse & dans les commencemens de sa fortune, Jules tenoit passionnément pour le parti populaire. Quand il sçut que Louis marchoit en personne contre le peuple de Gênes & en faveur des Nobles, il en conçut un si violent dépit que sans vouloir plus attendre ce Monarque à Bologne, comme il en

(*) » Louis, qui avoit appris à ses dépens, » combien il est différent de faire la guerre » en personne ou par des Capitaines, vou- » lut conduire l'expédition .... Le peuple de » Gênes, indiscipliné & sans Chef, ne pou- » voit faire & ne fit en effet qu'une foible » résistance. Il se rendit à discrétion. Louis » entra l'épée à la main & de l'air le plus » terrible. Mais attendri par les humiliations » & les larmes des rébelles, il laissa tomber » le glaive, comme faira tout Prince hu- » main & sensible qui se souviendra toujours » d'être le pere de ses sujets, quoiqu'ils aient » oubliés qu'ils sont ses enfans ». *Annali d'Italia*, tom. X. page 36.

étoit convenu, il ordonna que ſa Cour fut prête à partir inceſſamment pour Rome (*). Son imagination exaltée lui repréſenta l'expédition de Gênes comme le prélude de quelque entrepriſe plus vaſte ſur l'Italie. Se rappellant auſſitôt que le Miniſtre de Louis, avoit été ſon concurrent au Souverain Pontificat, & ne lui pardonneroit jamais de l'avoir emporté; ſe rappellant encore ce qu'il avoit, lui-même, tenté auprès de Charle VIII, pour faire juger & dépoſer Alexandre VI ; Jules ſoupçonna d'Amboiſe d'avoir formé le projet d'uſurper la Thiare ; projet d'autant plus vraiſemblable que les tréſors, la puiſſance, l'affection de ſon maître ſembloient le lui ſuggérer & lui en garantir le ſuccès. Tourmenté de ces images, n'oſant plus ſe trouver avec le Roi de France crainte d'être arrêté, il quitta Bologne & travailla,

(*) Une tentative qu'Annibal Bentivoglio fit en même temps ſur Bologne & qu'il croyoit appuyée, ſecretement, par la France acheva de le troubler. V. Guichardin *ubi ſup.*

le toutes ſes forces à ſoulever la Germanie contre la France. Il ne ceſſa plus d'écrire au Roi des Romains, lui dénonçant Louis XII comme le tyran de l'Italie ou ſur le point de l'être, comme étant ſur le point d'envahir l'empire pour lui même & la papauté pour ſon Miniſtre. Maximilien, qui n'étoit déjà que trop prévenu contre l'accuſé, porta les lettres du Pontife, & celles qu'il avoit reçues d'ailleurs, à la diette de Conſtance, beaucoup plus nombreuſe que de coutume, & s'en ſervit pour armer tous les Princes Germaniques contre l'ambition du Monarque François (1).

(1) V. Guichardin *Storia d'Italia*, lib. 7. pages 196 & 201. On peut voir encore dans les tomes 2 & 3 de la collection de Freret (*rerum Germanicarum ſcriptores*) augmentée par Struvius, divers actes & mémoires concernant cette expédition de Maximilien.

CHAPITRE III.

Expédition de Maximilien I, en Italie. Conſidérations ſur la Grandeur des Vénitiens au temps de la Ligue de Cambray : cauſes & effets de cette Ligue.

LEs nouveautés qui ſe préparoient à Conſtance agitoient d'avance toute l'Italie : le Pape, les Vénitiens & preſque toutes les Principautés & Républiques y avoient envoyés leurs députés, ſous le nom d'Ambaſſadeurs, de Miniſtres ou d'Agents. Mais Louis XII, ne s'aveugla pas ſur l'imminence du danger. Quand il ſçut avec quelle ardeur, avec quelle unanimité les Electeurs & tous les Princes Germaniques entroient dans les vues de l'Empereur ; avec quelle promptitude, & largeſſe inouie celui-ci obtenoit les ſubſides d'hommes & d'argent, il travailla, ſans délai à conjurer la tempête. Pour éteindre tous les ſoupçons exci-

tés par ſon expédition de Gênes, il licentia l'armée, ſitôt que la cité fut ſoumiſe. Il ſe hata de retourner en France, à l'effet de diſſiper l'ombrage que ſon ſéjour en Italie donnoit au Pontife; dépêcha des perſonnes de confiance, chargées d'entretenir les membres de la diette, d'ébranler ſecrettement, leurs réſolutions; & n'oublia rien pour juſtifier ſes démarches, pour détruire les accuſations du Pontife & de l'Empereur. Tant de ſoins & d'efforts ne pouvoient être infructueux. La diette en fut ſenſiblement refroidie. On opinat, on conclut avec plus de modération, & les ſubſides ne monterent pas, à beaucoup-près, ou l'on avoit cru d'abord qu'ils ſeroient portés.

Maximilien ne laiſſa pas de pourſuivre l'entrepriſe, de vouloir enlever aux François le Duché de Milan. Il demanda paſſage aux Vénitiens, leur aſſurant que ce voyage n'avoit pour objet que la cérémonie de ſon Couronnement. Le Sénat répondit qu'étant allié du Roi de France, il ne pouvoit recevoir dans les Etats de la République une armée

deſtinée évidemment contre lui ; que ſi l'Empereur n'étoit ſuivi que d'un cortège pacifique & peu nombreux, il ſe fairoit un devoir de lui ouvrir leur frontière & leurs cités. Indigné d'un refus qui ne pouvoit cependant être plus honnête, Maximilien tourna ſes armes contre les Vénitiens mêmes. Le repentir, à la vérité, ſuivit de fort près. Battu par le Comte Alviano, qu'il rencontra dans le Frioul, il fut obligé de faire une paix honteuſe avec la République.

La diette de Conſtance & l'expédition de Maximilien contre Veniſe, qui annonçoient, pourtant, les plus grands changemens dans les affaires d'Italie, n'eurent directement & par elles-mêmes aucun effet durable ; je n'en aurois pas même parlé, ſans la connexité qu'elles ont avec la ligue de Cambray, époque ſi notable de notre hiſtoire : j'ai cru devoir faire mention & de la diette qui donna lieu à la guerre de l'Empereur contre Veniſe & de la guerre elle-même qui fut l'occaſion la plus prochaine de ce fameux traité, où l'on vit tant de Puiſſances ſe réunir contre une ſeule.

Combien il paroit d'abord étrange
ıe les trois plus puiſſans Monar-
ıes d'Europe, l'Empereur, le Roi
: France, celui d'Eſpagne & le Pon-
ſe Romain lui-même, qui mérite
en d'être compté, ſe ſoient unis
ɔntre Veniſe dont le domaine, aux
les près de l'Archipel que les Turcs
: tardèrent pas de lui enlever, n'é-
it guère plus étendu qu'il l'eſt au-
urd'hui ! Un ſeul de ces potentats
: ſuffiſoit-il pas ce ſemble, pour
ıéantir, pour la dépouiller du
oins de tout ce qu'elle poſſédoit en
rre ferme ? Il eſt bien auſſi diffi-
le de concevoir comment le Sénat,
ımment cette aſſemblée de Sages,
Corps auguſte & ſi célèbre put
citer tant de haine ; comment l'Eu-
pe entière, que les Papes ſollici-
oient envain & depuis pluſieurs
cles, à faire ligue contre les Turcs,
ncourut avec une telle unanimité
ſa propre ruine, à la perte d'une
ſpublique non-ſeulement chrétienne,
ıis ſituée le plus avantageuſement
ur la défenſe commune, pour être
boulevard de la Chrétienté contre
ɔuiſſance Ottomane. Ne cherchons

point ailleurs que dans les acquiſitions & les conquêtes de Veniſe, la cauſe d'une ſi étrange conjuration. Tous ces Potentats avoient à revendiquer plus ou moins de terrein, retranché de leurs domaines dans les dernieres guerres & ajouté à celui de la Seigneurie. Il faut même convenir que l'ambition des Vénitiens marchoit trop à découvert. Ils affichoient hautement le deſſein formé de ſubjuguer l'Italie : ils en cherchoient l'occaſion & les moyens avec impatience, avec la plus révoltante avidité. L'axiome, que le Sénat ne lâchoit jamais ſa proye, étoit gravé dans tous les eſprits, répété par toutes les bouches (1), appuyé même ſur des faits notoires & récens. Pluſieurs places n'étoient dans les mains des Vénitiens qu'a titre de dépot : ils les tenoient de divers Princes Italiens, pour ſureté des ſecours qu'ils leurs avoient prêtés, & refuſoient de les évacuer quand ils en étoient requis.

(1) Voyez la harangue de Dominique Treviſano, chez Guichardin, *Storia d'Italia*, liv. 8. pag. 214.

L'union, au reſte, de tant de Potentats, ennemis ou rivaux, ceſſe de paroître ſi étrange quand on meſure la grandeur des Vénitiens. Telles étoient leurs forces, leur dextérité, leur haute réputation qu'aucune de ces puiſſances ne pouvoit ſe flatter du ſuccès ſans l'aveu & le concours de toutes les autres. Il n'étoit pas même impoſſible que chacune en particulier, & la France elle-même, ſe briſat contre Veniſe, ainſi que nous avons vu s'y briſer le Roi des Romains. Peut-être que les États de la République n'égaloient, en ſuperficie, ni ceux de Louis XII, augmentés ſurtout du Duché de Milan, ni ceux de Ferdinand le Catholique, maître de la moitié de l'Eſpagne & des deux Siciles. Elle n'avoit pas comme le chef de la Germanie, qui regorgeoit d'hommes & de guerriers, la commodité de lever & de mettre en campagne d'innombrables armées; mais elle n'en étoit pas moins, à raiſon de l'importance de ſes poſſeſſions, l'une des plus reſpectables puiſſances de l'Europe.

Outre cette étendue de la Lom-

bardie qu'ils poſſédent encore & qu'ils avoient augmentée, pour lors, de Crémone & de Ghiara ſur l'Adda; outre les côtes de Dalmatie, outre Rimini & Faenza, qu'ils poſſédoient au centre de la Romagne & au mépris du courroux de Jules II; les Vénitiens étoient maîtres des meilleures, des plus importantes places qu'il y eut dans cette partie de l'Italie, parallèle à la mer Adriatique. Ils avoient pris & tellement fortifié Ravenne qu'elle paſſoit pour inexpugnable. Ils tenoient, dans le Royaume de Naples, Ottrante, Brindes, Trani, dont Ferdinand avoit acheté leur alliance, & Tarente qu'ils avoient enſuite reçue des François, au mépris de leurs engagemens avec l'Arragonois. En Grèce, où déja le Turc les avoit dépouillés en grande partie, ils poſſédoient encore, & indépendamment d'autres poſtes moins importants, la précieuſe Iſle de Candie, qui leur fourniſſoit cette excellente cavalerie, ſi connue dans nos guerres ſous le nom de Candiotes. Tous ces domaines qui paroiſſent, au premier coup d'œil, ſi diſperſés, ſi diſtants

le la Capitale, étoient réellement
iés par la navigation, où les Vé-
itiens n'avoient point alors d'é-
aux : leur marine en faiſoit comme
utant de Provinces contigues &
boutiſſantes au ſiége de la Répu-
lique. La mer adriatique n'étoit,
our eux, qu'un canal de commu-
ication, un vaſte baſſin qu'ils par-
ouroient en maîtres, en propriéi-
ires, & retirant par conſéquent,
ien plus d'avantages que d'incom-
odités du cercle que toutes ces poſ-
ſions figuroient autour du Golfe,
ui étoit comme le centre de leur
mpire.

Mais ce qui rendoit Veniſe encore
us puiſſante & reſpectable, c'étoit
mmenſité de ſes richeſſes. On ſe
omperoit fort ſi l'on évaluoit les
venus de la Seigneurie d'après la
ture & l'étendue de ſon domaine.
n'y avoit aucune proportion : rap-
llons-nous que preſque tout le
mmerce du levant & du ponent
oit encore dans ſes mains (1);

(1) Quoique les Portugais euſſent déja
ablés le cap & trouvé un autre chemin

& tâchons enſuite de concevoir la quantité d'or qu'elle pouvoit dépenſer dans une guerre ou en négociations, les ſommes dont elle pouvoit diſputer la victoire ou acheter une paix avantageuſe.

---

aux Indes, au grand préjudice & au regret inexprimable des Vénitiens. Voyez *Sup.* tom. 5. liv. 18. chap. 6. Voyez auſſi *Bembo liv. 6. verſus init. Ramuſio navigazioni è viaggi*; & Guichardin liv. 6. page 272. La ligue de Cambray, moment ſi critique pour les Vénitiens relativement à leurs poſſeſſions de terre ferme, répond préciſément au règne glorieux & à jamais célèbre d'Emmanuel, Roi de Portugal, qui fit voir aux Italiens, dans le magnifique préſent offert à Leon X, en 1514, un rayon des richeſſes que lui procurerent les découvertes de ſes navigateurs. *Elephantum unum indicum incrédibili corporis magnitudine, & pardum unum... veſtem deſtinatam rebus divinis... erat ea ſpecies, ea pulchritudo nobiliſſimi operis, qualem nec vidiſſemus antea umquam, nec videre expectaviſſemus : is ſplendor, qui ex candore & copia tot gemmarum eſſe debebat; artem autem in eo, & varietatem operum omnes plane confitebantur etiam pretiorem eſſe materia, cum diuturnus labor nobilitatem ſummi artificii, ordine, & contextu mirabili margaritarum, antecellere omnibus indicis, atque arabicis opibus coegiſſet... lectæ ſunt*

Une ſeule choſe ſembloit affoiblir Veniſe & donner, ſur elle, de grands avantages aux autres puiſſances de l'Europe ; la nature de ſon gouvernement. L'Ariſtocratie, qui ſe meut avec tant de lenteur, laiſſe néceſſairement échapper bien des occaſions de conquérir : elle manque tout ce qui veut être bruſqué. Un gouvernement d'ailleurs qui toujours armé de ſoupçons voudroit oter, ce ſemble, aux citoyens juſqu'à la liberté de reſpirer ; qui alors même qu'il confie quelque portion de l'autorité civile, tâche de lier les mains qu'il employe, & le plus étroitement qu'il eſt poſſible ; un tel gouvernement ne tient pas moins à la gêne ceux qui commandent les armées : il bride, il entrave les Généraux ; & jamais la

---

litteræ tuæ, ſcriptæ incertum elegantius, an religioſus ; te quod primitiæ omnium rerum deo dicandæ ſunt, primitias Lybiæ, Mauritaniæ Æthiopiæ, Arabiæ, Perſidis, atque Indiæ ... nobis ... dare ac dedicare. Sadoleti epiſt. Leo X. nomine ad regem Luſitaniæ Miſcell. ex lib. Mſſ. Romæ ap. Palearin tom. 1. pag. 33 V. Hyeronimus Oſorius de rebus geſtis Emmanuelis Luſitan. Regis lib. 9.

guerre ne peut être pouſſée avec cette ardeur, cette impétuoſité qui procure de rapides & vaſtes ſuccès. Nous voyons en effet que Veniſe, quand elle a formé le projet de s'étendre en Lombardie, n'avance qu'à pas tardif (1); au lieu qu'une multitude de Princes du moyen & dernier âge, tels que les Rois de Naples, les Viſcontis, les Sforces, un Duc de Valentinois qui n'avoient pas, à beaucoup près débuté avec un fond de puiſſance égal à celui des Vénitiens, étoient devenus rapidement de grands terriens. Obſervons encore, & en confirmation de ce qui précède, que ſur mer, ou elle ſe livroit davantage aux commandans, Veniſe faiſoit bien d'autres progrès.

Il faut convenir auſſi que cette lenteur du gouvernement républicain; lenteur, au reſte, qui eſt bien

(1) Les acquiſitions en terre ferme avoient été faites en partie ſous le deſpotique Doge François Foſcari dont le gouvernement eſt une des plus notables époques de l'hiſtoire civile de Veniſe; & en partie ſous le Doge Auguſtin Barbarigo qui fut encore plus abſolu.

plus

us propre à l'Ariſtocratie qu'à la
émocratie, attendu qu'outre l'im-
ſtuoſité naturelle du peuple il eſt
re que l'autorité n'en ſoit pas dé-
ɔſée dans les mains d'un ſeul ; il
ut, dis-je, convenir que cet obſ-
cle aux grandes, aux rapides con-
ıêtes eſt compenſé par un bien
·écieux avantage, celui de conſerver
ieux, de perdre plus difficilement. Un
énat, comme un vieillard cauteleux
: tenace ne compromet pas légère-
ıent ce qu'il poſſéde ; outre que ſous
ı corps, qui ne meurt jamais, l'é-
ıt n'eſt point expoſé aux partages
: tranſlations de domaines, à ces
:roulements ſubits & preſqu'inévita-
les, dont toutes les puiſſances d'Italie
ɔurniſſent de ſi fréquens exemples.
'uant au défaut de milices propres
nationales, qui en eſt un bien
:and ſans doute, la ſageſſe du Sé-
ıt, la libéralité avec laquelle il ré-
ɔmpenſoit pendant leur vie & après
ur mort, la valeur & la fidélité
:s guerriers (*) y avoient ſuppléé

(*) Voyez Sanuto, *iſtor. di Duchi di*
:nez. page 1029. Corio. *ſtor. di Milano.*

auſſi parfaitement qu'il étoit poſſible, au point que même après le ſupplice de Carmagnola, dont le crime n'étoit rien moins qu'avéré (1) la République eut toujours à ſon ſervice les plus excellents Capitaines d'Italie.

Telle étoit donc Veniſe, quand après la mort du reſpectable & ſi reſpecté Laurent de Médicis; quand à la faveur des révolutions, des déſaſtres qu'eſſuyerent tous les plus grands Potentats d'Italie, elle ſe flatta & put ſe flatter, comme on voit, ſinon de

---

p. 76. *ediz. venez.* & Paul Moroſini, *iſtor. venez.* liv. 20 p. 439. Il étoit arrêté que tout ſe tourneroit contre les Vénitiens. Les honneurs triomphaux, & plus éblouiſſans que jamais, qu'ils décernerent à Barthelemi d'Alviano, vainqueur des Allemands, mortifierent infiniment l'Empereur, & ſont comptés parmi les cauſes de la ligue de Cambray.

(1) Coupable ou non, il eſt bien certain que le Sénat réuſſit à perſuader qu'il l'étoit, puiſque l'exécution d'un ſi grand Général, immolé avec quelqu'apparence d'injuſtice & de deloyauté, n'empêcha pas ſes pareils d'aller ſe mettre à la ſolde de la République. *V. ſupra* tome 6, Liv. XVII. Chap. VI. pages 162, 63.

ıbjuguer la contrée, d'y prédominer
ı moins, d'y figurer avec un telle
ıpériorité qu'aucune puiſſance de
ɛça les monts n'oſat branler ſans
ɔn aveu, qu'aucune de par de-là
ɛ fut tentée de ſe meſurer avec elle.
'eniſe même y touchoit: déja & mal-
ré les forces, la grandeur des deux
otentats ſes voiſins, c'eſt-à-dire
ouis XII & l'Empereur; il ſem-
loit qu'elle fut plutôt dans le cas
ɛ les faire trembler que de les crain-
re; eu égard ſurtout, aux ſujets
ıultipliés de ſe hair qu'avoient les
eux Monarques, eu égard à l'in-
raiſemblance, à l'apparente impoſ-
bilité de leur union. Le volage Maxi-
ılien ne s'étoit montré conſtant
ı'en un ſeul point, ſon inimitié
ɔntre la France (1). Pour attiſer
. haine, il liſoit ſouvent certain re-
ɛrtoire, qu'il appelloit ſon livre
ɔuge, contenant le dénombrement An. 1507.
ɛact des prétendus outrages que lui
voient fait les François. Et cette

(1) Voyez l'Hiſtoire de la ligue de
ambray, liv. 7, page 17.

aigreur même, ces haines invétérées & perſonnelles à part, étoit-il imaginable que les deux Monarques en vinſſent jamais à ſe liguer relativement aux affaires de deça les monts ? que Maximilien, qui en qualité d'Empereur avoit a répéter des droits pour ainſi dire illimités ſur les États d'Italie, y laiſſa croître & ſe fortifier une rivale telle que la France ? que le Roi de France, à ſon tour, favoriſa les progrès de l'Empereur en Lombardie, ou ſon premier ſoin, à ne conſulter que les plus communes règles de la politique, ſeroit de revendiquer la Souveraineté du Milanois ? C'eſt néanmoins ce qui arriva : l'animoſité fit taire la politique. De nouvelles offenſes aſſoupirent les anciennes ; je veux dire celles qui les aigriſſoient l'un contre l'autre, car à l'égard de leurs griefs contre Veniſe le ſouvenir en fut renouvellé au contraire par une injure commune & récente.

L'aigreur de Louis XII remontoit à la guerre de Naples, pendant laquelle Veniſe, quoi qu'alliée de la France, avoit ſecretement envoyé

des ſecours à Ferdinand le Catholique ; & la haine de Maximilien tiroit ſon origine des différents ſurvenus entre lui & la république, dans ſa premiere expédition en faveur de Piſe. Les Vénitiens ſe liguerent enſuite avec la France contre Louis le Maure, protégé de l'Empereur, dont l'animoſité s'accrut d'autant & parvint à ſon dernier terme quand le Sénat oſa lui refuſer & diſputer les paſſages de l'Italie. Battu par le Général Vénitien, forcé de ſigner une paix déſavantageuſe, Maximilien cherchoit avidement l'occaſion d'effacer ſa honte. Mais ce qu'il y eut de plus fâcheux pour les Vénitiens, c'eſt que dans l'yvreſſe de leurs ſuccès & par le traité même ou ils humilioient ainſi l'Empereur, ils offenſerent le Roi de France leur allié. Louis fut indigné [1] que le Sénat eut fait la paix ſans ſa participation, ſans ſon aveu & au mépris des conditions de leur An. 1507.

(1) Voyez l'Hiſtoire de France par Daniel, tome 2, page 1780.

alliance. En conſéquence & mettant de côté l'inimitié qui ſubſiſtoit entre eux depuis ſi longtemps, les deux Monarques commencerent à négocier, a chercher les moyens de châtier ſéverement & de concert l'inſolence des Vénitiens.

La premiere ouverture en fut faite cependant par Jules II, à qui la politique & les intérêts de ſon ſiége auroient dû, ce ſemble, donner d'autres conſeils que celui de favoriſer l'accroiſſement de ces Potentats en Italie. Il eſt vrai que ſon envoyé, Albert Pio, Seigneur de Carpi, étoit à peine rendu à la Cour de France, qu'il voulut revenir ſur ſes pas. Mais il eut beau temporiſer, incidenter; le Cardinal d'Amboiſe, qui avoit tout pouvoir ſur l'eſprit de Louis & des reſſentimens particuliers contre Veniſe, ne fut point refroidi par l'irréſolution du Pontife. Il travailla ſans relâche, à lier la partie & avec la même ardeur qu'il en avoit ſaiſi la propoſition. La haine, que ce Cardinal Miniſtre nourriſſoit contre les Vénitiens, venoit préciſément de ce qu'ils avoient fa-

voriſé l'élection de Jules II. Quels délices, par conſéquent de voir ſon fortuné rival allumer lui-même une guerre qui alloit le venger de Veniſe, de la mortifiante excluſion qu'elle lui avoit donnée, & ſucceſſivement peut-être de celui qui s'en étoit ſi heureuſement prévalu ! Enflammé par la perſpective, s'irritant encore des délais affectés du Pontife & des tergiverſations du captieux Ferdinand (1) il ſe hâta de conclure avec le Roi des Romains & força, pour ainſi dire, les deux autres à ſouſcrire.

Maximilien qui obtint dans ces entrefaites, & par les bons offices du Roi d'Angleterre, l'adminiſtration de la Flandre, appartenante au Prince Charle, ſon petit fils, y envoya ſa fille Marguerite d'Autriche, veuve de Philibert II, Duc de Savoye. Douée d'un génie aſſez rare, munie d'expérience, verſée dans les matieres

(1) Invité à ce traité il y déployoit cet art de tromper qui lui étoit ſi familier : s'avançant & reculant tour à tour, ſe faiſant un jeu d'engager & de retirer ſa parole.

d'État, nul n'étoit plus propre que cette Princeſſe, à négocier & conclure la ligue propoſée; comme aucun prétexte n'étoit plus propre à couvrir la négociation que le motif pour lequel Maximilien envoyoit Marguerite aux Flamands. Las de la guerre qu'ils ſoutenoient, depuis ſi longtemps contre le Duc de Gueldres, ces peuples ſouhaitoient ardemment de s'en délivrer & s'appuyoient pour cet effet du nom & des forces de la maiſon d'Autriche. Déja même le traité qui devoit leur rendre la paix étoit ſur le tapis : & comme ce Duc de Gueldres étoit un ancien protégé des François, qui s'en ſervoient pour agiter la Flandre, il paroiſſoit néceſſaire que quelqu'un intervint de la part de ceux ci. En conſéquence le Cardinal d'Amboiſe ſe rendit à Cambray pour traiter avec la Ducheſſe. Indépendamment de l'amplitude de leurs pouvoirs, ils étoient bien aſſurez d'être avoués de tout par un pere & par un ami. Au moyen de quoi la négociation fut expédiée avec une promptitude inouie. Jamais traité

Bembo hiſt. venet. lib. 7.

d'une telle importance n'avoit été conclu en ſi peu de temps. Les plénipotentiaires de France & d'Autriche diſcuterent ſeuls la matiere ; eux ſeuls la digererent. Quoique le Nonce du Pape ainſi que l'Ambaſſadeur de Ferdinand ſe trouvaſſent dans Cambray, ils ne furent point admis aux conférences, crainte qu'ils ne fiſſent trainer en longueur ou manquer la négociation. Quelle apparence, au reſte, que Jules & Ferdinand puſſent ne pas ratifier ce qui ſeroit arrêté entre Louis XII & le Roi des Romains ? le Cardinal alla bien plus loin : voyant que le Nonce refuſoit de ſouſcrire il n'héſita pas à ſe prévaloir de ſa qualité de Légat & ſigna le traité au nom du Pape. Tous ces Miniſtres cependant, tous ceux qui étoient, plus ou moins avant, dans le ſecret, le gardoient avec un ſoin extrême, s'accordoient à dire que les conférences de la Ducheſſe & du Cardinal rouloient uniquement ſur la paix entre les Flamands & le Duc de Gueldres. Enfin le jour même, ou les articles de celle-ci furent publiés An. 1508

ſolemnellement, (1) fut ſigné ſecrettement un traité de ligue offenſive contre Veniſe, entre Louis XII, Roi de France, Maximilien Empereur élu (2), Ferdinand le Catholique Roi de Naples & d'Arragon, & Jules II Souverain Pontife.

Sous quarante jours, & quoique leurs Miniſtres ne s'en fuſſent pas

---

(1) Le 10 Décembre 1508. Voyez l'Hiſtoire de France par Daniel pages 1782, 83.

(2) » Dans les ſiècles précédents les Rois » de Germanie ne prenoient le titre d'Em» pereur qu'après qu'ils avoient reçu la Cou» ronne des mains du Souverain Pontife ou » de ſes repréſentans. Maximilien eſt le pre» mier qui ſe ſoit intitulé *Empereur élu*, » fondé ſur certains actes où ce titre eſt em» ployé quoique dans beaucoup d'autres on » ne trouve que celui de Roi des Romains. » Charles-Quint ſon petit-fils & ſon ſucceſ» ſeur n'uſa d'autre titre que de celui d'*Em*» *pereur élu des Romains* & fut imité, en ce » point, par tous ſes auguſtes ſucceſſeurs, qui » même retranchèrent inſenſiblement, le mot » *élu*. Ainſi les nomment déſormais tous les » hiſtoriens: quoiqu'il n'y en ait aucun, de» puis & excepté Charles-Quint, qui reçoive » ni daigne ſeulement rechercher la Cou« ronne des Romains. *Annali d'Italia*. tome » X. page 138.

tenus aux termes précis de leurs commiſſions, Maximilien & Louis XII, ratifierent aveuglement le traité, qui ſur le champ & dans le même délai, fut accepté, confirmé par le Pontife & l'Eſpagnol, quoiqu'ils n'euſſent donné à leurs envoyés aucuns pouvoirs pour conclure. Le Duc de Savoye, celui de Ferrare * & le Marquis de Mantoue, à qui les contractans avoient laiſſé le temps & la faculté d'accéder, entrerent bien auſſi dans la ligue, mais le premier beaucoup plus lentement que les deux autres. Souverainement intereſſés à l'oppreſſion des Vénitiens, frappés des avantages réels & prochains, que leur offroit cette puiſſante confédération le Ferrarois & le Mantouan n'héſitèrent pas de prendre les armes contre un voiſin redoutable & déteſté. Mais entre Veniſe & le Duc de Savoye, il n'y avoit d'autre ſujet de diviſion que les droits de celui-ci ſur l'Iſle de Chypre, qu'il ne pouvoit ſe flatter de conquérir avec les ſecours de la ligue, trop inférieure aux forces maritimes de la République. Cinq mois donc au plutot, cinq mois entiers après la ſi-

* Ou de Modene.

gnature du traité dans Cambray (1) Charle III, Duc de Savoye prit le parti d'accéder; par égard, peut-être pour le Roi de France; par la crainte des dangers attachés, en pareil cas, au rôle de ſpectateur, & n'ayant nullement en vue de partager les dépouilles de Veniſe.

La diſtribution, au reſte, en avoit été faite par les confédérés. Différens articles de ce fameux traité portoient expreſſément que Maximilien rentreroit à titre d'Empereur, en poſſeſſion de Vérone, Tréviſe, Padoue, Vicenze, Roveredo, & comme chef de la maiſon d'Autriche, du Frioul & de l'Iſtrie : que le Roi de France réuniroit Bergame, Breſcia & autres démembrements du Milanois; que le Pontife retireroit des mains des Vénitiens Ravenne, Cervia, Faenza, Imola, Cezene (*), Rimini, & Ferdinand

Dumont tom. 4. par. 1.

(1) Voyez l'Hiſtoire de la ligue de Cambray, liv. 3. page 90.

(*) » L'Auteur de la belle Hiſtoire Fran» çoiſe de la ligue de Cambray ajoute

:s cinq Ports du Royaume de Na-
les, engagés à la République ſous
: règne du dernier Frédéric. Quant
u Marquis de Mantoue & au Duc
e Ferrare, outre qu'ils avoient,
articuliérement, en vue de recou-
rer certaines places, enlevées par
:s Vénitiens aux maiſons d'Eſte & de
ionzague, ils cherchoient à ſecouer
eſpèce de ſervitude où l'orgueil &
a puiſſance du Sénat les avoient
nſenſiblement réduits. Enfin, ſi la
gue de Cambray produiſoit l'effet
u'on en attendoit & qu'on avoit lieu
'attendre des forces réunies de tant
le Potentats; toute l'Italie, des Al-
es juſqu'à Tarente, toute cette partie
u moins qui s'étend du côté & le
ong de la mer Adriatique, devoit
hanger de condition & de face.

Mais conçoit-on la ſécurité du

Imola & Cezene, ſuppoſant, mais à tort qu'elles étoient encore dans les mains des Vénitiens. La vérité eſt, pourtant, qu'on lit le nom de ces deux places dans l'acte du traité... ce qu'il ne faut attribuer qu'à l'inadvertence du Cardinal d'Amboiſe. *Annali d'Italia* tom. X. page 39.

Sénat, qui ſe laiſſe ſurprendre par un tel orage, qui ſe repoſe ſur les proteſtations d'amitié & de conſtance que lui faiſoit le Monarque François ? Il eſt certain que le traité de Cambrai fut conſommé, ſans que la République eut le moindre ſoupçon que c'étoit contre elle que s'ourdiſſoit la trame (*). Le premier avis

(*) Il eſt incroyable, quoi qu'on en diſe que le Sénat n'en ait pas eu le moindre ſoupçon. Les proteſtations, les aſſurances, les ſermens, que Bembo & Guichardin lui font prodiguer par Louis XII & d'Amboiſe, démontreroient au beſoin le contraire. Mais du doute à l'évidence, il n'y a qu'un pas en politique : preſſentir du miſtere c'eſt avoir tout dévoilé. Comment Veniſe laiſſe-t-elle donc conclure cette ligue terrible ? Pourquoi ne s'éforce-t-elle pas de jetter la diviſion parmi les conſpirateurs ? C'eſt qu'elle ne les craignoit guère à dire vrai : c'eſt qu'outre l'impoſſibilité d'une parfaite, d'une conſtante union, elle étoit en état de faire face à tous ; en état du moins de reſiſter autant & plus qu'il ne falloit pour donner à la ligue le temps de ſe diſſoudre. Après la ſignature du traité dans Cambray, & malgré ce ſecret tant vanté les Venitiens n'étoient ils pas maîtres de le faire échouer ? Le Pontife leur en fit

lui en vint de Milan : un agent qu'elle

part avant de le ratifier, offrant de quitter la partie, d'y faire même renoncer les autres acteurs s'ils vouloient le mettre hors d'intérêt & lui reſtituer les villes énoncées. Que ce fut témérité ou ſentiment de ſes forces, le Sénat refuſa, leva des armées & pouſſa les préparatifs avec une telle vigueur que ſes troupes furent aſſemblées plutôt que celles des alliés, plutôt même que les François. On a beau dire ; Veniſe eſt bien grande en ce moment ! encore un élan & l'Hiſtoire n'avoit rien à lui comparer : elle ſe ſeroit livrée à ſon Général Alviano qui vouloit tomber ſur le Milanois avant que Louis XII s'y fut rendu, qui bruloit de ſe ſignaler contre les François, de ſoutenir la gloire qu'il avoit acquis contre les impériaux, de juſtifier les honneurs exceſſifs que la République venoit de lui décerner : dont le génie enfin le courage, le zele & l'amour étoient exaltés à ce degré qui garantit preſque le ſuccès. Au lieu d'accepter avec tranſport, de ſi favorables augures, on permit au vieux Pitigliano d'expoſer un plan de défenſe, à qui l'on ne pouvoit reprocher, à la vérité, que d'être trop ſage, trop empreint de timidité. Il parut même tel aux Sénateurs, qui n'embraſſerent pas toutefois, & comme on a lieu de s'y attendre le projet d'Alviano : ils le trouverent un peu trop hardi, & en choiſirent un qui ne l'étoit qu'à demi ; qui étoit par conſéquent plus déſavantageux, qui étoit

Guichardin & Bembo.

avoit dans cette Capitale, ayant entendu certain Piemontois (1) disant confidemment à quelques-uns des siens, qu'enfin le temps étoit venu ou la mort du Comte Carmagnola seroit vengée, en tira des conjectures qu'il se hâta de communiquer au Sénat. Le début au reste, les premieres hostilités qui suivirent de près la conclusion ou ratification du traité de Cambray, répondirent à l'attente des ennemis de Venise. Maximilien, dont la lenteur ne se démentit jamais; Jules II, qui voulut dabord s'accommoder avec les Vénitiens, n'attaquerent à la vérité, ni dans le temps ni avec le nombre convenus. Mais les

---

le pire de tous peut être, celui de défendre à l'armée de passer l'Adda. Cette faute, plus grave qu'on ne pense, jointe à celle de donner au Comte, le temporiseur & jaloux Pittigliano pour collègue, fit perdre aux Vénitiens la bataille d'Agnadel, qui mit la République à deux doigts de sa ruine.

(1) Charles *Giuffredo*, qui se trouvoit au service de Louis XII & parmi les Secretaires d'Etat, administrans le Milanois. *Bembo liv. 7 pag. 259.*

François agirent si vigoureusement qu'en moins d'une campagne, ou pour mieux dire, par la seule & si fameuse journée de Ghiara ou d'Agnadel, ils se virent, à la Citadelle près de Cremone, en possession de toute cette partie du Domaine Vénitien que le traité assignoit à Louis XII. Venise, à qui la formation de cette ligue n'avoit guère moins causé d'inquiétude que d'étonnement, fut tellement épouvantée, en apprenant la défaite & la prison de son général Alviano (*), que sans plus songer

14 Mai 1509.

(*) Il résulte de toutes les narrations que le Comte Alviano, forcé de combattre, fit à la tête de l'Infanterie, c'est-à-dire de la plus foible partie de l'armée, des prodiges de bravoure & de dextérité. Presque tous ses soldats, restèrent sur le champ de bataille (8 ou dix mille), lui-même, couvert de sang & de poussière & blessé au visage fut pris les armes à la main. Pitigliano, les proveditеurs & toute la Cavalerie prirent la fuite dès que l'action fut engagée. Les plus favorables relations portent qu'après avoir laissé, pendant quatre heures, le Comte en bute aux efforts de toute l'armée Françoise, Pitigliano se présenta pour le soutenir, & trouvant sa division anéantie, il ne songea qu'à sauver la sienne.

à faire face aux troupes Impériales ni à ſe défendre vers la Romagne elle ordonna que toutes les places, reclamées par Maximilien & le Pontife, leur fuſſent livrées ſans délai. Cette République, qui ſix mois auparavant croyoit toucher à l'Empire de l'Italie, abandonnant tout-à-coup les Conquêtes de pluſieurs ſiècles, ſemble demander pour unique grace qu'il lui ſoit permis de s'enfoncer dans ſes lagunes, de conſerver l'eſpace étroit & mouvant qui lui ſervit de berceau. Telle, ai-je dit, ſemble être Veniſe au premier coup d'œil : l'évacuation précipitée d'un ſi grand nombre de places, lui donne l'aſpect de la conſternation, de l'abbatement, du deſeſpoir. Mais en obſervant les choſes plus attentivement, on verra peut être que le Senat ne fut jamais plus grand; qu'au bord de cet abîme & frappé de tous les fleaux à la fois (1), il

(1) Je dis tous les fleaux, parce qu'à la perte des Armées & des Places, ſe joignirent d'autres déſaſtres, qui affligerent la

lcule & combine avec tout le fleg-
e poſſible. Ce qui le prouve c'eſt
réſolution même qu'il prend de
iſſer libres toutes ces cités, de
ermettre, d'ordonner qu'elles paſſent
ans les mains des différens ennemis
e la République, réſolution qui,
pluſieurs égards, fut eſtimée l'une
es plus propres à conjurer l'orage.
Outre la néceſſité de concentrer
s forces de l'État, outre le beſoin
: l'objet immédiat de pourvoir à la
éfenſe de la Capitale, en repliant
ur elle toutes les garniſons, le Sé-
at y trouvoit d'autres avantages
on moins précieux. En ne contrai-
nant pas ces cités à ſoutenir des
èges & des aſſauts, il ne les met-
oit pas dans le cas de déſobéir;
e qui en eut rendu, ſans contredit
: recouvrement plus difficile, at-
endu que, la chance venant à tour-
er, les peuples qui, contre les or-
res de la République, ſe ſeroient

---

apitale. Le feu prit, par un coup du ha-
rd ou de quelque main ennemie, au ma-
aſin à poudre : l'Arſenal & douze carcaſſes
e Navire en furent conſumés.

livrés, par attrait ou par néceſſité, à d'autres Souverains, n'auroient plus voulu repaſſer au pouvoir de Veniſe, dans la crainte d'en être traités comme rébelles. De plus, en faiſant paſſer ces cités dans la main de divers ennemis & conformement au traité de Cambray, il empêchoit qu'elles ne tombaſſent toutes au pouvoir des François, qui, après leur victoire & vu l'exiguité des forces du Pape, l'éloignement de celles du Catholique, le temps qu'il falloit encore à Maximilien pour ſe rendre en Italie, auroient très-aiſément pû ſe ſaiſir de ce qui étoit deſtiné aux autres confédérés : auquel cas, je veux dire celui où Louis XII eut ajouté de ſi vaſtes de ſi précieuſes acquiſitions au Duché de Milan, il ne reſtoit plus d'eſpoir à la République ; toute la contrée même, l'Italie entière, ſe voyoit à la veille de redevenir Province de la Monarchie Françoiſe. Enfin le parti que prit le Sénat, de faire écheoir, tout-à-coup, à différentes Puiſſances la portion que chacune d'elles avoit en vue, facilitoit la diſſolu-

ion de la formidable ligue ; diſ-
olution qui pouvoit ſeule retirer
Veniſe du fond de cet abîme & de-
int, parconſéquent, le but de toutes
es manœuvres, de tous les efforts
lu Sénat.

Déſeſpérant de réuſſir auprès du
Roi de France, trop ennyvré de
es ſuccès, & ne faiſant pas grand
as de Ferdinand, trop éloigné pour
tre à craindre ; il tenta de déta-
her Maximilien & le Pontife, l'un
u l'autre du moins, s'il n'étoit pas
oſſible de les gagner tous les deux.
Antoine Juſtiniani fut député vers
Maximilien. Sans doute que ſes inſ-
ructions portoïent de ſouſcrire aux
lus dures conditions de ne rien
épargner pour fléchir l'Empereur.
Mais Juſtiniani prononça-t-il le diſ-
cours que Guichardin aſſure ſi po-
itivement avoir traduit de l'original
Latin ? C'eſt ce que je laiſſe déci-
der à ceux qui voudront prendre la
peine d'examiner, de peſer les rai-
ſons pour & contre. Les curieux ſe
mettront au fait de cette célébre
controverſe, en liſant d'une part
Coringio & le Cardinal de la Cueva

Bembo liv. 8. p. 283.

(1) qui prétendent que ce diſcours fut réellement compoſé & débité par l'Ambaſſadeur Vénitien ; & de l'autre Raphaël de la Torre & le Hollandois Théodore Grandſvinkel qui le traitent comme tous les écrivalns Vénitiens de calomnie groſſiere, d'énorme impoſture, faite pour ſoulever tous les lecteurs de Guichardin. Au reſte ſi la fameuſe harangue fut conçue & prononcée telle que la donne l'Hiſtorien Florentin, les Vénitiens eurent bien lieu de s'en repentir : ils ne retirerent de l'ambaſſade de Juſtiniani que la douleur & la honte de s'être humiliés juſqu'à la baſſeſſe, d'avoir montré, à pure perte l'exces de leur conſternation & de leur abbattement. (*)

---

(1) Coringio *definibus imperii lib.* 2 *cap.* 23 : la Cueva, Auteur préſomptif des recherches ſur la liberté originaire de Veniſe. Voyez Hiſtoire de la ligue de Cambray, liv. 2 pages 249 & ſuivantes ; & notes de *Porcacchi* ſur le Guichardin, liv, 8 pages 223-33.

(*) Mais comment qualifier en ce cas l'inflexibilité de Maximilien ? Ceux qui croient

ou affectent de croire encore au diſcours que Guichardin prête au Senateur Antoine Juſtiniani ne veulent donc pas voir qu'il faudroit que l'Empereur eut entiérement perdu l'eſprit pour rejetter ſes offres. *Nous conſentons que toutes les terres, démembrées de l'Empire ou du Duché d'Autriche par nos ancêtres, vous reconnoiſſent déſormais comme leur véritable & légitime Souverain; & pour que l'offre ainſi que la poſſeſſion en ſoit plus gracieuſe à votre majeſté* (ceci eſt excellent par parenthèſe : c'étoit le cas de dire que l'aſſaiſonnement valoit beaucoup mieux que la choſe) *nous y ajoutons tout ce que nous poſſédons en terre ferme renonçant à ces Domaines, de quelque maniere que la République les ait acquis & quels que puiſſent être là-deſſus nos droits & nos titres. Nous payerons de plus, à Sa Majeſté Impériale & à ſes légitimes ſucceſſeurs un tribut annuel & perpétuel de cinquante mille ducats, nous obéirons fidelement à toutes vos loix, à tous vos ordres, Statuts & décrets* (*) De bonne-foi, a-t-on jamais pu penſer que l'Ambaſſadeur d'un peuple libre & ſi fier, ſi jaloux, ſi digne de l'être, ſe ſoit exprimé de la ſorte; que le courroux de l'indolent, du diſſipateur, du volage Maximilien ait tenu contre de telles ſoumiſſions? Tous les diſcours imaginés par Guichardin, fuſſent ils reconnus pour autant de copies fideles; il faudroit rejetter celui-ci. Que veut-on conclure de ce qu'il ſe vante d'avoir l'o-

[*] Traduit littéralement de la ſtoria d'Italia. liv. 8 p. 25-26. edit. de Veniſe grand in-fol.

riginal ſous les yeux ? Que Juſtiniani a réelement prononcé le diſcours... Mais en quel lieu ? Devant quels témoins ? C'eſt à quoi ni lui ni aucun de ſes ſectateurs ne peuvent répondre. Veut-on que le diſcours ait ſimplement été communiqué par écrit & remis dans les mains de l'Empereur ? Mais comment aucune trace n'en eſt elle reſtée ni dans les Archives de l'Empire, ni chez les Publiciſtes, Chroniſtes, Annaliſtes d'Allemagne & d'Italie ? Comment Guichardin, en un mot eſt il le ſeul qui en ait eu copie ? Comment lui eſt-elle parvenue ? Comment a-t-il négligé de publier, en original, une pièce ſi curieuſe, ſi mortifiante pour la rivale de ſa Patrie ? Et quel champion encore que ce Cardinal de la Cueva ; qui ſe fonde hardiment ſur le tort que ſe ſeroit fait Guichardin par une ſemblable impoſture ; qui a le front d'arguer du ſilence de la famille Juſtiniani, pendant que la propre hiſtoire de Pierre Juſtiniani, publiée avant l'examen de la liberté originaire de Veniſe, contient le déſaveu le plus formel, les plus ameres plaintes contre l'audace de Guichardin. Mais c'en eſt aſſez & trop peut-être, ſur une diſpute ; jugée depuis longtemps quoi qu'on en diſe, & ſi définitivement, que l'Hiſtorien moderne de la République de Veniſe ne daigne pas ſeulement en faire mention.

CHAPITRE

CHAPITRE VI.

Jules II. protége les Vénitiens & veut chaſſer les François d'Italie : Maximilien imagine d'unir la dignité ou l'autorité Pontificale à celle de l'Empire ; Concile de Piſe & maneges de Jules contre les François & les Allemands : Exploits de Gaſton Duc de Nemours : Maximilien Sforce protégé & rétabli par les Suiſſes.

LEs Vénitiens trouverent en Jules II de plus favorables diſpoſitions. L'altier & dur Pontife leur tendit une main ſecourable, qu'ils embraſſerent avec l'avidité d'un malheureux qui fait naufrage. Il ne faut pas cependant s'imaginer que ce fut pure généroſité de la part de Jules. Il avoit, conformement au traité de Cambray, frappé Veniſe de tous ſes anathêmes & fait agir en même temps

ſes armes temporeles contre les places de la Romagne, que le bruit du triomphe de Louis fit tomber rapidement dans ſes mains. Ayant ſatisfait ſon ambition à cet égard, il médita de nouveau, les raiſons qui l'avoient fait entrer dans la ligue d'un pas ſi chancelant ; & qui devoient actuelement convertir ſes incertitudes en terreurs, vu les proſpérités des François, la rapidité de leurs progrès, l'augmentation prodigieuſe de leurs forces. Cependant, & moitié par égard pour les repréſentations des Ambaſſadeurs de Louis, moitié par roideur & fierté d'ame, il parut d'abord rebuter les Vénitiens qui lui demandoient l'abſolution & la paix dans une poſture ou nul de ſes prédéceſſeurs n'avoit vu deſcendre ces Républicains. Mais il ne tarda pas de ſe rendre ; & duement abſous, réhabilité, par cette cérémonie ainſi que par le recouvrement de Padoue, dans l'eſprit des peuples, le Sénat put travailler avec encore plus de vigueur & de maturité au ſalut de la Republique, ſur laquelle commençoit à luire un jour plus propice.

Bembo lib. 9 & 10.

An 1510.

Au reſte le vaſte génie du Pon-

e ne ſe bornoit pas à retirer
: Venitiens de l'abîme ; il ſe pro-
opoſoit encore de chaſſer les Fran-
is du Milanois, de s'ouvrir à
-même ou à ſes ſucceſſeurs un
emin pour enlever le Royaume
Naples aux Arragonois, de pur-
r enfin l'Italie, telles étoient ſes
preſſions, de la purger entiére-
nt de barbares. Si l'on meſure juſ-
'où la France venoit elle ſeule de ré-
ire cette République, pour lors au
is haut période de ſa grandeur, on
concevra pas qu'il ait jamais pu
nber dans l'eſprit du Pontife que ce
i reſtoit de forces aux Vénitiens put
fire à pareille entrepriſe. Mais le
pe Jules qui étoit loin de s'aveu-
r ſur le délabrement des affaires
Veniſe, & de s'exagerer ſes pro-
s forces ; Jules qui, à tant de qua-
s anti-Sacerdotales joignoit & poſ-
oit même au plus haut dégré,
les d'un grand Prince, d'un ex-
lent homme d'État (1), ſavoit

1) Voyez Guichardin, Hiſt. d'Italie,
. 6 & ſuivant *paſſim*, & Palavicin, hiſt. du
ncile de Trente liv. 1.

très-bien encore ce qu'il pouvoit ſe promettre des circonſtances. Et comme il ſçut s'en prévaloir ! comme il fit ſervir les paſſions des autres Princes à l'aſſouviſſement de la ſienne, que l'on qualifiera, ſi l'on veut de zéle pour la gloire, pour l'aggrandiſſement du Saint-Siége & qui n'étoit pourtant que ſoif d'acquérir & de ſe venger !

Il ſentoit fort bien, vu la lenteur & l'inſtabilité du Céſar Allemand ; que Louis XII étoit le ſeul à craindre pour les États d'Italie, qu'il auroit pu réduire en effet, ſous ſes loix, ſans les meſures qu'il avoit à garder avec ſes confédérés. L'ambition du Monarque François, étoit contenue par la crainte de donner de l'ombrage, de provoquer la jalouſie. Lui-même n'en étoit pas exempt. Après avoir ébranlé les fondemens & changé la face de la Lombardie, il ſe trouvoit dans la plus grande perplexité, ne ſachant s'il lui convenoit d'achever l'œuvre de la Ligue ou de l'abandonner. Autant il avoit eu à cœur d'abattre les Vénitiens ; autant & plus encore, il

toit peiné d'accroître la puiſſance
e Maximilien & ſur-tout, de ſe
oir dans la néceſſité d'y employer
es tréſors & ſes troupes. L'Empe-
eur agiſſoit ſi peu & ſi gauchement
our l'intérêt commun, qu'il falloit
u lui envoyer des ſecours ſuffiſants
our le mettre en poſſeſſion des pla-
es énoncées, c'eſt à dire s'épuiſer
our aggrandir un Potentat qui, dans
e fond, n'étoit & ne pouvoit être
u'un rival; ou ne lui en faire paſſer
ue de très-foibles, c'eſt-à-dire, le
égouter, l'aigrir, l'engager à pren-
re un autre parti. Et l'on peut bien
enſer que Jules ne manquoit pas de
ouſſer le Céſar au changement. Il le
reſſoit d'entrer en ligue avec les
énitiens, lui démontrant, ce qui
'étoit pas bien difficile, le ſuprê-
ne intérêt qu'il avoit à ce que la
rance ne fut point ſi puiſſante en
talie. Il tenta même de l'entraîner
ans cette nouvelle confédération
ar le moyen des Princes Germani-
ues.

Maximilien venoit d'aſſembler la
iette dans Auguſte, à l'effet d'ob-
enir des ſubſides pour la guerre d'I-

talie. Jules y dépêche auſſi-tôt un Nonce, chargé de prouver aux Electeurs & Barons qu'il falloit obliger l'Empereur de faire la paix avec les Vénitiens. Mais Louis XII, ayant découvert ou préſſenti la manœuvre, expédia de ſon côté un Ambaſſadeur, & le plus propre de tous, peut-être, à faire avorter les projets de Veniſe & du Pape. Eliano (1) c'eſt le nom de ce Miniſtre, parla contre les Vénitiens, avec tant de force & de ſuccès, qu'il fit changer d'avis à la pluralité des Princes aſſemblés. Ils ceſſerent, non-ſeulement de protéger les nouveaux alliés du Pontife, mais ils les mirent au ban de l'Empire & accorderent à l'Empereur les ſubſides qu'il demandoit pour continuer la guerre d'Italie (2).

(1) Louis Eliano, natif de Verceil, pour lors au ſervice de Louis & l'un de ſes Conſeillers d'Etat. A l'éloquence, au plus rare ſavoir, il joignoit un grand uſage des affaires.

(2) On trouve chez Freret (*Rer. German. ſcrip. tom. 2 p. 522*) le diſcours que Louis Eliano prononça dans la diette. Cette pièce

Eliano fit plus : peu content d'avoir ſoulevé la Diette Germanique contre les Vénitiens, il ſe rendit à Budes & entraîna le Roi d'Hongrie dans la ligue de Cambray. Le Hongrois, à la vérité, ne trouva pas les mêmes diſpoſitions chez les Grands de ſon Royaume : il ne put en obtenir des ſubſides, ni parconſéquent, effectuer la guerre qu'il avoit déclaré à la République.

Mais comment expliquer Maximilien & ſa conſtante union avec la France ; quel charme pouvoit l'y retenir contre nature & malgré tout l'intérêt qu'il avoit à changer ? Le

---

ainſi que différentes Poëſies ſatyriques qu'il écrivit & publia dans la même occaſion, ſervirent de modele à ceux qui ont enſuite exercé leur plume contre Veniſe ; c'eſt-là qu'ils ont puiſé leurs plus forts argumens. Les Vénitiens durent peut-être attribuer l'animoſité de celui-ci & de ce Giuſtredo, cité précédémment, à la mémoire encore récente de l'indigne & tragique fin du Comte Carmagnola. Voyez ci-devant chap. 3. Bembo lib. 7 pag. 259 edit. lat. in-4. & l'Hiſt. de la ligue de Cambray liv. 1 pag. 72 & liv. 2 pag. 252.

ſingulier projet de ſe faire Pape, dit on, de joindre la Thiare au Diadême Impérial. La triple Couronne avoit acquis tant d'éclat temporel ſur le front de Jules ! Ce Pontife conquérant avoit ſi fort accru le Domaine du Saint-Siége, que, tout bien conſidéré, un Empereur même pouvoit être tenté de s'y aſſeoir. Peut-être que dans le principe, Maximilien n'avoit imaginé d'y monter, qu'après le décès de Jules : mais celui-ci ayant montré quelque crainte d'être dépoſé, il put ſe flatter de lui ſucceder de ſon vivant. Depuis que le Pontife avoit abandonné la ligue de Cambray ; on ſent bien que les dépêches de Louis, les diſcours de ſes Ambaſſadeurs ne devoient rouler que ſur la honte de laiſſer un tel perſonnage à la tête de l'Egliſe, ſur la néceſſité & les moyens de le deſtituer. Il eſt vrai que tous les regards s'étoient tournés d'abord ſur le Cardinal d'Amboiſe : tant qu'il vécut on ne douta pas que, ſi la France en venoit à ces extrémités, Maximilien ne fut obligé de lui diſputer & probablement, de lui céder le Trône de Jules. Mais d'Am-

boiſe étant mort en 1510, l'eſpoir de la poſſeſſion dût prodigieuſement augmenter aux yeux du Céſar les attraits de la Thiare. Comme cette fantaiſie de Maximilien, toute étrange qu'elle eſt, ne ſauroit preſque, être miſe en doute; certains Auteurs (1) ont penſé qu'il prétendoit non ſe faire élire à la place de Jules, mais ſimplement, & le Siége étant, duement ou non, déclaré vacant, ſe ſaiſir de l'autorité temporelle des Papes, comme devant lui être dévolue par répreſailles, c'eſt-à dire en vertu du même droit que tant de Pontifes avoient exercé l'autorité des Céſars, conféré les fiefs, & vicariats, diſpoſé de tous les bénéfices Impériaux. Quoiqu'il en ſoit, & encore que l'idée n'ait point été réaliſée ni, peut-être, exiſtée plus d'un moment dans l'eſprit de ce Monarque; j'ai cru devoir en faire mention, attendu la ſingularité & les

(1) Voyez l'Hiſtoire de la ligue de Cambray liv. 2 page 325 & Struvius *in addit. ad ſreer. Rer. German.* tom. 2 page 572.

changemens prodigieux que l'accompliſſement auroit apporté dans les Etats & les affaires d'Italie. Au reſte ſi le deſſein de mettre le Sceptre Pontifical dans la main d'un Empereur, fut ſecret & paſſager, celui de dépoſer, d'humilier du moins le Pape Jules, fut ſuivi hautemenr & ſans relâche.

Les Confédérés de Cambray ne pouvoient plus ſe flatter de ramener le Pontife à l'obſervation du traité : ils s'efforçoient envain de le faire renoncer à pourſuivre le Duc de Ferrare (*), dont le ſeul crime étoit

(*) Peu content de l'avoir dépouillé de Modène, il réſolut de s'emparer de Ferrare: Pour en faciliter la réduction, il crut devoir aſſiéger la Mirandole, défendue par une garniſon Françoiſe. Braver les rigueurs exceſſives de l'hyver (en Janvier 1511) conduire les travaux, établir les batteries, diriger les attaques, s'expoſer au feu de la place, tout cela ne fut qu'un jeu pour le valeureux Pontife. Françoiſe Trivulce, veuve du Comte Louis Pico, ne tarda pas de capituler; & ſans vouloir attendre que la porte fut déterrée, Jules ſe fit hiſſer le long du mur & entra par la breche. Guichardin fait ob-

de vouloir reſter fidele à la France. Louis XII eut enfin recours à l'épouvantail des Papes & voulut eſſayer ſi l'inflexibilité de Jules ſeroit à l'épreuve d'un Concile. Trois Cardinaux rébelles (1), qui s'étoient mis ſous la protection de la France, ſeconderent, comme on peut croire, les vues du Monarque irrité. Le Concile fut donc aſſemblé dans Piſe & transféré, après la premiere ſeſſion, à Milan ou les Prélats qui le compoſoient ne furent ni plus tranquilles, ni plus reſpectés (*)

Bemb. lib. II.

An. 1512.

ſerver combien il étoit étrange de voir un Pape octogénaire, chargé d'infirmités, & nourri à l'ombre des autels, braver toutes les fatigues, tous les périls de la guerre; tandiſque Louis XII, encore dans la vigueur de l'age, exercé dès ſa jeuneſſe aux combats, reſtoit au milieu de ſa Cour. Ce qu'il y eut de plus ſingulier c'eſt que tandis que Jules livroit des aſſauts, Louis aſſembloit un Concile.

(1) Les Cardinaux de Sainte-Croix, de Saint-Malo & de Coſenza.

(*) Jamais Conciliabule n'avoit été dans un diſcrédit plus univerſel. Les Prélats

Jule ſe hatant d'oppoſer Concile à Concile, aſſembla le ſien ſous de bien meilleurs auſpices, & prit encore d'autres meſures pour défendre ſa dignité contre les attentats des François ainſi que pour les diſtraire des affaires d'Italie.

Le Roi de France & l'Empereur ne doutoient pas que Ferdinand le Catholîque ne prit inceſſamment le parti d'adherer au Pontife & de tourner ſes armes contre eux. Quelqu'affermi qu'il ſe fut montré juſqu'alors dans la ligue de Cambray, il n'étoit pas fort difficile de prévoir qu'après avoir recouvré les Places du Royaume de Naples, il traverſe-

---

qui le compoſoient, rougiſſoient eux mêmes, de leur complaiſance pour Louis XII, & ſembloient ſouſcrire au mépris public. L'exécration des Peuples Italiens alloit d'autant plus loin que le titre de ſchiſmatiques & d'excommuniés leur permettoit de montrer toute la haine qu'ils portoient aux François. Il n'y parut au reſte aucun député des autres puiſſances Chrétiennes, pas même de la part de Maximilien, ce qui ne s'accorde guère avec ſes vues quelconques ſur la papauté.

roit bien plus volontiers qu'il ne ſeconderoit les progrès des Confédérés. Déja même, & ſous couleur de modération ou de généroſité, il s'étoit déclaré, ouvertement, contre le projet d'aſſervir les Vénitiens, de les priver de tout Domaine en terre ferme. Louis & Maximilien apprirent donc, ſans ſurpriſe, la ligue du Pape avec le Roi Catholique. Ils n'ignoroient pas non plus, combien Jules II employoit, auprès des Suiſſes, de Nonces & d'Agents, pour les entrainer, comme il les entraîna en effet, dans cette nouvelle confédération. Mais l'infatigable & fougueux Pontife ne s'en tint pas là : il alla chercher des ennemis à la France, aux extrémités de l'Occident. Les temps où les Puiſſances du Nord devoient tant influer ſur le deſtin de l'Italie, étoient malheureuſement arrivés. Jules invoqua contre les François les armes de ce même Henri VIII, Roi d'Angleterre, qui tourmenta, dans la ſuite, & fit tant gémir la Cour & l'Égliſe Romaine.

Sans doute que l'ancienne rivalité

de la France & de l'Angleterre fit imaginer au Pape Jules d'inviter l'Anglois à l'union ſainte (1). Mais ce qui facilita le ſuccès de la négociation ; ce fut ſurtout la bouillante jeuneſſe d'Henri, qui maître d'un tréſor immenſe, amaſſé pendant le regne long & tranquille de ſon pere, & avide de ſe faire un nom en Europe, ſaiſit avec empreſſement une ſi belle occaſion d'attaquer les François. Il y fut encore attiré, & très-puiſſamment, par ſon Miniſtre le Cardinal de Volſey, qui ſe trouvant pour lors à Rome & ayant été médiateur, pour ainſi dire, de l'union du Pape avec Veniſe & Ferdinand, leur fit eſpérer l'acceſſion de ſon maître, qui s'accordoit avec les vues de ſa propre ambition. Selon la forme de gouvernement qui ſubſiſte encore en Angleterre & ſubſiſtoit à cette époque, dans preſque toutes les Monarchies de l'Europe, le Souverain

Bemb. lib. 11. p. 425 & liv. 13 p. 438.

(1) C'eſt ainſi que fut appellée la nouvelle ligue compoſée des Vénitiens, de Ferdinand le Catholique & du Pape Jules. Voy. Guichardin iv. 10 page 271 & 233.

ne pouvoit entreprendre aucune guerre ſans le conſentement de la Nation, à qui ſeule il appartenoit de fixer comme de payer l'impôt. Pour engager le Parlement de Londres à donner de plus abondants ſubſides, Jules s'aviſa d'un ſtratagême fort plaiſant. Soit que ce fut une ſaillie de buveur, qualité dont on aſſure qu'il faiſoit aſſés hautement profeſſion : ſoit qu'il traita ce peuple a raiſon de ſes mœurs encore ſimples & même groſſieres ; il expédia pour la Tamiſe un Navire chargé de vins, de jambons & d'autres bachiques comeſtibles, qui arriverent préciſément alors que ſe faiſoit l'ouverture du Parlement, furent diſtribués d'après les renſeignemens pris ſur chaque membre & firent élever juſqu'aux nues le nom du Pontife : l'or verſé à pleine-main, eut entraîné moins rapidement les ſuffrages.

Cependant & en même temps que ules & Veniſe contractoient avec Anglois, Ferdinand ſe jouoit des rançois & de ſes propres ſujets, iſant entendre aux États généraux Arragon, à qui ſelon l'uſage, il

Ligue de Cambray l. 3 pag. 118

demandoit des ſubſides, qu'il vouloit aller combattre les Maures d'Afrique. Les Eſpagnols & les François n'avoient point encore eu ſujet de ſe jalouſer : nulles guerres entre eux, excepté celles qu'ils s'étoient faites dans le Royaume de Naples & qui, à raiſon de l'éloignement, du peu d'intérêt qu'y prenoit le corps de chaque Nation n'avoient allumées entre elles, ni haine, ni rivalité. Ferdinand, qui craignoit par conſéquent, un refus de la part de ſes Arragonois, leur demanda des ſubſides pour faire la guerre aux infideles. Il en fit un uſage bien différent ; mais un ſi grand maître en hypocriſie, un Prince toujours couvert du manteau de la religion, eut bientôt trouvé la couleur qu'il falloit y donner. Quoiqu'il en ſoit, on étoit à peine informé de l'acceſſion du Catholique à la ligue ſainte, que l'armée, deſtinée, à ce que l'on croyoit pour l'Affrique, deſcendoit en Italie contre les François & les Allemands. La Cour de France devoit bien connoître Ferdinand : il ſerait par conſéquent fort étrange qu'elle eut compté ſur les aſſurances de fidélité,

d'inviolable attachement à la ligue de Cambray, dont-il s'efforçoit de la repaître dans le temps même qu'il négocioit avec le Pape. Il ſeroit bien plus étrange encore que la France eut donné dans ce piége uſé, qu'elle ſe fut aveuglée au point de regarder les apprêts qu'il faiſoit en Arragon comme étant réellement deſtinés contre les Maures.

Depuis trente ans les puiſſances Chrétiennes employoient familierement cette maniere hypocrite de s'abuſer & d'en impoſer aux Peuples. A les en croire c'étoit toujours aux infideles qu'ils devoient porter la guerre; & cette couleur religieuſe étoit particuliérement, celle de toutes les ligues, de tous les traités concernant l'Italie. Charle VIII avoit envahi le Royaume de Naples pour s'ouvrir les chemins de la Grèce & tomber ſur les Turcs. La ligue de Cambray ourdie invariablement contre Veniſe, devoit ſervir, diſoit-on, à défendre la Chrétienté contre les Ottomans. Quant à la guerre opiniatre que Jules faiſoit aux François il falloit bien qu'elle fut une guerre ſainte. Du mo-

ment qu'il eut formé le deſſein de s'oppoſer à celui de Louis XII & de Maximilien, tendant à la délétion de Veniſe, il ne ceſſa plus d'alléguer que cette République étoit le boulevard de l'Europe, & l'on ſavoit aſſez qu'il redoutoit infiniment moins les aſſauts des Turcs que la grandeur des maiſons de France & d'Autriche. Comment le dévot, le grimacier Ferdinand n'auroit-il pas mis à ſon tour, le prétexte en avant ? Il ſe faiſoit, comme on dit, blanc de ſon épée, & diſoit hautement qu'au milieu de tant d'agitations & de troubles, il falloit bien que quelqu'un s'occupa du ſalut de l'Europe & contint les infidèles Le dénouement encore un coup, fut que l'on vit arriver en Italie un armée puiſſante, compoſée de troupes choiſies & parfaitement diſciplinées, qui commencerent cette haute réputation que la phalange Eſpagnole ſe fit dans le cours du ſeizième ſiècle. Le Pontife & la ſainte Ligue en avoient beſoin : il ne falloit pas un moindre renfort pour arrêter les progrès que faiſoit

l'armée Françoiſe commandée par Gaſton de Foix, Duc de Nemours (1).

Charles d'Amboiſe, Seigneur de Chaumont & Gouverneur de Milan, étoit mort depuis peu. Le Milanois Jean Jacque Trivulce, Maréchal de France, lui avoit ſuccédé proviſionnellement. Sous un tel Capitaine les François eurent bientôt regagné ce qu'avoit perdu l'inhabile & malheureux Chaumont. Pour ſurcroit, Louis XII, avoit conféré la Lieutenance générale du Milanois au jeune Duc de Nemours. Impétueux comme un héros de vingt ans & ſachant la guerre comme les plus vieux & les plus renommés Capitaines, il ſembloit que ce Prince fut deſtiné à briſer toutes les machines du Pontife, à replonger les Vénitiens dans l'abyme. Contre le génie, l'activité, la bravoure de Gaſton & de ſon collegue; les troupes Italiennes, découragées, avilies par tant de défaites, étoient une bien foible barrière; &

(1) Neveu du Roi de France par Marie d'Orléans ſa mere, ſœur de Louis XII.

l'infatigable Jules, que ni l'age ni les plus terribles maladies, ni la rigueur des saisons n'avoient pu dompter, se trouvoit en face de deux Généraux, doués des qualités qu'il devoit le plus redouter. Il est vrai que les Espagnols, commandés par Raymond de Cardone, Viceroi de Naples & Capitaine célébre, pouvoient mettre quelque égalité entre les deux partis, c'est à-dire entre celui qu'on appelloit l'union sainte & la ligue de Cambray, réduite au Roi de France, à l'Empereur & au Duc de Ferrare. Cependant & à la honte de Cardone (*) Gaston délivre Bologne assiégée par les troupes Ecclésiastiques & Arragonoises (**): & marchant du même

Bembo lib. 12. Guicciard. l. 10.

---

[*] *Ainsi que des neiges & des glaces*, ajoute Muratori: *à la honte de tous les obstacles que lui opposoient un des plus rigoureux hyver.* C'étoit en Janvier 1512.

(**) Et défendue par les Bentivoglio, rentrés, quelques temps auparavant dans la Cité, à l'aide des François. Guichardin, Muratori & autres, prétendent qu'une chapelle jettée en l'air par l'effet d'une mine, retom-

pas aux (*) Vénitiens il emporte & ſaccage Breſcia, conquête non moins mémorable par l'héroique généroſité du Capitaine Bayard que par les avantages qu'en retirerent les François (**). De Breſcia, Gaſton courut aſſiéger Ravenne & Cardone étant venu au ſecours de la place avec

---

ba dans ſon lieu & place ſans la moindre altération. Ce miracle ou phénomène, mérite peut-être, l'attention des Artilleurs.

(*) Les Généraux Vénitiens voulurent l'arrêter à la Tour de Magnano. Le combat fut livré à la lueur de la neige & des étoiles, & les vainqueurs ne laiſſerent pas d'aller coucher à quelques milles par delà : *enſorte qu'ils firent dans cette journée* cinquante mille, *ſans débrider. On ne voudra pas le croire ; & cependant rien n'eſt plus vrai. J'y étois & n'en ſuis pas moins ſûr que de mon exiſtence.* Ce ſont les propres paroles de l'anonyme de Padoue. *Annali d'Italia*, pag. 77. tom. 10.

[**] On ſait & l'on relit toujours avec attendriſſement, que Bayard bleſſé dans l'aſſaut & porté chez la mere de deux jeunes Demoiſelles, qu'il ſauva de la furie des François, ſourit à la vue d'une caſſette remplie d'or, que ſon hoteſſe lui préſentoit au

toutes ſes bandes Eſpagnoles, l'événement alloit décider du ſort de la guerre & des deux ligues.

Ceux de l'union ſainte, avoient invariablement réſolu d'éviter le combat. Ils attendoient de jour en jour des nouvelles des Suiſſes qui, gagnés par le Pontife, devoient faire une irruption dans le Milanois. On aſſuroit d'ailleurs, que le Roi d'Angle-

Laugier hiſt. de Veniſe l. 31 t. 8.

---

moment de ſon départ. *Combien y a-t-il donc là-dedans*, demanda le Chevalier ? *Hélas ! Monſeigneur, il n'y a que deux mille cinq cent ducats ; mais ſi vous n'êtes pas content, je ferai tous mes efforts pour que vous le ſoyez. Hé ! ma chere Dame, vos ſoins, vos attentions, la bonne chere que vous m'avez fait valent plus de cent mille écus ; ainſi gardez votre caſſette.* La Dame inſiſte & veut à toute force le faire accepter. *Hé bien faites venir vos aimables filles*, ajoûta Bayard, *permettez que je leur diſe adieu ;* & celles-ci s'étant préſentées : *tenez, Meſdemoiſelles*, leur dit-il, *voilà deux mille ducats que je vous prie d'ajouter à votre dot, & en voici cinq cent que vous aurez la bonté de diſtribuer aux Couvents les plus néceſſiteux. Adieu, Meſdames, ſouvenez-vous, quelquefois du Chevalier ſans peur & ſans reproche.* Daniel, hiſt. de France pages 1761-62.

terre avoit ſigné l'union & Maximilien une trève de dix mois avec Veniſe. Mais, ces mêmes conſidérations redoubloient l'impatience de Louis XII, il dépêchoit à Nemours courriers ſur courriers pour l'engager à frapper, ſans délai, quelque coup déciſif. On ſent bien que le jeune & bouillant Nemours n'en étoit pas éloigné. Le preſſer de prendre un parti vigoureux, c'étoit le ſoulager. Cardone & ſes collègues furent donc forcés de combattre. Échauffés par l'exemple & le génie d'un tel Capitaine, les François chargerent, ſans jamais ſe ralentir, pendant huit heures entieres; & malgré le déſavantage de leur poſition, malgré la fermeté de l'infanterie Eſpagnole, la valeur de Fabrice Colone *, les ſavantes manœuvres du fameux Pierre Navarre **, ils renverſerent ou mirent en fuite les bataillons ennemis, prirent Ravenne, jetterent les Vénitiens, le Pape lui-même & tous ſes confédérés, dans la conſternation. La journée d'Agnadel n'avoit pas inſpiré plus d'effroi; & l'on juge bien que le Céſar Maximilien dont le der-

Le jour de Pâques, 11 Avril 1512.

* Commandant les Troupes Italiennes.

** Général de la Cavalerie Arragonoiſe.

nier traité avec Veniſe reſſembloit ſi fort à une défection, ne fut pas exempt de terreurs. Mais la perte de Gaſton, qui fut tué à la pourſuite des Eſpagnols, rendit ſa victoire inutile aux François. S'il eut ſurvécu à cette fameuſe journée, la Romagne & même le Royaume de Naples, tomboient indubitablement ſous ſes coups. Le foudre de l'Italie, car c'eſt ainſi qu'on l'avoit ſurnommé, en devenoit l'arbître & le dominateur. Que n'avoit-on pas lieu d'en attendre après de ſi hauts faits ? En trois mois de commandement & par quatre exploits, à jamais mémorables, il avoit éclipſé la gloire & les travaux des plus vieux Capitaines. La Paliſſe & (1) les autres qui commanderent après la mort de Gaſton, n'eurent point aſſez de génie ou d'autorité pour faire manœuvrer l'armée. Elle avoit d'ailleurs payé ſi cher la victoire que le courage des ſoldats

(1) Voyez Guichardin lib. 10 page 300. Brantome; éloge de Gaſton de Foix : & hiſt. du Cheval. Bayard, chez Daniel page 18

en

en étoit preſqu'éteint. Ce qui reſtoit de François ne ſongeoit qu'à mettre en ſureté les dépouilles du camp & le produit du ſac de la place. Ils appelloient Nemours, cependant : ils l'appelloient à grands cris... pleuroient & mugiſſoient. Si la mort le leur avoit rendu, comme ils euſſent oublié le butin, perdu de vue le nombre de leurs morts & volé ſur ſes traces !

Tandis que les Vainqueurs de Ravenne attendoient les ordres de leur Souverain, on étoit profondement occupé, à Veniſe, à Rome, à la Cour du Céſar, des périls de l'Italie & des moyens de faire face, en cas que Louis XII envoyat de nouveaux renforts. Peut-être même, qu'en particulier, chacun des confédérés ſongeoit à faire ſa paix avec la France. A Rome ſurtout, on ſe déclaroit hautement pour ce parti. Les Cardinaux preſſoient vivement le Pontife de s'accommoder avec Louis XII, qui n'auroit eu garde, en effet d'abuſer de ſa victoire & l'eut indubitablement laiſſé maître des conditions. Jule y paroiſſoit même ſi bien dif-

poſé que les Ambaſſadeurs de Veniſe & d'Arragon en furent allarmés & redoublerent de manege & d'efforts pour l'en détourner. Mais au vrai, le Pontife n'écoutoit qu'avec un ſecret dépit & les propoſitions de paix que la France lui faiſoit par l'organe des Florentins & les raiſonnements de ſes Cardinaux, tendants ſi fortement à la lui faire accepter. J'ignore combien il en coutoit à ſa ſincérité, à cette franchiſe dont il faiſoit profeſſion ; mais il ne parut point ſi novice en l'art de feindre. Au reſte le député du Cardinal Jean de Médicis, arriva fort à propos pour le ſoulager. Ce Prélat, fait priſonnier à la journée de Ravenne & conduit à Milan, n'y étoit pas gardé bien étroitement. Prétextant quelques affaires perſonnelles & urgentes il dépêcha ſon couſin, Jule de Médicis Chevalier de Rhodes (1) qui apprit au Pontife le triſte état où ſe trouvoient les François, après cette gran-

(1) Le même qui fut enſuite Pape ſous le nom de Clément VII.

de victoire, par laquelle ils sembloient devoir accabler la sainte union. De si restaurantes nouvelles, portées secrettement à la Cour de Rome, furent incessamment suivies de celles qu'apporta la renommée publiant que le Roi d'Angleterre marchoit contre la France & l'armée des douze Cantons (1) sur le Duché de Milan. En effet & bien loin de pouvoir faire passer de nouvelles troupes en Italie, Louis XII, forcé de rappeller en France, d'opposer aux Anglois une partie des escadrons qu'il avoit à Ravenne ainsi qu'en divers cantons de la Romagne & de la Lombardie, enjoignit à la Palisse de se retirer avec le reste de la Gendarmerie Françoise dans l'État de Milan pour y faire face aux Suisses. Jules II reprit donc son audace & sa fierté. Le danger étoit passé; il voyoit non-seulement la Romagne, mais presque toute l'Italie, délivrée subitement de ces vainqueurs, nagueres si

(1) Il n'y en avoit pas davantage à cette époque.

terribles : qu'on ſe figure avec quelle orgueilleuſe pitié il revint ſur les touchantes & lamentables repréſentations de ſes Miniſtres ; avec quelle hauteur il traita les partiſans & négociateurs de la France !

[Vingt mille Suiſſes, attirés par ſes manœuvres ou celles de l'Évêque de Sion à qui elles valurent le chapeau, enlevoient aux François le Duché de Milan & pour ainſi dire, ſans coup férir. Il s'étoit répandu dans tout le Milanois que Maximilien Sforce, fils de Louis le Maure, ne tarderoit pas d'être mis en poſſeſſion de l'héritage de ſes peres (*). Cette nouvelle, ſoutenue des approches de la formidable armée qui venoit lui préparer les voies, réveilla l'amour des Sforces

Guich. Bembo. Muratori.

(*) Ainſi l'avoient effectivement arrêté Jule & l'Empereur Maximilien dans leur dernier traité. Celui-ci s'étoit enfin & formellement déclaré contre la France. Quatre mille Allemands, qui ſe trouvoient dans l'armée Françoiſe, ſe retirerent auſſi-tôt & laiſſerent la Paliſſe, déja trop affoibli, dans un état à ne pouvoir plus que fuir devant les Suiſſes.

dans tous les cœurs & leur fit tout oſer contre les François. Trivulce n'eut que le temps de munir le Château de Milan & de gagner Pavie, d'où la Paliſſe & lui, furent bientot obligés de ſortir pour prendre le chemin des Alpes, ſur lequel ils furent continuellement harcelés par des détachemens ennemis & par les habitans des cantons qu'ils traverſoient. Dans le même temps & à l'aide de quelques bataillons expédiés par les confédérés, Gênes ſe révoltoit & chaſſoit les François, à qui du terrein immenſe qu'ils poſſédoient en Italie, il ne reſta, ſix mois après la fameuſe journée de Ravenne, que le Château de Milan, celui de Crémone & Final. Enfin Maximilien Sforce, déclaré Duc par l'Empereur & la ligue, fit ſon entrée dans la Capitale accompagné du Cardinal de Sion, de l'Évêque de Gurges * du Viceroi de Naples & d'une foule innombrable de Seigneurs Italiens, Allemands, Eſpagnols & Suiſſes.

15 Décembre 1512.

* Principal Miniſtre de l'Empereur.

Cependant Louis XII, toujours occupé de recouvrer ſon Duché de

Milan, tâtoit les puiſſances conjurées. L'Empereur, le Pape, l'Anglois & les Suiſſes rejetterent toutes ſes offres. Ceux-ci n'avoient garde d'abandonner Maximilien Sforce ſous le nom duquel ils preſſuroient le Milanois (*). Une trève d'un an avec Ferdinand le Catholique, & qui n'embraſſoit pas même l'Italie, fut tout ce que Louis XII retira de ſes premieres tentatives. Trivulce lui conſeilla de ſe rapprocher des Vénitiens que Jule avoit voulu ſacrifier à l'Empereur. Ils perdoient au rétabliſſement de Sforce & par les tyranniques diſpoſitions du Pontife, preſque tout leur domaine. La ligue de Cambray exécutée dans ſon entier, ne leur eut pas été plus funeſte. Ils ſe hâterent donc de conclure avec Louis. Au reſte Veniſe & la France ne pouvoient s'unir ſous de plus heureux
21 Févr. auſpices. Jule venoit d'expirer ; &
1513.

(*) On ajoute qu'ils ne pouvoient pardonner à Louis XII les vingt mille francs, d'augmentation qu'il leur avoit refuſé.

ſon ſucceſſeur, étonné de la hauteur de ſes projets, ne ſavoit point encore s'il devoit les abandonner ou les ſuivre. Les Milanois, à qui le nouveau Duc montroit d'ailleurs ſi peu de courage & de génie, trouvoient déjà ſon gouvernement plus peſant que celui des François. L'inſatiabilité des Suiſſes fit regretter ceux-ci & deſirer univerſellement leur retour. Ils ne tarderent pas d'arriver, & prirent d'emblée Aſti, Alexandrie: tandis que le Comte Alviano (*) emportoit à la tête des Vénitiens, Breſcia, Cremone, Bergame, Lodi Soncino. Du moment que Sforce en fut ſorti pour marcher aux François, Milan arbora les lys, exemple qui fut ſuivi rapidement par toutes les places du Duché, excepté Come & Novare. Renfermé dans celle-ci avec cinq à ſix mille Suiſſes, Sforce y étoit aſſiégé

(*) Remis en liberté, par le dernier traité ainſi que dans le grade qu'il occupoit chez les Vénitiens lors que les François le firent priſonnier.

par l'armée Françoiſe & par les plus effrayants préſages. La fortune ſembloit prendre plaiſir à lui retracer le déſaſtre de ſon pere, à lui en faire ſavourer la répétition & tous les aprêts. Il ſe voyoit dans cette place & dans ces mêmes mains, ſi fatales à Louis le Maure. Il avoit préciſément en face les mêmes généraux François Trivulce & la Trimoille ; ce même la Trimoille qui ſe vantoit, dans toutes ſes dépêches au Roi de lui envoyer inceſſamment cet autre Duc de Milan. Il eſt vrai que la fière contenance des Suiſſes avoit de quoi le raſſurer. Ils négligérent, dit-on, de fermer les portes & ne ceſſerent de braver les aſſiégeants. Cet air avantageux joint à l'avis qu'un autre corps de ſix mille Suiſſes accouroit au ſecours de la place, détermina la Trimoille à s'éloigner de quelques milles. La Riotte, c'eſt le nom du poſte qu'il choiſit, étoit un aſſez mauvais camp ; mais des retranchemens, hériſſés de canons, ſembloient plus que ſuffiſans pour ôter à l'ennemi toute envie d'y venir attaquer l'armée

Françoiſe. On dit par tout que les Suiſſes bruloient d'effacer la tache imprimée au nom Helvétique par les Traditeurs de Louis le Maure, mais ſonge-t-on combien il eſt ſublime de s'imputer les crimes & les lâchetés des ſiens, de s'impoſer l'obligation de les reparer? Cette idée ſuppoſe un développement, une ſaillie de raiſon, dont les peuples, & les guerriers de cet âge étoient fort éloignés & les Suiſſes plus que tous les autres. Ils étoient maîtres, ſous le nom de Sforce des fertiles champs de Lombardie. Ils jouiſſoient de la plus haute conſidération auprés de toutes les puiſſances liguées contre la France: une mine ſi féconde, tant de précieux & flatteurs avantages alloient leur échapper.... Voilà ce qui les enflamma; voilà où ils puiſerent cette furie, cette rage avec laquelle ils emporterent les retranchements, toutes les batteries des François, & les frappérent de ces terreurs étranges, qui ne leur permirent de s'arrêter que par de-là les frontieres de France. Milan, & toutes les Cités qui avoient 6 Juin 1513.

arboré la banniere de Louis XII, ou de Saint-Marc, demanderent grace & l'obtinrent à force d'argent. Le Château de Milan, celui de Crémone, la lanterne même de Gênes, regardée comme imprenable, capitulerent ſucceſſivement; & l'Italie, entièrement purgée de François, put ſe flatter de l'être ſans retour.]

CHAPITRE V.

Conſidérations ſur les cauſes du peu de ſuccès qu'eut la ligue de Cambray : fruits inattendus de la contre-ligue ourdie par le Pape Jule ; changements qui en réſulterent.

CETTE partie de mon travail n'eſt pas celle qui m'a le moins couté : je pliois ſous l'immenſité des matériaux que fourniſſent les dix années du Pontificat de Jule & ſurtout les cinq dernieres. L'importance de la ligue de Cambray & de celle qu'on appella l'union ſainte, oppoſée directement à la premiere ; leurs rapports à l'ordre politique & général de l'Italie, devoient ſans doute être relevés & trés-diſtinctement dans un ouvrage tel que celui-ci. Ce point de notre hiſtoire eſt d'ailleurs ſi bien

traité par les contemporains (1) & les modernes ! leurs réflexions ſont ſi belles, leurs narrations ſi piquantes, qu'il m'étoit preſqu'impoſſible de ne pas les ſuivre à la trace ! Mais auſſi changer tout-à-coup de forme, d'Ordonnance & de quadre ! Le tableau de cinq années occuper lui ſeul autant d'eſpace qu'en occupent, ailleurs des ſiècles entiers ! Qu'auroit-on penſé de me voir ſi fort en contradiction avec la loi de brièveté que je me ſuis impoſé ? Il falloit donc élaguer, me contenter d'indiquer certains faits, en ſupprimer beaucoup d'autres, quoiqu'intéreſſans & curieux, ſur la confiance qu'on pourroit les lire ou les avoir lus dans quelqu'un des écrivains cités, de trait en trait, & particulierement chez Guichardin, que je ne crains point de louer trop ſouvent : chez l'hiſtorien moderne & François de Veniſe (2) dont il faut

(1) Tels que Guichardin, Bembo, André Mocenigo.

(2) M. l'Abbé Laugier : hiſtoire de la République de Veniſe.

lire ſurtout le tome huit ; chez celui de la ligue de Cambray, trop occupé, à la vérité de faire le panégyrique de Louis XII & la Satyre du Pape Jule, mais ne laiſſant pas d'être de la plus grande utilité pour quiconque veut s'initier aux affaires d'Italie (1). Il faut, pourtant nous arrêter encore un moment ſur cette fameuſe & puiſſante ligue de Cambray ; il faut voir en peu de mots, ce qui fruſtra les contractans des grands avantages qu'ils avoient lieu d'en attendre.

Si les François, après la journée d'Agnadel, s'étoient hâtés de ſaiſir l'avantage qu'une telle victoire leur donnoit ſur les Vénitiens, toute la Lombardie tomboit indubitablement au pouvoir de Louis XII, dont la célérité eut efficacement remédié aux lenteurs du Céſar Allemand, en ne laiſſant pas au Sénat le temps de faire

(1) Cet ouvrage, attribué d'abord, mais ſans fondement, au Cardinal de Polignac, eſt de Jean-Baptiſte Dubos, écrivain célèbre du XVII, ſiècle.

la diſtribution des places qu'il étoit contraint d'abandonner. Alors que le Monarque François ſe ſeroit trouvé nanti de la maſſe, tous les efforts de Veniſe pour diſſoudre la ſociété devenoient inutiles. Quant aux allarmes de celle-ci, Louis pouvoit les faire ceſſer, en livrant à chaque puiſſance la portion qui lui revenoit, & ſi quelqu'une eut voulu abandonner la ligue, il auroit pu faire part de la conquête à d'autres & reſter toujours en état de dicter la loi, de conſerver du moins ce qu'il s'étoit propoſé de réunir au Duché de Milan. Le diſſipateur Maximilien ne ſe fut-il pas eſtimé trop heureux d'acquérir quelque Domaine en Italie, avec les armes & les Finances de Louis & ſans ſe détourner de ſes parties de chaſſe, de plaiſir & de jeu? Le Pontife eut été, probablement, plus difficile à contenter; mais que ſignifioient ſes forces, unies ſi l'on veut, à celles de Ferdinand, à celles même des Vénitiens, dépouillés hypothétiquement de leurs poſſeſſions en terre ferme? La moindre aſſiſtance, la neutralité de Maximilien ſuffiſoit au Mo-

narque François pour tenir Jule en reſpect. Il eſt vrai ; & ce ne fut pas ce qui s'oppoſa le moins au progrès qu'il auroit pu faire ; il eſt vrai, encore un coup, que Louis parut toujours fort éloigné de faire la guerre au Pontife (*), Mais quelque avantage qu'une telle répugnance donnat ſur lui au Pape Jule, il étoit bien impoſſible que celui-ci ſe flattat, deslors, de tous les ſuccès qu'il eut dans la ſuite & qu'on ne trouvat pas quelque moyen, par conſéquent, de le ſatisfaire ; outre que les contentieux rapports du Saint-Siége avec le Roi de Naples, c'eſt-à-dire avec un Vaſſal plus puiſſant que ſon Suzerain fourniſſoient au Monarque François mille occaſions de gagner Jule ou Ferdinand, en appuyant les prétentions de l'un ou de l'autre. Reſtoient les diverſions qu'auroient pu faire les

(*) On ſait qu'il perdit un temps infini à conſulter le Clergé & les Univerſités de France, dont les raiſonnements ne valoient guere mieux pour la plupart, que ceux de la Reine, Anne de Bretagne, fondez ſur des ſonges & des terreurs de femme groſſe.

puiſſances d'Italie, par le moyen des Anglois & des Suiſſes. Mais Henri, qui héſita d'entrer ; qui ne ſe laiſſa même entrainer dans l'union ſainte que lorſque les affaires des François commençoient à vaciller, eut été bien plus difficile à ſe déclarer contre la France, ſi Louis eut pouſſé, dans le temps & cimenté ſes conquêtes. Il eſt vrai & l'événement fit aſſez voir que les François avoient tout à craindre des Suiſſes ; mais il ne l'eſt pas moins que Louis XII eut paré le coup en accordant l'augmentation que lui demandoient les douze cantons (1). C'eſt même ici, tout bien conſidéré, la principale cauſe de ſes revers : ce fut cet eſprit d'économie ou plutôt de léſine & d'avarice, qui lui fit commettre tant de fautes & perdre enfin le Milanois. Peut-être

(1) Louis XII, diſent quelques auteurs, refuſa d'augmenter la penſion que la France faiſoit aux Suiſſes, regardant comme trop indigne de la Majeſté de ſon trône, de ſe laiſſer taxer par cette nation, & de payer ſes ſervices au prix qu'il lui plaiſoit de les vendre.

que Louis partoit du principe infiniment reſpectable, que les Princes ne ſauroient être trop avares de la ſubſtance des peuples; qu'ils ne peuvent répandre d'une main, ſans accabler, torſioner, déſoler de l'autre. Mais il eſt des profuſions économiques : répandre à propos c'eſt, comme on dit, s'enrichir; épargner, quand les circonſtances commandent des largeſſes, a mis plus d'un État dans la néceſſité de dépenſer enſuite des ſommes plus conſidérables & preſque toujours avec moins de ſuccès. De-là, préciſément; d'une économie ſi mal entendue & appuyée, comme il arrive toujours, des Courtiſans, Conſeillers & Miniſtres, qui n'auroient garde de ne pas adorer les paſſions & les travers du Maitre, toutes ou preſque toutes les calamités que la France eſſuya dans les années ſuivantes.

A cet avare ſiſtême, ouvrage de l'eſprit ou du cœur & peut-être de tous les deux, ſe joignit ſur la fin de ce règne, une autre maladie morale & non moins facheuſe, je veux dire l'irréſolution ou tomba Louis XII.

XII, après la mort du Cardinal d'Amboiſe. L'autorité de ce Miniſtre fut partagée entre ſes ſucceſſeurs, qui n'étoient par conſéquent occupés que de ſe défendre, de s'attaquer, de s'arracher la faveur du Monarque. Tous brûloient d'obtenir la premiere place ou d'y toucher, du moins, d'auſſi près que les autres : la contrariété de leurs avis tenoit dans une perplexité continue le Monarque François ; peu ou point accoutumé, d'ailleurs, à ſe décider par lui-même (1) : ce qui fit deſirer, comme un moindre mal, que l'autorité Suprême fut encore dépoſée dans les mains d'un premier Miniſtre.

Lib. 3 pag. 186. Guichardin ajoute, & l'Hiſtorien de la ligue de Cambray a grand ſoin de faire remarquer, que les François étoient ſi fort dégoutés du ſéjour de l'Italie, ſur-tout depuis que la fortune ſembloit vouloir les quitter, qu'ils ne pouvoient plus entendre parler d'aucun projet relatif à la dé-

(1) Voyez Hiſtoire de la ligue de Cambray, page 171.

fenſe du Milanois. Toute idée tendante à retarder leur retour, les ſoulevoit. Toutes les fois qu'on s'aſſembloit, pour délibérer ſur l'état des choſes la plus grande partie des Officiers, entraînée ce ſemble, par un aſcendant irréſiſtible, inſiſtoit ſur la néceſſité d'abandonner l'Italie, de paſſer les Alpes, de regagner la France. Ainſi l'impatience, la légéreté nationale ne contribua guère moins que les fautes du Monarque, à lui faire perdre un état ſur lequel il avoit des droits un peu plus que ſpecieux dont il étoit déja en poſſeſſion & où la ligue de Cambray ainſi que ſes premiers ſuccès l'avoient ſi bien mis à portée de s'affermir & de s'étendre.

Mais c'eſt l'Empereur Maximilien qu'il n'eſt pas poſſible d'excuſer : lui qui, après la bataille d'Agnadel & autres journées preſqu'auſſi funeſtes aux Vénitiens, n'auroit eu qu'à faire agir les forces qu'il avoit en main pour entrer tout-à-coup en poſſeſſion du terrein, pour ainſi dire, illimité que la conſternation du Sénat livroit à ſa merci ; lui qui, à

s'en tenir au disposition du traité de Cambray, eut encore été mieux partagé que le Roi de France, attendu que les places Vénitiennes le concernant, étoient contigues, touchoient à ses autres Domaines d'Allemagne, au lieu que tout ce que Louis XII pouvoit ajouter au Milanois n'augmentoit ni la stabilité ni la convenance de cette conquête séparée de son Royaume par de hautes montagnes & d'autres États. On sentoit bien d'ailleurs que la moindre acquisition au sein de la Lombardie eut mis l'Empereur à portée de faire revivre, de soutenir ses prétentions sur une infinité d'autres Villes d'Italie. Et qu'on ne s'imagine pas que l'argent lui manqua : il en tomboit dans ses coffres & par divers canaux, une quantité plus que suffisante pour entretenir les troupes qu'exigeoient ces expéditions : mais l'insoucieux, le chasseur Maximilien se consumoit en folles dépenses. Toutes les fois qu'il s'embarqua dans les affaires d'Italie il en sortit honteusement : Prince doué, néanmoins, d'autres qualités qui peuvent justifier la place hono-

rable qu'il occupe dans les faſtes de ſa Nation.

La célèbre & menaçante ligue de Cambray ne fructifia donc que pour ceux qui ſçurent s'en prévaloir. Indépendamment de ſes ports, recouvrés avec tant de facilité, Ferdinand jouiſſoit de l'abaiſſement d'une République qui le faiſoit trembler pour ſes places maritimes de Pouille & de Calabre : abaiſſement d'autant plus précieux & plus flatteur que Louis XII & Maximilien, redoutés du Catholique à l'égal de Veniſe, n'en étoient pas devenus plus puiſſants ; & qu'au moyen de ſes ruſes, la ligue de Cambray, dans laquelle il n'étoit entré qu'avec une répugnance extréme & fondée préciſément ſur ce qu'elle devoit produire à ces deux Potentats, en avoit plutôt exténué qu'augmenté les forces. Mais aucune des Puiſſances qui travaillerent à former ou diſſoudre la fameuſe ligue, n'acquit tant de gloire & d'États que Jules II, celui de tous les acteurs de cette guerre qui déploya le plus de courage & d'activité. Il eſt le premier après tant

de ſiècles de barbarie, de troubles, de confuſion, qui ait joué, dans Rome, le rôle d'un Monarque puiſſant & glorieux. Avoir reculé les frontières de l'État Eccléſiaſtique, fait refleurir les Arts, animé les Talens, accueilli, protégé, penſioné les plus grands Maîtres : telle dut être l'Hiſtoire métallique de ſon Pontificat ou de ſon Regne (*). On pourroit emprunter, pour le peindre, les traits de deux Macédoniens célèbres, Alexandre & Philippe, dont il réunit en effet les qualités, les talents & même les vices, je veux dire la colere, & l'intempérance. Intriguant & délié, il pratiqua merveilleuſement la maxime, tant recommandée depuis par le Cardinal de Richelieu, qui étoit de négocier ſans ceſſe ; mais n'en aimant pas moins paſſionément la guerre, n'en redoutant jamais les haſards ; fermant l'oreille à toutes propoſitions de paix

---

[*] Il jetta les fondemens de la ſuperbe Baſilique de Saint-Pierre & de pluſieurs autres Temples. *Annali d'Italia*, tom. X. p. 93.

tant qu'il voyoit jour à combattre. Ennemis & amis, Etrangers & Nationaux, Puiſſances voiſines & lointaines ; il fit tout ſervir à ſes deſſeins. Guerrier infatigable, on le vit prendre, de ſes mains décrépites, la bêche & la pele, fouiller les terres, ouvrir & pouſſer les tranchées, donner en tout l'exemple aux ſoldats. Ce génie belliqueux & anti-ſacerdotal ne lui fit pas négliger l'autorité ſpirituelle : il la fit valoir à l'égal d'un Grégoire VII (*) Il dictoit du Vatican, des Bulles, des Brefs, des réglemens avec autant d'énergie qu'il portoit d'audace

(*) Louis XII, en fit l'épreuve. Jules s'emporta, dit Muratori, juſqu'à publier contre le Roi de France une Bulle terrible, » par laquelle il le privoit du titre de Roi, » & concedoit ſon Royaume à quiconque » pourroit s'en ſaiſir. Nul ne paroiſſant au » Pontife mieux diſpoſé ni plus propre à » mettre la Sentence à exécution qu'Henri » VIII d'Angleterre, il ne ceſſoit de l'aiguillonner contre Louis.... ce fut un » grand bonheur que dans la colere où il » étoit contre ce Pape, artiſan de tous ſes » malheurs, Louis XII n'en vint pas juſ-

dans les camps. Nul ne vêtit avec plus de dignité les ornements Pontificaux ; nul ne ſçut mieux donner aux cérémonies ce ton majeſtueux, auguſte, ſolemnel qui fait ſentir quelque choſe de la Divinité & produiſit tout l'effet poſſible dans l'ouverture de ſon Concile de Latran. En un mot il déploya de ſi rares talens, tant de hauteur & de dextérité, de ſoupleſſe & de fermeté d'ame, qu'il vint à bout de tous ſes vaſtes deſſeins, qu'il vainquit des obſtacles dont la moindre partie eut fait le déſeſpoir de tout autre. Si ſon regne eut ſeulement été prolongé de deux ans, c'en étoit fait ; les Papes obtenoient la Monarchie univerſelle de l'Italie : car l'ambition de Jule n'étoit pas contenue dans l'eſpace qu'enferment les Alpes & les deux mers. Il avoit fermement réſolu, il juroit mille fois

Guicciard. lib. 11. p. 325.

» qu'à créer un anti-Pape dans ſes Etats. Il » en fut certainement & beaucoup queſtion. » Il y a même grande apparence que le Monarque François fut moins retenu par la crain» te de Dieu, que par celle des hommes. *Annali. d'Italia. ubi. ſup.*

dans

dans le jour, de chaſſer les barbares de tous les points de la contrée (*). Le ſuccès eut il été réellement avantageux à l'Italie, c'eſt ce que je ne déciderai pas ? Guichardin ſemble même pencher pour la négative (1). Mais à ne conſidérer les opérations de Jule que relativement à la grandeur temporelle des Papes, il eſt certain que le ſuccès en fut prodigieux.

Quelques mois avant ſa mort il ſe vit, à Ferrare prés, maître de toutes les Cités que poſſedent ſes ſuc-

---

[*] *Les Arragonois*, lui diſoit un jour le Cardinal Grimani, *regnent pourtant encore ſur les états de Naples.* — *Je ne le ſai que trop* reprit vivement le Pontife, *mais ſi Dieu me prête vie*, ajouta-t-il, en menaçant du bâton ſur lequel il étoit courbé, *les Napolitains auront bientôt un autre maître.* Paul Jove vie d'Alphonſe d'Eſte; & Muratori *ubi ſupra*.

[1] *Storia d'Italia*, *lib.* 10 *pag.* 283. Morceau très-eſtimé. Guichardin y expoſe les differentes manieres d'enviſager le traité d'union, conclu à Rome, entre Jule II, Ferdinand le Catholique & Veniſe, à l'effet de chaſſer les François du Duché de Milan.

ceſſeurs & en outre de Modene, Reggio, Parme, Plaiſance, ajoutées, par ſes manœuvres, au Domaine du Saint Siége. Il l'étoit même de Milan, où il avoit, quoiqu'indirectement, plus d'autorité que le nouveau Duc. Maximilien Sforce ne régnoit que ſous la protection des Suiſſes, livrés eux-mêmes, & aveuglement, aux conſeils de l'Evêque de Sion * leur conducteur, qui, redevable à Jule du chapeau de Cardinal, ſubordonnoit tous ſes projets aux volontés du Pontife. Et l'on juge bien que dans l'exercice de ſa foible & précaire authorité, Sforce n'auroit eu garde de s'en écarter : il ſavoit trop que Jule étoit le moteur de l'étrange révolution qui lui faiſoit recouvrer l'état de ſes peres. Les Vénitiens, qui devoient en quelque ſorte regarder ce Pontife comme le ſauveur de la République, n'auroient jamais pu, hors le cas de l'extrême néceſſité, ſe réſoudre à le quitter, encore moins à le heurter de front. Pour Florence où Jule, ſecondé des Eſpagnols, venoit de rétablir les Médicis, on ſent bien qu'elle

* Mathieu Schiuer.

eut été à ſa diſpoſition, ainſi que toute la Toſcane. Enchaîné par de ſi grands ſervices, le Cardinal Jean Médicis auroit indubitablement gouverné ſous le bon plaiſir de ſon bienfaiteur, ſinon, rien n'eut été plus aiſé à celui-ci que d'embraſſer le parti contraire & de le faire deſtituer.

Ce Cardinal Médicis, qui, rentré dans Florence après un exil de dix-huit ans, gouverna ſa Patrie avec un pouvoir égal à celui qu'avoient exercé ſon pere & ſes ayeux, fut préciſément le ſucceſſeur de Jule II : & attendu la part conſidérable qu'il eut aux révolutions ſuivantes, nous croyons devoir reprendre ſon hiſtoire d'un peu plus haut.

CHAPITRE VI.

Hiſtoire du Cardinal Jean de Médicis, élu Pape en 1513 ſous le nom de Léon X.

FAIT Cardinal, dans ſa plus tendre jeuneſſe, par Innocent VIII; banni de Florence, ſous Alexandre VI, avec ſon frere (1) & toute ſa famille, exilé même de Rome par la crainte d'y être pourſuivi & de ne pouvoir y vivre avec décence, il imagina de voyager, d'employer ce rigoureux intervalle à étudier les mœurs & les uſages des peuples. Laiſſant donc ſon aîné ſuivre le cours de ſes deſtinées & des guerres allumées, pour lors dans tout les points de l'Italie, il alla parcourir différen-

[1] Pierre de Médicis, banni de Florence en 1493. *Voyez tom. 6 liv. XIX, chap. 3 pag. 379.*

tes parties de l'Allemagne, de la France, des Pays-bas ; y rencontra diverſes avantures, y courut plus d'un danger (1) ; & tournant du côté de la Provence, pour de là, gagner Gênes & viſiter Magdelaine Cibo ſa ſœur, il s'arrêta dans Savone, chez le Cardinal Julien de la Rovere, exilé & pour ainſi dire priſonnier dans ſa propre patrie, à raiſon de ſes débats avec Alexandre VI. Comme nous roulons ici bas au gré du ſort ! Dans cette troupe de diſgraciés & de bannis, trois étoient deſtinés à la triple couronne * à la plus ſublime dignité du monde Chré-

* Jule II Léon X. Clément VII.

[1] Il avoit pris pour compagnon de voyage onze jeunes Cavaliers, ſes parents ou amis. Son couſin Jule de Médicis pour lors Chevalier de Rhodes, puis Cardinal, enſuite Pape ſous le nom de Clément VII, étoit du nombre. Ils prirent tous un habit uniforme & convinrent que le commandement de la brigade paſſeroit tous les jours, de main en main. On trouve cette anecdote dans Paul Jove, vie de Leon X, commentée par Onufre *Panvinius* & dans pluſieurs Mémoires manuſcrits.

tien ! Le Cardinal de Médicis gagna l'eſtime & l'amitié de ſon hôte ; c'eſt ainſi que, de fort loin, à la vérité & ſans peut-être y ſonger, il préparoit ſa propre fortune & les nouvelles grandeurs où devoit monter ſa famille. En l'année Jubilaire 1500, la ſixième depuis qu'il menoit cette vie errante, il ſe rendit ſecrettement à Rome & paſſa ſix autres années auſſi pénibles que les précédentes. Enfin le Cardinal de la Rovere parvint au Souverain Pontificat & Jean de Médicis put reſpirer & ſe produire.

Les liens qu'il avoit formés, & qu'il ſerroit ſans relâche avec la famille régnante, lui permirent de ſe montrer, de vivre à la Cour, d'y paroître dans tout l'éclat de la pourpre. Sa paſſion pour les beaux arts, la quantité & le choix des livres qu'il avoit raſſemblés, attiroient chez lui tous les Illuſtres de Rome, par qui la conſidération dont il jouiſſoit monta rapidement juſqu'à la célébrité. Le déſordre, cependant, l'épuiſement de ſes finances ne permettoient guère ce ton de libéralité & de magnificence

qu'il avoit pris (1). Preſque toute la fortune des Médicis avoit péri dans la révolution de 1493 : leurs meubles avoient été mis au pillage, leurs immeubles confiſqués, & ce qu'ils purent ſauver de tant de richeſſes dut ſe conſumer, au moins en grande partie, dans les différentes tentatives qu'ils firent pour recouvrer leur patrie & leur état. Il eſt vrai que le Cardinal étoit devenu, par la mort de Pierre (2) chef de la famille & qu'il pouvoit bien lui reſter encore de quoi ſe ſoutenir honorablement dans la condition d'homme privé : mais tant de faſte, de largeſſes, de profuſion étoit évidemment au deſſus de ſes facultés ; d'autant plus que, malgré toutes ces apparences de faveur, il n'avoit encore ni Évêché, ni Abbayes, ni aucun Office en Cour de Rome, qui

[1] Voyez Paul Jove, *in vita Leonis X.* liv. 2 pages 30, 31.

[2] Pierre de Médicis périt, en 1503, dans les eaux du Gariglian, abymé avec la barque qui le portoit.

put ſuppléer à la modicité de ſon patrimoine. Il en étoit réduit, & même aſſez ſouvent aux derniers expédiens : l'argenterie du buffet & de la credenſe fut engagée plus d'une fois aux Juifs, Frippiers & Bouchers de la Cité. Mais au défaut d'eſpèces, il eut toujours un grand fond de confiance & de courage. » La fortune » manqua-t-elle jamais d'aſſiſter, de » combler ceux qu'elle deſtine aux » grandes choſes », avoit-il coutume de dire aux ſiens, qui l'exhortoient à moderer ſa dépenſe ? » Ne craignons » que de nous manquer à nous mê- » mes, de tomber dans le découra- » gement & de nous avilir » (1)

En effet, Jule II, pour faire ombrage aux Recteurs de Florence, lui confera la légation de Perouſe & l'envoya, peu de temps après, exercer la même fonction dans l'armée de l'Union ſainte, compoſée des bandes Eſpagnoles & des troupes du

---

[1] *Inſignes viros cœleſti ſorte fieri magnos : propterea nihil eis umquam poſſe deficere niſi ipſi animis omnino déficerent.* Paul Jove, *in vita Leonis X*, liv. 2 page 35

Pontife. Le Cardinal de Médicis y arriva, préciſément, alors que le Viceroi de Naples aſſiégeoit Bologne, révoltée contre le Saint-Siége. Son premier ſoin fut de montrer à Cardone la néceſſité d'agir avec plus de vigueur; remontrance qui parut fort déplacée dans ſa bouche, & le fit taxer de préſomption. Le Général Eſpagnol, craignant de paroître docile aux leçons d'un homme d'Égliſe affecta de ralentir la manœuvre, & ne tarda pas d'en être puni par Gaſton de Foix, dont l'activité, la valeur & le ſuccès juſtifièrent pleinement le Légat. La délivrance de Bologne fut ſuivie de la bataille de Ravenne, où le Cardinal de Médicis tomba dans les mains des François, qui le conduiſirent à Milan.

Le Conciliabule, toujours appellé Concile de Piſe, du nom de ſon berceau, y continuoit ſes ſéances, ſous les auſpices du Cardinal de Sanſeverin, qui préſidoit quelques autres Prélats, ennemis particuliers de Jule ou vendus au Roi de France. Au mépris de cette aſſemblée, qui ſe prétendoit écuménique & ſupérieure *Guicciard. lib. 10.*

au Pape, le Légat de Jule, tout priſonnier qu'il étoit, vît auſſi-tôt la Ville & les ennemis eux-mêmes à ſes pieds. Les ſoldats y couroient en foule ſe faire abſoudre des cenſures. Il y en eut même un aſſés bon nombre qui, à la perſuaſion du Légat, quitterent le ſervice de la France & embraſſerent dévotement le parti des confédérés de l'Egliſe; ce qui ne contribua pas peu à la décadence, à la retraite, à l'expulſion des François. Mais le Cardinal priſonnier n'en étoit pas moins à la veille d'être conduit en France, incident qui pouvoit rompre le fil de ſa fortune & le fit redoubler de manege & de dextérité. Doux, liant & magnifique, il eut bien-tôt gagné le cœur, non ſeulement des Chefs, des principaux Officiers de l'armée Françoiſe, mais encore de tous les domeſtiques, gardes & ſurveillants qui l'entouroient. Il fut ſi bien ſervi, que dans le trajet de ſa maiſon au rivage, c'eſt-à-dire, un inſtant avant celui où il alloit être embarqué ſur le Po à la ſuite des troupes qui repaſſoient en France, il trouva le moyen de

s'échapper des mains de ſes conducteurs (1). Sa fuite ne laiſſa pas d'être périlleuſe, accompagnée d'aventures triſtes & pénibles, telles, qu'il s'en rencontre d'ordinaire en pareil cas. Mais il changea ſi ſouvent d'habit & de forme, qu'il trompa la vigilance & l'activité de ceux qui le pourſuivoient. Ayant gagné Plaiſance par la connivence du Maréchal Trivulce; puis Mantoue, à l'aide de François de Gonzague, il atteignit enfin Bologne, rentrée par la fuite des Bentivoglio, ſous le joug du Saint-Siége.

Au ſortir de la Romagne, dont ils avoient ſoumis toutes les Cités au Pape Jule, Cardonne & ſes Eſpagnols étoient venus camper en face de Prato, l'une des plus riches poſſeſſions des Florentins. Le Cardinal de Médicis, qui ſe trouvoit dans cette armée, en qualité de Légat de la Toſcane, n'auroit eu garde de

(1) Voyez Paul Jove, *in vita Leonis X.* Guichardin liv. 10. & Pembo hiſt. de Veniſe, liv. 12 pag. 62. Edit. de 1718, *in*-4.

ne pas saisir l'occasion. C'étoit le cas assurément de sommer Florence au nom de Jule & de toute la ligue, de signifier aux Florentins qu'ils eussent à le recevoir, lui & les siens & de faire destituer le Gonfalonier, Pierre *Soderini*, de mettre fin à cette espèce de dictature perpétuelle qu'il exerçoit dans la République depuis l'expulsion des Médicis. Les Espagnols préluderent par le *Sac de Prato*; & la terreur qu'en ressentirent les Florentins, l'unanimité avec laquelle tous les chefs de l'armée concouroient au rétablissement des Médicis, l'extrême inégalité des forces, l'éloignement des François, & pardessus tout, les secretes conférences de Jule de Médicis avec trois jeunes Seigneurs Florentins (*), eurent

V. Nardi Stor. Fior. lib. 6 pag. 167.

(*) Paul *Vettori*, Antoine François des *Albizi* & Barthelemi *Valori*: tous noyés de dettes, ajoute Guichardin. Ils s'abouchoient avec Jule de Médicis dans une maison de campagne confinant le Sienois: c'est là qu'ils comploterent de chasser le Gonfalonier. Ils le surprirent dans le Palais, presque seul & désarmé, le menacerent de le tuer s'il ne

bientôt fait mettre bas les armes au parti contraire.

Soderini & ſes principaux adhérens ayant été chaſſés, les Médicis rentrerent dans Florence, qu'ils ſe garderent bien au reſte d'éfaroucher par les articles de capitulation. [Le Cardinal n'impoſa d'autres loix que la reſtitution des terres de la famille, avec offre, même, de rembourſer aux acquéreurs les améliorations & embelliſſements. Florence avoit encore l'aſpect d'une République; le nouveau Gonfalonier & ſes aſſiſtans entrerent en fonction & l'on ſe hata de raſſembler la ſomme, très-forte à la vérité, qu'il falloit compter aux Eſpagnols. Mais quelle apparence que

---

ſortoit à l'inſtant de Florence & lui jurerent de protéger ſa retraite s'il conſentoit à la faire. Le foible & timide Soderini ſe laiſſa mener à Siene & fut exactement la cauſe du triomphe des Médicis. Le lendemain de leur inſtallation dans la Cité, Cardone reçut ordre de protéger le Gonfalonier. Ferdinand le Catholique n'avoit jamais eu en vue que de preſſurer les Florentins & de les punir de leur attachement à la France: les livrer au Cardinal de Médicis; n'étoit-ce

le Cardinal ne voulut, pour prix de tant d'efforts, que reſpirer l'air de ſa patrie. Il falloit s'aveugler pour imaginer que les Médicis puſſent habiter Florence ſans y être les maîtres. Quelques corps de Milices, feignant de s'emporter contre les Magiſtrats, à raiſon de leur lenteur à contribuer, vont forcer & dépouiller le Palais. Les Citoyens indignés accourent ; & ne peuvent que gémir ſur l'attentat. Julien frere cadet du Cardinal, aſſemble le peuple, qui, entouré de ſoldats & d'ennemis de la liberté, eſt obligé de déférer aux Médicis le pouvoir ſuprême, qu'ils exercerent plus impérieuſement, dit Guichardin, & d'une maniere plus abſolue qu'aucun de leurs ayeux.] Mais la fortune ne s'en tînt pas là.

---

ce pas les livrer au. Pape Jule, qu'il devoit craindre & craignoit pour le moins autant que les François ? Si Cardone montra comme on le dit, beaucoup d'empreſſement à rétablir les Médicis, il ne ſçut pas donc interprêter la volonté de ſon maitre, ce qui étoit pourtant fort aiſé. *V. Guichardin lib.* 11 *pages* 751-52-53. *Edit. de Veniſe* 1738.

Le Cardinal comptoit, à peine, ſix mois de règne ſur les Florentins, quand la mort enleva le célèbre Jule II » Prince, comme s'exprime un illuſtre » Ecrivain, dont le courage & l'in- » trépidité ſont audeſſus de tous les » éloges : mais trop ambitieux, trop » emporté, ne formant, pour ainſi » dire que des projets téméraires & » giganteſques, dont il eut été ſans » doute écraſé, ſi le reſpect dû à ſa place » les diſcordes des Princes Chrétiens, la » condition des temps ne lui avoient » tenu lieu de modération & de pru- » dence : digne enfin d'une gloire im- » mortelle s'il n'eut été que Roi de » la terre, ou ſi paſſionné, comme » il l'étoit, pour l'exaltation du Saint » Siége & de l'Égliſe, il eut préféré » le ſpirituel au temporel ; les moyens » pacifiques, aux violences de la » guerre. » Le Cardinal de Médicis étoit malade de la fiſtule. Souffrant beaucoup & voulant néanmoins aſſiſter à l'élection il fut obligé, non-ſeulement, de faire le trajet en litiere mais de mener ſon Chirurgien avec lui. Ce facheux incident fut peut-être ce qui contribua le plus à

Guicciard lib. 11.

ſon exaltation. On comptoit parmi les vingt-quatre Electeurs compoſant le conclave un aſſés grand nombre de jeunes Cardinaux, qui auroient eu fort envie que le choix tomba ſur l'un d'eux. Médicis avoit ſans doute, des qualités qui pouvoient déterminer les ſuffrages : mais la maladie dont il étoit atteint, fit que l'idée de le faire Pape trouva bien moins d'oppoſition chez les vieux Cardinaux, qui, malgré ſes trente-ſept ans ne déſeſpérerent pas d'aſſiſter encore à l'élection de ſon ſucceſſeur : les jeunes eux-mêmes en furent plus promptement d'accord : ſi d'une part, ils étoient enchantés, de revoir après tant de ſiècles, un Cardinal fait Pape à la fleur de ſon âge ; tous concevoient, de l'autre & à raiſon même de l'infirmité du ſujet, le plus prochain eſpoir d'en fournir le ſecond exemple. En conſéquence ils élurent, après de légers débats, le Cardinal Jean de Médicis, qui prit le nom de Leon X.

CHAPITRE VII.

Vaſtes deſſeins de Leon X. Inſolence du Cardinal de Sion. Premiere expédition de François I, Roi de France, en Italie. Les Suiſſes & Maximilien Sforce ſont obligés d'abandonner le Duché de Milan.

JAMAIS Pontife ne s'étoit vu ſi bien à portée d'aggrandir les ſiens : jamais famille Pontificale n'avoit été ſi ſuſceptible des faveurs du népotiſme, de Principautés, de Sceptres & de Couronnes. Nés, pour la plûpart dans le rang le plus abject & tous, généralement, dans celui de ſimples particuliers, les prédéceſſeurs de Leon furent obligés de commencer par les fondements, de créer leurs freres & neveux ; prodige qu'ils opérerent tantôt par la ſeule vertu de l'autorité ſpirituelle, plus ou moins

deſpotiquement employée, tantôt en faiſant agir les forces temporelles du Saint-Siége, qui, avant Jules II, étoient peu redoutables. On ne trouve, encore faut-il remonter à l'onzième ſiècle, que Grégoire V & Étienne IX, qui, ſortis l'un & l'autre de maiſons Souveraines (1) auroient pu ſe prévaloir d'une double grandeur & faire aſſeoir, tout-à-coup, leurs parents ſur des Trônes. Quant aux Urſins & aux Colones, familles anciennes & puiſſantes de la Romagne, ils obtinrent bien rarement la Papauté, & leurs rivalités, qui les faiſoient s'écarter mutuellement du Trône Pontifical, en eut peut-être rendu la poſſeſſion inutile. Mais la famille de Médicis, ſans en avoir cependant le titre, étoit depuis un ſiècle & nonobſtant le long exil qu'elle venoit de ſubir, réputée maiſon Souveraine. Elle régnoit même de fait

(1) Le premier couſin de l'Empereur Otton III: le ſecond propre frere de Gottifred ou Geofroy de Lorraine. *Voyez tom. 3 liv. 9 page 145 & liv. 10 page 222.*

ſur l'État de Florence, & Leon X, chef de cette famille, fut le premier qui joignit à l'Empire Sacerdotal une Souveraineté ſéculiere & des plus importantes, ne fut-ce qu'à raiſon de ſa contiguité avec la Romagne (1).

Jamais Pape, d'ailleurs, n'eut autant & de ſi belles terres à donner. Il étoit ſi ſimple, ſi facile d'inféoder Parme, Plaiſance, Modene & Reggio, nouvellement ajoutées au Domaine de l'Égliſe. Il ſembloit que Jule n'en eût fait l'acquiſition que pour en faire inveſtir les parens de ſon ſucceſſeur; & loin de reſiſter à tant d'attraits, celui ci montroit déja la plus forte envie d'y joindre le Duché d'Urbin & tout ce qui reſtoit au Duc de Ferrare preſque entiérement dépouillé par le feu Pape. Pour ne rien négliger de ce qui pouvoit accélérer & cimenter ſon ou-

(1) Julien de Médicis appellé, du moment que ſon frere aîné fut fait Pape, au Gouvernement de Florence, ſuivoit néanmoins, en toute choſe, la volonté & les ordres du Pontife.

vrage, ou ſa prévoyance, au reſte, fut bien ſecondée par celle du nouveau Cardinal de Médicis (2), Leon rechercha les plus illuſtres alliances. Il obtint, pour ſon frere Julien, la main de Philiberte de Savoye, ſœur du Duc actuel & tante maternelle de François I. Mais ce qui donnoit aux Médicis les plus magnifiques eſpérances, c'étoit la guerre prête à s'allumer entre les François & les Eſpagnols. Les débats de ces deux Puiſſances cauſoient déjà une fermentation, en Italie, qui ſembloit inviter Leon X à l'acquiſition du Duché de Milan & du Royaume de Naples; idée plus flatteuſe néanmoins que ſolide, mais dont les Vénitiens eux-mêmes, ne ceſſoient de repaître l'ambition du Pontife. Nous liſons bien encore qu'au décès de l'Empereur Maximilien, il tenta de faire élire ſon neveu Laurent de Médi-

(2) Jule de Médicis, ſon couſin, qui décoré, ſans délai, de la pourpre, fut toujours ſon plus intime confident, & ſon principal Miniſtre.

cis (1), en faveur duquel, ajoute-t-on, il ſe propoſoit, après avoir réuni Siene à l'État Florentin, d'ériger la Toſcane en Royaume. Mais quand il n'auroit accompli que la moitié de ſes deſſeins; quand il n'auroit acquis que l'un de ces deux États, je veux dire le Duché de Milan ou le Royaume de Naples; c'en étoit aſſés pour qu'il fut le maître en Italie.

Il eſt vrai que Leon avoit en Lombardie, de redoutables Emules, qui n'aſpiroient pas moins ardemment, à dominer ſur les peuples Italiques & alloient au même but, non avec dextérité & ſoupleſſe, mais de front & à main armée. C'étoit le génie de ſon prédéceſſeur qu'il lui auroit fallu en ſemblable concurrence : c'étoit peu de ſe trouver dans les plus heu-

[1] Fils de ſon frere ainé, Pierre de Médicis, & devenu chef de la famille par le décès de ſon oncle Julien. Voyez, au ſujet des vaſtes deſſeins du Pontife ſur Laurent, Paruta, *iſtor. Venez.* liv. 2. page 155 : Pierre *de Angleria*, *ap.* 338 : Daniel pag. 57, Muratori, An. 1514. *in fine* ; Généalogie M. S.

reuſes conjonctures. Au décès de Jule, on vit combien l'activité, la conſtance, l'audace, le zèle pour la cauſe commune, l'emportent en fait de conquêtes, ſur toute autre qualité quelque précieuſe, quelque louable qu'elle puiſſe être. Avec tous les éloges qu'à reçu, que méritoit même Leon X, il ne laiſſoit pas d'être peiné, mortifié du parallèle : ſon Pontificat, quand il le mettoit à côté du précédent, lui ſembloit obſcur & ignoble.

La gloire d'avoir chaſſé les François du Duché de Milan, le ſouvenir même de celle qu'ils s'étoient acquis du temps & avant la chute de Louis le Maure, enyvroit les Suiſſes à tel point qu'ils ne voyoient plus de barrières ni d'obſtacles. Tout devoit plier déſormais devant eux & non- ſeulement les États d'Italie, mais l'Europe entiere. Ils ſe vantoient hautement d'être faits pour protéger & dompter les Princes (*). Sous le

[*] *Domatores principum, amatores juſtitiæ, deffenſores Sanctæ Romanæ Eccleſiæ* : Telle étoit la faſtueuſe deviſe qu'on liſoit ſur leur principal étendard. V. *Annali d'Italia* tome 10 page 71.

nom de Maximilien Sforce, leur créature & leur eſclave, ils exerçoient dans tout le Milanois un deſpotiſme rigoureux. Sous prétexte que le Duc de Savoye & le Marquis de Saluces étoient alliés de la France, ils avoient fait une irruption dans le Piémont & traitoient ces États comme leur conquête, comme une Province qui leur étoit dévolue de plein droit. Le Cardinal de Sion, qui étoit leur Condottieri, leur Capitaine général, avoit pris le titre de Duc de Savoye & fait prendre à ſon frere celui de Marquis de Saluces. L'orgueil, l'inſolence de ces barbares, peuple aujourd'hui ſi ſage & ſi poli, avoient été doublés par la mort de Louis XII, enlevé dans le temps qu'il ſe préparoit à faire les derniers efforts pour recouvrer le Duché de Milan. Ils ſe perſuadoient que ſon jeune ſucceſſeur alloit perdre de vue l'Italie & s'oublier au ſein des plaiſirs ; mais François I ne les laiſſa pas longtems dans cette flatteuſe eſpérance: avant la fin de la premiere année de ſon régne, on le vit reprimer, châtier l'audace des Suiſſes & changer la deſtinée des Lombards. An 1515.

Le Monarque François fit d'exceſſives levées d'hommes & d'argent (2); feignit de vouloir porter la guerre du côté oppoſé à l'Italie & ſe trouva, tout-à-coup au ſommet des Alpes. Les Suiſſes gardoient le pas de Suſe, ou aboutiſſent les deux routes que l'on croyoit être les ſeules qui puſſent mener de France en Piémont. François I, guidé par un gentilhomme Piémontois, que lui avoit envoyé le Duc de Savoye, oſa tenter le paſſage de la vallée de Barcelonette. Il fait gravir à l'armée, à toute ſon artillerie le col impratiqué d'Eſparviere, du haut duquel on découvre Cony, place fortifiée, dès-lors, aſſiégée même inutilement par les Suiſſes & ſoumiſe au Duc de Savoye. Qu'on ſe peigne la ſurpriſe de ces mêmes Suiſſes, à l'apparition des François; celle des Eſ-

[1] Levées, au reſte, qui font époque dans l'Hiſtoire de ſa nation. François I vendit, dans cette occaſion, les Charges & Offices, dont la venalité paſſa depuis en ſiſtême chez les François *V. Daniel hiſt. de France tom. 3 page 8.*

pagnol,

pagnols des troupes du Saint-Siége de tous les confédérés en un mot (*). La célérité de leur marche, l'étrange route qu'ils avoient ſuivi, tant d'obſtacles vaincus & en ſi peu de temps, devoient naturellement frapper tous les eſprits & décider le ſuccés. L'inexcuſable ſécurité d'un des plus célébres Capitaines qu'il y eut pour lors en Italie auroit elle ſeule accéleré les progrès des armes Françoiſes. Proſper Colone, général du Duc de Milan étroitement uni avec les Suiſſes, étoit entré en Piémont, ſuivi des troupes qu'il commandoit. Dans la diſtribution de cette conquête, qu'ils croyoient tous imperdable, une partie du Marquiſat de Saluces lui étoit échue en partage. Il portoit même déja le titre de Comte de Carmagnola dont il avoit pris poſſeſſion. Le jour même que l'avant-garde Fran-

(*) François I n'avoit pour lui que les Vénitiens & le Duc de Savoye : toutes les autres Puiſſances d'Italie étoient liguées contre lui.

çoiſe arriva ſous Cony, Proſper étoit ſorti de Carmagnola, ſuivi d'environ mille chevaux, pour ſe rendre à Pignerol & s'y aboucher avec d'autres Généraux des confédérés. Se voyant près de l'heure du dîner & de Ville-Franche ſur le Po, il fit faire halte, ſe mit tranquillement à table & fut enlevé par la Paliſſe & Bayard (1) qui n'avoient guère plus de quinze cent chevaux, le gros de l'armée étant encor de quelques milles, en arrière.

Nous croyons devoir inviter les amateurs & plus particuliérement les Militaires, ceux qui peuvent eſpérer de devenir Officiers Généraux, à lire l'admirable & quinzième livre de Paul Jove, où cette marche des troupes Françoiſes eſt décrite avec autant d'éloquence que d'exactitude;

(1) Et autres Capitaines François, comme d'Aubigni, Imbercourt, Sancerre, &c. Proſper Colone ſe rendit à d'Aubigni. *Voyez Mémoires du Chevalier Bayard, chez Daniel. pages* 12-13. *Guichardin, page* 356 *& Paul Jove, liv.* 15.

narration d'autant plus intéreſſante que c'eſt ici la premiere fois, du moins depuis bien des ſiècles (*), qu'on ait tenté ce paſſage, devenu ſi fameux, ſurtout après que les Souverains du Piémont l'eurent fermé, en élevant le fort & magnifique château de Démont : événement d'ailleurs des plus inſtructifs, en ce qu'il fait voir comme tout céde à l'induſtrie, comme l'activité eſt infiniment précieuſe dans les expéditions militaires. Proſper Colone, compté, à plus d'un titre, parmi les grands Capitaines, mais plus circonſpect pourtant qu'expéditif, n'imagina jamais que l'Armée Françoiſe, qu'il ſavoit, très-poſitivement, n'être en marche que depuis cinq jours, put franchir en ſi peu de temps, ces effroyables rochers, torrents & précipices. Il lui en couta la liberté, celle des Gens-d'armes Eſpagnols & Italiens qu'il commandoit,

(*) C'eſt-à-dire, du moins à ce que j'imagine, depuis Annibal, qui put bien ſuivre la même route.

tout ſon bagage, eſtimé quinze cent (**) écus, & une grande partie de cette haute renommée, qu'il avoit acquiſe dans d'autres actions.

La conquête & la dépouille de Ville-Franche n'étoient pas infiniment précieuſes : mais la capture d'un tel Général & la réputation qu'elle donna tout-à-coup aux armes Françoiſes ne laiſſerent pas de jetter la meſintelligence parmi les confédérés. Le Pontife, le Vice-Roi de Naples, le Duc de Milan & les Suiſſes eux-mêmes, changerent ſubitement de ſyſtême & de langage. Leon X, qui ne ſuivoit les Eſpagnols & les Suiſſes que d'un pas incertain & chancelant, n'eut pas plutôt appris l'arrivée des François en Piémont & ce qui s'étoit paſſé à Ville-Franche, qu'il dépêcha ſecrettement Cinzio de Tivoli au Monarque François, & réclama, par le même organe, les bons Offices du Duc

V. Guichardin lib. 12 p. 356, 357.

(**) Ne ſeroit-ce point ici une faute d'impreſſion échappée à M. de Nina ? Les Annales de Muratori portent cent cinquante mille écus. V. *tom. IX. pag.* 114.

de Savoye, à l'effet de ménager ſon accomodement avec la France. N'en étant guére plus tranquille, ſurtout quand il ſut que Cinzio avoit été arrêté & ſa lettre interceptée par les Eſpagnols, il fut ſur le point de rétablir les Bentivoglio dans Bologne, de reſtituer même Reggio & Modene au Duc de Ferrare, pour que le nombre de ſes ennemis ſe trouvat diminué d'autant, ſuppoſé que François I vint aſſaillir le Domaine de l'Egliſe ou celui de Florence. La marche de Raymond de Cardone, Viceroi de Naple, ne changea pas d'une maniere moins ſenſible; & ſes nouvelles diſpoſitions étoient moins l'effet de l'arrivée des François que des découvertes qu'il venoit de faire dans l'ame de Leon X. Il ſe méfia des-lors de tous les Officiers & Miniſtres du Pontife & particuliérement des deux Médicis, c'eſt-à-dire de Laurent, Capitaine Général des Florentins, & du Cardinal Jule, créé nouvellement, Légat de Bologne, afin qu'au défaut de Julien, Duc de Nemours, qui languiſſoit depuis long-

temps & mourut bientôt apres, il ſe trouvat plus à portée de ſuppléer à l'inexpérience du jeune Laurent. Les Suiſſes, de leur côté reculèrent à l'aſpect de François I, juſques ſous Pignerol; & ne jugeant pas encore à propos d'y attendre les François, ils abandonnerent ce poſte, celui de Suze, tout le Piémont & coururent à la défenſe du Milanois, ſaccageant chemin faiſant, Chivas & Verceil.

[Mais François I étoit déja dans Pavie. Le voyant maitre de cette place & des deux rives du Teſin; amollis d'ailleurs par un ſi long & ſi délicieux ſéjour; gorgés de butin, impatients de jouir, de mettre tant de richeſſes à couvert, les Suiſſes accepterent la médiation du Duc de Savoye. & ſignerent un traité, qui adjugeoit au Monarque François le Milanois & les Vallées, moyennant certaines ſommes, payables ſur le champ ou annuellement aux douze Cantons ainſi qu'à Maximilien Sforce dont la perte ſe réduiſoit, tout bien conſidéré, à celle du titre de Duc. Mais un même jour vit conclure &

rompre cet accord. Pluſieurs Capitaines Suiſſes arrivoient, en ce moment, à la tête de bandes nouvelles & affamées. Ces derniers venus, ne pouvant ſupporter l'idée de s'en retourner à vuide & à côté de compagnons ſi prodigieuſement engraiſſés, traiterent cette paix d'infâme. A cette nouvelle le farouche Cardinal de Sion, qui étoit allé cacher ſon déſeſpoir, & la rage de n'être plus écouté, au ſein de quelques mille Suiſſes, plus dociles à ſa voix & établis dans Plaiſance, revole au quartier général ; déclame, avec moins d'art, ſans doute, mais avec encore plus de véhémence & d'impétuoſité que dans Paul Jove & Guichardin ; & précipite ces trente cinq à quarante mille Suiſſes ſur l'armée Françoiſe. Celle ci étoit campée à Saint-Donat, près Marignan, Théâtre de cette fameuſe & double journée (*), que le vieux Maréchal

[*] Le 13 & le 14 Septembre 1515. On ſait que la nuit ſuſpendit cette action

Trivulce appelloit un combat de Géans, auprès duquel les dix-huit batailles qu'il avoit vues n'étoient que des jeux d'enfans. Les Suiſſes ſe retirerent en aſſez bon ordre, demanderent trois mois de paye au Duc de Milan qu'ils ſavoient être dans l'impuiſſance la plus abſolue & regagnerent leurs montagnes, laiſſant à la

Guichardin lib. 12.

---

terrible ; que François I. y déploya de l'héroïſme & du génie pour illuſtrer vingt régnes. Quand on conſidere la féroce bravoure des aſſaillans, l'habitude où ils étoient de vaincre, la rudeſſe des coups qu'ils portoient depuis quinze ans aux François : quand on voit un Monarque de vingt ans couvert de pouſſière, brulant de ſoif & repouſſant le ſommeil pour chercher, au milieu des horreurs de cette nuit, tous les moyens d'enchaîner la victoire, on eſt atterré d'admiration & de reſpect. Quelle pitié de voir ces Auteurs Italiens, & Muratori lui-même, s'efforcer de faire vaincre les Suiſſes par le Comte Alviano ; comme ſi, dans le temps qu'il ſurvint & avec la poignée de Vénitiens qu'il conduiſoit, il n'étoit pas démontré que ſa préſence dut être nulle ou peu ſenſible, comme ſi ſa manœuvre, à la ſuppoſer importante & déciſive, ne devoit pas être rapportée toute entiere

vérité, quinze cent des leurs pour la défenſe du Château de Milan. Maximilien Sforce n'y tînt pas longtems & alla jouir, en France de ſes trente mille ducats de penſion; s'applaudiſſant de n'avoir plus à eſſuyer les tyrannies des Suiſſes, les outrages de l'Empereur & les perfidies des Eſpagnols : mais n'ayant pas un ſeul partiſan, ajoute Guichardin ; pas un ſeul qui fut touché de ſa diſgrace, par laquelle il ſembloit à tous, au contraire, que la fortune voulut ſe faire abſoudre d'avoir élevé le plus inepte, le plus imbécille, le plus corrompu des hommes. François I. ſe hâta de faire rentrer les Vénitiens, qui l'avoient ſi bien ſervi, en poſſeſſion de Verone & de Breſcia. Le recouvrement de ces deux places ter- An. 1516.

à François I qui, de l'aveu de Paul Jove & de Guichardin, & pour ne rien négliger de ce qui pouvoit contribuer à ſa victoire, lui manda, dans cette fameuſe nuit, d'accourir avec tout ce qu'il pourroit diſtraire de l'armée qui faiſoit face aux Eſpagnols & aux Impériaux!

RÉVOLUTIONS D'ITALIE.

LIVRE VINGT-UNIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Concurrence des Rois de France & d'Eſpagne pour ſuccéder à l'Empereur Maximilien. Election de Charle-Quint : Portraits de ce Monarque & de François I. Manéges de Leon X pour chaſſer les François du Milanois : François-Marie Sforce eſt mis en poſſeſſion de ce Duché.

LA mort de ſon frere ni celle de ſon neveu ne ralentirent point l'ar-

deur avec laquelle Leon X pourſuivoit le Duc de Ferrare ; il n'en retint pas moins le Duché d'Urbin : dont il avoit dépouillé François Marie de la Rovere (*) pour en inveſtir Laurent de Médicis. L'ambition des Prêtres vit d'elle même, dit à ce propos un célèbre hiſtorien ! Mot excellent, mais qui peut ſe dire de toutes les autres paſſions & des Laïques auſſi bien que des Clercs. On n'a pas dû s'attendre, au reſte, à trouver ici les guerres offenſives ou défenſives des Ducs d'Urbin & de

Guichardin liv. 13 pag. 394.

(*) Neveu de Jules II & poſſeſſeur légitime de ce Duché, attendu qu'il avoit épouſé l'unique héritiere des Montefeltro. Un Cardinal Alidoſio après avoir vendu Bologne aux Bentivoglio (en 1511), s'étoit hâté de dénoncer le Duc, à ſon oncle, comme l'ami des François & le traditeur de cette place. Repouſſé par le Pontiſe irrité, & informé du ſujet, le neveu rencontre l'infâme calomniateur, à la porte du Palais & le poignarde. Jules à qui l'on n'a jamais reproché le népotiſme, dégrada, flétrit le Duc d'Urbin & reſiſta, pendant ſix mois, aux Cardinaux qui ſollicitoient ſa grace. On me demande impatiemment raiſon de ce hors d'œuvre, la

Ferrare, ni celles que ſe firent les Vénitiens & les Allemands *, après que François I eut conquis le Milanois : elles appartiennent aux Annaliſtes & Hiſtoriens particuliers de ces Provinces.

* Au ſujet de Verone.

La mort prochaine de Ferdinand le Catholique & de l'Empereur Maximilien faiſoit preſſentir de bien plus grands événements. On n'ignoroit pas qu'immédiatement après la conquête du Milanois, François I avoit porté ſes vues ſur le Royaume de Naples, & n'étoit retenu que par le Pontife, qui demandoit grace pour la vieilleſſe décrépite de Ferdinand ; ce qui n'empêcha pas qu'à la mort de celui-ci, arrivée quelques mois

---

voici. Leon X, n'ayant pas d'autre moyen de colorer la ſpoliation de François Marie & le tranſport qu'il vouloit faire de ſon Duché à Laurent de Médicis imagina de reſſuſciter cette malheureuſe affaire : & le propre neveu du bienfaiteur, du Créateur de Leon X, le Duc d'Urbin, atteint & convaincu d'avoir aſſaſſiné ſix ans auparavant un Cardinal, fut déclaré, par un nouvel Arrêt, incapable de poſſéder aucun fief du Saint-Siége.

après * la premiere expédition de François en Italie, Charle d'Autriche ne ceignit paiſiblement toutes ſes Couronnes.

* 15 Septembre, 1516.

Les différents, au ſujet de la Navarre enlevée par le feu Roi Catholique à Jean d'Albret, parent de François I firent diverſion à ſon projet d'envahir l'Etat de Naples. Les terreurs imprimées, dans le même temps, par Selim, qui faiſoit d'immenſes préparatifs de guerre, autoriſerent le Pontife à recommander la paix aux Puiſſances Chrétiennes. Maximilien I. mourut dans ces entrefaites; & tous les peuples de l'Europe ſe demanderent, avec anxiété, lequel des deux Aſpirants, Charle & François, alloit emporter les ſuffrages.

12 Janvier 1519.

Le vœu des Italiens & ſurtout du Pape, le plus intéreſſé à raiſon des États du Saint-Siége & de celui de Florence, étoit que l'un & l'autre fuſſent exclus. La liberté de l'Italie ne couroit-elle pas un danger égal & manifeſte, ſi François I, Duc de Milan, ou Charle Roi d'Eſpagne & de Naples ajoûtoit à ſes États héré-

ditaires le titre d'Empereur Romain toujours redoutable quand il ſe trouvoit uni à la force ? Leon X, le plus grand Maître en l'art de feindre ne laiſſoit pas d'éblouir le Monarque François par toutes les marques de préférence qu'il pouvoit imaginer. Il favoriſoit ſon élection d'autant plus ouvertement qu'il en prévoyoit l'impoſſibilité, & qu'indigné de ſe voir exclu, furieux de voir ſon rival ſur le point de l'emporter, François appuyeroit infailliblement, & de toutes ſes forces celui que propoſeroit enſuite le St. Pere. Mais ce neveu chéri, qu'il vouloit, dit-on, élever à l'Empire; ce Laurent de Médicis mourut (*) dans l'entrefaite : & l'on s'apperçut en effet que Leon étoit conſidérablement refroidi, qu'il ne regardoit plus l'élection comme une affaire domeſtique. D'ailleurs tant de conſidérations parloient en faveur de Charle

[*] Ne laiſſant, de ſon mariage avec Magdeleine de Bourbon Vendôme, qu'une fille appellée Catherine que nous verrons mariée au Roi de France Henri II, & un prétendu fils naturel, Alexandre, que nous verrons Duc de Florence.

d'Autriche qu'il devoit triompher a la fin de tous les efforts contraires.

Il étoit l'ainé des petits-fils de Maximilien, c'eſt-à-dire, Chef de la Maiſon d'Autriche, ou la dignité Impériale quoique toujours élective, ſembloit être devenue héréditaire par trois règnes conſécutifs, à qui du moins, & n'y ayant pas de raiſons déciſives pour la porter ailleurs, elle ne pouvoit être refuſée, ſans une ſorte d'injuſtice. Il eſt vrai que l'immenſité de ſes Domaines paternels & maternels, que ſes Etats de Flandres, d'Arragon, de Caſtille & de Naples, s'oppoſoient aſſez fortement à ſon election. Indépendamment du ſiſtême, adopté depuis longtemps, par les Princes Germaniques d'élire un Empereur qui fut en état de ſubſtituer, au titre de Chef national, celui de Maître abſolu : l'une des conditions impoſées par les Papes, aux Rois de Naples portoient expreſſément que ceux-ci ne pourroient jamais réunir la Couronne Impériale. Mais le danger de placer le Sceptre des Céſars dans des mains trop puiſſantes,

devoit également faire exclure le Monarque François, dont les poſſeſſions, moins vaſtes à la vérité que celles de Charle, étoient bien plus unies & plus voiſines de la Germanie. La crainte, au reſte, des forces exceſſives de l'Autrichien (1) n'étoit guere moins capable d'applanir que de lui ſuſciter des difficultés dans le Collège électoral, de faire que très-peu ou point d'Electeurs euſſent la hardieſſe de s'oppoſer à ſa pourſuite : & l'on ſent bien qu'à cet égard il l'emportoit ſur François I qui n'ayant pas les mêmes droits aux ſuffrages, ne pouvoit par conſéquent ſe permettre aucune manœuvre tyrannique. Charle mit en effet une armée ſur pied, qui, ſous prétexte de protéger la liberté des Electeurs, s'approcha de Francfort, ou la Diette étoit aſſemblée (2), intimida les partiſans du Roi de France,

[1] Voyez *Paruta*, hiſtoire de la République de Veniſe. Liv. 4 tome 1. page 297.

[2] Voyez la collection de Freret. *Rerum Germanicarum ſcriptores* tome 3.

enhardit les ſiens, entraîna ceux qui balançoient, & acheva ce que ſes promeſſes, ce que ſes deux cent mille ducats, dépoſés en Allemagne mais ſurpaſſés peut être par les offres de la France (*), n'avoient fait qu'ébaucher. L'incompatibilité, même du Royaume de Naples & de l'Empire ne fut plus regardée comme un obſtacle inébranlable (1). Voyant qu'il s'oppoſeroit envain à l'élection de Charle, Leon X ſe hata d'expédier la diſpenſe & conſentit de la meilleure grace à ce que ſon Vaſſal ceignit le Diadême Impérial.

28 Juin 1519. Les Princes Germaniques élurent donc Charle I, Roi d'Eſpagne, cinquième Empereur de ce nom & appellé Charle-Quint. Le dépit, le reſſentiment & la douleur de Fran-

---

[*] On aſſure que François I envoya quatre cent mille écus. Il paroit bien ſingulier qu'un Roi de France ſoit allé ſur l'enchere du Roi d'Eſpagne poſſeſſeur du Mexique & ſur le point de l'être du Pérou!

[1] Voyez Guichardin. *Storia d'Italia* lib. 13 pages 391, 93.

çois I n'étoient pas difficiles à concevoir. L'excluſion, qu'il venoit d'eſſuyer à la face de la Chrétienté, ne pouvoit ſe ſupporter qu'à l'aide d'une prochaine vengeance. Au plus fort de ſa pourſuite & dans un accès d'héroïſme ou de chevalerie, il avoit pourtant juré qu'à tout événement il reſteroit l'ami de ſon compétiteur : mais ſerments romaneſques ; élans d'une ame ou plutôt d'une imagination exaltée ! François ſe promettoit de lui même au-delà de ce qu'il eſt permis d'attendre de l'humanité. Ces angoiſſes donc, ces déchiremens qu'éprouve un cœur fruſtré de ce qu'il a déſiré, pourſuivi éperdument ; toutes ces ſenſations cuiſantes, envenimées & jointes aux anciennes querelles des deux maiſons (1), aux rivalités inévitables entre les deux plus puiſſants Monarques du Monde Chrétien, devoient allumer, tôt ou tard, un incendie terrible, furieux

[1] Elles avoient commencé dans les premieres années du regne de Maximilien. Voyez *ſupra* liv. 20 chap. 1 pages 2 & ſuivantes.

inextinguible. D'ailleurs la trempe de leurs ames étoit ſi différente ! quoiqu'ils fuſſent encore aſſez jeunes, on voyoit déja ſortir de leur caractére des traits marqués d'oppoſition, qui étoient ſeuls capables de leur mettre, de leur tenir longtemps les armes à la main, & dans leſquels un œil obſervateur auroit pu lire à qui des deux étoit réſervé l'avantage.

Ils avoient été, l'un & l'autre, initiés, de bonne heure, aux miſtères du gouvernement, aux affaires, aux intrigues de Cour. Charle étoit, à peine ſorti de l'enfance, quand il fut appellé à régner ſur les Flamands. Aſſis ſur un trône, il ſe trouvoit en même temps & doublement ſoumis à l'autorité paternele, c'eſt-à-dire à Maximilien Roi des Romains & à Ferdinand le Catholique. Devenu, de ſon côté, gendre de Louis XII, dont toute la France le regardoit déja comme l'héritier préſomptif, François gouvernoit ce vaſte Royaume ou étoit cenſé le gouverner depuis ſept à huit ans, quand Charle en triompha dans Francfort. Mais par un mêlange originel, dont l'élabo-

ration s'étoit achevée ſous la main de ſes inſtituteurs, l'Autrichien uniſſoit au flegme Germanique & Flamand, toute la profondeur d'une tête Eſpagnole. Peu ſenſible au plaiſir, aimant, pardeſſus tout le travail & les affaires, appliqué, infatigable, il avoit acquis à vint-cinq ans l'expérience & les lumieres d'un Monarque ſexagénaire, d'un politique vétéran (1). Quoiqu'il fut infiniment avide de gloire & de conquêtes, il fit aſſez rarement la guerre en perſonne: & quelle néceſſité en effet, de commander lui-même ſes Armées? N'en étoit-il pas évidemment diſpenſé par cette foule de Capitaines & Généraux que produiſoient ſes innombrables Provinces? Germains, Flamands, Eſpagnols, Italiens, tous étoient à ſes ordres; il n'avoit

(1) Malgré tous les efforts contraires de Charle Chievres, ſon Gouverneur, qui jaloux du crédit d'Adrien Florence ou Florentius que nous verrons bientôt Pape, n'oublioit rien pour l'éloigner, pour le diſtraire des études graves avec leſquelles le ſévére Précepteur s'efforcoit de le familiariſer.

qu'à choiſir. L'eſpace même, illimité que ſes forces avoient à parcourir; les guerres qui lui ſurvenoient en tant de contrées diverſes d'Europe & d'Affrique, rendoient encore plus plauſible & même plus ſûr, le parti d'en confier la direction à ſes Généraux, qui par crainte, du moins, ſi ce n'étoit par attachement à ſa perſonne, par déſeſpoir de ſe ſouſtraire à ſa puiſſance, ce qui eut été, réellement, très difficile, lui furent en effet & aſſez conſtamment fidèles: outre que loin du tumulte des armes, exempt de ces jactances, défis & emportemens dont il eſt preſque impoſſible de ſe préſerver dans les champs de Mars, il conſervoit bien mieux ce ſang-froid qu'exigeoit la manutention d'une ſi vaſte Monarchie, cette tranquilité d'âme, ce calme précieux d'ou découlent tous les ſuccès, tous les prodiges de l'adminiſtration. Son rival en eſt la preuve: François I qui, à cet égard, eut de plus brillantes, de plus ſpécieuſes qualités; ce Monarque ſoldat, valeureux, intrépide, ne fut trahi, peut-être, que par ſa bravoure; peut-

être nuiſit-elle à ſes affaires plus qu'aucun de ſes défauts, en lui faiſant livrer, inconſidérément, des batailles, en lui faiſant expoſer ſa perſonne ſacrée au danger, au malheur d'être fait priſonnier, le pire de tous pour ſes États. Franc, d'ailleurs ouvert & loyal autant que l'autre étoit couvert, ſombre, inſidieux, François l'éclipſoit encore par l'élégance & l'urbanité des mœurs, par l'amour & le commerce des lettres; avantages dont il (1) fut redevable à ſa mere Louiſe de Savoye, qui en avoit fait réellement & pour parler le langage du temps, un Cavalier accompli. Mais faiſons mieux encor! faiſons infiniment mieux, écartons tous les défauts de Charle & de François; uniſſons toutes leurs grandes qualités, & jouiſſons, du moins en idée, du Monarque accompli! Malgré les incorrections de ſon ouvrage, Louiſe fut bien récompenſée de ſes ſoins; elle conſerva tout ſon crédit,

(1) Voyez Peliſſon : comparaiſon de Charle-Quint & de François I.

& François, donnant un exemple assez rare, en usa toujours avec sa mere comme avec le Ministre le plus précieux, comme avec le plus cher des favoris. Mais ses sujets eurent-ils également à s'en louer? La fureur de la chasse & des Tournois, les délices, l'amour, la volupté peuvent asservir impunément un particulier, mais dans un Souverain, les conséquences en sont toujours fatales, soit à raison de la quantité d'or qu'il y consume au préjudice d'une infinité d'autres objets, soit parce qu'il y puise l'oubli, le dégout, l'aversion des affaires. Et ce fut précisément le défaut capital de François I: il préféra trop souvent le plaisir à la chose publique, se reposa, trop aveuglément sur d'autres de ce qui devoit être & eut été bien mieux géré par lui-même. Encor & malgré tant d'inapplication vouloit-il qu'on le regardat, qu'on l'admirat comme le plus grand des Monarques: l'idée de n'être que le second le navroit de dépit & de jalousie.

Cependant Charle & François n'éclaterent pas aussitôt qu'on avoit lieu de

de le juger & de le craindre. L'Italie jouit encore de la paix, pendant quelques années : il ne ſe paſſa même rien, au-delà des monts, qui put lui donner des allarmes ; ſoit que les deux émules, connoiſſant leurs forces en fuſſent mutuellement intimidés ; ſoit qu'aucun ne voulut être l'aggreſſeur & ſe charger du titre odieux de perturbateur de l'Europe ; ſoit bien plutôt que chacun ſongeat à s'aſſurer préalablement du Pontife, dont les forces temporelles, indépendamment du titre d'allié de l'Egliſe ſi puiſſant ſur l'eſprit des peuples, prépondéroient dans la contrée qui devoit être le théâtre & l'objet principal de la guerre. Imagineroit-on qu'au lieu d'amuſer les Cours d'Eſpagne & de France, qu'au lieu de ſe prévaloir, pour maintenir la paix en Italie, du prix qu'elles mettoient à ſon amitié, Léon X eut travaillé directement à la troubler? C'eſt pourtant ce qu'aſſure Guichardin.

Le Pontife brûloit de recouvrer Parme & Plaiſance, enlevées dernièrement au Saint-Siége par les François. La perte de deux places ſi

conſidérables & acquiſes par Jule II. avec tant de gloire (*) lui ſembloit infamante. Jaloux d'égaler ſon devancier, d'illuſtrer auſſi ſon Pontificat par quelque importante acquiſition, il vouloit, à toute force, envahir Ferrare. Ne s'étoit-il pas encore infatué, comme Jule, du projet chimérique de chaſſer les barbares, d'en purger l'Italie, ſe figurant qu'il pourroit affoiblir l'un par l'autre & triompher à la fin de tous les deux ? Léon, cherchant probablement à motiver, à ſe juſtifier à

V. Guichardin. liv. 13, pag. 99.

(*) Avec tant de gloire ! Et qu'y avoit il de ſi glorieux à ſe prévaloir de la ſervitude où ſe trouvoit Maximilien Sforce pour en arracher une ceſſion de ces deux villes ? François I ne ſe vit pas plutôt en poſſeſſion du Milanois qu'il reclama Parme & Plaiſance, faiſant partie de ce Duché, & Leon X fut trop heureux d'obtenir à ce prix l'amitié du vainqueur de Marignan. Dès qu'il voit jour à rentrer dans ces places Léon manœuvre en conſéquence & ce n'eſt de ſa part comme de celle de ſon prédéceſſeur trop vanté, peut être, qu'ambition & ſoif d'acquérir. *V. Guichardin liv.* 12 & 13 & *Muratori tom.* 10 *pages* 86 & 118.

lui-même ſa propre ambition, s'affectoit, en même temps, de la contradictoire, c'eſt-à-dire, de la crainte qu'en reſtant neutre, Charle & François, déſeſpérant de ſe vaincre avec leurs propres forces, ne priſſent enfin le parti de s'unir, au préjudice inévitable du Domaine Eccléſiaſtique & Florentin. Cette idée le détermina donc à faire ligue avec & contre l'un des deux.

Il ſe tourna d'abord du côté du Roi de France, & il fut convenu, entre autres articles, qu'après que celui-ci auroit conquis le Royaume de Naples il en céderoit au Saint-Siége tout ce qui ſe trouve entre le Garillan & la Romagne, & formeroit du reſte un Royaume au ſecond de ſes fils. Mutilé, beaucoup moins étendu & ſéparé enfin des Royaumes de France & d'Eſpagne, l'état de Naples auroit donné, parconſéquent, bien moins d'inquiétude aux Puiſſances d'Italie. Mais François I, qui étoit en garde contre les duplicités de Léon & du Cardinal de Médicis, différoit de jour en jour, de ratifier le traité, pour leur donner le

temps de ſe trahir ou de ſe décider d'une maniere irrévocable. Allarmé, de ſon côté, piqué de tant de délais le Pontife ſe jetta dans les bras de l'Empereur, & la négociation, qu'il n'avoit eu garde de rompre, fut conſommée avec autant de célérité que de ſecret. [Le traité portoit en ſubſtance, que François Marie (*), à qui la renonciation de Maximilien Sforce, ſon frere aîné, tranſportoit tous les droits à l'héritage de Louis le Maure ſeroit mis en poſſeſſion du Duché de Milan : que Parme & Plaiſance rentreroient dans le Domaine du Saint-Siége : que l'Empereur aideroit le Pontife à conquérir Ferrare ſur Alphonſe d'Eſt, & démembreroit une portion quelconque de ſon Royaume de Naples pour en inveſtir Alexandre, batard de feu Laurent de Médicis, Duc d'Urbin.

(*) Il s'étoit retiré à Trente, menant une vie fort triſte, dit Muratori, & plus proche de l'indigence que de la médiocrité, *Annali*, page 146 tom. 10.

La Lombardie fut donc le théâtre de cette nouvelle guerre. Les affaires de Flandres & de Navarre, dont François I étoit entièrement occupé, les diſſipations, les engoûmens de ſa mere, l'inconduite de Lautrec & de Leſcun, l'acharnement du Cardinal de Sion, qui, peu content d'avoir recruté pour le Pape, corrompit encore les Suiſſes engagés au ſervice de la France; l'épuiſement ou la ſecrete défection des Vénitiens, ſeuls alliés de François I, firent tomber dans les mains de Proſper Colone, Général des troupes Eſpagnoles & Pontificales, Milan, Parme, Plaiſance, Pavie, enfin tout le Duché, à la réſerve des Châteaux de Milan & de Crémone. François Marie Sforce inſtalé dans le Domaine de ſes peres y fut confirmé par le ſanglant combat de la Bicoque, dernier, ou pour mieux dire, unique effort de l'armée Françoiſe.] Léon X étoit rentré de ſon côté & précédemment, dans la poſſeſſion, tant deſirée, de Parme & Plaiſance. Les premiers ſuccès des armes eccleſiaſtiques & impériales durent naturellement lui faire An. 1522.

eſpérer un changement prodigieux dans les affaires d'Italie. Il ſe flatta non ſans raiſon, d'aggrandir le Domaine temporel de l'Égliſe au point fixé par ſon ambition : il jouiſſoit, il s'ennyvroit d'avance des avantages que devoient lui produire la révolution du Milanois & le recouvrement de ces deux places. Mais la mort, fondant aux ordres de celui qu'il repréſentoit & qui avoit déſavoué, par tant d'autres coups non moins imprévus, les terreſtres grandeurs de ſes Vicaires, l'enleva au milieu de ſes tranſports.

Premier Décembre, 1521.

CHAPITRE II.

Inopportune élection d'Adrien VI. Le Cardinal Jule de Médicis lui ſuccede ſous le nom de Clément VII : hiſtoire, talents merveilleux & défauts de ce Pontiſe.

LA mort de Léon X, attribuée par pluſieurs au poiſon que lui avoit fait donner quelque grand Potentat (*) réduiſit tout-à coup les forces temporelles du Saint Siége, audeſſous

(*) Je ſuis bien ſûr que M. de Nina n'y voit aucune ombre de vraiſemblance. Muratori, qui n'eſt pas, en matiere d'empoiſonnement, d'une incrédulité à toute outrance, traite de viſions les ſimptômes rapportés par Guichardin & Paris des Graſſis » Ne ſavons nous pas, ajoute l'Annaliſte, » que ce Pape étoit atteint d'une fiſtule à l'*anus* » de la plus maligne eſpèce ? Quel beſoin » de chercher une autre cauſe de ſa mort ? »

de ce qu'elles étoient avant les dernières proſpérités. Cependant les acquiſitions, faites en Lombardie par les troupes de l'Empire & de l'Égliſe, furent conſervées, contre toute apparence & malgré le renfort conſidérable que reçut l'armée Françoiſe après le combat de la Bicocque. Secondé méme du Marquis de Peſcaire & d'Antoine de Leve, Proſper Colone pouſſa juſqu'à Gênes, qu'il fit évacuer aux François. Mais, d'un autre côté, François-Marie de la Rovere rentra dans ſon Duché d'Urbin, Malateſta dans Rimini, Horace

---

Ignore-t-on, ajouterons nous, que la Chirurgie ne ſavoit pas encore opérer la fiſtule; que le Cardinal de Richelieu en eſt mort dans le ſiécle ſuivant; que Louis XIV n'en fut guéri que d'après des expériences multipliées ſur d'autres ſujets? Achevons la démonſtration : nommons ce grand Potentat: qu'on ne devine pas, peut-être, malgré la préciſion de l'énoncé. François I empoiſonneur! Un Chevalier, & un Chevalier de la façon de Bayard! Cet ennemi entre les mains duquel l'autre grand Potentat, car il n'y en avoit que deux, ne craignit pas de ſe remettre!

Baglione dans Perouſe (*), le Duc de Ferrare enfin, cet Alphonſe d'Eſt dont l'exiſtence tenoit du prodige après tout ce qu'il avoit eſſuyé de la part de Jule & de Léon, dans la plus grande partie de ſes places (**).

Cependant le Saint-Siége auroit pu réparer aiſément ces pertes : il ne s'agiſſoit que de le remplir ſans délai & avec diſcernement. Mais les Cardinaux, diviſés en factions opiniâtres, le laiſſerent vacquer pendant près de deux mois. Enfin & après de longs débats ils élurent un Flamand, imbu de toutes les con-

(*) Fils de Jean-Paul Baglione, célebre par la confiance avec laquelle il donna dans les piéges de Léon X, ainſi que par les crimes énormes dont celui-ci chargea la procédure qui précéda ſon ſupplice. Guichardin n'enonce que l'inceſte avec ſa ſœur dont on prétendoit qu'étoit né Conſtantin Baglione, l'un de ſes fils.

(**) On ſait qu'il fit battre une Monnoye portant au revers un paſtre arrachant un agneau des griffes d'un Lion, avec ces mots, tirés du premier livre des Rois, *de Manu Leonis*.

noiſſances qu'on peut acquérir dans les livres & ſur les bancs de l'école, mais ignorant profondément le droit public de l'Italie & les intérêts temporels de l'Egliſe. C'étoit le Cardinal Adrien Evêque de Tortoſe & Précepteur de Charle-Quint, en l'abſence duquel il gouvernoit pour lors les Royaumes d'Eſpagne. Le Cardinal Cajétan, dont la claſſique âpreté conſomma peut être, dans la diette de Vorms la rébellion de Martin Luther (1) fut le premier à propoſer, à célébrer les vertus d'Adrien. Son entouſiaſme, qui faiſoit voir combien il connoiſſoit peu les affaires & les hommes, ne laiſſa pas d'entrainer les ſuffrages, que tout bon Italien eut grand ſujet de regretter, encore que ce Pape qui garda ſon nom & ſe fit appeller Adrien VI, n'ait pas ſiégé plus d'un

(1) Voyez l'hiſtoire Eccleſiaſtique des autres Nations. L'Italie ne s'apperçut pas de la révolution cauſée par Luther dans l'Europe Chrétienne. Ce peuple ingénieux occupé d'intrigues & de plaiſirs n'eut aucune part à ces troubles, dit un Ecrivain célèbre.

an. On prétend au reſte, & c'eſt l'opinion d'un aſſez grand nombre d'Écrivains (2), que l'élection d'Adrien fut inviſiblement dirigée par Charle-Quint, que ce qui parut fortuit & inopiné, étoit en effet prémédité & même de longue-main.

La diſtance où ſe trouvoit le Pontife élu, l'intervalle qu'il mit entre la nouvelle de ſon élection & ſon départ, donnerent encore aux Spoliateurs du Saint-Siége le temps de pourſuivre & d'achever leurs entrepriſes. Les Cardinaux occupoient par forme d'interrègne le Trône Pontifical & n'étoient pas mieux d'accord entre eux qu'ils l'avoient été dans le conclave. Ainſi qu'on avoit fait dans Rome naiſſante après la mort de Romulus, trois Cardinaux alloient,

(1) Voyez Paul Jove, *in vita Adriani VI*; Continuateur de Fleury, liv. 127. n. 84 & ſuiv. Guichardin *toria d'Italia*, liv. 14 p. 42 b. La plûpart de ceux-ci & Muratori font entamer l'élection d'Adrien par le Cardinal de Médicis, qui déſeſpérant de ſuccéder à ſon couſin & voulant écarter ſes compétiteurs imagina de propoſer le Cardinal Flamand.

tour-à-tour & de mois en mois, habiter le Palais du Vatican, y exercer l'autorité ſpirituelle & temporelle des Souverains Pontifes. Outre que les Triumvirs ſiégeants avoient de fréquents débats, leurs opérations étoient preſque toujours réformées par leurs ſucceſſeurs qui apportoient d'autres vues, d'autres intérêts, d'autres paſſions. La plûpart, & ſurtout les vieux Cardinaux, bleſſés de l'éclat du Médicis, preſqu'auſſi puiſſant dans Rome que dans la République de Florence dont il étoit Chef, toleroient, favoriſoient même les uſurpations des ennemis inteſtins du Saint-Siége, s'ils pouvoient à ce prix fatiguer, endommager l'État Florentin, lié d'intérêt, & pour ainſi dire inextricablement, avec l'Egliſe. Quel bonheur pour les Puiſſances Italiennes que les Eſpagnols & les Impériaux, qui avoient pris ſur les François une ſupériorité ſi décidée, qui étoient même déja les Maîtres en Lombardie, n'ayent pas envahi, pour lors une partie de la Romagne & jetté, dans une ſi favorable conjoncture, les fondemens de cet Empire

univerſel que Charle V & Philippe II s'efforcèrent enſuite d'élever ! Peut-être qu'à cet égard l'on fut redevable au nouveau Pontife : peut-être que le Domaine Eccleſiaſtique fut préſervé par le nom d'Adrien, eſtimé comme on ſavoit, chéri de Charle-Quint & en conſidération duquel, An. 1522.
les Généraux & Miniſtres impériaux purent bien ſe faire un devoir de reſpecter les terres du Saint-Siége. D'ailleurs n'avoient-ils pas lieu d'en attendre toutes ſortes de complaiſances, tous les ſacrifices qu'exigeroient les intérêts de l'Empire & de l'Eſpagne ?

Rome vit enfin arriver ſon nouveau Pontife, dont la préſence détruiſit tous les bruits publics, portant qu'il ne viendroit pas de longtems & fixeroit, peut-être, ſa réſidence en Hollande (1). Mais il ne détruiſit pas, également, les préjugés du peuple Romain qui avoit ſi mal au-

1) Voyez Paul Jove, *in vita Adriani VI* Victorellus, *in addit. ad ciaccon.* Coutin de Fleury. liv. 120. n. 1.

guré d'un Pape Flamand. On peut voir chez Berni, Poëte célèbre & charmant, le portrait d'Adrien, où ſa triſte Cour & ſon gouvernement héſitatif (*) ſont tracés avec autant d'énergie que de licence & de malignité. Mais les Romains, qui n'aimoient guere les longs Pontificats, n'eurent preſque pas le temps d'ap-

---

(*) L'irréſolution ne pouvoit guere lui fournir de traits facétieux & piquants : auſſi ne fait-il que gliſſer ſur l'article, & c'eſt bien moins le dubitatif que l'avare gouvernement d'Adrien qui eſt tracé dans ce long & fameux *Capitolo*, ou le Poëte repréſente effrontément ce vertueux Pontife, vendant les bénéfices aux plus offrants. » Propoſez » lui ſoixante pour cent & vous êtes écoutés, » careſſés, expédiés. Il faudra voir, répond » il à tout le reſte : ſi vous ne lui montrez » de l'or tout eſt encloué :

A tutte l'attre coſe ſta ſerrata
E diceſi : videbimus, *A queſta*
Si da un udienza troppo gratta.

» Je ne ſais ce qu'il en faut croire, mais on » dit qu'il examine, peſe, compte attentivement » les ducats, & qu'il a grand ſoin de s'aſſu» rer s'ils ſont trébuchants & de bon alloy :

peller la fin de celui-ci : ils furent délivrés bien plutôt qu'ils ne penſoient de leur déſagréable Souverain, qui ne laiſſoit pas, au reſte d'avoir de

---

Io non ſo s'é il vero quel ch'i'ò inteſo,
Ch'ei taſta, ad un ad un, tutt'i danari
E guarda ſe i ducati ſon di peſo.

» Quelle brillante Cour ! Quels aimables » & polis courtiſans ! *Cops ! Vincl ! Cor-* » *riggio* ! *Trinchefort !* Noms à faire fuir les » plus intrépides dogues, à faire mourir de » peur les trépaſſés mêmes ».

Ecco che perſonaggi : ecco che corte,
Che brigate galanti cortigiane,
Copis, Vincl Corriggio, Trinchefort !
Nomi da fare Iſbigottire un cane,
Da fare Spiritare un cimitero
Al ſuon delle parole orrende e Strane

Sannaſar, *Pierius Valerianus* & tout le *genus irritabile vatum*, comme dit Bayle, ſe déchainerent contre un Pontife, qui oſoit ſe déclarer l'ennemi des Muſes, du luxe, de la volupté & ſe montrer en tout l'oppoſé de Leon X. Il fut traité, dans un torrent de libelles, d'inſenſé, de barbare, de concubinaire, de pederaſte, de judaïſant, de magicien, &c. &c. Mais que ſignifient ces Poetiques horreurs ? L'Hiſtorien, le Philoſophe

bonnes intentions, des qualités eſtimables & précieuſes, dignes mêmes en d'autres circonſtances & malgré la baſſeſſe de ſon origine, de la ſublimité d'un tel poſte.

Le Conclave, aſſemblé pour le choix du ſucceſſeur, fut encore plus orageux, & plus long que le précédent. Mais quand on apprit l'élection de Jule de Médicis, on pardonna bien volontiers aux Cardinaux

---

n'y voyent que l'opprobre de l'art, de Rome & de l'Italie. Oſons ré-apprécier ce Pontife qualifié par les plus moderés de pédant auſtere & déplacé. Né dans la fange il fut, à titre de ſes prodigieuſes diſpoſitions, adopté par l'Univerſité de Louvain dont il ne tarda pas de faire l'ornement. Devenu ſucceſſivement, Chanoine, Doyen, Précepteur de l'Archiduc, Collegue & Collegue jalouſé du fameux Cardinal Ximenes, ſeul Régent, enfin, des Royaumes d'Eſpagne, en l'abſence de ſon élève & dans les plus difficiles conjonctures: il ſe ſignala par d'heureuſes & ſavantes manœuvres. Il venoit de recouvrer la Navarre, envahie précédemment par les François, quand il reçut la nouvelle de ſon élection. Quels préjugés en ſa faveur & contre tous les Ecrivains qui ſe hatent de nous le donner pour incapable de gouverner

de l'avoir fait attendre pendant deux mois. Ce Pontife, qui prit le nom de Clément VII, eut tant de part aux calamités ſuivantes, qu'on ne peut guere ſe diſpenſer d'en eſquiſſer l'hiſtoire & le portrait. Les particularités de ſa vie privée plairont

---

Rome & l'Italie ! Suivons-le néanmoins ſur le Trône Pontifical & voyons s'il y monta comme on dit, ſi fort à contre-temps. Les génies auſteres, en effet, rigides & réformateurs ne ſont pas toujours de ſaiſon. Luther enlevoit au Saint-Siége une partie de l'Europe. Qui doute que ce ne ſoit ici, & politiquement parlant, la plus grande perte qu'ait eſſuyée la Cour de Rome, où la datterie, les jubilés, l'affluence des étrangers, & des affaires Eccléſiaſtiques, liées inextricablement avec les temporeles, produiſoient des richeſſes immenſes, qui de là ſe répandoient dans toute l'Italie ? Qui peut douter encore que les délices, le faſte, les diſſipations énormes de Leon X n'ayent fourni les plus terribles armes à Luther ? Ces termes donnés addreſſons le problême aux politiques, aux Philoſophes de toutes les Nations. Qu'ils cherchent, déterminent, imaginent les qualités les plus propres à y remédier. Il n'en eſt aucune qui ne ſe trouve dans Adrien : ſimple, modeſte, exemplaire, frugal, économe, ſon régime alloit émouſſer les traits de

d'autant plus au lecteur, qu'elles contiennent les principales cauſes des tourmens qu'il eſſuya & fit eſſuyer à l'Italie pendant ſon Pontificat.

---

l'Héreſiarque & de ſes Apôtres dont les plus victorieux comme on ſait, les plus capables d'entraîner la multitude, furent toujours la mondanité, les ſcandales, la dépravation des Miniſtres de l'Egliſe. Il effectuoit enfin, dans ſa perſonne, la reforme tant deſirée de celle-ci & n'eut pas tardé de l'étendre juſqu'aux membres les plus gangrenés. Il renonçoit hautement à cette infaillibilité, conçue au ſein de l'orgueil & du deſpotiſme de ſes prédéceſſeurs. Confeſſant, en dépit des Cardinaux, l'exceſſive corruption où le Clergé Romain étoit abymé, il chargea ſon Nonce d'en faire l'aveu à la Diette de Nuremberg ; moyen le plus ſûr, effet, d'amortir le ſchiſme & l'entouſiaſme, de déconcerter les novateurs, de ramener tous les eſprits. Il n'eſt pas juſqu'à ſon mépris pour les Poetes & les Rhéteurs qui ne fut infiniment opportun & ſalutaire. » Encore quelques années, nous dit la foule » des Ecrivains, & ce Pape rendoit l'Italie » Gothique & barbare ». Ils en font, ſans le vouloir, le plus magnifique éloge. Jamais le retour des mœurs antiques, âpres & ſévères ne fut plus déſirable ; jamais le beſoin de retrograder vers la Barbarie ne fut ſi preſſant. Quant à ſon gouvernement héſitatif,

Jule étoit né du commerce illégitime de Julien de Médicis, frere de Laurent le Magnifique, avec la jeune Govina. Quand Léon X voulut le faire Cardinal, on entendit juridiquement des témoins qui déposèrent que Julien, blessé par les conjurés (1), étoit mort en déclarant

Guichardin l. 12 p. 327.

---

qu'on se mette un instant à sa place. Entouré d'ennemis, de traîtres, de cœurs gâtés ; étourdi des clameurs du vice, de l'ignorance & du demi-savoir, pouvoit-il ne pas trembler à chaque pas ? Qu'on assigne, d'ailleurs, un seul effet pernicieux de cette irrésolution tant censurée, un seul coup d'état ou de police évidemment contraire aux intérêts temporels de l'Eglise. J'en demande pardon à M. de Nina, mais il falloit bien plutôt gémir sur la brièveté de son Pontificat, que sur l'inopportunité de son élection. Quelle pitié ! Quelle horreur de voir tous les Historiens comtemporains applaudir aux transports qu'excita son décès !

Multis ille bonis flebilis occidit,
Sed nulli flebilior quam tibi ...

Devoient-ils graver au contraire dans les fastes de Rome & de l'Italie.

(1) Voyez la conjuration des Pazzi, t. 6 liv. XVIII. p. 279 & suiv.

à ſon ami, Antoine de Saint-Gallo, que ſa maitreſſe, pour lors enceinte, n'avoit conſenti de devenir mere qu'enſuite d'une promeſſe de mariage; promeſſe qui pouvoit la faire regarder, dans ces temps là, comme ſa véritable épouſe & conſéquemment l'enfant qu'elle portoit comme légitime (*). Quoiqu'il en fut, Laurent prit ſoin de ce neveu, comme de ſes propres fils. Jule, elevé avec Pierre, Jean & Julien, fut reçu, de bonne heure, Chevalier de Rhodes. Après la mort du Magnifique, il partagea toutes les diſgraces de ſes couſins. Banni, comme eux de ſa patrie, il ne quitta plus le Cardinal

(*) Guichardin donne hautement la préférence, à la procédure faite par Alexandre VI, lors de la promotion de ſon fils Céſar Borgia. » Les témoins articulerent » un fait conſtant & avéré, dit l'hiſtorien, » qui étoit que la mere de Céſar avoit un » mari, que le droit & la loi faiſoit pere » de ſes enfans. Mais ici le droit & la vé» rité étoient également ſacrifiés à la fa» veur. *Storia d'Italia* lib. 12 page 844. Edit. de Veniſe 1738.

Jean, fut ſon compagnon de voyage & d'aventures, courut les memes périls, les mêmes haſards, la même fortune en un mot. S'il reçut dans la route, moins d'accueils, de diſtinctions & d'honneurs que le Cardinal, il revint tout auſſi bien muni des connoiſſances géographiques & morales qui faiſoient le commun objet de leurs courſes. La gravité même, le ſérieux de Jule étoient bien plus propres aux obſervations que la vive & preſque folâtre hilarité de l'autre. Pendant ſa légation de Perouſe & de Bologne le Cardinal n'eut point d'autre écuyer & confident que ce couſin chéri, pour lors guerrier de profeſſion, emmené comme lui, priſonnier à Milan, & dépêché, bientôt après, à Rome, à l'effet de ranimer ſous main le Pape Jule, & de l'encourager à pourſuivre la guerre contre les François. C'étoit même ici le vrai genre du Chevalier, il excelloit en négociations, ourdiſſoit, menoit admirablement une intrigue. On a vu comme, pendant le ſiége de Prato, il s'étoit ſouvent & ſecrettement abouché avec certains

Seigneurs Florentins pour tramer avec eux l'everſion du Gonfalonier Soderini (1), & comme il fut le principal mobile de la révolution de 1512, qui rétablit les Médicis dans leur patrie & dans leurs biens. Léon X, parvenu au Souverain Pontificat, ne ſe contenta pas d'inveſtir Jule de l'Archevêché de Florence & de la pourpre : il le conſultoit, de vive voix, & par écrit quand il ſe trouvoit éloigné, ſur tout ce qui pouvoit intéreſſer le Saint-Siége & Florence. Enfin Jule avoit eu, en qualité de Légat, une part très-conſidérable à la glorieuſe campagne de 1521, ainſi qu'aux conquêtes que les armées combinées de Léon X & de Charle V firent, pour lors, en Lombardie.

Mais la perſuaſion où l'on étoit généralement que Léon ne régnoit que par le Cardinal de Medicis, avoit fait à celui-ci autant d'envieux que d'admi-

(1) Voyez Nardi, *ſtor fiorent.* lib 5 Guichardin, *ſtor d'Ital.* liv. 21 *Nerli. ſtor. fiorent.* liv. 6. & Ammirato liv. 28.

rateurs, autant & même plus d'ennemis que de partisans, attendu le nombre prodigieux de mécontens qui se trouve ordinairement, dans les Monarchie[illegible]rtout dans celles où la Couronne est elective & le gouvernement mixte. Le juste mais sévère châtiment d'une conjuration tramée contre la vie de Léon X (*) aigrit encore une infinité de personnes contre son Ministre ; & ces haînes,

(*) » Le Cardinal Alphonse Petrucci ; dit Muratori sous l'an 1517, ne pouvant par-» donner au Pape, l'expulsion & la ruine de » son frere Borgheſe, Seigneur de Sienne » avoit été plus d'une fois tenté de le poi-» gnarder à la chasse ou dans quelque con-» sistoire. Le parti de le faire empoisonner » par le Chirurgien qui pansoit sa fistule, » lui parut encore plus sûr & il s'y arrêta. » La trame fut découverte, Petrucci mis aux » fers avec différents complices, & déca-» pité dans le Château Saint-Ange. Le pé-» cunieux Cardinal Bendinello, convaincu » d'avoir été dans le secret, dégradé & con-» damné à une prison perpétuelle, racheta » sa liberté & son chapeau, dont la mort, » ou le poison, comme dit la Chronique » scandaleuse ne le laissa pas jouir bien long-» temps. Le Cardinal Camerlingue, Riario,

jointes aux jalouſies des vieux Cardinaux, firent que malgré les efforts des créatures de ſon couſin, c'eſt-à-dire de preſque tous les jeunes Prélats, Jule fut obligé de conſentir à l'élection d'Adrien VI. Exclu de la Papauté, qui ſembloit lui être acquiſe, il tomba pour ſurcroît & par les malignes ſuggeſtions du Cardinal Soderini, dans la diſgrace du nouveau Pape, à qui l'on fit accroire que Médicis étoit François dans l'ame & par conſéquent l'ennemi de Sa Sainteté ainſi que de l'Empereur. Mais une lettre hierogliphique de Soderini au Roi de France, interceptée en Toſcane, (1) fit bien

» complice au même degré eut ſa grace au » même prix. Pour Adrien, Cardinal de Cor» neto, il profita des premiers inſtans de ſa » liberté pour s'enfuir & ſe cacha ſi ſoigneu» ſement qu'on ne put ſavoir où il avoit » terminé ſes jours ». Voulant diſſiper la triſteſſe & l'effroi qu'un tel événement avoit répandu ſur ſa Cour, Léon X créa tout-à-coup trente Cardinaux & redoubla de magnificence, d'enjouement & de délices.

(1) Voyez lettres d'Adrien VI, chez Palavicin, Hiſt. du Concile de Trente. liv. 2.

voir

voir au crédule Adrien que c'étoit Soderini lui-même & non Medicis qui connivoit avec les François & abuſoit perfidement de ſa confiance. Rappellé, de ce moment, c'eſt-à-dire quelques mois avant la mort d'Adrien, Jule trouva d'ailleurs de grands changemens dans les diſpoſitions de la Cour & du ſacré College. L'envie, qui l'avoit fait exclure à la mort de Léon, étoit amortie, preſqu'entièrement éteinte par l'odieux & pourtant ſi paſſager Pontificat d'Adrien : elle avoit même fait place, chez pluſieurs, au regret le plus ſincere d'avoir été privé d'un Pape à qui perſonne ne pouvoit diſputer le talent de gouverner. De ſorte qu'il entra dans le conclave aſſuré de vingt une voix.

Cependant Pompée Colone & preſque tous les vieux Cardinaux lui firent eſſuyer tant d'oppoſitions, qu'en cinquante jours de travail & d'intrigues il n'avoit pu gagner le tiers des ſuffrages, requis pour l'élection ; & ſi les Prélats du parti contraire euſſent été auſſi bien d'accord pour le choix d'un autre qu'ils l'étoient pour

l'exclure, il ſeroit encore ſorti Cardinal. Mais Colone, qui portoit, de toutes ſes forces le Cardinal Jacovacci, avoit beau diriger ſur lui les ſuffrages ; il n'en comptoit pas à beaucoup près, une quantité ſuffiſante. Un jour qu'il avoit eu, à ce ſujet, de vifs débats, avec certains Prélats de ſa faction, il rencontra Jule de Médicis : » c'en eſt fait, lui » dit-il ; propoſés qui bon vous ſem» blera & comptés ſur toutes les » voix qui ſe trouvent à ma diſpoſi» tion ». Médicis en ayant nommé, ſur le champ, deux ou trois : » & pour» quoi vous oublier, ajoute Colone : » j'ai tant eſſuyé de contradictions, » replique Médicis que je ne dois ni » ne veux plus y ſonger ». On prétend qu'à ces mots ſon redoutable adverſaire, lui rendit les armes & ſe hâta de le faire élire. Mais n'eſt-ce pas un peu trop gratuitement que l'on ſuppoſe tant de ſenſibilité dans Pompée Colone ? Conçoit-on qu'il fut inflammable au point qu'à ce ſeul trait de modération, qui devoit même lui être fort ſuſpect, ſa haine invetérée ait tout-à-coup fait place à l'entouſiaſme ?

Il y a donc tout lieu de croire que le petit dialogue ſervit d'introduction à quelque traité ſecret & plus intéreſſant, ou Medicis s'obligea, cédulairement, à pourvoir Colone de l'Office lucratif de Vice-Chancelier qu'il tenoit de Léon.

Le Cardinal Jule de Médicis fut donc élu Pape. Mais, *tel brille au ſecond rang qui s'éclipſe au premier*, devrions-nous graver ſur le frontiſpice de ſon Pontificat. Jamais épigraphe n'eut été plus heureuſe & plus juſte. Clément VII, qui étant Cardinal Miniſtre, avoit ſi bien opéré; à qui l'on attribuoit, en grande partie & à ſi juſte titre, ce qui s'étoit fait de glorieux ſous le Pontificat de Léon X, en eut un lui-même des plus déſaſtreux. Son régne, ſi l'on en excepte les dernieres années où il ſe refit tant ſoit peu, ne fut pour lui & pour ſes ſujets qu'un tiſſu d'infortunes. Le ſouvenir des adverſités de ſes couſins & des ſiennes, une longue expérience le rendoit circonſpect juſqu'à l'irréſolution. Le génie libre & hardi de Léon, amalgamé avec la prudence & la maturité

d'un tel Miniſtre, avoit fait des merveilles dans plus d'une occaſion. Mais il en fut de Clément VII, comme de ces liqueurs affoiblies par une trop forte évaporation d'eſprits & de ſels. Reſté ſeul, & encore dans la vigueur de l'âge, puiſqu'il n'avoit que quarante cinq ans, il ne fut plus que timide & dubitatif. Il lui manquoit un Léon X, un perſonnage aſſez puiſſant ſur ſon ame pour lui imprimer le mouvement & l'y aſſujettir, pour lui faire prendre une direction & l'empêcher de s'en écarter.

CHAPITRE III.

Actions, peines & travaux de Clément VII. Nouvelle expédition de François I en Italie. Bataille de Pavie : ſuites de cette fameuſe journée.

CHARLE-QUINT preſſoit vivement le nouveau Pontife de confirmer la ligue qu'il venoit de conclure avec le Pape Adrien. C'étoit même, autant qu'on en peut juger, l'unique moyen de pacifier l'Italie. François Marie Sforce avoit enfin réduit le Château de Milan (*). L'Amiral Bon-

(*) » La garniſon Françoiſe étoit réduite » à quarante cinq hommes, dit Muratori » tom. X, p. 167. Le Duc François-Marie » courut quelques mois après un danger ſi » grave, qu'il n'eſt pas permis de le paſſer » ſous ſilence. En revenant de Monza, ſuivi » ou précédé d'environ deux cent gardes qui,

An. 1523 & 1524. nivet n'étoit venu à la tête d'une nouvelle armée que pour laiſſer prendre celui de Crémone & faire la retraite de Biagraſſe, payée par la vie de Bayard. Les François en un mot étoient ſi prodigieuſement abbatus, qu'une ligue, compoſée de l'Empereur, du Pontife Romain & de Florence, ou Clément n'étoit pas moins puiſſant qne l'avoit été Léon X, eut probablement fait renoncer François I à tenter de nouveau le ſort des armes. Mais le Pape ne meſuroit qu'avec effroi la vaſte puiſſance de l'Empereur & le court eſpace qui lui reſtoit à franchir pour que tous les Potentats d'Italie fuſſent à ſa diſcrétion. François I, de ſon côté, profitant du relâche qu'on lui donnoit

» à raiſon de la pouſſiere, marchoient à quelque diſtance, il reçut un coup de poignard porté par Boniface Viſconti, ſon Chambellan, montant un cheval Turc, ſur les ailes duquel il fut emporté en Piémont, avant qu'on eut preſque ſongé à le pourſuivre. La bleſſure ſe trouva légere..... l'Italie apprit avec le plus grand étonnement la hardieſſe du coup & l'évaſion de l'aſſaſſin ».

du côté de l'Angleterre, de la Bourgogne & de la Navarre, ſe hata de porter ſes forces en Italie. Il s'y rendit même en perſonne, rentra dans Milan, rétablit tout-à-coup la gloire du nom François & parut avoir repris la ſupériorité ſur les Impériaux. Clément VII jugea pour lors expédient, inévitable même, de contracter avec le Roi de France; ce qu'il fit avec tant de ſecret qu'on n'a jamais pu ſavoir la teneur du traité, ſi ce n'eſt qu'il s'obligeoit à ne fournir aucuns ſecours à l'Empereur & reſtoit libre de ſecourir ou non les François. Mais il ſe nuiſit encore, dans cette occurence, par un excès de circonſpection; étant bien certain que s'il eut appuyé, favoriſé ouvertement les progrès de ſes nouveaux alliés, il les auroit empêchés de ſuccomber, d'être écraſés par les Impériaux & les Eſpagnols que la bataille de Pavie mit, pour ainſi dire en poſſeſſion de toute l'Italie.

[Au reſte, c'eſt un grand exemple des foibleſſes de l'eſprit humain, que l'obſtination de François I au ſiége de Pavie. La maniere plus étran-

ge encore, dont il le pourſuivoit, ſemble marquer le dernier terme de l'aveuglement où les Rois puiſſent tomber. C'étoit peu de l'avoir changé en blocus, de vouloir mener en même temps, l'expédition de Naples, entrepriſe ſi folle que Peſcaire & le Vice-Roi Lanoi, ne daignerent pas y pourvoir ; il ſe plongeoit, chaque jour, plus avant dans une voluptueuſe ſécurité ; tous les plaiſirs régnoient dans ſon camp : il oublioit dans leur molle yvreſſe & ſes pertes (*) journalieres & les dangers de ſa poſition & le génie de ſes adverſaires doublé par les fureurs de Bourbon. Celui-ci arrivoit en ce moment, ſuivi d'un renfort conſidérable, ineſpéré,

(*) » Uniquement occupé de plaiſirs, de » divertiſſemens & ne daignant faire ni vé- » rifier le dénombrement de ſes ſoldats, » François, dit Muratori, croyoit avoir une » multitude prodigieuſe de combattans : & » il en payoit en effet une quantité capable » de le raſſurer ; mais ſes Miniſtres, Com- » miſſaires & Capitaines s'accordoient à le » tromper & toutes ſes compagnies étoient » fort audeſſous du complet. Annali pag. 186.

vrai prodige de ſa vengeance & d'autant plus terrible qu'il étoit compoſé de troupes affamées. Le Marquis de Peſcaire n'héſita pas de marcher à l'ennemi. La raiſon, le Pape, le petit nombre de ſages qu'il avoit auprès de lui, tout crioit au Monarque François d'éviter le combat, de paſſer le Teſin. Tout lui démontroit que cette armée formidable, où l'argent manquoit, quoiqu'elle fut à la ſolde du Roi des Eſpagnes & du Perou, alloit inceſſamment ſe diſſoudre. François ne vit, ne voulut voir que la honte prétendue de reculer & de lever un ſiége. Pour ſurcroît, le vainqueur de Marignan, fortifié, ou devant l'être, par dix ans d'expérience, & d'adverſités, ſe contenta de l'emploi de ſoldat : il ſe laiſſa guider par un favori ſans mérite & combattit ſous les auſpices de Bonnivet. 24 Février
Tout fut perdu, comme il le manda 1525.
lui-même à la Régente, ſa mere. Couvert de ſang, bleſſé, en plus d'un endroit, au lieu de la mort qu'il cherchât peut-être & qui eut été, pour ſes peuples, bien préférable à ſa captivité, il crut que

l'honneur étoit ſauvé. Mais quel honneur, que celui qu'on ſauve par une bravoure aveugle, effrénée & ſi couteuſe !]

On ne ſauroit imaginer à quel point & en combien de manieres, les puiſſances d'Italie furent affectées de l'iſſue qu'avoit eue cette fameuſe journée ; non que la perte numérique des François & de leurs alliés fut irréparable, elle n'étoit rien auprès de la capture du Monarque. Après s'être conduit ſous Pavie avec tant d'inconſidération & de témérité, le priſonnier s'engouat d'une maniere de raiſonner & de voir qui aggravat encore la perte de ſa liberté & nuiſit infiniment à ſes propres intérêts ainſi qu'à ceux de toute l'Italie. Comme on alloit le transférer de Pizzighitone au Château de Naples, il ſuppliat qu'on le conduiſit en Eſpagne (1) ; ſoit que jugeant de

(1) Voyez Guichardin liv. 15. Antoine de *Veracrux* hiſt. de Charle V. Mémoires de Bellay, chez Daniel, tom. 3 pages 188-89.

l'ame de Charle-Quint par la ſienne, il ſe figura que ce Monarque lui rendroit ſur le champ ſa liberté ; ſoit que s'exagérant à lui-même ſes propres forces il ſe flatta de captiver l'eſprit de l'Empereur, d'en obtenir des conditions plus douces & d'accelérer le traité de paix (2). Il fut trompé dans tous les points & au lieu, qu'en reſtant priſonnier en Italie, la difficulté même de le garder rendoit les forces de la France & des confédérés Italiens ſupérieures, égales du moins à celles de l'Empereur, il ſe trouva qu'au moyen de ce qu'il fut mené & gardé en Eſpagne avec une extrême facilité, il avoit doublé, augmenté indéfiniment les avantages de l'ennemi. D'abord, & du moment que la garde du priſonnier ne fit plus diverſion, les troupes de l'Empereur, quelque ſenſible qu'en fut la diminution, ſuffiſoient pour la défenſe du Milanois & du Royau-

(2) Voyez Peliſſon, comparaiſon de Charle V & de François I. Guichardin liv. 15 page 412.

me de Naples. D'un autre côté, & ce fut peut-être ce que ſon départ pour Madrid produiſit de plus funeſte, les puiſſances d'Italie n'oſoient pourſuivre la guerre contre Charle. Elles ne pouvoient même plus faire aucun fond ſur leur alliance avec la France qui alloit indubitablement les ſacrifier au ſuprême intérêt de délivrer ſon Roi, les abandonner à leurs propres forces, c'eſt-à-dire à la diſcrétion de l'Empereur. La Régente en effet & ſon Conſeil y étoient entièrement diſpoſés. Si Charle eut été moins avide, & ſes conditions moins intolérables, s'il ſe fut ſeulement relâché ſur la Bourgogne; les François lui auroient abandonné bien volontiers l'Italie, où ſes Généraux exerçoient dés-lors, c'eſt-à-dire depuis la victoire de Pavie, un deſpotique Empire. Tous inſiſtoient même ſur l'excluſive importance de l'objet: tous ſes Capitaines vouloient qu'il s'aſſurat tout d'un coup de la ſouveraineté de l'Italie, qu'il abattit la puiſſance du Pontife, principal obſtacle à l'aſſujettiſſement de la contrée, & ſe hâta, pour cet effet, de

Guichardin lib. 16 pag. 371.

faire reſtituer Modene au Duc de Ferrare, de rétablir les Bentivoglio dans Bologne, de ſaiſir Florence, Sienne & Lucques comme appartenantes à l'Empire.

Il eſt bien certain que Charle ſe nuiſit par ſon avidité, par la dureté avec laquelle il traita le Roi de France. Mais, dans le même temps, ſon étoile ou l'imprudence de ceux qui cherchoient à l'abatre, lui ménageoit une occaſion favorable, un prétexte plauſible de s'étendre en Italie & d'y monter à un plus haut dégré de puiſſance qu'il n'avoit peut être oſé s'en ſtatter. Il s'agit ici d'un incident qui, par l'effet contraire qu'il produiſit & par celui qu'il fut ſur le point de produire, mérite d'être rangé parmi les plus notables particularités de ce ſiècle.

CHAPITRE IV.

Conſpiration des Potentats d'Italie pour placer la Couronne de Naples ſur la tête du Marquis de Peſcaire. Délivrance de François I. Retour de ce Monarque dans ſes États. Sac de Rome. Suite des peines & travaux de Clément VII.

FERDINAND d'Avalos, Marquis de Peſcaire, non moins connu je penſe, des amateurs de la Poèſie Italienne à raiſon de l'encens offert à ſon ombre par l'Illuſtre Victoire Colone (*), ſon épouſe, que des amateurs de l'hiſtoire, à raiſon des hauts faits qu'il lui a fourni, étoit en Italie, Généraliſſime des Armées de l'Empereur, en l'abſence de ſon col-

(*) Voyez-en la notice à la fin de l'ouvrage.

legue Lanoy, Vice-Roi de Naples, qui étoit allé accompagner le Roi de France, ſon priſonnier. Avantageux, altier & ſuperbe; taxant la Cour de Madrid d'ingratitude, eſtimant les récompenſes qu'il en avoit reçu bien audeſſous de ſes ſervices, Peſcaire étoit d'ailleurs irrité contre Lanoy, qui s'arrogeoit la totalité ou la meilleure partie des ſuccès des armes Eſpagnoles, qui, ſans ſa participation, avoit emmené à Madrid & comme en ſon propre triomphe, le vaincu de Pavie, tandis que de l'aveu de toute l'armée, cette victoire étoit due toute entiere au Marquis lui-même & nullement au Vice-Roi (*). Il ne ſe contentoit pas au

(*) *Nè parte alcuna vi avea avuto il Lanoia.* Il combattit cependant, de l'aveu de Guichardin & de beaucoup d'autres, à côté de Bourbon, qui n'eut comme on ſait que trop de part à la victoire de Pavie. Il eſt vrai que Lanoy étoit preſque François & le Marquis Napolitain de naiſſance, quoi qu'Eſpagnol d'origine. C'eſt la tournure de Guichardin qui eſt excellente! *Digne par ſes grandes qualités*, dit-il de Peſcaire; *d'appartenir à l'I-*

reſte de murmurer en ſecret : toute l'Italie étoit dans la confidence de ſes griefs : il s'en expliquoit hautement, mais plus librement encore avec Jerome Morone, principal Miniſtre de François-Marie Sforce, qui, pour ſervir ſon Maitre, eut lui-même publié les plaintes du Marquis ſi on ne les avoit pas ſçues d'ailleurs, & en fit parvenir la confirmation à tous les Potentats, intéreſſés aux diſcordes des Miniſtres Impériaux. De là l'idée de faire une tentative ſur l'ame de Peſcaire, de le détacher, s'il étoit poſſible, du ſervice de Charle V, de le pouſſer à la révolte.

La trame fut ourdie, avec le plus grand ſecret, entre la Régente de

---

talie & à l'Eſpagne par les perfidies & les noirceurs. Par la même petiteſſe d'amour propre national, dont leurs Philoſophes ont de la peine à ſe guérir, les Italiens voudroient bien exclure du nombre des vainqueurs de Pavie l'Eſpagnol Antoine de Leve, qui ſoutint vaillament le ſiége & fit, au milieu de l'action une ſortie, à la tête de toute ſa garniſon, qui décida le gain de la bataille.

France (*), Veniſe, le Pape & le Duc de Milan. On ne s'y propoſoit rien moins que d'exterminer les Eſpagnols répandus en Italie, d'aſſaillir le Royaume de Naples & d'y inſtaller le Marquis, de tirer le Duc de Milan de la ſervitude où le tenoient les Miniſtres Impériaux, de ſouſtraire enfin toute la contrée à l'exceſſive puiſſance de Charle-Quint. Peſcaire accepta la partie ou parut du moins l'accepter, car le fait eſt demeuré problématique. Entra-t-il de bonne-foi, dans la conſpiration? N'y entra-t-il qu'inſidieuſement & à l'effet de pénétrer l'intention des traîtres ou plutôt des téméraires, de les déférer, de s'en faire un mérite auprès de l'Empereur, c'eſt ce qu'il n'a pas été (**) poſſible de découvrir. Quoiqu'il

(*) Guichardin dit ſimplement que les Vénitiens comptoient ſur elle & ſe promettoient de la faire acceder au traité; ce qui ne laiſſe pas d'être encore invraiſemblable, attendu le gage précieux que Charle avoit dans ſes mains.

(**) » Je ſais très-bien, dit Varchi » que Victoire Colone, ſon épouſe lui écri-

en ſoit, le Marquis eut à ce ſujet, de fréquentes conférences avec Morone, auteur du complot, auquel il oppoſa d'abord l'honneur & la probité, montrant, à cet égard, des ſcrupules, une délicateſſe, une répugnance inſurmontables, à moins qu'on ne fit préalablement examiner s'il lui étoit permis, comme Napolitain, de trahir ſon Souverain propre & immédiat pour obéir au Pape Seigneur ſuzerain des États de Naple (1). Les Juriſconſultes de Rome furent aſſemblés en conſéquence, conſultés même à différentes repriſes & ſous des noms empruntés pour ne pas compromettre un ſecret de ſi grande importance. Mais tandis que par ces incidens & autres ſemblables il retardoit la concluſion, Peſcaire,

» vit en héroine : *qu'ai-je affaire d'une Cou-*
» *ronne*, lui manda-t-elle ? *Pourroit-elle me*
» *tenir lieu de ta gloire, de ta vertu* ? D'où il
» ſuit qu'elle le ſoupçonnoit violemment de
» trahiſon. *Stor. Fiorent.* lib. 2. p. 14.

[1] Voyez Mémoires de Brantome, tom. 1. Eloge du Marquis de Peſcaire chez Daniel page 197.

craignant d'être prévenu par quelqu'un des conſpirateurs ou n'ayant jamais eu, peut-être, d'autre intention, en informoit la Cour de Madrid, qui lui ordonna de jouer & de feindre juſqu'au moment où il jugeroit à propos de lever le maſque. Enfin & de Novare ou il ſe trouvoit avec Antoine de Leve qui par un trait de noirceur digne des temps de Tibere & de Domitien, ſe gliſſa derriere une tapiſſerie, pour entendre la converſation & ſervir enſuite de témoin; le Marquis manda Jerome Morone, le mit ſur le Chapitre accoutumé & le fit arrêter au ſortir de l'appartement (*).

(*) Il m'eſt impoſſible de ne pas interrompre M. de Nina & les ſectateurs de Guichardin pour leur demander comment ils en ont pu dévorer les contradictions? Ce Morone le plus délié, le plus expert, le plus célébre intriguant de ſon temps; ce Morone qui diſoit à Guichardin lui même *que Peſcaire étoit le plus grand fourbe qu'il y eut en Italie*, donner ainſi dans tous ces piéges! Croire aux ſcrupules du Marquis! Ne pas ouvrir les yeux à ces délais affectés, à d'autres manœuvres intermédiaires, tendantes évi- *Lib. 16 ubi ſup.*

Convaleſcent & à peine relevé d'une maladie terrible, le Duc François-Marie ſe trouva dans le plus grand embarras. La détention de Jerome ſon unique conſeil, fut un coup de foudre. Il ne put dans ſa ſurpriſe

---

demment & du ſçu de toute la Lombardie, à dépouiller le Duc de Milan! S'aller remettre enfin dans les mains d'un traitre démaſqué, ſe rendre à Novare où les Eſpagnols étoient maitres abſolus, tandis que Milan ou le Château du moins de cette Capitale lui offroit un ſûr aſyle! Fatalité, nous dit Guichardin! Aſcendant irréſiſtible! ... Faits abſurdes, replique tout lecteur non prévenu; faits abſolument incrovables! Mais la détention de Morone, la paſſagere oppreſſion du Duc ne peuvent être cependant révoquées en doute; & comment les expliquer? Avec ces mots par leſquels Varchi termine ſa narration, peu différente de celle qu'on vient de lire: *pluſieurs ſont perſuadés que ce n'eſt ici qu'une fable, imaginée pour amuſer le crédule vulgaire; que Morone, devenu traitre au Duc ſon maitre s'étoit lui-même fait appeller & empriſonner par le Marquis: explication qui ne m'eſt pas démontrée, mais qui n'eſt rien moins qu'à rejetter. Stor. Fiorent. lib. 2 page 14.* L'impunité de Morone qui devient enſuite confident ou ſurveillant peut-être de Bourbon & Négociateur de Charle-

qu'obtempérer aux ordres du Marquis, lui consigner tout ce qu'il lui plut de demander sous prétexte de pourvoir aux intérêts & à la sureté de son maître. Toutes les places & fortereſſes du Duché paſſerent dans les mains des Impériaux, excepté le Château de Crémone, & celui de Milan occupé par le Duc. Les Milanois furent obligés, malgré toute

---

Quint ; l'indulgence même avec laquelle nous verrons proceder celui-ci contre le Duc de Milan operent la conviction. Au reſte l'affaire mérite bien moins cet éclairciſſement par elle-même que par l'importance qu'on veut lui donner ; tout bien conſidéré & juſqu'au moment où l'Empereur y prit un rôle, ce ne fut qu'une conſpiration de trois particuliers, le Duc François n'étant, effectivement rien de plus. Les Vénitiens ſe bornerent, quoi qu'on en diſe, à ne pas repouſſer l'ouverture qui leur en fut faite ; & la ſeule démarche de Clément VII, un peu conſtatée, fut d'avertir l'Empereur qu'il eut à faire ceſſer les mécontentemens de ſes Généraux. Quant à l'Italie nous ne voyons pas qu'elle en éprouve aucun changement réel. François Sforce reſte juſqu'à ſa mort Duc titulaire de Milan & Charle n'en acquiert pas un ſeul degré de puiſſance.

Guichardin ubi ſup.

leur répugnance, de jurer fidélité à l'Empereur (*). Mais le ſuperbe d'Avalos ne s'en tînt pas là. Au premier refus que le malheureux Duc oſa faire à ſes autres & toutes plus exceſſives demandes, il circonvallat le Château de Milan & l'y tînt comme aſſiégé.

Clément VII & les Vénitiens en furent petrifiés & n'avoient que trop ſujet de l'être. Ils voyoient que l'unique fruit de leurs intrigues avec Morone & d'Avalos, étoit d'avoir manifeſté leurs ſecretes diſpoſitions, augmenté l'aſcendant de l'Empereur aulieu de l'affoiblir, fourni, qui plus eſt à ſon ambition, un prétexte des plus ſpécieux, attendu l'impoſſibilité que François-Marie ſe purgea de

(*) Il n'eſt queſtion dans Guichardin ni de ces ſermens ni de la conſignation de toutes les places du Duché. Peſcaire ſe contenta de Crémone, de la forteresſe de Trezzo de Lecco & de Pizzighitone. Le Duc répondit que ſa maladie demontreroit ſon innocence à l'Empereur, auquel *il ſeroit bien voir encore que Morone avoit eu ſes vues & ſes intérêts à part.* Hiſt. d'Ital. liv. 16.

tout ſoupçon de complicité, & ne mit, par conſéquent l'Empereur, Suzerain du Milanois, en droit de dépouiller ſon feudataire, comme atteint & convaincu de félonie.

Cependant les grandes manœuvres de la Cour d'Eſpagne n'en étoient point rallenties. Le ſentiment de ſon impuiſſance à ſurmonter les forces réunies de la France, de l'Angleterre, & de l'Italie, de faire face en tant de points divers, ſoit pour défendre ſes anciennes poſſeſſions, ſoit pour achever de conquérir le Milanois & la Bourgogne, doubloit ſon activité, à l'effet de rompre l'union qui ſe tramoit ſans relâche entre ces puiſſances. Le Conſeil de Charle-Quint examinoit au milieu du conflict le plus opiniâtre, lequel des deux convenoit le mieux à ſa Majeſté impériale, ou de borner les avantages de la victoire de Pavie à s'aſſurer du Domaine de l'Italie &, pour cet effet, d'élargir François I, à des conditions ſi douces, ſi généreuſes qu'il fut intéreſſé à les remplir : ou bien de s'unir ſi étroitement avec les Puiſſances Italiennes qu'il ne leur

reſtat plus aucun motif de retour vers la France, & en compenſation du renoncement hypothétique à la Monarchie univerſelle de l'Italie, de vendre ſi cher la liberté du Monarque priſonnier, qu'il fut déſormais hors d'état de ſe meſurer avec le Céſar. C'étoit l'avis du grand Chancelier, du Piémontois Mercure Gattinara, comme on peut le voir dans Paul Jove ainſi que dans l'énergique oraiſon que Guichardin lui fait prononcer, avec tant de véhémence, en préſence de l'Empereur ſiégeant à la téte de ſon Conſeil. La poſtérité n'a ceſſé ainſi que les contemporains d'applaudir au Gattinara. Tout politique judicieux a été forcé de convenir que ce fameux Chancelier avoit opiné de la maniere la plus ſage, la plus avantageuſe à ſon maitre (*). Mais les Eſpagnols,

lib. 16. p. 482.

(*) C'eſt-à-dire tout politique Italien, épris de l'amour de ſa patrie comme ce Chancelier Gattinara, que Guichardin ne ſemble avoir fait parler que pour ménager un triomphe complet au Lanloy. C'eſt le diſcours de celui-ci qu'il faut lire.

avides

avides de s'étendre du côté de la France & au centre de l'Italie, adhérerent tous au Vice-Roi Lannoy, qui conclut à ce que Charle exigeat de François I la ceſſion de tous ſes droits ſur le Royaume de Naples, le Duché de Milan, la Ville de Gênes ainſi que ſur la Bourgogne & une grande partie de la Flandre. *Guichard. ibid. pag.* 486. An. 1526.

François I ſouſcrivit, dans ſa priſon, ratifia même ſur la frontière les articles redigés à Madrid. Mais à peine fut-il arrivé dans ſa Capitale que malgré les précieux otages *, laiſſés dans les mains des Eſpagnols, conformément au traité qui l'avoit rendu libre, il ſe hâta d'approuver, de confirmer la Ligue que la Régente venoit de conclure avec les Puiſſances d'Italie, c'eſt-à-dire, avec le Pape & les Vénitiens, attendu que Sforce étant au plus Souverain de nom & le Gouvernement de Florence identifié, de fait, avec celui de Rome, l'un & l'autre ne fourniſſoient qu'une ſignature.

* Ses deux fils.

Si Clément VII, après s'être engagé, un peu légèrement ſi l'on veut, avoit du moins perſiſté : la Puiſſance

de l'Empereur en eut, vraiſemblablement, été réduite à de plus juſtes bornes. L'armée dépêchée par François I ſous la conduite du Marquis de Saluces, avoit recouvré tout-à-coup & au profit de Sforce, une partie conſidérable du Milanois : elle étoit même aſſez puiſſante & nombreuſe pour aſſaillir avec ſuccès le Royaume de Naples. Les Impériaux étoient ſenſiblement affoiblis en Italie, malgré les quatre mille Allemands de ſa ſecte, amenés par le fameux Luthérien George Franſperg qui ſe vantoit ſi brutalement d'avoir apporté le licol (*) deſtiné à étrangler le Pape : au point qu'Hugues Moncade, envoyé par l'Empereur, ſous prétexte de négocier un accord avec le Pontife & en effet pour obſerver la criſe, lui manda que ſes affaires étoient, réellement,

(*) Eſt-ce tout bonnement ou pour plaiſanter que Muratori nous dit qu'il étoit tiſſu d'or & de ſoye ? *A tout Seigneur tous honneurs* ; & aſſurément le Pape devoit tenir compte à Franſperg de s'en ſouvenir.

dans le plus facheux état (1). Mais quelle apparence que Clément qui, toujours incertain, timide, irréſolu, qui, l'oppoſé en tout de Léon X, craignoit la dépenſe & non moins exceſſivement que l'autre l'avoit aimé; quelle apparence, encore un coup, qu'il reſiſta longtemps aux ſollicitations des Impériaux, qui vouloient, à tout prix, le détacher des François? Il finit donc par ſe rendre, par accepter la trève qui lui étoit offerte. Il fut même ſaiſi d'un accès éphemere de confiance & de ſécurité. Comptant fermement & beaucoup plus qu'il ne devoit ſur les promeſſes des Miniſtres Eſpagnols, il licentia ſa Gendarmerie, & en même temps que la nouvelle de ſa défection portée en Lombardie y déconcertoit toutes les meſures des confédérés, il laiſſa la Ville de Rome ainſi

(1) Voyez la Relation du ſac de Rome par Guichardin, page 16, & Paruta, *Stor. venez. lib.* 5.

que ſa perſonne à la diſcrétion des ennemis du dedans & du dehors (1).

Il eſt vrai que les affaires étoient étrangement compliquées. Tant de conſidérations & d'intérêts agiſſoient en ſens contraire ſur l'ame du Pontife qu'il étoit peut-être encore plus à plaindre qu'à blâmer. Sans doute le plus utile, le plus ſûr, le meilleur parti eut été que Clément VII, ſurtout après la journée de Pavie, fut reſté neutre ou conſtamment uni avec l'Empereur. Mais, d'un autre côté, laiſſer François I dans l'abîme! Abandonner ce Monarque à la diſcrétion de ſon vainqueur, n'étoit-ce pas, indépendamment de tout ce que le Pontife y voyoit peut-être de lâche & de honteux, compromettre la liberté des terres Eccléſiaſtiques & celle de toute l'Italie? Non qu'en perſévérant comme les Vénitiens, dans ſes engagemens avec la France il ne courut encore les

(1) Voyez Guichardin liv. 17. page 28 & ſuivantes. Palavicin, hiſt. du Concile de Trente liv. 2.

plus grands dangers. Outre la contiguité des États de Naples & du Saint Siége, & l'extrême facilité, par conséquent avec laquelle Charle-Quint ou ses Espagnols pouvoient l'attaquer de ce côté, on sent bien que le nom de l'Empereur étoit lui seul capable de soulever la Toscane & la Romagne ou la multitude & les forces des mécontents de son gouvernement étoient prodigieuses. De quel œil, encore, il devoit regarder le Capitaine que les Vénitiens avoient pris à leur solde ! C'étoit ce même Duc d'Urbin, son ancien ennemi, Généralissime des troupes de la Ligue, avant que le Marquis de Saluce (*) en vînt prendre le Commandement, & jouissant encore d'une considération dont celui-ci étoit pour ainsi dire, éclipsé. La défiance, au reste, les craintes qu'il en avoit conçu, furent en quelque sorte jus-

(*) Michel Antoine, celui que François I avoit fait Général de ses troupes, parce qu'il attendoit beaucoup plus de la fortune que des talents. *V. Guichardin, liv.* 16.

tifiées par les imputations des confédérés qui accuſerent le Duc d'Urbin d'avoir fait échouer le ſiége de Milan, afin de prolonger les tourments du Pontife & de ſatisfaire l'ancienne haîne qu'il lui portoit. Les François eux-mêmes lui donnoient plus d'un ſujet de méfiance & d'allarmes. Ils procédoient avec leur indiſcipline accoutumée ; & ce n'étoit pas ſans fondement que le Duc d'Urbin s'en prévaloit pour ſe diſculper. N'y avoit-il pas d'ailleurs tout ſujet de craindre que François I, impatient de retirer les précieux otages qu'il avoit en Eſpagne, ne bruſquat quelqu'accord particulier avec Charle-Quint.

Mais, au milieu de tant d'agitations & de terreurs, peut-être qu'intérieurement le Pape n'étoit peiné d'aucune comme des menaces du Céſar, qui vouloit, très-ſérieuſement aſſembler un Concile ; menaces plus effrayantes pour Clément VII, que pour tout autre Pontife, comme ayant la conſcience de l'illégitimité de ſa naiſſance, ainſi que des actes, paſſés dans le Conclave entre lui & Pompée Colone. Il ne ſavoit que

trop juſqu'où montoit l'orgueil, l'ambition & la haine de ce Cardinal, qui faiſant hautement, comme toute ſa redoutable maiſon dont il étoit Chef, profeſſion de Gibeliniſme, pour parler le langage des ſiécles précédents, n'attendoit que le ſignal de l'Empereur pour ſe précipiter ſur le Pontiſe & n'eut pas craint, dans ſa fureur, de commetre les violences les plus ſacrilèges, de plonger même l'Egliſe dans les horreurs d'un ſchiſme (1). Je ſais bien que Muratori, aſſiduement appliqué, & beaucoup trop peut-être, à relever les torts des Papes qui eurent des différents avec la maiſon d'Eſte, rapporte les troubles actuels de l'Italie & ſpécialement les diſgraces de Clément, aux injuſtes efforts que fit ce Pontiſe pour dépouiller le Duc Alphonſe. Mais paſſons; & n'entrons pas plus avant dans la diſcuſſion. Nous en avons dit tout ce que le plan &

(1) Voyez Guichardin liv. 17 page 28. Paul Jove. *in vita Pomp. Colomn.* Palavicin, hiſt. du Concile de Trente *ubi ſup.*

les bornes de cet ouvrage permettoient d'en dire. Au reſte, ſi l'ambition ou l'inſtabilité de Clément VII produiſit en Italie des calamités, des guerres, des déſaſtres : il eſt certain que la plus grande partie en retombat directement ſur lui-même. Il vît ſaccager deux fois ſon propre Palais, les Égliſes de Rome, les Hôtels de ſes Cardinaux & courtiſans (*). Deux fois il fut obligé de ſe retirer, précipitamment dans le Château Saint-Ange, de ſe livrer même en ſecond lieu, aux Capitaines Impériaux, d'entre les mains deſquels il ne s'échappa que par le plus grand bonheur & à la faveur d'un traveſtiſſement.

(*) Par les Colones d'abord, ameutés ſecrettement par les Miniſtres Impériaux & ayant à leur tête le Cardinal Pompée ; enſuite par les troupes affamées du Connétable de Bourbon qui fut tué, comme on ſait, en graviſſant les murs de Rome.

CHAPITRE V.

Changements divers arrivés dans les Etats d'Italie, après 1527. Les Médicis chaſſés de Florence pour la troiſiéme fois. Révolution de Gênes. Traité de Barcelone. Traité de Cambray.

MAIS de toutes les amertumes dont fut raſſaſié Clément VII, la révolution de Florence étoit peut-être encore la plus cuiſante. Habitué, dès le berceau, à regarder, comme le premier de ſes ſoins, celui de ſoumettre les Florentins à ſa maiſon, il s'en étoit fait un beſoin, une paſſion que dix-huit ans d'exil ne firent qu'irriter. Et l'on juge bien d'après la part conſidérable qu'il avoit eu au rétabliſſement, au triomphe de ſes couſins, qu'il regardoit les nouvelles grandeurs des Médicis,

comme ſon propre ouvrage. Quels délices de dicter des loix à qui l'avoit offenſé, injurié dans plus d'une rencontre & de plus d'une maniere ! Mais la jouiſſance n'en fut complette que du moment où il reſta Chef de ſa famille, où de Miniſtre & de Repréſentant, qu'il étoit ſous Léon X, il devînt l'Arbître, le Souverain propre de Florence. C'eſt alors qu'il eut plus que jamais à cœur les affaires de cette Cité. Il eſt vrai que la haine publique, ſuppoſé qu'il y fut ſenſible, empoiſonnoit ſes ſuccès. Les Médicis remontés violemment, en 1512, à la tête du Gouvernement, avoient toujours eu contre eux la généralité des Florentins ; mais aucun n'en fut déteſté comme Clément VII. Outre que les plaintes, excitées par l'adminiſtration des Médicis du temps de Léon X, retomboient, naturellement ſur celui qui en avoit été le premier Miniſtre ; les principaux citoyens étoient infiniment peinés, humiliés de voir la République & l'autorité Suprême tombées, comme ils diſoient en batardiſe. Car le Pontife n'en étoit pas ſeul entaché : Hipolite & Alexan-

dre, ſes petits couſins & les derniers rejettons de Coſme, étoient également & avec la même publicité reconnus pour illégitimes.

Hipolite, fait Cardinal en 1528, étoit fils de Julien Duc de Nemours, frere de Léon X, qui l'avoit eu de ſes amours avec une Demoiſelle d'Urbin, dans le temps qu'exilé de ſa patrie il demeuroit à la Cour du Duc François-Marie de la Rovere. Alexandre, à qui déja Clément VII avoit acheté le titre de Duc de Penna & que nous verrons inceſſamment Duc de Florence, étoit réputé fils naturel de Laurent Duc d'Urbin, neveu de Léon X; mais en ſcrutant ſon origine & les anecdotes de la famille on déterra qu'il étoit né de Jule Chevalier de Rhodes, c'eſt-à-dire du Pape Clément lui-même (*). Hipolite donc & Alexandre, appellés l'un le Magnifique, l'autre le Duc, jouiſ-

(*) » Il étoit né, dit *Ségni*, d'une eſclave » ou ſervante qui partageoit le lit de Laurent; » mais Anne, c'eſt le nom de cette eſclave, » favoriſoit non-ſeulement & dans le même » temps, Jule Commandeur de Capoue qui

ſoient dans Florence des honneurs Souverains, ayant pour Tuteur ou Régent, le Cardinal Paſſerini de Cortone, qui ſous le titre de Légat tenoit les rênes du Gouvernement. Qu'on ſe figure l'indignation, la rage de tous les Florentins de ſe voir à la diſcretion de ceux-ci & d'autres Miniſtres du Pontife, qui les preſſuroient les torſionoient ſans ménagement pour ſubvenir à toutes ces guerres, ſoutenues, en très-grande partie, aux dépens de la République. A ces vives étincelles de ſédition & de révolte ſe joignoient les jaloux & attiſans tranſports de Philippe Strozzi ou, pour mieux dire, ceux de ſon épouſe, Clarice de Médicis, femme intriguante, ambitieuſe, emportée, capable d'imaginer, d'exécuter même des projets étranges.

Fille de Pierre de Médicis, & mariée à l'un des plus riches & des premiers

» fut enſuite Pape ſous le nom de Clémen
» VII : mais encore un jeune poſtillon des
» Médicis, qui pouvoit certainement, pré-
» tendre, comme un autre, au titre de pere
» d'Alexandre, *Stor. Fior. lib.* 3 *p.* 73. *Varchi*
» *lib.* 5 *pag.* 45.

citoyens de Florence, Clarice prétendoit, qu'à la mort de ſon frere Laurent, Duc d'Urbin, le dernier, en ligne maſculine, des deſcendants légitimes de Coſme, pere de la patrie, toutes les grandeurs de la famille avoient dû paſſer ſur ſa tête & celle de ſon mari (*). Combien elle fut indignée par conſéquent de voir que Clément VII deſtinoit à ſon batard tous les honneurs de ſes ancêtres ! Combien elle s'emporta contre ce Pontife, qui, pour ſurcroit, avoit opiniâtrement refuſé la pourpre à ſon fils Pierre Strozzi ! Cependant & malgré la haine univerſelle, malgré l'ambition, l'envie & le courroux de la maiſon Strozzi il n'y eut aucun ſoulevement parmi ceux de Florence, tant qu'ils virent proſpérer d'ailleurs les affaires du Pontife. Ils firent certaines tentatives pour recouvrer leur liberté lors qu'il ſe fut imprudemment déſarmé & que

*) Sur quel pied regardoit-elle donc ſa niéce Catherine, fille légitime du même Laurent Duc d'Urbin.

les troupes de Bourbon s'avançoient vers la Romagne. Mais l'incendie qui avoit paru s'éteindre preſqu'auſſitôt(*) ſe ralluma avec une telle vivacité quand on eut appris le ſac de Rome & la priſon de Clément, qu'Hipolite & Alexandre de Médicis, le Légat Paſſerini & deux autres Cardinaux, ſes aſſiſtans, furent contraints d'évacuer les États de la République.

Commentari di Philipo Nerli lib. 8.

(*) *Varchi* célebre, à juſte titre, un martyr que la liberté fit dans cette occaſion. A l'aſpect des fuſiliers, expédiés par la Régence; les citoyens, au lieu de *popolo*, *popolo* dont ils faiſoient retentir tous les quartiers crierent auſſitôt, *palle*, *palle*, déſignant les balles ou ballons que la maiſon de Médicis portoit dans ſes armes. Bernard *Ciacchi* oſa perſiſter & ſe meſurer avec la ſoldateſque. Abandonné des ſiens, il fut atteint par les vainqueurs: *crie palle, malheureux ou tu es mort...!* — *Popolo..! Popolo* répond Ciacchi, au mépris de cent dards tournés contre lui. On le perce, il redouble & tombe en pouſſant encore le cri mal articulé de *popolo*. Quel trait! & dans quelles circonſtances encore! D'autres ames en euſſent été ſubitement regénérées: une héroïque fureur les eut toutes ſaiſies. Mais, chez un peuple manufacturier, négociant, létré & bigot, on juge bien que l'exemple ne fut donné & ne pouvoit l'être qu'à pure perte.

Clarice fit, dans cette emeute, les fonctions d'un Chef de parti. Elle ſe rendit auprès du Cardinal de Cortone, le ſomma, en termes hardis, énergiques & durs de reſtituer la liberté à ſes concitoyens : & tous les arrêtés faits contre les Médicis procederent des démarches ainſi que des propos de cette femme intrepide (*) & hautaine.

Qu'on tache de ſe peindre la dou-

(*) Le tableau de cette révolution, tracé par l'hiſtorien *Segni*, eſt aſſez curieux. On y voit d'une part l'ambitieux, l'intriguant, le vindicatif & non belliqueux Philipe Strozzi, dictant au nouveau Conſeil, c'eſt-à-dire, au parti populaire, la proſcription des Médicis, animant les citoyens par ſes émiſſaires, eſſayant ſi, à force de bruit & de décrets, de cris ſéditieux & d'Arrêtés, il ne ſeroit pas poſſible de faire prendre la fuite à l'ennemi : de l'autre, l'avare, le vil Légat Paſſerini, demi mort d'effroi, enchainé, ainſi que ſes collègues & ſes pupilles par la crainte d'être mis en pièce dans le trajet. Peiné de la lenteur de ſes machines & ſe tournant vers ſa femme : *il ſeroit temps cependant*, dit-Strozzi, *de les faire partir ; cet emploi te regarde, il eſt digne d'une deſcendante légitime du Pere de la Patrie.* A ces mots Clarice vole à l'appartement où s'étoient rétirés les proſcrits, qui ne répondent à ſa vigoureuſe apoſtrophe que par des ſuplications & des

leur, la rage de Clément VII, à qui fut rapportée en même temps l'insolence avec laquelle ce peuple ameuté s'exprimoit sur son compte & celui de ses neveux. On sait que la multitude use toujours immodérément de la liberté, surtout de la liberté nouvellement recouvrée. Les Florentins se porterent à tout ce que la haine & le délire peuvent faire imaginer de plus outrageant. Decrets injurieux, arrêtés flétrissans, satyres cruelles, atroces, déchirantes; rien ne fut épargné. Ils sévirent, en un mot contre la mémoire

---

larmes. Philippe, enchanté de les trouver aux pieds de sa femme, jure de protéger leur retraite, & l'escorte, choisie pour cet effet, les conduit sur le champ, hors du territoire. Mais c'est la folie, l'enfance des Florentins qui est incroyable. On les vît courir & s'ébattre dit Segni, comme des Ecoliers qui se hâtent de mettre à profit la passagere absence de leur Maitre. Strozzi, lui-même, qui fit quelques tentatives pour se substituer aux Médicis ne montroit qu'une ambition puérile, démentie à chaque pas par le sentiment de son impuissance, par la persuasion intime de l'inévitable & prochain retour des bannis.

des Médicis ; pourſuivirent tous ceux qui étoient ſoupçonnés de quelqu'attachement pour cette maiſon, avec une fureur, un acharnement, qui ſembleroit juſtifier, excuſer du moins & l'animoſité du Pontife & la guerre ſanglante qu'il leur fit bientôt après & ſes efforts continus pour les dépouiller entiérement de leur liberté. Ce qu'il y eut de plus facheux, c'eſt que la réſolution, où étoient dès-lors les Florentins de renouveller la ligue avec la France & Veniſe, contractée par Clément lui-même, au nom de la République, autoriſa l'Empereur à ſeconder la vengeance du Pontife. Non que l'on puiſſe à cet égard les taxer d'inconſidération. Tout bien examiné le parti de perſévérer dans l'alliance des François étoit le plus ſûr, & les Florentins, ne furent trahis que par la fortune.

Malgré le déſaſtre de Rome & la priſon du Pape, les confédérés avoient l'avantage ſur les Impériaux. Les troupes de France & de Veniſe commandées par Lautrec, le Marquis de Saluces & le Duc d'Urbin, *V. Paruta Stor. Venez lib. 6.*

avançoient ſur l'Etat de Naples. Em-
An 1528. porter toutes les places de l'Abruze de la Pouille, de la Calabre; aſſiéger la Capitale par mer & par terre, ſe voir, pour ainſi dire, en poſſeſſion de tout ce Royaume, fut l'ouvrage de deux mois. Mais il croula avec non moins de rapidité. La peſte qui ravagea le camp des aſſiégeants, & par deſſus tout, la défection d'André Doria, qui abandonna la France pour paſſer au ſervice de l'Empereur, changerent tout-à-coup la face des affaires.

Né dans Oneglia & d'une famille connue de toute l'Europe, mais ruinée par les révolutions continues que Gênes avoit eſſuyées (1) le célébre André Doria paſſa ſes premiers ans au ſein de l'indigence. Il jetta les fondemens de ſa fortune en ſervant d'écrivain ſur une galère Françoiſe; paſſa par tous les grades de la Mi-

[1] Surtout pendant le cours du XV ſiècle. Voyez Sigonius *de vita Andr. Doria.* lib. 1. chap. 1. & hiſtoire de Gênes tome 2. liv. 10 page 212.

lice de mer & de terre ; combattit ſucceſſivement, ſous les étendarts des Ducs d'Urbin, des Arragonois, des Papes, des Genois, des Rois de France ; & obtint, en 1521, le Commandement de la Flotte Françoiſe, qu'il renforça de pluſieurs galères Gènoiſes, conſtruites & équipées à ſes frais. Préſumer fut toujours, comme on ſait, le partage des talents. Il eſt ſi rare, ſi difficile de contenter ces hommes ſupérieurs ! A l'époque ou François I fut conduit priſonnier à Madrid, André Doria murmura contre le Monarque François ou plutôt contre la Régente, ſa mere, qui ne lui donna pas, dans cette occaſion toutes les marques de confiance qu'il croyoit mériter. Les mécontentemens du Capitaine Gènois allerent toujours en augmentant. Cependant, & ſoit qu'il ſe fit un devoir d'attendre l'expiration de ſon engagement, ſoit qu'il voulut prendre mieux ſon temps, il reſta au ſervice de François I juſques en 1528, où il triompha complettement, de la Flotte Eſpagnole. Enſuite d'une ſi brillante victoire,

Sigon. ubi ſup. cap. 8 & 10.

V. hiſt. de Gènes t. 2.

les François ne douterent plus d'emporter Naples, d'achever glorieuſement la conquête de ce Royaume. Mais ils furent tellement déconcertés par la perte du célèbre Amiral qui ſaiſit ce moment pour ſe jetter du côté de l'Empereur, qu'ils n'eſſuyerent plus que des revers & des diſgraces, & finirent par abandonner l'entrepriſe.

Indépendamment des raiſons particulieres & perſonnelles, qui le faiſoient s'unir aux ennemis de la France (1), Doria ſe vantoit du zèle le plus ardent pour la liberté de Gènes ſa patrie, ſoumiſe, pour lors à François I, comme elle l'avoit été ſi ſouvent & à tant d'autres Rois de France. Jamais, à la vérité, le Gouvernement François n'avoit été plus univerſellement déteſté dans Gènes; ni a plus juſte titre. Il paſſoit pour conſtant que François I avoit arrêté de faire ouvrir le port

[1] Voyez Mémoires de du Bellay liv. 3. cité par Daniel pages 247 & ſuivantes. V. encore Sigonius, *ubi ſupra*, chap. 13.

de Savone, & d'en former un état à part ; ce qui eut néceſſairement entraîné la ruine des Génois. En conſéquence, le premier article du traité par lequel Doria s'engageoit avec l'Empereur, fut que Gênes ſeroit, inceſſamment, ſouſtraite à la domination des François & remiſe en liberté ; article non moins avantageux à Charle-Quint, qu'utile & glorieux à l'Amiral, attendu que la République, dont celui-ci alloit devenir le Conſeil & l'Arbître, ſeroit déſormais & pour toujours, à la dévotion de la Cour de Madrid. Il fut encore ſtipulé que Savone, qu'on ſe propoſoit également d'enlever aux François, rentreroit, à perpétuité ſous la domination de la république.

Au moyen des ſecours que lui fournit l'Empereur & des intelligences qu'il avoit dans la cité, l'Amiral en eut bientôt chaſſé les François. Le recouvrement de Savone lui coûta moins encore que celui de Gênes. Ceux qui ont écrit l'hiſtoire de ces temps-là, nous diſent, unanimement, que Charle-Quint offrit la Souveraineté de ſa patrie à Doria

qui ne voulut point l'accepter, aimant mieux voir ſes concitoyens libres que ſoumis à ſon propre Empire. Peut-être auſſi que Charles s'exprima trop froidement & ſur un ton à faire douter qu'il voulut être pris au mot. Peut-être encore que Doria préſſentit combien le poſte ſeroit difficile à conſerver Mais enfin, & que ce fut de ſa part, un trait de prudence ou de généroſité, il préſida la République juſqu'à ſa mort. S'il n'y fut pas revêtu de l'autorité Suprême, il jouit d'une conſidération dont tous ſes concitoyens furent éclipſés. Ce fut, proprement Doria qui mit fin aux diſcordes inteſtines qui déſoloient la cité depuis ſi longtemps. Les noms factieux d'Adornes & de Frégoſes furent abolis;
An. 1528. & toutes les familles puiſſantes allerent ſe confondre dans le petit nombre des plus anciennes & des plus illuſtres, par qui toutes les autres furent adoptées (*). Cette ré-ordi-

(*) » Vingt-huit familles, ou s'incor-» porerent toutes les autres, furent ſeules » admiſes aux honneurs & aux emplois de

nation de Gènes fait époque & l'une même des plus notables de ſon hiſtoire. Les diſcordes & les factions renaquirent ſous d'autres noms : mais l'eſſence du Gouvernement, la forme établie par André a ſubſiſté juſqu'à nos jours, c'eſt-à-dire, pendant deux cent quarante années, ſans nulle altération. Les Gènois ne reconnurent plus aucun Prince étranger pour leur Souverain. Il eſt vrai que leur liberté, comme l'indépendance de pluſieurs autres États d'Italie fut longtemps à la diſcrétion de la prédominante & redoutable maiſon d'Autriche.

Hiſt. de Gênes, tom 2 liv, 10,

Délabrées, anéanties dans le Royaume de Naples, les affaires de la Ligue ne ſe ſoutenoient guère mieux en Lombardie, ou l'Eſpagnol Antoine de Leve, ſçut éluder tous les efforts du Comte de Saint-Pol, & enfin attaqua, battit, fit priſonnier

An. 1529.

» la République. Delà vient ce nombre pro» digieux de Doria, de Spinola, de Gri» maldi, de Fieſques &c. *Annali d'Italia* tom. 10. page 225.

le Général François, lui-même, (1) qui déſeſpérant d'emporter Milan ſe flattoit de ſurprendre Gènes, en l'abſence d'André Doria. Ces déſaſtres déterminerent François I & Clément VII, à demander la paix. Chacun entra, ſéparément & ſans en faire part aux autres confédérés, en négociation avec l'Empereur. Ce n'eſt pas que Clément ne fut profondément ulcéré des outrages qu'il avoit reçu des Impériaux, lors du ſac de Rome. Mais voyant qu'il ne pouvoit faire aucun fond ſur les François, hors d'état de concourir au rétabliſſement de ſes neveux dans Florence & de l'aider à recouvrer les poſſeſſions, enlevées injuſtement, à ce qu'il prétendoit, au Saint-Siége, il prit le parti de recevoir les excuſes de la Cour de Madrid, de s'unir par un traité de ligue avec l'Em-

(1) A Landriano, où le gouteux Antoine de Leve vainquit de deſſus ſon fauteuil, porté par quatre ſoldats. V. Paul Jove liv. 26. Guichardin liv. 19. Paruta, liv. 6. du Bellai liv. 3. Daniel hiſt. de France, Muratori An 1529.

pereur

pereur qui, preſſé lui-même de contracter une telle alliance, eut ſouſcrit, pour l'accelérer, à toutes les demandes qu'il auroit plu au Pontife de lui faire. Il étoit donc impoſſible qu'ils ne fuſſent bientôt d'accord. Les négociateurs reſpectifs aſſemblés à Barcelonne, traitoient préciſément alors qu'Antoine de Leve & Saint-Pol diſputoient le terrein en Lombardie; & telle étoit à cet égard, l'immutabilité de l'Empereur, que la nouvelle de la défaite du Comte, qui décidoit la ſupériorité de ſes armes en Italie, ne l'empêcha pas de ratifier, de ſouſcrire tous les articles redigés à Barcelonne. Ce traité portoit en ſubſtance que Charle-Quint travailleroit, ſans délai, à réintégrer le Domaine Apoſtolique, c'eſt-à-dire, à faire rentrer le Pontife dans tout ce qu'il poſſédoit avant la guerre; qu'il donneroit, en mariage, la Princeſſe Marguerite, ſa fille naturelle, au Duc Alexandre, neveu de Clément VII, & fourniroit des ſecours ſuffiſants pour lui rouvrir les portes de Florence, pour le remettre au même point d'au-

torité, de puiſſance & de grandeur où ſe (1) trouvoient les Médicis avant leur expulſion. De ſon côté, le Pontife s'obligeoit à recevoir Charle-Quint en Italie, avec le cérémonial accoutumé ; à le couronner Empereur ; à lui donner l'inveſtiture du Royaume de Naples.

On ſent bien qu'aucun des confédérés ne pouvoit s'en plaindre. Outre que les conditions en étoient trop avantageuſes pour ne pas juſtifier le Pontife ; outre qu'il y avoit entre lui & la plûpart des Italiens, des ſujets trop connus de défiance & d'inimitié : quels ménagemens avoit-il à garder vis-à-vis d'alliés qui n'avoient pu ni voulu peut-être le ſecourir dans ſes plus preſſants beſoins ? Mais les Princes ligués pouvoient bien ſe plaindre, & à juſte titre, du Monarque François, qui proteſtoit ſans ceſſe, de ne conclure jamais aucun accord avec l'Empe-

---

[1] Voyez Guichardin *Stor. d'Ital.* liv. 19. page 92 & *Commentari di* Philip. de Nerli. Liv 8 *in fine.*

reur ſans y comprendre ſes alliés & en menager, pardeſſus tout, les intérêts ; qui tenoit, à chaque inſtant les mêmes diſcours & de plus poſitifs encore aux Ambaſſadeurs Italiens, réſidents auprès de ſa perſonne, dépêchoit l'Evêque de Tarbes pour les répéter, les inculquer aux Vénitiens, aux Florentins, au Duc de Ferrare ; tandis qu'il avoit dès-lors réſolu de les ſacrifier, pour ſe rendre l'ennemi propice. Quel pouvoit être en effet l'objet des trompeuſes promeſſes dont il s'efforçoit de repaître les Italiens, ſi ce n'eſt de les amuſer, de les diſtraire, de leur ôter toute idée de le prévenir & de ſe pourvoir auprès de l'Empereur ? Quelques ſoins qu'ayent pris les Ecrivains François de la mémoire de François I, ils n'ont pu juſtifier ni ſeulement excuſer *l'indigne trahiſon* qu'en eſſuyerent pour lors, ſes confédérés. Il ne ſçut lui-même qu'alléguer l'impatience de racheter ſes fils, priſonniers en Eſpagne. De ce moment François I ſe montra bien moins *honnête & généreux* que ſon rival : il parut en tout inférieur à Charle-Quint. Tant les

disgraces, la nécessité, les conjonctures dégradent quelque fois les plus grands Monarques : tant elles sont capables de rappetisser, de flétrir les plus belles ames ! (*)

---

[*] Sans doute que l'on prendra ceci pour une déclamation interpolée. M. de Nina y est méconnoissable. Qui a jamais prétendu que les Rois dussent périr avec leurs alliés, sous peine d'être appellés traitres ? Si les affaires de la Ligue eussent été florissantes ; si François I avoit usurpé tous les fruits de la victoire, que diroit-on de plus ? Mais on le traiteroit, peut-être, avec même indulgence que le Pontife, qui étoit dit-on, justifié par les conditions avantageuses que lui faisoit l'Empereur ; & qui négocie pourtant, traite, conclut à l'insçu de tous ses alliés, aulieu que tous sont invités & se rendent, par Ambassadeurs, à Cambray. Il n'est pas possible, encore un coup, de reconnoitre ici, M. de Nina. Le trait pouvoit tout au plus, partir d'une plume Florentine, guidée par le ressentiment des malheurs de sa patrie, qui en fut réellement la victime. Encore Guichardin & Segni conviennent-ils que François I ne pouvoit aller plus avant, que son Royaume étoit aux abois ; que cette paix lui couta si cher, qu'il étoit bien plus à plaindre qu'à blâmer. Varchi, lui-même, qui met dans la bouche des Recteurs de Florence les expressions

La paix entre Charle & François ébauchée miſtérieuſement, dans les Cours de Paris & de Madrid ne tarda pas de ſe conclure ſolemnellement à Cambray, lieu célébre & marqué ce ſemble, pour les traités fatals à l'Italie. C'eſt là qu'au même jour, à la même heure, & par différentes portes, afin d'éviter toutes les difficultés que pouvoit occaſionner la

---

qu'on vient de lire n'a garde de les adopter. Il ſe contente de gémir ſur le deſtin de ſa République, dont la ſervitude, au fond, ne pouvoit être retardée que de quelques inſtants. Il avoue que le ſalut de ſes ſujets, la rédemption de ſes enfants qu'on traite ici d'excuſe ſi légère, juſtifie pleinement François I. Quel beſoin, par conſéquent de défendre ſa mémoire à cet égard? Les Ecrivains François n'ont pas même dû y ſonger. *De ce moment*, ajoûte-t-on, *il parut en tout inférieur à Charle-Quint.* Quoi François ne fut pas même ſon égal quand il le reçut dans Aigue-mortes & dans Paris! En politique; en l'art de négocier, de manœuvrer, de gouverner même, Charle-Quint l'emporta toujours: c'eſt un fait. Mais en honnêteté...? En généroſité...? La mépriſe ou partialité eſt ſi marquée qu'il ſeroit puérile de vouloir prémunir le lecteur.

préſéance ; c'eſt dis-je, en cette ville que ſe rendirent Marguerite d'Autriche & Louiſe de Savoye, celle-ci mere de François I & appellée communément la Regente à raiſon de l'adminiſtration ſuprême du Royaume de France qu'elle avoit eue dans toutes les abſences de ſon fils ; l'autre, tante de Charle-Quint, veuve de Philibert II Duc de Savoye & déja fameuſe par une ſemblable négociation, conſommée en 1503. Elles étoient, par conſéquent & de longue main, initiées aux miſteres de la politique. L'une & l'autre entendoient parfaitement les intérêts des deux Couronnes : & d'après la réſolution où étoit François I de r'avoir à tout prix ſes enfans, non moins chers, comme on peut croire, à la Regente leur ayeule ; l'affaire fut menée avec beaucoup de vigueur. Ajoutons qu'elle le fut à la gloire & à la ſatisfaction des deux Princeſſes qui, logées, au moyen d'une porte de communication (1) dans le

[1] Ou d'un paſſage fort commode, pratiqué entre les deux maiſons qu'elles habitoient.

même Hôtel, traiterent directement & purent ſe voir à toute heure. On s'attend bien à trouver dans Cambray les Ambaſſadeurs d'Henri VIII, Roi d'Angleterre, qui étoit conſulté ſur toutes choſes, en conſidération du poid conſidérable qu'il pouvoit mettre dans la balance (1). Le Cardinal Légat Salviati, l'Archevêque de Capoue, Nicolas Schomberg Allemand & négociateur profond, intervinrent au nom du Souverain Pontife. On y vit encore les Ambaſſadeurs de tous les autres confédérés du Roi de France, les Agents & Miniſtres de tous les Etats d'Italie, mais n'ayant, du moins pour la plûpart, aucune connoiſſance des objets qui étoient ſur le tapis. *Nardi lib. 8 page 206.*

Cependant on ignoroit, dans Cambray, l'accord paſſé à Barcelonne entre le Pape & Céſar. La nouvelle en étant arrivée, au plus fort de la négociation, faillit à tout rom-

(1) Voyez Guichardin *Stor. d'Italia* liv. 19 page 93, & Varchi, *Storie Fiorentine*, liv. 9. page 220.

pre. Les Miniſtres Impériaux aggraverent les conditions impoſées à la France, touchant certaines places de Franche-Comté ; & la Régente ſe diſpoſoit à partir. Mais elle fut appaiſée & retenue par les Miniſtres Pontificaux, ou plutôt par les nouvelles inſtructions que lui fit paſſer le Roi ſon fils, qui pour lever plus promptement les difficultés occurrentes, s'étoit rendu au Château de Compiegne, ſitué vers les confins de la Flandre, non loin du congrés. On conclut enfin ; & le traité fut publié, le 5 Août 1529, dans l'Egliſe Cathédrale de Cambray.

Dumont corps Diplom. t. 4. p. 2.

Les articles concernant l'Italie ; qui en fut entierement & de tout point comme dit Varchi, abbandonnée à la diſcrétion de l'Empereur, portoient que le Roi très-Chrêtien renonçoit librement à tous ſes droits quelconques ſur les Royaume de Naples, Duché de Milan, Comté d'Aſti, Etat de Gènes ; ſe dépouilloit, en un mot de tout domaine en Italie : que dans 40 jours à compter de celui de la publication, il rendroit au Céſar toutes les Places que ſes troupes occu-

poient dans les ſuſdits Royaume & Duché, ſignifieroit aux Vénitiens qu'ils euſſent à livrer celles qu'ils avoient pris ; & s'obligeoit en cas de réſiſtance de la part du Sénat à payer chaque mois & juſqu'à l'entier recouvrement, trente mille ducats, dont la ville d'Anvers ſeroit caution, ainſi qu'à fournir un certain nombre de vaiſſeaux & galères, payées pour ſix mois & devant aider l'Empereur à recouvrer ces places : qu'avant tous autres, intéreſſés au préſent traité, y ſeroit compris le Saint-Pere, que François ainſi que Charle s'engageoient à maintenir dans le même degré de puiſſance & d'autorité où il ſe trouvoit précédemment, à le faire rentrer, en un mot, dans toutes les places, terres & poſſeſſions enlevées au Saint-Siège : que les Vénitiens & Florentins s'accorderoient & termineroient dans le délai de quatre mois tous leurs différens avec le Céſar & l'Archiduc Ferdinand, ſon frere, Roi d'Hongrie, auquel cas ſeulement & non dans aucun autre, ils ſeroient compris dans la paix de Cambray :

que le Duc de Ferrare auroit recours à l'Empereur, auprès duquel Sa Majeſté très-Chrétienne promettoit de l'appuyer. Quant à François-Marie Sforce, Duc de Milan, le traité n'en faiſoit nulle mention ; mais bien du Duc de Savoye, qui s'y trouvoit compris, en général, comme Prince du Saint-Empire & y fut nommément inſéré par l'Empereur. Il eſt vrai qu'uſant enſuite de ſophiſtiques interprétations, François I prétendit qu'il lui étoit permis de faire la guerre au Savoiſien. Enfin, excepté celui-ci & le Pontife, toutes les autres puiſſances d'Italie ſe regarderent comme évidemment exclues de cette paix, où l'on employa cependant des tournures & des couleurs de toutes les ſortes afin qu'on ne put pas dire, nuement, ſans réplique, comme il fut dit néanmoins bientôt après, que François avoit *trahi*, *vendu* ſes alliés. Ce qui mit le comble à ſon ignominie & doubla l'indignation des confédérés, c'eſt que, même après la concluſion du honteux traité, il ne ceſſoit d'aſſurer leurs Ambaſſadeurs qu'il n'ab-

V. Guichardin. lib. 19. p. 94.

Nardi. uli ſup. pag. 206.

Varchi pag 222-23.

bandonneroit jamais ſes amis, faiſoit les mêmes proteſtations aux Cours d'Italie, par l'organe de ſes Miniſtres, tandis qu'il penſoit tout le contraire, comme l'événement le fit aſſez voir.

CHAPITRE VI.

Couronnement de Charle-Quint : ſes diſpoſitions touchant l'Etat & le Gouvernement de Florence ; fin de cette République, des Ducs de Milan, des Marquis de Montferrat, & des tourmens d'Alphonſe d'Eſte Duc de Ferrare.

CEPENDANT, & s'applaudiſſant, à juſte titre, d'avoir terminé ſi avantageuſement avec la France, Charle ſe diſpoſoit à paſſer en Italie pour recevoir la Couronne Imperiale & remplir les promeſſes, faites au Pape avec tant de libéralité. De Gènes il ſe rendit à Bologne, ou Clément VII étoit venu l'attendre, conformément à la faſtueuſe étiquette, qui veut que le Pontife ait toujours l'air de recevoir la premiere viſite. Ce fut dans Bologne même que

V. Varchi. liv. 10. p. 3 & ſuiv.

celui-ci couronna Charle-Quint Roi d'Italie & Empereur : cérémonie ſolemnelle & mémorable en ce qu'elle a été la derniere de cette eſpèce. Là furent écoutés les Vénitiens & Florentins, les Ducs de Milan & de Ferrare : là furent peſés, diſcutés les intéréts de ces quatre Puiſſances. Au moyen de ce qu'ils reſtituerent à Charle-Quint le petit nombre de places, dépendantes du Royaume de Naples ; au Pontife, Ravenne & Cervia, conquiſes ſeulement depuis deux ans, les Vénitiens eurent bientôt terminé ; & ſortirent, ſinon avec gloire, du moins ſans honte ni dommage, d'une guerre, ſoutenue, pendant près de vingt ans, contre divers ennemis, tous plus formidables, & avec de très-courts intervalles de paix. Si le Domaine de la République ſe trouva moins étendu, à la fin de cette guerre, qu'il ne l'étoit en 1508, quand l'Europe s'unit contre elle dans Cambray ; ſa condition étoit bien meilleure encore qu'on ne devoit l'imaginer, d'après le prodigieux aggrandiſſement de Charle-Quint & les

dix ans d'efforts opiniâtres & continus qu'elle venoit de lui oppoſer. On pourroit même affirmer, eu égard à ce qu'au milieu de tant de fermentation & de viciſſitudes, il fut fait & enduré de part & d'autre, que Veniſe joua le plus beau rôle. On ſent bien, au reſte, qu'à datter du dernier traité de Cambray, le Sénat dût changer d'objet & de ſiſtême. Pendant longtems, & juſqu'à la fameuſe Ligue ourdie contre eux en 1508, les Vénitiens avoient aſpiré ouvertement à la ſuprêmatie, au Domaine univerſel de l'Italie; mais de ce moment, ils ſe réduiſirent à faire enſorte que la contrée ne paſſat pas entièrement ſous le joug étranger. Ce ne ſera plus l'Empire, mais la liberté de l'Italie qu'ils auront déſormais en vue.

Tandis que les Vénitiens ſe raffermiſſoient, que les Gènois recouvroient leur liberté; ceux-ci ſous la protection du Céſar, les autres à la faveur du traité qu'ils venoient de conclure avec lui: les Florentins ſe débattoient, comme des inſenſés,
An. 1530. à l'aſpect des chaînes dont ils alloient

être liés pour toujours. Leurs Ambaſſadeurs, envoyés d'abord à Gènes, enſuite à Bologne, ne purent obtenir de l'Empereur & de ſon Chancelier, Mercure Gattinara, que cette reponſe foudroyante : *il faut ſe ſoumettre à Sa Sainteté* (1). Cependant & quoiqu'abbandonnés de toute protection étrangere, quoiqu'aſſaillis par les troupes victorieuſes de l'Empereur, unies à celles d'un Pape acharné, les Florentins réſolurent de ſe défendre, tant la démence, la frénéſie de ce peuple étoit extrême, tant la haine de Clément & du nom Médicis étoit profondément enracinée dans les eſprits. Benoit Varchi a détaillé, dans ſon hiſtoire de Florence toutes les manœuvres de ce Gouvernement anarchique & déſaſtreux : le tableau en eſt minutieux & diffus; mais le caractere, le génie de la nation y, ſont peints avec la plus grande vérité. On y voit un peuple forcené, ſoutenir contre l'avis

Liv. 1

(1) Voyés les Commentaires de Philippe de Nerli, liv. 11 & Scipion Ammirato liv 30.

de la plus ſaine partie des citoyens contre dix-huit mille Allemands, Eſpagnols, & Italiens, contre Philibert Prince d'Orange, Ferdinand de Gonzague & autres fameux Capitaines, un ſiége de douze mois qui couta des ſommes immenſes à la République & endommagea non moins indéfiniment le territoire Florentin. Enfin & ſoit qu'il lui parut impoſſible de faire une plus longue défenſe, ſoit qu'il s'entendit avec le Pape, qui craignoit que cette ville obſtinée ne ſe fit ſaccager & ne lui laiſſa que des ruines (*), Malateſta Baglioni,

(*) C'avoit été, dès le début le ſiſtème du Pontife. En conſéquence, & pendant pluſieurs mois, les Imperiaux manœuvrerent comme s'ils n'euſſent voulu que donner l'image d'un ſiége. Ces ménagemens mirent le comble à l'opiniâtreté, à la préſomption des Florentins. Chacun d'eux ſe crut un foudre de guerre; & quand le corps de la place fut ſérieuſement attaqué, tous les eſprits ſe trouverent tellement enyvrés qu'ils triomphoient de leurs pertes journalieres & ſe félicitoient des plus rudes échecs. L'ombre de Savonarole étoit journellement évoquée & conſultée. Ses prophéties ou Centuries, adaptées, commentées, amplifiées

Capitaine général de la République détermina les citoyens à traiter avec les Impériaux & les Commiſſaires du Pontife.

---

par ſes confreres, alimentoient l'orgueil, le vertige, la bigotterie. *Florence ne ſera ſauvée qu'après qu'elle aura tout perdu*, diſoient, entre autres ſonges plus ou moins creux, les Livres du Prophête Toſcan : en conſéquence il falloit ſe réjouir des avantages que remportoit l'ennemi. On ne vît jamais aucun peuple ſi généralement gâté. Florence n'avoit pas un ſeul homme de guerre ni d'état, pas une ame forte, pas une tête ſaine, pas un bon citoyen. Elle n'abondoit qu'en Moines imbéciles & ſéditieux, en Hiſtoriens, Poëtes, Orateurs, faiſeurs d'épigrames; en politiques ſubalternes, egoïſtes ſuperficiels & fertiles en plates inventions. Qu'on en juge par ce qui s'étoit paſſé quelque temps avant le ſiège. Le Gonfalonier Soderini, menacé d'être deſtitué, aſſemble le Grand Conſeil, récite mot-à-mot un ſermon de Savonarole & conclut à ce que J. C. ſoit proclamé Roi de Florence. Tous adherent ; non par acclamation, elle eut été peut-être l'ouvrage du preſtige, d'un moment de délire ; mais par la voie du Scrutin qui rend les opinants preſque inexcuſables. Enfin ſort un décret national, déférant au fils de Dieu le Sceptre & la Couronne ; & l'on grave ſur le portail de l'Hotel de

Varchi Nardi.

Le premier article de la capitulation portoit que dans le délai de quatre-mois & ſous la condition expreſſe que Florence (1) conſerveroit ſa liberté, la forme du Gouvernement ſeroit preſcrite & réglée par Sa Majeſté Impériale. Mais ne falloit-il pas avant tout, que le Céſar s'occupat du retabliſſement des Médicis, dont la préſence étoit démontrée incompatible avec la liberté des Florentins, ſous quelque nom qu'ils en fuſſent reçus ? Chaſſés plus d'une fois, d'a-

---

Ville : *Jeſus-Chriſtus Rex Florentini populi S. P. décreto electus.* Segni liv. 1 Varchi, liv. 5, Nardi liv. 8. Combien il falloit que Clément VII fut aveuglé ou maladroit pour n'avoir ſçu ſe prévaloir d'un trait d'idiotiſme ſi bien caracteriſé & entrer, de ſuite, en poſſeſſion de la Vice-Royauté ! Il eſt vrai que tout l'ordre des Dominicains le contrequarroit avec fureur ; mais il n'en eſt peut-être, que plus condamnable : un Pape ne fut-il pas toujours le maître de faire agir & penſer, les corps Monaſtiques, à ſon gré ?

(1) Benoit Varchi, liv. 11. page 248 & ſuivantes, voyez auſſi *Commentari di Philipo di Nerli.*

bord en 1433, puis 1494, leur retour avoit toujours été marqué par un accroiſſement de pouvoir, Que pouvoit on attendre de cette troiſiéme repriſe, ſi ce n'étoit de les voir maîtres abſolus de l'Etat ? Clément, qui diſpoſoit à ſon gré des troupes Impériales, & commandoit ſouverainement aux Florentins, depuis leur reddition, n'avoit pas encore manifeſté le choix de ſon ſucceſſeur (1); on ne ſavoit pas préciſément lequel de ſes neveux il ſe propoſoit de mettre à la tête de ſa patrie & de ſa maiſon. Il n'étoit pas difficile, à la vérité, de prévoir que la Souveraineté de Florence & toutes les grandeurs temporelles alloient paſſer ſur la tête d'Alexandre, portant déja le titre de Duc de *Civita-di-Penna* & deſtiné à celui de gendre de l'Empereur. Dès l'année 1529, ou Clément fut attaqué d'une ma- *Guichardi liv. 20.*

(1) Il agit, dabord, avec modération, ſe contenta du titre de protecteur & d'arbitre, fit même créer les Magiſtrats accoutumés, qui gouvernerent Florence ſur le pied de République.

ladie très-grave qui le conduisit aux portes de la mort, il avoit fait Hipolite (1) Cardinal ; promotion qu'on ne manqua pas d'interpréter malignement & comme si en élevant aux dignités Ecclésiastiques l'aîné de ses neveux, le Pape n'y eut cherché qu'un prétexte pour porter toutes celles du siècle sur Alexandre, qu'il aimoit & devoit naturellement aimer davantage.

Ce neveu ou fils chéri se trouvoit pour lors en Flandre, à la suite de la Cour Impériale. Déja les quatre mois fixés par la capitulation étoient écoulés, sans que Charle V eut daigné s'occuper du Gouvernement de Florence ni seulement y envoyer Alexandre, au sujet duquel le Pape lui écrivoit cependant les lettres les plus pressantes. Afin de se munir d'un titre qui autorisat ses instances, Clément s'y prit de façon que la *Baillie*, ou Cour Suprême de

(1) Fils naturel, comme on l'a vu plus haut, de Julien de Médicis, Duc de Nemours.

Florence, déclara, nonobſtant tous ſes vices & défauts quelconques, le Duc Alexandre habile à remplir toute ſorte d'emploi dans la République, l'agrégeant en conſéquence, parmi les membres même de la Baillie. En effet ; & déterminé par un tel decret qui, vu les circonſtances & le caractere des acteurs, n'étoit guere moins qu'une tradition de la Ville & de tout l'Etat, l'Empereur permit au Médicis de partir, le combla d'honneurs & de préſens & enjoignit aux Florentins de le recevoir comme ſon gendre. Ce fut préciſément dans ces entrefaites, qu'humilié & jaloux des grandeurs où ſon couſin alloit monter, le Cardinal Hipolite, réſolut de faire une tentative pour s'emparer de l'Etat de Florence, avant le retour d'Alexandre. Il ſortit de Rome à l'inſçu de Clément, & prit la poſte. Mais s'étant arrêté & endormi dans une Hotellerie il fut depaſſé par un courrier que le Pape avoit dépêché, quelques heures après, à l'Archevêque de Capoue qui gouvernoit, en ſon nom, la Ville & le Domaine

Nerli liv. II. pag. 252 & ſuiv.

de Florence [1]. Hipolite voyant ſon projet découvert & parconſéquent avorté, prit le parti de retourner auprès de ſon oncle, qui lui promettoit, non-ſeulement ſon pardon, mais des faveurs capables de le conſoler.

Le Duc Alexandre ne tarda pas d'arriver : il fit ſon entrée dans Flo-
An. 1531. rence, au milieu des acclamations & des fêtes, & fut ſuivi de près par Jean-Antoine Muſſetola, Miniſtre de Charle-Quint & muni d'un diplôme Impérial, en vertu duquel Alexandre & ſes enfans, ou au défaut de ceux-ci, les plus proches Médicis, deſcendans en ligne directe de Coſme & de Laurent, étoient ſucceſſivement, inſtitués Chefs & Recteurs de la République. Sans doute que les Recteurs actuels de Florence ne firent que très-peu ou point d'attention aux conſéquences d'un tel diplôme, qui fut cependant

(1) Voyez Benoit Varchi liv. 12 page 468. Nerli, liv. 11 page 256, Ammirato, liv. 31 page 417.

publié, accepté & mis à l'inſtant en exécution. Uniquement occupé d'ailleurs de rétablir, d'affermir ſa famille dans la poſſeſſion de ce Domaine, Clément bravoit tous les dangers qu'il y avoit à reconnoître ſi authentiquement l'autorité de l'Empereur ſur Florence : il étoit peu touché de ce qui pouvoit en réſulter de préjudiciable à l'Etat & aux ſiens ; & les Magiſtrats Florentins n'étoient que les exécuteurs des volontés du Pontife. Cependant & avant la fin de la même année (1), Clément, non content d'une forme de Gouvernement où l'on appercevoit encore une ombre de République, fit (2) reconnoitre, proclamer Alexandre maître abſolu & Duc de Florence. Il voulut même que le nouveau Souverain eut une garde de mille

(1) A datter du jour où Alexandre fit ſon entrée dans Florence.

(2) Par un nouveau decret des Magiſtrats à la tête deſquels étoit l'hiſtorien François Guichardin.

hommes, à l'effet de mettre ſa perſonne en ſureté.

Mais ſi Clément VII n'eut qu'à ſe louer du Céſar, dans les affaires de Florence, il en fut bien trompé, relativement à la ferme eſpérance où il étoit d'ajouter au Domaine du Saint-Siége, peut-être à celui de ſes neveux, Modene, Reggio, Rubbiera, Cités acquiſes, ainſi que Parme & Plaiſance, par Jule II, & ſi mal gardées par Léon X & par Clément lui-même. Ces trois Papes, de caractere & de génie ſi divers, ſe reſſemblerent parfaitement en un point: tous s'efforcerent de dépouiller Alphonſe d'Eſte, Duc de Ferrare (1).

Alphonſe avoit ſuccedé à ſon pere Hercule d'Eſte, en 1505, & non ſeulement en âge de gouverner, mais fourni de tout ce qu'un Prince peut acquérir par l'étude, la reflexion & l'expérience (*). Et comment, avec

(1) Voyez Muratori, antiquités de la maiſon d'Eſte, part. 2 chap, 11.

(*) » Vaillant, laborieux, appliqué, » ſoigneux de remplir ſes coffres, non par » avarice mais pour être en état de dépenſer moins

moins d'intrépidité, de bravoure & de génie eut-il fait face aux dangers, qui pendant trente ans menacerent ſans relache, ſa perſonne & ſes Etats ? A peine avoit-il commencé de régner, que ſes deux freres conjurés, tenterent de lui ravir le ſceptre & la vie (**). Il entra, quelques années après, dans la fameuſe

» dans l'occaſion & ſortir des dangers ou l'expoſoit la perſécution Pontificale. Ingé-» nieur, Artilleur conſommé, fondant lui-» même ſes canons & les montant ſur leurs » affuts. Il aimoit tous les arts, tous les Sa-» vans. Il fut le Mécène, ou pour mieux » dire l'intime ami de l'Arioſte, qui l'a » immortaliſé dans ſon *Orlando furioſo*; Pein-» tre, Muſicien, Ecuyer, grand Chaſſeur, » excellent Architecte, &c. Muratori, *Anti-» chita Eſtenſi*, tom. 2 p. 262.

(**) Jule & Ferdinand, freres naturels d'Alphonſe. Tous leurs complices furent décapités, eux-mêmes condamnés à l'être & conduits ſur l'échafaut. Déja la hache étoit levée... Alphonſe attendri ne put s'empêcher d'arrêter le coup & commua la peine en une priſon perpétuelle. On lit dans Guichardin & ailleurs qu'Alphonſe leur fit arracher les yeux & qu'immédiatement après l'extraction, Jule remit ſi adroitement les ſiens dans leur

ligue de Cambray & combattit les Vénitiens avec des ſuccès dignes de ſa valeur. Jule II ſe hata, comme on a vu, de ſecourir cette République défaillante, de prendre des meſures pour chaſſer les François d'Italie; & trop obſtiné, peut-être, à perſiſter dans l'alliance de ceux-ci, Alphonſe eut à ſoutenir le courroux & les efforts du belliqueux Pontife, qui déploya contre lui toutes ſes forces ſpirituelles & temporelles. L'illuſtre maiſon d'Eſte fut ſur le point d'être écraſée. Jule s'empara, ſur la fin de ſon Ré-

---

orbite qu'il continua de voir & fit des ouvrages ſurprenants. Il n'eſt pas beſoin d'être oculiſte pour renvoyer ce conte aux *mille & une*. Celui de Muratori vaut un peu mieux. » Jule avoit des graces infinies, des yeux, » ſurtout, qui raviſſoient les cœurs, & lui » ſoumettoient toutes les femmes; à raiſon » de quoi pluſieurs perſonnes maſquées le » ſaiſirent aux portes de Ferrare & tente- » rent de les lui arracher avec des pincettes » de bois. L'inexpérience ou la pitié ne leur » permit pas d'achever la cruelle opération. » Jule en fut défiguré: mais il eut le bon- » heur de conſerver un œil. *Antichita Eſtenſi* » part. 2 page 281.

gne, de Reggio, Modene, Rubiera & faillit a ſe ſaiſir de la perſonne même du Duc, qu'il avoit attiré dans Rome & qui ne lui échappa que par une eſpèce de prodige. Sous d'affectueux dehors, Léon X tenta de lui enlever Ferrare & peut-être de lui faire pis encore. Dans de ſi difficiles conjonctures, Alphonſe, dit Guichardin, ſe ſoutint par une induſtrie qui ſembloit quelquefois déroger à ſa qualité de Souverain & le mettre au niveau des négociants (*). Il ſe refit, tant ſoit peu, ſous le paſſager Pontificat d'Adrien VI. Mais Clément VII le relançat avec un tel acharnement; lui porta de ſi rudes coups, & par la voie des armes dont il ſe ſervit le plus ſouvent qu'il put, & plus aſſiduement encore par ſes négo-

(*) Le reproche eſt plaiſant de la part d'un Florentin. Il n'a point été relevé par Muratori & ne méritoit pas de l'être. C'eſt un de ces traits que la malignité de Guichardin lançoit au haſard. N'auroit-il point eu en vue la prodigieuſe quantité de Canons qu'Alphonſe avoit toujours au ſervice de ſes alliés ?

tions, avec l'Empereur, qu'outre la crainte d'être obligé de céder Reggio, Modene & Rubiera, Alphonſe fut menacé de perdre entiérement ou en très-grande partie la juriſdiction qu'il exerçoit ſur Ferrare, Domaine relevant du Saint-Siége.

Les Articles, le concernant, ſignés à Barcelonne & dans Cambray étoient plus propres à redoubler ſes craintes qu'à les diſſiper. Cependant il ſe rendit, en 1530, auprès de Charle V, nouvellement arrivé en Italie, & déploya, dans la Cour qu'il lui fit, tant d'intelligence, de génie, de dextérité, qu'il s'inſinua, très-avant dans ſes bonnes graces. On juge bien qu'Alphonſe n'oublia pas de gagner les Miniſtres de l'Empereur; qu'il ne négligea ni les flatteries, ni l'or, ni les promeſſes. Enfin il obtint fort aiſément que ſes différens avec le Pape fuſſent remis au jugement de ſa Majeſté Impériale. Clément, qui n'avoit guere moins à cœur l'acquiſition de Modene & Reggio que le rétabliſſement des ſiens dans Florence, n'oublia rien,

pendant le long ſéjour qu'ils firent enſemble à Bologne, pour ſe rendre l'Empereur favorable. Charle, pour amuſer le Pontife lui promit, en acceptant la qualité d'arbitre, de prononcer en ſa faveur, s'il y voyoit de la poſſibilité; ſi-non de ſe récuſer & de laiſſer aux contendants le ſoin de vuider eux-mêmes leur querelle. Le ton de franchiſe avec lequel l'Empereur en donna ſa parole aveugla, dit Varchi, le défiant & ſoupçonneux Pontife. Rien de ce que l'on deſire ardemment parut-il jamais injuſte? Clément n'imagina point que ſes prétentions ſur les Domaines du Ferrarois puſſent être infirmées ni ſeulement balancées. En conſéquence il ſollicitoit aſſiduement l'Empereur, par le Miniſtere de ſon Nonce & ne ſe donna plus de relâche juſqu'à ce que l'Arrêt fut ſorti. Mais, ſoit qu'il ne fut pas poſſible de condamner Alphonſe; ſoit qu'il eut manœuvré plus efficacement auprès des Juriſconſultes, à qui Charle avoit remis l'examen des titres reſpectifs; Clément ne fit que hâter le triom-

Varchi lib. 10.

phe de ſon adverſaire. La Sentence arbitrale fut rendue dans la Ville de Gand. L'Empereur, adjugeant Modene & Reggio à la maiſon d'Eſte, prononce que le Pape, moyennant cent mille écus comptés préſentement, ſera tenu de confirmer au Duc Alphonſe l'inveſtiture de Ferrare, dévolue au Saint-Siége ou cenſé l'être (1). Un tel jugement déplut fort au Pontife : il ne diſſimula ni ſon reſſentiment contre le Céſar, ni la ferme réſolution où il étoit de ſe faire droit par lui-méme ; ce qui n'empêcha pas que le Ferrarois ne rentra dans tous les États poſſédés par ſes ancêtres. Quel dommage, qu'un Prince de ſi glorieuſe, de ſi chere mémoire, n'ait pas été jaloux de tranſmettre ſon ſang dans toute ſa pureté ! Il l'altéra dans les bras de Laure Euſtochie, ſa maitreſſe ou femme clandeſtine, dont les enfans

[1] Voyez Guichardin liv. 20 page 103. Varchi, liv. 10, pages 470-71, & Paul Jove, vie d'Alphonſe d'Eſte, Duc de Ferrare.

cauſerent de nouveaux troubles dans la famille [*].

Le deſtin de l'Italie étoit fixé. Déſormais, & ſans avoir même beſoin de tirer l'épée, il falloit que Charle y diſpoſa ſouverainement des Républiques & Principautés. Pendant ſon ſéjour à Bologne; qui, par rapport au droit public des peuples Italiques

(*) Imagineroit-on qu'il s'agit ici du veuf de l'infâme Lucrece Borgia, qu'il fallut, pour trouver le plus pur ſang d'Alphonſe, remonter au ſein de cette proſtituée, ſur le tombeau de laquelle fut gravé, dit-on,

Hoc Jacet in tumulo Lucretia nomine, ſed re
Thais, Pontificis filia, ſponſa, nurus?

On doit admirer, aprés cela, le courage avec lequel on lui reproche l'amour dont il brûla pour ſa chere Laure, fille à la vérité, d'un pauvre artiſan, mais dont l'ame dit Muratori, les vertus & la beauté n'avoient point d'égales. Il lui donna le ſurnom d'Euſtochie en témoignage de l'honorable & doux empire qu'elle avoit ſçu prendre ſur ſon eſprit & ſur ſon cœur. Il aima tant Alphonſe & Alphonſino qu'il voulut donner ſolemnellement la main à leur incomparable mere. Voyez *Antichita Eſtens.* Tom. 2 pages 262-63.

reſſembla parfaitement à ces aſſiſes ou grands jours, dans leſquels les Hauts-Juſticiers examinent & jugent leurs Vaſſaux ; comparut encore François Sforce, Duc de Milan, préſumé criminel de Léſe Majeſté Impériale, à raiſon des trames ourdies entre ſon Miniſtre, Jérome Morone, & le Marquis de Peſcaire, & pouvant être déchu par conſéquent de ſon Duché, comme rébelle au Céſar, ſon Seigneur ſuzerain. Il eſt vrai que le Duc paſſoit généralement pour être innocent. Charle étoit lui-même aſſez bien diſpoſé en ſa faveur. Mais rien ne le ſervit comme la difficulté d'adjuger ſa dépouille. Clément VII, que l'Empereur ſuivit en bien des choſes, protégeoit fortement le Duc François. Pouvoit-il conſentir à ce que l'Empereur s'appropriat ce vaſte Duché; A ce que l'Italie fut entierement & irrévocablement aſſervie ? Il n'étoit guère moins haſardeux pour le repos de celle-ci, de conférer le Milanois a quelque autre Prince, que Sforce & ſes ſujets n'auroient pas manqué d'inquiéter. En conſéquence, & dé-

cidé à laiſſer l'accuſé en
ſes États, Charle écou
ſes touchant les intrig
& de Morone : & pc
l'air de l'abſoudre par
par impuiſſance de le punir, i
gnit de trouver ſes réponſes triom-
phantes.

François Marie fut donc confirmé dans la poſſeſſion du Duché de Milan, & attendu qu'il n'avoit point encore de femme ni d'enfans, qu'il étoit fort à craindre par conſéquent que ſes Etats ne fuſſent bientot dévolus à l'Empire ; Charle-Quint, voulant diſſiper, comme il diſoit, tout ombrage, toutes les terreurs des Italiens, à cet égard, lui fit épouſer Chriſtierne ou Chriſtine, fille de Chriſtiern III, Roi de Dannemarc. Mais l'ambitieux & adroit Céſar n'attendoit, probablement, qu'une occaſion plus favorable : un prétexte plus ſpecieux. Il ne fit que différer l'exécution d'un projet, arrêté dès-lors ; & le délai ne fut pas long. Le foible, le maladif François Sforce vécut à peine deux ans & ne laiſſa point d'enfants. Son frere na

turel, Jean Paul Sforce Marquis de Scaravaggio, partit ſur le champ pour ſe rendre à Naples, où ſe trouvoit Charle V, (*) & préalablement à Rome, où il comptoit s'aſſurer de la protection du Pontife. Mais il mourut ſubitement à Florence, empoiſonné, diſoit-on, par les ordres d'Antoine de Leve, qui voulut peut-être épargner à l'Empereur la peine de refuſer ce qu'il avoit réſolu de s'approprier. Ce fameux Eſpagnol, commandant, depuis ſi longtems les troupes Impériales en Italie, prit, au nom de ſon maitre, poſſeſſion des Fortereſſes du Milanois : & malgré les cris qu'en pouſſerent, & le Monarque François qui croyoit avoir droit d'y prétendre, & les Puiſſances d'Italie infiniment peinées de tant d'Etats ajoutés aux poſſeſſions de la maiſon d'Autriche, le Duché vacant

Segni liv. 7. f. 92.

[*] Il alloit lui demander le Duché de Milan avec d'autant plus de confiance que dans l'acte d'inveſtiture, les batards étoient appellés au défaut des enfans légitimes. Voyez *Annali d'Italia* tom. X. page 267.

reſta ſous le Domaine immédiat de Charle, qui ne put d'ailleurs s'en ſaiſir qu'à titre de fief dévolu à l'Empire & ne laiſſa pas d'en diſpoſer comme d'un Etat héréditaire, de le tranſmettre aux Rois d'Eſpagne, ſes deſcendants (1). Mais dans le même temps que, par la mort du Duc François-Marie, les deſcendants lé-

(1) Ici finit l'hiſtoire du Milanois, qui devint pour lors & a été, pendant 150 ans, Province dépendante de la Monarchie d'Eſpagne. Non qu'il n'y eut aſſez de matériaux pour la continuer juſqu'à nos jours : les faits abondent & mériteroient d'être mis en œuvre. Je ſuis même ſurpris qu'aucun Ecrivain Moderne, Italien ou François, n'ait encore imaginé de nous donner l'hiſtoire complette d'une ſi belle portion de l'Italie, d'une Province qui tient un rang ſi diſtingué entre les plus fameuſes contrées de l'Europe. L'Illuſtre Comte George Giulini a débrouillé & mis au plus grand jour ce qui s'eſt paſſé depuis 773 juſqu'en 1311, où Milan ceſſa d'être République & tomba ſous le joug des Viſcontis ; c'eſt-à-dire la partie la plus obſcure & la plus utile peut-être, la plus inſtructive : aſſez d'autres Ecrivains, contemporains pour la plupart, ont copieuſement décrit l'hiſtoire des Viſconti & des Sforces.

gitimes de Louis Sforce défaillirent à Milan ; s'éteignit une bien plus illuſtre & plus ancienne race, qui régnoit plus légitimement & depuis plus longtemps ſur une autre partie de la Lombardie ; extinction, qui ne produiſit, à la vérité ni Domaines ni Seigneuries au Céſar, mais qui ne laiſſa pas d'accroître ſa puiſſance, de groſſir le nombre de ſes courtiſans.

Le Marquis de Monferrat, Boniface Paleologue, étant mort en 1531 ; il ne reſta, de cette famille Impériale que Jean-George, oncle du défunt, Abbé de Lucedio, & Marguerite, femme de Frédéric de Gonzague, Duc de Mantoue. George quittant auſſi-tót l'habit Clerical & ſa riche Abbaye, prit poſſeſſion du Montferrat & épouſa Julie d'Anjou, fille d'Iſabelle, jadis Reine de Naple & réſidente depuis longtemps à Ferrare où elle ſubſiſtoit des libéralités du Duc Alphonſe (1). Ce mariage ne

(1) Voyez Muratori, Antiquités de la maiſon d'Eſte, part. 2 chap. 11 page 283.

fut ni plus heureux ni plus fécond que celui du Duc de Milan. Le Marquis Jean-George mourut onze à douze mois après, non ſans de violents ſoupçons contre le Duc de Mantoue, muni, dès 1532, d'un diplôme Impérial, qui l'inveſtiſſoit du Montferrat, en cas que le Souverain actuel vint à décéder ſans enfants (1). L'hipothèſe s'étant réaliſée, ſa ſucceſſion excita de grands débats & particulierement, entre Charle III, Duc de Savoye, François Marquis de Saluces & Frédéric de Gonzague Duc de Mantoue. La Marquiſe Douariere, Julie d'Arragon, le Duc de Milan, qui vivoit encore, & pluſieurs autres reclamoient différentes parties des Etats vacants : mais le Duc de Savoye & le Mar-

[1] Jule Clarus, Auteur contemporain, dit expreſſément, au Chapitre 14 *de feudi*, que les Souverains doivent ſe garder d'octroyer ſemblables inveſtitures, qui peuvent occaſionner des empoiſonnements & de ſecrets aſſaſſinats. Il cite, ſans pourtant le nommer, l'exemple du Marquis de Monteferrat.

quis de Saluces prétendoient à la totalité. Celui-ci démontroit que ſa famille étoit une branche cadette de celle de Montferrat, appellée, par conſéquent & de droit commun, à la ſucceſſion, du moment que la branche ainée avoit défaillie dans la perſonne de Jean-George. Le Gonzague, au contraire, ſoutenoit que le Montferrat étoit un fief non ſalique & féminin, appartenant, conſéquemment, à ſa femme Marguerite, héritiere *ab inteſtat* de Jean-George, ſon oncle paternel, & préférable au Marquis de Saluces, agnat infiniment éloigné. Le Duc de Savoye prouvoit que le Montferrat étoit Domaine libre & *diſponible* : il produiſoit un contrat paſſé, en 1330, entre Aymon Duc de Savoye, & Théodore I. Paléologue, lequel inſtituoit à défaut d'hoirs mâles, Vyolante, ſa fille, épouſe d'Aymon, & ſa poſtérité, héritiere de ſon Marquiſat. De plus & relativement aux poſſeſſions ſituées entre le Po & le Tanaro, une donation faite en 1432 par Jean-Jacque, au profit de ſon beau-pere Amedée VIII, premier Duc de Savoye, qui les lui avoit enſuite, remis à

titre de fief & ſous la reſerve de l'hommage-lige.

On juge bien qu'une ſi grande cauſe ne pouvoit être portée qu'au Tribunal de Charle-Quint : elle lui étoit dévolue comme Empereur & comme Arbitre Suprême de l'Italie ; les trois concurrens s'éforcèrent donc à l'envi, de capter ſa bienveillance. Dès avant la mort de Jean-George, & ſur la ſimple poſſibilité de l'événement, le Duc de Savoye ainſi que le Marquis de Saluces avoient quitté François I pour embraſſer le parti de l'Empereur, qui, renforcé de ces deux confédérés, acheva d'accabler les François, de leur ôter tout eſpoir de ſe relever en Italie : Charle en éprouva moins de difficultés & d'obſtacles quand il voulut s'approprier le Milanois. Jean-George étant mort dans l'entrefaite, l'Empereur, jaloux, à ce qu'il diſoit, de prévenir les voyes de fait, de pourvoir à la tranquillité de l'Italie, fit prendre en ſon nom, poſſeſſion du Montferrat, ſur lequel il avoit, d'ailleurs les droits de Seigneur Suzerain, & cita les prétendans à ſon Tribunal.

Il ne fut bientôt plus queſtion que des Ducs de Savoye & de Mantoue. Charle, qui auroit voulu ſe ménager l'amitié de l'un & de l'autre, & laiſſer encore quelqu'eſpoir aux autres prétendans, différoit de jour en jour & ne pouvoit ſe réſoudre à prononcer. Enfin, & après des diſcuſſions prolongées juſqu'en 1536, il rendit, à Gênes, l'Arrêt ou Sentence arbitrale, qui, avec des limitations, exceptions, reſtrictions énoncées dans le corps même de l'Arrêt ou dans d'autres reſcripts & diplômes, expédiés peu de temps après au Duc de Savoye, adjugeoit le Marquiſat de Montferrat à Frédéric Duc de Mantoue, repréſentant Marguerite, ſa femme, ſœur & niéce des défunts Marquis Boniface & Jean-George. Cette Sentence, qui fit entrer le Mantouan en poſſeſſion & couta trente mille Ducats, comptés, par Ferrant de Gonzague à l'un des Conſeillers de Charle V, ne termina pas le Procès. Frédéric & ſes ſucceſſeurs furent, pendant près de deux ſiècles, aux priſes avec la maiſon de Savoye.

CHAPITRE VII.

Cauſes diverſes de la puiſſance de Charle-Quint, en Italie. Nouvelles Révolutions de Florence. Vices, tyrannies & fin tragique du Duc Alexandre; Coſme de Médicis lui ſuccede: Origine & Qualités de ce nouveau Duc.

IL n'arrivoit plus rien en Italie qui ne ſervit à rehauſſer l'éclat, la réputation, l'empire de Charle-Quint. Incidents généraux & particuliers, calamités phiſiques & morales, tout devoit concourir à ſes proſpérités. En moins de quatre ans, l'Italie vit s'éteindre trois familles régnantes & toutes les trois au profit plus ou moins effectif des Eſpagnols. La mort de François-Marie Sforce, leur livra l'Etat de Milan. Au moyen de l'extinction des Paleologues, Marquis

de Montferrat, ils tinrent aiſément le Duc de Savoye éloigné de François I, l'amuſerent juſqu'a ce qu'il ne fut plus en état de leur nuire & le ſacrifierent au Duc de Mantoue, dont Charle pouvoit ſe prévaloir pour la ſûreté du Milanois, ainſi que pour tenir en reſpect, & à moins de frais, d'autres petits Potentats de Lombardie. Enfin les tyrannies, les diſſolutions, l'aſſaſſinat du Duc de Florence, ne contribuerent pas peu à lui aſſurer le Domaine de la Toſcane.

Le Duc Alexandre étoit le dernier rejetton de la famille de Léon X & de Clément VII. Quoiqu'il tînt ſon Duché, du moins en grande partie, des bontés de l'Empereur, il auroit pu, & comme deſcendant de Coſme & de Laurent, & comme principal héritier de deux Papes, qui avoient régné de fait ſur Florence; ſecouer ou rendre inſenſible le joug du Céſar. Il n'étoit queſtion que de ménager ſes nouveaux ſujets & ſes parents. Mais ſes débauches immodérées ſouleverent tous les ordres de l'Etat & ſes partiſans eux-mêmes, les plus anciens amis de ſa maiſon. Les

citoyens honnêtes & vertueux frémiſſoient, à juſte titre, des affronts qu'ils en recevoient journellement dans la perſonne de leurs femmes & de leurs filles. Nul aſyle inacceſſible à ſon inſatiable luxure : les Vierges conſacrées n'étoient pas plus reſpectées que les autres. Le jour qu'il diſparut, ſes gens allerent le chercher dans différents Monaſtères de Florence. *Segni lib. 6.* Enhardie par l'exemple du Prince, la licentieuſe jeuneſſe ne connoiſſoit de bornes que celles qu'elle rencontroit dans la licence même du Souverain & de ſes favoris, qui ſe plaiſoient à troubler les jouiſſances, à ſupplanter, à déſoler & ne ceſſoient d'aigrir, d'ulcérer les cœurs, de les rendre implacables. A ces motifs ſe joignirent, après le décès de Clément VII, les injuſtices les vexations, les cruautés, dont il s'étoit abſtenu, tant qu'il avoit gouverné ſous la direction du Pontife, & qui augmenterent dans la même progreſſion que la multitude & l'animoſité de ſes ennemis. Les haines, comme on l'a vu dans tous les temps, produiſoient des terreurs, des défiances, des ſoupçons, & les ſoupçons des

Tyrannies, des violences, des atrocités, ſous prétexte de pourvoir à la ſureté du Prince. Enfin toutes les claſſes ne furent compoſées que de mécontens, & ſurtout, la premiere où l'on comptoit pluſieurs perſonnages puiſſants, dont la réputation & le crédit s'étendoient audela des limites de la Toſcane, tels qu'un Philippe Strozzi, appellé, a raiſon de ſes richeſſes, le *Craſſus* de Florence, tels que les Valori, Ridolfi, Salviati, parmi leſquels étoient deux Cardinaux, jouiſſant de la plus haute conſidération. Tous diſputoient d'opulence avec le Duc & formoient un parti preſque égal au ſien (*); parti faiſant fond ainſi qu'Alexan-

Segni ubi ſup.

(*) Et d'autant plus redoutable que le Cardinal Hipolite, ſon couſin, marchoit, pour ainſi dire à la tête. Bienfait de ſa perſonne, élégant, libéral, magnifique, aimant paſſionément les Lettres & les Arts, faiſant tous les exercices du parfait Cavalier, avec tant de préciſion & de graces, qu'il étoit impoſſible de n'en pas vouloir à Clément VII. qui l'avoit forcé de vétir la pourpre. Cher en un mot, par ſes foibleſſes même, où il ſe montroit ſi délicat, ſi décent, Hipolite

dre, ſur la protection de l'Empereur qui ſe vit encore une fois arbitre & Juge Suprême du ſort de Florence & parconſéquent de la Toſcane.

Charle ſe trouvoit pour lors à Naples (1) : c'eſt là que comparurent d'une part les bannis & principaux mécontens de Florence, de l'autre le Duc Alexandre, demandant à ſe juſtifier des imputations qui lui étoient faites. L'accuſé ainſi que ſes accuſateurs, offroient à l'envi & en retour d'un jugement favorable, de ſe reconnoitre tributaires & ſujets de Sa Majeſté. Le Céſar balança longtemps, moins pour approfondir la cauſe que pour ménager à ſes courtiſans, à ſes Miniſtres,

---

entrainoit tous les cœurs & fut aiſément entrainé dans le parti contraire au vil & trop heureux Alexandre. Voyez *Segni*, *Varchi* & tous les hiſtoriens contemporains de Florence.

[1] Ceci arriva préciſément dans le temps que par la mort de François Sforce, Charle-Quint fut Maître de Milan &, par celle de Jean-George Paleologue, Juge-Arbitre du Montferrat.

donna plus follement que jamais à ſes paſſions brutales, au ſein deſquelles il trouva la mort, deux ans ou environ, après celle de Clément VII, & quelques mois après ce brillant hymenée qui devoit cimenter ſa puiſſance & ſes grandeurs.

[Il s'étoit attaché, depuis peu & trés-étroitement à Lorenzino ou Laurent de Médicis, ſon parent le moins éloigné, monſtre abominable qui, pour arriver à ſes fins, lui ſervoit d'eſpion, ſéduiſoit, achetoit les femmes dont il avoit envie, & affectoit tant de déſintéreſſement & de puſillanimité, d'averſion pour les armes & de goût pour l'étude, qu'Alexandre l'appelloit le Philoſophe (*), moins par dériſion qu'en témoignage de l'entiere confiance avec laquelle il croyoit pouvoir s'y livrer. Le Philoſophe avoit une tante, ſœur de ſa mere, mais beaucoup plus jeune & comptée parmi les beautés rares. Alexandre en eut fantaiſie. Lorenzino allégua dabord la

(*) Tout Florence, au contraire, l'appelloit *Lorenzinaccio*, le vil Laurent.

vertu ſévère de ſa parente, feignit enſuite de l'avoir vaincue & attira le Duc dans ſon propre logis, ou il le laiſſa déſarmé, ſeul & mollement étendu ſur un lit, tandis qu'il alloit chercher l'objet de ſes deſirs. Aulieu de celui-ci, le ſcélérat amena Scoronconcolo, aſſaſſin de profeſſion ſauvé, par ſon crédit, des mains de la Juſtice & lui jurant, chaque jour, de le ſervir contre tous ſes ennemis fut-ce contre le Duc lui-même. Alexandre étoit plongé dans une voluptueuſe rèverie, peu différente du ſommeil. Un coup d'épée l'en retire & le fait s'élancer dans la ruelle ou d'autres coups lui arrachent des cris de douleur & de rage, que Lorenzino tache d'étouffer en lui couvrant le viſage de ſes deux mains. Le Duc lui ſaiſit un doigt avec les dents & le force de crier à ſon tour. Réfugié dans un angle & couvert de Lorenzino, qu'il ſerre étroitement, Alexandre pare à tous les coups de Scoronconcolo, qui déſeſpérant de l'atteindre, ſans percer le bouclier, quitte ſon eſpadon ou cimeterre, lui paſſe entre les dents, le fer d'un poignard avec

avec lequel il tente, mais inutilement, de lui faire lâcher le doigt de Lorenzino, & l'égorge enfin, en le lui enfonçant tout entier dans la bouche. An. 1537.

L'exécrable Lorenzino ne ſongea, quoiqu'on en diſe & qu'il en ait dit lui-même (*), ni a remettre ſa patrie en liberté ni a ſe ſaiſir de la place d'Alexandre. Il l'aſſaſſina par le même inſtinct qui l'avoit pouſſé, quelques années auparavant, à mutiler les ſtatues de Rome : & peut-être eſt-ce lui faire encore trop de l'honneur, que lui ſuppoſer l'ambition d'Eroſtrate. Ayant couvert le cadavre & fermé ſa chambre, il gagna rapidement Veniſe, où il fut reçu des bannis comme le *Brutus* de Florence ; partit quelques mois après pour Conſtantinople, ſous prétexte d'y ſolliciter des ſecours & en effet pour y être plus à couvert (**) ; ſe rendit

[*] A Varchi l'hiſtorien & à beaucoup d'autres qui en tirerent les détails que l'on vient de lire. Voyez Benoit Varchi liv. 15.

[**] La Cour Suprême de Florence venoit de mettre ſa tête à prix, & de faire

de Conſtantinople, à Paris, dont l'immenſité lui ſervit aſſez longtemps d'aſyle ; oſa enfin retourner à Veniſe, où, dix ans après l'attentat & malgré l'obſcurité dans laquelle il vivoit, il fut reconnu & mis en pièces par les émiſſaires du ſucceſſeur d'Alexandre, qui crut devoir cet exemple à la ſureté des Souverains.]

Un jour entier ſe paſſa avant que l'on ſçut ce qu'Alexandre étoit devenu. Enfin le Secrétaire d'Etat, François Campana & le Cardinal Cibo, à qui Clément VII mourant, avoit confié la perſonne & la conduite du jeune Duc, aſſemblerent ſecrettement quelques uns des principaux citoyens attachés aux Médicis & ayant part au Gouvernement, pour délibérer ſur le parti qu'il convenoit de prendre avant que cette tragédie fut publique. L'aſſaſſiné ne laiſſoit qu'un fils naturel, appellé Jule, & quelques filles, illégitimes comme leur frere.

---

raſer ſa maiſon, à la place de laquelle fut tracée une rue, appellée la rue du traître. *Varchi, Segni.*

Beaucoup trop jeune pour gouverner, ſur tout en de ſi pénibles conjonctures, Jule étoit encore, à raiſon de bâtardiſe, cenſé inhabile à ſucceder. Le Cardinal Hipolite, couſin au troiſiéme ou quatriéme degré du Duc Alexandre, étoit mort (empoiſonné peut-être) depuis un an. Il ne reſtoit par conſéquent, de la lignée de Coſme pere de la patrie, que la Ducheſſe d'Orléans Catherine de Médicis, qui fut enſuite Reine de France & qui auroit pu prétendre à la ſucceſſion du malheureux Alexandre, ſon frere ou couſin naturel. Il reſtoit, à la vérité, deux agnats ou collatéraux, le déteſtable Lorenzino fils de François, & Coſme fils de Jean, deſcendans l'un & l'autre de Laurent, frere du célèbre Coſme de Médicis. Mais quant à Lorenzino, que la proximité, l'age & l'expérience auroient peut-être fait préférer, on ſent bien qu'il ne pouvoit en être queſtion parmi les Recteurs de Florence, tous amis, partiſans & ſerviteurs de celui qu'il avoit ſi lâchement aſſaſſiné. Le premier donc, le ſeul qui put ſe préſenter avec

une ſorte de titre, étoit Coſme de Médicis, dit vulgairement de *Monna Maria*, du nom de ſa mere, jeune cavalier de dix-huit ans, qui promettoit beaucoup & brilloit de la gloire acquiſe, du temps de Jule II & de Léon X, par ſon pere & ſon ayeul, comptés l'un & l'autre parmi les plus grands Capitaines d'Italie.

Varchi liv. 15. Segui. liv. 8.

Cependant la mort du Duc Alexandre ſe divulgue & donne lieu à tous les vains propos qui ſe tiennent d'ordinaire en pareil cas. Chaque Florentin s'écrie, qu'il faut ſaiſir le moment pour rétablir l'Empire de la liberté, comme ſi d'innombrables exemples n'avoient pas dus leur apprendre qu'une cité corrompue, accoutumée au gouvernement d'un ſeul & d'une ſeule famille, n'étoit plus ſuſceptible d'inſtitutions populaires. Il y fut délibéré dans un Conſeil, compoſé de quarante-huit Senateurs, où après avoir démontré, ce qui n'étoit pas bien difficile, la puérilité de ces élans républicains, on ſe réduiſit à prendre des meſures contre le pouvoir arbitraire, à chercher les moyens d'établir une Monarchie, temperée

par des Loix fixes. François Guichardin, qui paſſoit pour l'un des plus grands hommes d'Etat qu'eut alors l'Italie ; qui dès le Pontificat de Léon X, concouroit ouvertement aux triomphes des Médicis & avoit ſi bien ſervi le Duc Alexandre contre les bannis, fut encore un des premiers & des plus ardens à favoriſer l'élection de Coſme, qu'il ne vit, ſelon toute apparence qu'avec les yeux de l'avarice ou de l'ambition & dont il fut trompé préciſément comme Cicéron l'avoit été par Octave. Guichardin ſe perſuada que le jeune Coſme, devenu par ſon moyen, Seigneur de Florence, ſe feroit un devoir de ſuivre ſes conſeils. Pour l'y aſtreindre plus étroitement, il ne voulut point qu'on lui donna le titre de Duc, mais ſeulement celui de chef ou Gouverneur de la République (*) ; lui aſſignant, *Varchi & Segni. ubi ſup.*

(*) » Avec défenſe d'ouvrir aucune dé-» pêche ni d'expédier aucune affaire ſans » être aſſiſté de ſes Conſeillers, & autres » conditions ſemblables, qui, deux jours » après, furent obſervées comme elles le ſe-

annuellement, douze mille florins d'or, pour l'entretien de ſa maiſon. Cet arrangement étoit fondé ſur des raiſons aſſez ſpécieuſes. Mais Coſme qui accepta la Souveraineté, aux conditions qu'il plut à la Chambre des quarante huit, ou pour mieux dire, à Guichardin d'exiger, ne tarda pas d'écouter, d'en croire d'autres perſonnages & ſe moqua de ceux qui prétendoient le régenter. Octavien de Médicis, qui jouiſſoit de la plus grande conſidération & n'en avoit pas été moins fidele aux dominateurs; qui, ſollicité même de ſe faire Duc & par des perſonnes fort en état de le ſeconder, avoit répondu généreuſement, qu'il ne deſcendoit ni de Coſme ni de Laurent, eut bientôt perſuadé au jeune Seigneur qu'il falloit mettre de côté toute autre conſidération, s'arranger avec l'Empereur & régner, ſous ſes auſpices,

---

» ront toujours par ceux qui ont la force en » main & ne voyent devant eux qu'un peu» ple foible & déſarmé, *Segni, Stor, Fiorent.* » liv. 8 pag. 216.

en Monarque abſolu. Un démon, au reſte, un génie plus puiſſant que tous les autres, ſembloit diriger toutes choſes au plus grand avantage de Charle-Quint, ſans quoi les meſures de Guichardin n'euſſent été ni ſi vaines, peut-être, ni ſi dédaignées qu'elles le furent des contemporains qui, pour la plupart, n'en jugerent que par l'événement. Il y avoit pour lors à Florence un fameux Capitaine, Alexandre Vitelli de Caſtello, dont le bras & le cœur étoient vendus, ſans reſerve au Céſar. Ce Vitelli avoit été fait Gouverneur de la Citadelle, conſtruite récemment par le Duc Alexandre, qui devenu ſon ennemi, lui avoit ſubſtitué Jean-Paul de Parme. Après la mort du Duc & à la faveur des intelligences qu'il avoit conſervées dans la place, Vitelli trouva le moyen d'y rentrer & d'en chaſſer ſon ſucceſſeur. Preſque dans le même temps on apprit que trois mille Eſpagnols & quelques bataillons Allemands venoient d'arriver dans l'Etat de Gènes. A cette nouvelle Coſme n'héſita plus

de ſe mettre ſous la protection de l'Empereur, qui ne tarda pas de confirmer ſon élection, d'y ajouter le titre de Duc (*) ſous lequel il ſe mit à gouverner par lui-même, & avec une vigueur, une maturité dont ceux qui l'avoient élu furent étrangement ſurpris.

[Qui pouvoit imaginer, en effet, que, monté ſi jeune & ſi inopinément du rang de ſimple particulier à celui de Monarque ; qu'élevé dans les bras d'une mere exceſſivement tendre, & n'ayant encore ſenti que l'amour des plaiſirs ; il ſoutint avec tant de flegme & de profondeur la guerre que lui firent tout à-coup les bannis ? La Romagne, la Toſcane

(*) Rejettant, toutefois les deux plus importants articles de ſa Requête, la tradition des Châteaux de Florence & de Livourne, & la main de Marguerite, veuve d'Alexandre, que Paul III obtint pour ſon petit fils, Octave Farneſe. L'Empereur crut dédommager ou conſoler du moins, le nouveau Duc de Florence, en lui faiſant épouſer Eleonor de Tolede fille de D. Pedre, Vice-Roi de Naples.

& le Royaume de Naples, disent hyperboliquement les Historiens, furent peuplés de ses espions, qui l'instruisoient des plus secretes pensées de l'ennemi. Il en recevoit journellement un si grand nombre d'avis, de lettres & de dépêches, que je n'ai jamais pu concevoir, ajoute Varchi où il trouvoit le temps, je ne dis pas de les méditer & d'y répondre, mais seulement de les lire. Enfin l'opulent & redoutable Philipe Strozi fut surpris dans un Château avec les autres Chefs des bannis. Tous perirent sur l'échafaut ou dans leur prison : maniere de triompher non moins périlleuse que cruelle ; exemple inutile sur des citoyens avilis & qui au lieu de les tenir à terre, étoit lui seul capable de les relever. Cosme hasardoit d'autant plus, que toute la cité gémissoit des impots excessifs dont il la chargeoit. Cette guerre ou plutôt ces espions, lui couterent des sommes immenses, qu'il ne put tirer que des entrailles de ses sujets, attendu la médiocrité de son patrimoine & l'adresse avec laquelle

L'v. 15. pag. 623.

Paul III lui avoit enlevé les richeſſes(*) délaiſſées par le feu Duc. Mais outre que les Florentins étoient, dès-long-temps & fort audeſſous de ce dégré de corruption qui permet aux Souverains de tout oſer, Coſme leur en impoſoit. Appliqué, laborieux, grave & ſévere dans ſes mœurs, modele des époux fideles (**) il brilloit à leurs yeux de toutes les vertus qu'avoit outragé ſon prédéceſſeur. Aimant d'ailleurs paſſionnement les Lettres (***) & les Arts,

(*) Il s'y prit de façon que le douaire de Marguerite d'Autriche emporta toute la ſucceſſion.

(**) » Il paſſe encore pour conſtant » (en 1545) que depuis ſon mariage il n'a » point connu d'autres femmes que la ſienne. » Auparavant, ſa mere tenoit dans la maiſon » une jeune perſonne, fille d'un Orfèvre, » dont il avoit eu un enfant qui étoit mort » au berceau. *Segni liv. 9* pag. 247.

(***) » Il étoit amoureux de la gloire » ou e procurent les lettres & les litterateurs, » ſavourant le plaiſir d'être loué & cité dans » les ouvrages nouveaux.... Florence lui » fut redevable d'une Académie où la jeu-

ſurtout l'Architecture, il en recevoit cet éclat, cet air de grandeur qui ébloüit la multitude & atterre les mécontens. Il étoit un autre aſpect à la vérité, ſous lequel on ne pouvoit que rabattre infiniment de l'admiration qu'excitoit ſon gouvernement. Les Eſpagnols tenoient toujours les Chateaux de Florence & de Livourne. Coſme n'étoit au fond que le Vaſſal ou plutôt le Lieutenant de Charle-Quint : mais ce côté, qui le dégradoit aux yeux des autres Puiſſances (*), étoit peut-être en-

» neſſe venoit étudier les beautés de la langue » Toſcane, qui lui étoient ſi familieres, que » Varchi, Gelli & autres de ſes penſionnai- » res crurent devoir l'inſcrire au catalogue » des beaux eſprits. Il fut encore le reſtau- » rateur de l'Univerſité de Piſe, y ayant » attiré, par ſes largeſſes, des Maitres en » Droit, des Profeſſeurs de Philoſophie, & » fondé une *Sapience* où trente pauvres » Ecoliers étoient nourris de ſes bienfaits. » *Segni liv.* 10 *pag.* 271.

(*) Les Vénitiens refuſerent conſtamment de tenir un Ambaſſadeur auprès de lui ; *par la raiſon*, lui dit un Florentin,

core le plus impoſant pour les Florentins.

---

qui le voyoit extrêmement mortifié de ce procédé, *qu'ils en ont auprès de l'Empereur & qu'ils ne daignent pas négocier avec un vaſſal, eſclave de ſon ſuzerain. Ils perſiſteront tant qu'ils verront les Eſpagnols, Maîtres de vos Forteresſes.* Segni liv. 10 pag. 275.

CHAPITRE VIII.

Infortunes de Charle III Duc de Savoye. Traité de Nice, entrevues de Charle-Quint & de François I.

TANDIS qu'un jeune Citoyen de de Florence eſt élevé, contre ſon attente & comme par enchantement au rang des Monarques, un Souverain très légitime ; le Chef d'une maiſon Auguſte & régnante depuis tant de ſiécles, ſe voit injuſtement dépouillé de preſque tous ſes Etats. Une longue ſuite de diſgraces livre ſes Provinces à l'un des Potentats rivaux & rend inutile, ou plutôt déſaſtreuſe, ſa conſtance à reſter l'allié de l'autre. Si le Duc de Savoye eut embraſſé le parti de la France, il y a lieu de croire, à en juger par l'événement, par l'état, ſi l'on veut où ſe trouvoient les affaires d'Italie, que Charle-Quint ne ſeroit point

monté à ce haut degré de puiſſance & de grandeur. Puiſque ſeul & par ſon propre poid, François I balança quelque temps les forces de l'Empereur, on ſent bien qu'à l'aide des Savoiſiens & Piémontois, il l'eut facilement empêché de s'approprier le Milanois, de donner un Maître aux Toſcans, de tenir Gênes & autres Puiſſances inférieures dans ſa dépendance. Ainſi & au milieu même des coups terribles que ſe portoient les deux émules, pouvoit être conſervée la liberté de l'Italie : ainſi pouvoit être écarté ce torrent de maux qui déſola pendant ſi longtemps, le Piémont. Le Duc de Savoye étoit, d'ailleurs, d'un âge trop mur ; il avoit trop d'expérience pour méconnoitre ſes intérêts & ceux de l'Italie. Qui put donc l'entrainer dans un parti ſi contraire aux uns & aux autres, lui faire préférer l'alliance de l'Empereur à celle de François I ? des motifs preſqu'auſſi forts que les précédents : une confiance raiſonnée en la fortune, la politique, l'ambition de Charle, qui pour avoir été cruellement deçue n'en étoit pas moins fondée.

D'abord & à remonter aux premieres hoſtilités, il étoit aſſez difficile de prévoir qui reſteroit vainqueur ; & ſuppoſé qu'entre deux rivaux, également formidables aux autres Puiſſances d'Italie ; il lui fut impoſſible, comme il l'eſſaya ſi ſouvent, de reſter neutre, le Duc de Savoye, ſi voiſin de la France, devoit plus craindre, peut-être l'ambition de François I que celle de Charle-Quint, ſurtout avant que celui-ci eut fait l'acquiſition du Milanois. Il avoit d'ailleurs, quelque ſujet d'être mécontent du Roi de France, ſon neveu, qui, dès l'an 1517, lui avoit témoigné des ſentimens peu conformes au lien qui les uniſſoit. Décidé à faire ériger le Décanat de Savoye en Evêché, le Duc avoit obtenu de Léon X la Bulle d'érection. Attendu que Chambery & ſon diſtrict faiſoit partie du Diocèſe de Grenoble, François I y mit oppoſition (1), & avec tant

(1) Voyez Guichenon, hiſtoire généal. de la Maiſon Royale de Savoye.

de vivacité, d'aigreur & d'éclat, qu'on eut dit qu'il s'agiſſoit; non de ſouſtraire certaines Communautés à la Juriſdiction d'un de ſes Evêques; d'avoir quelque complaiſance pour un oncle qui offroit en retour un nombre égal de Paroiſſes, ſoumiſes à différens Evêques de Savoye & de Piémont; mais de lui enlever la plus belle de ſes Provinces pour en inveſtir ſon plus mortel ennemi [*]. Pour ſurcroit le Duc Charle III épouſa Beatrix de Portugal & devînt par cette alliance beau-frere de Charle-Quint [1]. François I imagina, ce qui étoit vrai en partie, que la Ducheſſe s'occupoit, ſans relache, de faire embraſſer à ſon mari, le parti d'Autriche; & qu'on

(*) Il eſt bien ſingulier que ce différent ait ſubſiſté ou chommé pendant plus de deux cent ans. Il vient enfin d'être terminé à l'amiable. Chambery & ſon diſtrict n'appartiennent plus à l'Evêque de Grenoble, qui en eſt bien dédommagé par l'Abbaye de Villeneuve les Avignon.

(1) Voyez *Apologia per la Caſa di Savoya*. *pag.* 171.

ſe peigne ſes tranſports, quand le Duc accepta la donation, que Charle fit à Beatrix de la Comté d'Aſti, poſſédée par Louis XII, ſon prédéceſſeur. Un autre incident ſurvint encore & dans le même temps ; la cauſe du Montferrat qui devoit être jugée par l'Empereur, dont le Duc fut par conſéquent plus intéreſſé que jamais à cultiver l'amitié. Quelle apparence que le Monarque François put croire déſormais aux proteſtations, aux offres, à la neutralité même du Savoiſien ! Il eſt vrai qu'après l'Arrêt ſi favorable au Mantouan : que joué, comme il le fut par l'Empereur ou ſon Conſeil, le Duc de Savoye auroit eu des raiſons aſſez fortes pour changer de parti. Mais Charle étoit dès-lors ſi puiſſant en Italie, la poſſeſſion du Milanois lui procuroit tant de facilités pour envahir le Piémont, que ſon Alliance, quoiqu'elle dut couter étoit encore préférable à celle de François.

Il fallut donc s'abandonner aux événements, à la merci du redoutable Céſar : il fallut ſouffrir qu'une

partie du Piémont devînt la proye des François & que l'autre fut le théâtre de la guerre toutes les fois que les Impériaux jugeroient à propos de s'y porter & de la défendre. On eſt effrayé de ce qu'eſſuyerent ces (1) Provinces : on l'eſt bien davantage de ce dont elles furent menacées. A quoi tint-il qu'elles ne fuſſent anéanties ? Eſt-ce à l'humanité, à l'avarice, à l'ambition de Charle-Quint qu'elles durent leur ſalut, ou bien à la ſageſſe de leur Souverain & à l'inviolable fidélité qu'elles lui garderent ? Nous tenons de Goſſelin, Hiſtorien d'ailleurs entouſiaſte de Ferrand de Gonzague, que ce fameux Capitaine Impérial, entre autres avis qu'il donnoit à la Cour de Madrid, inſiſtoit ſur la néceſſité de détruire le Piémont & d'en faire un deſert, afin d'ôter aux François tout moyen de ſubſiſter & de continuer la guerre en Italie. Tels étoient les ſcrupuleux égards des

Part. 1. pag. 77.

(1) Voyez Ludovico de la Chieſa hiſt. du Piémont pages 254 & ſuivantes.

Miniſtres Impériaux pour les Puiſſances amies & confédérées quand il s'agiſſoit de ſe procurer le plus léger avantage. Le ciel ne permit pas que l'Empereur adoptat un Conſeil ſi barbare : ſoit que, voyant l'impoſſibilité d'ôter la ſubſiſtance à l'ennemi, ſans l'ôter aux Eſpagnols & Allemands, il ne voulut pas ſe réduire à la néceſſité de nourrir lui-même ſes troupes, & pour ſurcroît, de continuer la guerre dans le Milanois ; ſoit qu'il ne jugeat pas à propos de détruire un pays qu'il ſe propoſoit d'ajouter à ſes poſſeſſions.

Cependant le Pape Paul III, qui travailloit ſans relâche à mettre quelqu'accord entre François I & l'Empereur, obtint enfin que l'un & l'autre ſe rendroit à Nice de Provence où lui-même devoit ſe trouver en perſonne & en qualité de médiateur ou de pere commun (1). Le Duc

(1) Voyez à ce ſujet une lettre de Scipion de Caſtro à Emanuel Philibert de Savoye, écrite de Londres, l'an 1555 : elle ſe trouve parmi les lettres de 13 hommes Illuſtres page 616.

de Savoye desiroit, avec autant d'ardeur & plus de sincérité peut-être que Paul III, la paix de l'Italie, comme l'unique moyen de recouvrer ce qu'il avoit perdu & de conserver le peu qui lui restoit. L'Empereur & le Pontife étoient convenus que celui-ci logeroit dans le Château de Nice [1] & que les troupes du Saint-Siége remplaceroient la garnison Savoisiene. Le Duc à qui l'on en fit part y résista de toutes ses forces & ne montra pas plus de condescendance pour François I qui demandoit d'occuper lui-même le Château. Mais Charle-Quint parla sur un ton si menaçant que le Duc de Savoye fut contraint de céder. Il se rendit auprès du Pontife, qui se trouvoit déja dans Monaco, & parut entiérement disposé à satisfaire sa Sainteté, quelque déplaisir qu'en dut recevoir le Monarque François. Mais quand il fut question d'extraire la garnison, tous

(1) Pour lui faire honneur & pour mettre en sureté sa personne Sacrée.

les ſoldats, agiſſant par les ordres ſecrets du Duc ou par l'impulſion du Gouverneur & de leurs Officiers dont le zele & l'amour avoient interprété les volontés du Prince, refuſerent hardiment de ſortir. La Bourgeoiſie de Nice, elle-même, déclara que ſes privileges l'autoriſoient à repouſſer toute autre milice que celle des Ducs, ſes Souverains & fit retentir les airs du nom de Savoye. On ſçut, dans la ſuite, ou l'on tint pour certain que chacun des Monarques avoit fermement (1) réſolu de retenir cette importante Forteresſe. Emanuel Philibert, qui ſe trouva pour lors à Nice & fut arrêté par la garniſon avec une violence apparente, confeſſa dans la ſuite & dans plus d'une occaſion qu'il devoit ſon exiſtence à cette manœuvre; qu'il avoit reconnu, à de très-clairs indices que l'Empereur vouloit s'approprier ce Château & le port de

(1) Voyez Nicolas Tiepolo, *Relazione del convento di Nizza*, chez Daniel, page 360.

Ville-franche, auſſi commodes l'un que l'autre pour paſſer d'Eſpagne en Italie ; ce qui n'eut pas manqué, ajoutoit-il, de faire perdre à ſon pere & la Comté de Nice & le reſte de ſes Etats (1).

Repouſſé par la garniſon & par les citoyens, le Pape fut obligé d'aller ſe loger hors de la Cité, dans un Couvent de Franciſcains, ſe portant de là tantôt auprès de l'Empereur établi dans Ville-franche, tantôt auprès du Monarque François, campé
An. 1538. à quatre milles de Nice, & travaillant ſans relache comme ſans ſuccès à les aboucher. Les peines qu'il ſe donna pour les engager à faire la paix furent auſſi vaines : une trève de dix années, qui ne dura pas tant à beaucoup près, & qu'on appella la trève de Nice, fut tout ce qu'il en obtint. Le Duc de Savoye attendoit ſon ſalut de ce traité & ſurtout de la médiation du Pontife.

(1) D'après la relation manuſcrite d'André Poldue, Ambaſſadeur de Veniſe auprès du Duc Emanuel Philibert, compoſée vers l'an 1560.

Mais eſſentiellement occupé de complaire aux deux Monarques, & ſurtout à l'Empereur, qui pouvoit le ſervir dans ſes deſſeins, Paul III, n'eut garde de prendre infiniment à cœur les intérêts du plus foible. En conſéquence, le Duc fut obligé, non ſeulement de ratifier le traité, ſans qu'il y fut queſtion des places que lui avoient enlevé les François, mais encore de conſentir à ce que l'Empereur, qui vouloit être au Pair avec François I, Maître de Turin, Pignerol & autres lieux, mit garniſon Eſpagnole dans Aſti, Verceil & Foſſano.

Lorſque les deux Monarques eurent conclu & ratifié la trève, ils ſentirent moins de répugnance à ſe voir (1). Ils ſe viſiterent en effet dans Aigue-mortes & dans Niſme, ſe donnerent même, à l'envi, des marques de confiance & d'amitié que les obſervateurs n'avoient garde de

(1) Voyez Mémoires de Lambert, Préſident de Savoye. Recueil du Préſident de... *Relazione del convento di Nizza*, chez Daniel page 363, An. 1539, & Segni lib. 9.

croire ſinceres & qui ne l'étoient guere en effet. Peut être que Paul lui-même n'étoit venu à Nice, peut-être qu'il n'avoit négocié cet accord qu'en vue d'obtenir du Céſar quelque Principauté pour ſon fils, Pierre Louis Farnèſe, ce qui ne put toutefois avoir lieu. Quant à l'Empereur ce qui le détermina à ſigner la treve & le fit enſuite s'aboucher avec le Monarque François, ce fut le beſoin preſſant de ſe porter en Flandre où les Gantois & autres peuples s'étoient révoltés. Il n'eut garde d'en parler dans l'entrevue d'Aigue-mortes. Mais peu de temps après & par l'organe de l'Evêque de Tarbes, Ambaſſadeur de France à la Cour de Madrid, il fit entendre à François I que l'on pourroit terminer fort aiſément leurs différents touchant le Milanois, principal ou, pour mieux dire, ſeul obſtacle à une paix ſtable & ſincére, ſi Sa Majeſté très-Chrétienne le laiſſoit paſſer librement par ſes Etats. A la perſuaſion du Connétable de Montmorenci, le Monarque François accepta la propoſition, reçut l'Empereur dans Paris avec la plus grande

grande magnificence & contre l'avis de plusieurs de ses Pairs, qui l'exhortoient à s'en prévaloir à s'indemniser des dommages qu'il en avoit reçu étant son prisonnier, il laissa magnanimement échapper de ses mains un rival si terrible. L'imprudence que celui-ci avoit commise en exposant ainsi sa personne & toutes ses conquêtes fut donc réparée par l'inconsidération généreuse de l'autre. Charle-Quint ne fut pas plutôt arrivé en Flandres qu'il incidenta & chercha de toutes les forces de son génie à éluder la promesse qu'il avoit faite au Roi de lui restituer le Milanois.

CHAPITRE IX.

Les Impériaux & les François recommencent la guerre en Lombardie, Paix de Creſpy.

LA reconciliation apparente des deux Monarques ne pouvoit être durable. La haine qu'ils s'étoient toujours porté intérieurement, ſe ralluma dans toute ſa force, trois ans après la trève conclue à Nice. Charle-Quint fit ligue avec Henri VIII, Roi d'Angleterre, à l'aide duquel il ſe flatta d'envahir la France, ou de partager du moins une ſi riche dépouille. Pour balancer les forces de ſes ennemis, François I ne ſe fit aucun ſcrupule de s'unir avec les Turcs, qui couvrirent la mer de vaiſſeaux & vinrent aſſiéger Nice, défendue & conſervée par Charle III Duc de Savoye, ſecondé du Marquis de Vaſto. En Piémont, les François défirent les Impériaux dans la fameuſe jour-

née de Cériſole; cette victoire leur livra le Montferrat & Charle Quint dut craindre de perdre le Milanois. Mais battu & pourſuivi en Flandre, en Picardie, en Champagne, François I fut obligé de rappeller une partie de ſon armée d'Italie. Laiſſant l'Anglois pourſuivre ſes conquêtes en Picardie, l'Empereur pénétroit au ſein de la France & menaçoit déja la Capitale du Royaume. On eut dit & l'on publioit en effet de toute part que celui-ci alloit changer de Maître. Cependant & malgré les apparences, malgré tous les bruits que la renommée ou l'effroi ſemoit dans ces contrées, la poſition de Charle, engagé trop avant & non moins imprudemment dans un pays ennemi, ou les vivres lui manquoient, étoit peut-être encore plus périlleuſe que celle de François I. Cette égalité de dangers, ſentie des deux parts, avoit fait entamer à la Chauſſée un traité de paix : mais après quelques conférences infructueuſes, la négociation fut rompue; & ſi Charle-Quint, dont le congrès n'avoit rallenti ni la marche ni les coups, jettoit l'al-

larme dans Paris, la difficulté de faire ſubſiſter ſes troupes augmentoit de jour en jour, & avec elle la néceſſité d'abandonner l'entrepriſe, de reprendre avec autant de riſque que de honte le chemin de la Flandre. Qui le croiroit ! Le ſort d'une guerre ſi vive & ſi vaſte ; la déciſion d'une ſi grande querelle où il s'agiſſoit, pour ainſi dire, des deux premieres Couronnes de l'Europe, dépendoit, non des efforts, de la diſcipline, de la bravoure des Soldats, non des ſavantes & profondes manœuvres des Puiſſances intéreſſées ou belligérantes, mais des intrigues de deux femmes, réſidentes à la Cour de François I, ſous un titre bien moins honorable qu'honoré. Ce détail intéreſſant & curieux ſe trouve dans les Commentaires d'un Evêque François & contemporain (1) qui paroit fort inſtruit ; & attendu la

(1) Beaucaire, *Comment. Rerum Gallic.* chez Daniel liv. 24 tome 3 pages 414 & 415.

contiguité des choſes qu'il rapporte avec les matières que nous traitons ici, nous croyons devoir en donner une notice.

La Cour de France étoit diviſée en deux partis, celui du Dauphin & celui de ſon frere, Duc d'Orléans; partis fomentés par la jalouſie & l'ambition de la Ducheſſe d'Eſtampes, maitreſſe de François I & par celles de Diane de Poitiers maitreſſe du Dauphin. Accoutumée à jouer excluſivement le premier rôle, la Ducheſſe étoit excédée de voir une autre beauté, qui marchoit déja ſon égale & qui alloit l'écraſer du moment que le Dauphin ſeroit devenu le Maître, ou appellé ſeulement par ſon pere, à partager le Gouvernement. En conſéquence, elle ne ceſſoit de traverſer tout ce que Diane imaginoit, & d'imaginer tout ce qui pouvoit déplaire au couple déteſté. L'Article principal & le plus ſérieuſement diſcuté, dans ces fréquents & inutiles congrès, étoit que Charle-Quint donnat l'une de ſes filles en mariage au Duc d'Orléans, qui re-

cevroit à titre de dot les Etats de Milan, ou ceux de Flandres avec les Comtés de Bourgogne & de Charolois; & que François I renonçat, de ſon côté, à toutes ſes prétentions ſur le Milanois & le Royaume de Naples. Ce projet de paix déplaiſoit fort au Dauphin, qui n'y voyoit qu'un préjudice notable fait à la Couronne qui lui étoit deſtinée, & cherchoit ſoigneuſement les moyens de le faire échouer. Mais la Ducheſſe d'Eſtampes, amie ou protectrice pour mieux dire du Duc d'Orléans, harceloit le Roi, lui retraçoit infatigablement la néceſſité de faire la paix, de raffermir ſon Trône chancelant ſous les coups d'un ennemi, campé pour ainſi dire, ſous les murs de Paris. Elle ſavoit que ſon amant ne différoit de conclure que dans l'eſpérance de voir inceſſamment l'Empereur affamé & forcé de retourner en Flandres; ce qui ne pouvoit manquer d'arriver ſi l'on eut écarté les Impériaux de Château-Thierry, ou ſe trouvoient tous les

approviſionnemens de l'armée Françoiſe. Le Dauphin qui commandoit les troupes de ſon pere, avoit ordonné à l'un de ſes Lieutenants Généraux, l'Amiral Annebaud, de rompre le pont d'Epernay, manœuvre excellente qui eut ſauvé indubitablement ces magaſins & affranchi ſon pere de la néceſſité de conclure avec l'Empereur. La Ducheſſe d'Eſtampes ſe ſervit d'une perſonne qui lui étoit entiérement dévouée, pour amuſer & retenir le Général, qui n'exécuta pas à temps les ordres du Dauphin & laiſſa l'Empereur s'emparer de ces munitions avec leſquelles il fut en état de marcher vers Paris. Cependant il y fut remédié par l'activité du Dauphin qui coupa les chemins aux Impériaux & rendit preſqu'inutile la priſe de Château-Thierry. Mais François I, qui ſouffroit infiniment de voir l'ennemi ſi voiſin de ſa Capitale ; qui, d'après les relations journalieres du ſiége de Boulogne, craignoit avec raiſon qu'ayant emporté cette place, les Anglois ne vinſſent

groſſir l'armée Impériale, charge ſon Amiral de ſe rendre en diligence auprès de Charle-Quint, pour renouer la négociation.

Les Miniſtres reſpectifs s'aſſemblerent à Creſpy. C'eſt là & au ſortir de l'une des premieres conferences que le Florentin Louis *Alamanni*, perſonnage d'ailleurs ſi célèbre & qui étoit pour lors au ſervice de François I, dit plaiſamment que pour le coup la paix étoit certaine, attendu que l'un en avoit grande envie & l'autre grand beſoin. Le Duché de Milan, qui formoit l'objet principal du traité, donna pourtant lieu à d'aſſez vives conteſtations (1). On conclut enfin & il fut dit en ſubſtance : que le Duc d'Orléans épouſeroit Marie d'Autriche, fille aînée de Charle-Quint ou la ſeconde fille de Ferdinand Roi des Romains ; que le futur auroit en dot, & au choix de l'Empereur, ou les États de

(1) Voyez Daniel, Hiſt. de France tome 3 page 416, & Dumont ; Corps diplom.

Flandres ou le Duché de Milan ; que François I renonceroit irrévocablement au Royaume de Naples ainſi qu'au Milanois. Il fut ſtipulé, en outre, que, dans le cas auquel il préféreroit de céder le Milanois au Duc d'Orléans, Charle-Quint retiendroit les Châteaux de Milan & de Crémone, & que le Roi de France ſeroit néanmoins obligé d'évacuer toutes les places qu'il tenoit en Piémont, de les reſtituer au Duc de Savoye.

Il étoit clair que l'Empereur vouloit toujours avoir un pied en Lombardie & tenir les François à la plus grande diſtance poſſible. Les ſpéculateurs aſſuroient encore qu'il n'exécuteroit jamais l'article principal, celui par lequel il s'étoit engagé à ſe dépouiller du Milanois ou des Etats de Flandres. La politique Eſpagnole ; diſons plus encore, le Génie de Charle-Quint étoient bien aſſez fertiles pour rompre ou termoyer les engagements contractés à Creſpi. Mais la fortune en prit ſoin. Le Duc d'Orléans mourut trois mois

après la signature de la paix ; incident qui soulagea l'Empereur & le Dauphin de France lui-même, infiniment peiné de ce traité & non moins occupé des moyens d'éluder la ratification qu'on lui demandoit en particulier.

CHAPITRE X.

Tentatives diverſes de Paul III pour l'agrandiſſement de ſes fils. Erection du Duché de Parme & de Plaiſance en faveur de l'abominable Pierre-Louis Farneſe. Conjurations de Gênes & de Plaiſance. Mort de François I, Roi de France & de Charle III, Duc de Savoye. Affaires de Toſcane.

MALGRÉ la mort du Duc d'Orléans & la caducité du Traité de Creſpy, les Italiens jouirent de la paix ou de ſon image. Les François & les Impériaux retinrent, à fort peu de choſe près, ce qu'ils poſſédoient en Piémont : tout reſta, pour

ainſi dire, au même point que du temps de la Trève de Nice. Mais dans ce court intervalle de paix incertaine & douteuſe, ſurvinrent divers événements particuliers qui changerent ou furent ſur le point de changer la face de plus d'une Province.

Depuis Alexandre VI, il ſembloit que les Pontifes Romains euſſent changé de vues & de ſyſtême. La manie de vouloir régner ſur les Rois avoit fait place à celle d'élever, d'affermir les leurs ſur quelque Trône héréditaire. Le Duc de Valentinois fils du Pape Alexandre, avoit échoué dans le giganteſque projet de ſe faire Roi de Romagne & d'Italie. Plus ſage ou plus heureux, Jule II mit ſes neveux en poſſeſſion du Duché d'Urbin. Léon X & Clément VII ſe prévalurent des forces temporelles du Saint-Siége pour faire monter leurs freres, couſins & neveux au rang des Souverains. Séduit probablement par ces quatre précédents & pour ainſi dire, ſucceſſifs Pontificats, ſous leſquels il avoit joué, non-ſeulement, le rôle de Spectateur, mais encore & tour-à-tour, celui de

Concurrent & de Miniſtre (1) Paul III prétendit les égaler en népotiſme & ſignaler auſſi ſon règne par l'exaltation de ſa famille. Avide de gloire, expert en matières d'État, ſachant merveilleuſement ſe prévaloir des circonſtances il voulut que la grandeur de ſes fils aſſurat la liberté de l'Italie, y rétablit & maintint l'équilibre, en lacérant le vaſte Domaine qu'y poſſédoit l'Empereur. La mort de François Sforce arrivée préciſément dans les premieres années de ſon Pontificat, lui fit imaginer d'obtenir le Milanois pour Pierre-Louis & Octave Farnèſe, ſes fils & petit-fils, ſe flattant que Charle-Quint dont la jouiſſance étoit troublée par l'oppoſition de toutes les Puiſſances Chrétiennes, y conſentiroit ſans beaucoup d'effort; & qu'oubliant ſes prétentions ſur ce Duché, François I le verroit paſſer volontiers en d'autres mains, pourvu

(1) Attendu que fait Cardinal par Alexandre VI, il s'étoit trouvé cinq fois en Conclave.

que ſon ennemi capital en fut dépouillé. Plein de ces idées & d'autres projets, le Pontife chercha les occaſions de s'aboucher avec l'Empereur, qu'il vit en effet à Nice, à Lucques, à Buſſeto, n'oubliant nulle part de le ſonder ſur la ceſſion du Milanois. Il brûla & ſe flatta plus que jamais d'y parvenir quand il eut obtenu la main de Marguerite d'Autriche pour Octave, ſon petit fils. L'Empereur ne devoit-il pas ſentir quelque attrait à ſe dépouiller d'une partie de ces Etats, récemment & peut-être induement acquis, en faveur d'un gendre & d'une de ſes filles ? La tendreſſe paternelle de Charle Quint fut miſe à l'épreuve. La magnanime épouſe d'Octave ſe jetta de ſon pur mouvement ou de celui des Farnèſes, aux genoux de ſon pere, qui ſe trouvoit pour lors dans Buſſeto avec le Pape. Mais l'inſatiable Céſar vit inflexiblement couler les larmes de Marguerite : il tint ferme contre l'ambition & la cupidité des Farnèſes, dont il crut avoir payé aſſez cherement l'amitié, en donnant la Ville

Segni L. 8 p. 225.

de Novare à Pierre-Louis & ſa fille dotée de très-belles terres allodiales au jeune Octave. En conſéquence & après de vains efforts pour obtenir, tantôt la ceſſion du Milanois, tantôt qu'il fut ſimplement mis en dépôt dans les mains d'Octave, tantôt que ce fils chéri fut inveſti de Sienne, qui étoit à la veille de perdre ſa liberté ; Paul III réſolut de faire régner ſa famille ſur quelques parties des Etats du Saint-Siége c'eſt-à-dire au préjudice, à la honte de la Papauté.

Il avoit déja fait ſon fils Duc de Caſtro & de Nepi, en l'inveſtiſſant de certain Château, voiſin d'une petite terre, appellée Farnèſe, dont ſes ancêtres avoient pris le nom. Il lui avoit encore donné l'Etat de Camerino, enlevé à Guidobald de la Rovere, Duc d'Urbin. C'étoit beaucoup & rien cependant, en comparaiſon des grandeurs où il prétendoit élever ſa maiſon. Le ſacré Collége étoit plein de ſes créatures ; & n'y ayant qu'un très-petit nombre de vieux ainſi que de jeunes Cardinaux, qui oſat s'oppo-

ſer aux volontés d'un Pape ſi puiſſant & ſi conſidéré, il obtint aiſément un décrèt conſiſtorial, inveſtiſſant Pierre Louis & ſes deſcendants des Cités de Parme & de Plaiſance, acquiſes au Saint-Siége par le valeureux Jule II. L'adulation, vice naturel des Cours ou Monarchies, s'efforçoit en la préſence de Paul, d'applaudir au démembrement de deux Cités importantes, d'y voir autant de ſageſſe que d'avantages pour l'état Apoſtolique : mais intérieurement & partout où il étoit permis de parler on le blamoit ſans réſerve. Ses panégyriſtes eux-mêmes, les Ecrivains qui ont fait tant d'efforts pour conſacrer ou défendre ſa mémoire, avouent que l'inféodation de Parme eſt un trait de Népotiſme inexcuſable. On juge bien qu'elle ne plut pas à l'Empereur : quelques inſtances que lui fit le Pape Paul, avant & après l'exécution, il ne voulut jamais conſentir ni approuver l'inveſtiture, crainte d'altérer les droits qu'il pouvoit avoir ſur ces Cités, faiſant partie de l'Etat de Milan avant que Jule & Léon X s'en fuſſent empa-

rés. En conſéquence il n'avoit, garde en écrivant à Pierre-Louis, de lui donner le titre de Duc; peut-être étoit-il encore & particuliérement indigné contre le Pape, qui auroit dû, ce lui ſembloit, inveſtir de préférence, Octave Farnèſe ſon gendre qui, indépendamment de ce titre, lui étoit moins ſuſpect que Pierre-Louis. Des haines ſourdes, mais trop reſſenties pour n'être pas apperçues du public, fermenterent dès-lors, entre la maiſon Farnèſe & l'Empereur, au point que le Pape craignit que celui-ci ne voulut ſe prévaloir du Concile, ſéant à Trente, pour lui enlever la Thiare ou tout au moins une grande partie de ſon autorité; & attendu qu'il y auroit eu de la démence à combatre de front un ſi formidable ennemi, les Farnèſes prirent les voies indirectes & ſouterreines.

Segni lib. II pag. 303.

Segni lib. II.

L'Etat de Gênes étoit gouverné, comme on l'a vu, ſur le pied de Monarchie. André Doria, grand-Amiral & protégé de Charle-Quint y exerçoit un pouvoir ſuprême & pour ainſi dire, deſpotique Si la bravoure, la célébrité de ce Général

rendoit le Céſar non moins redoutable ſur mer que ſur l'autre élément, le Port & la Cité de Gênes, ſi commodes pour paſſer d'Eſpagne en Lombardie & dans ſon Royaume de Naples, ne contribuoit pas peu à lui aſſurer l'Empire de l'Italie. Quelle manœuvre, par conſéquent, plus attrayante pour ſes ennemis, que celle de lui enlever à la fois un poſte ſi avantageux & la meilleure partie de ſes forces maritimes, raſſemblées ſous le commandement d'André Doria & de Jeanettin, petit-fils, Lieutenant & héritier préſomptif de ce citoyen Roi ! Pour ſurcroit de bonheur ou d'attraits, il trouverent un perſonnage qui, pour ſatisfaire des reſſentiments particuliers, offrit de ſervir la cauſe commune.

Jean-Louis de Fieſque, Comte de Lavagne, l'un des plus illuſtres & des plus opulents de la Cité, jeune homme plein de génie & de courage, formé pour faire le bonheur ou le malheur de ſa patrie, mais celui-ci plutôt que l'autre, étoit déſolé de voir tant de grandeurs deſ-

tinées à Jeanettin (1), qu'il haiſſoit à raiſon d'égalité d'age, infiniment plus que le vieux Amiral. Il eſt aſſez difficile que les ſentimens des Grands reſtent longtemps cachés, ſurtout aux yeux de ceux qui ont intérêt de les pénétrer. Les Farnèſes, qui avoient dans toute l'Italie & dans les plus hautes claſſes une multitude de penſionnaires & de correſpondants, furent ſecretement informés des diſpoſitions du Comte de Lavagne. Le nouveau Duc de Parme, qui traitoit aſſez ouvertement avec le Comte & ſans autre précaution que de taire le nom de ſon pere, lui fit voir combien il ſeroit facile, à l'aide de Rome & des François, de le faire Seigneur de Gênes & même Duc de Milan. Enflammés par la perſpective, ils ſavouroient d'avance la révolution générale, infaillible & prochaine que l'anéantiſſement de la marine Impériale & la ſouſtraction de Gênes alloit produire en Italie.

(1) Voyez Sigonius, *de vita Andreæ Doriæ*, liv. 2 chap. 30.

On juge bien que tous les partiſans de la France appuyoient les manœuvres des Farnèſes. La Ducheſſe de Ferrare, ſœur de François I, offrit au Catilina Gènois les François qui compoſoient ſa garde.

An. 1547. [Quelques centaines de braves, tirés de différentes terres appartenantes aux Fieſques, furent introduites dans la Ville, avec autant de ſecret que de célérité. Le Comte invite à ſouper une partie des Grands, leur expoſe pathétiquement ſon plan & ſes reſſources & les pénétre de tout ſon enthouſiaſme. On vole à l'exécution : le Comte & ſes deux freres courent s'emparer des portes de l'Arc & de Saint-Thomas qui tomberent rapidement en leur pouvoir. La réduction du Port & de toute la Marine n'excita qu'une rumeur, parmi les Matelots, aſſez forte néanmoins pour éveiller Jeanettin Doria qui accourut, ſuivi de quelques gardes ou domeſtiques, & fut mis en pièces par les gardiens de la porte Saint-Thomas. Informé des ſuccès des conjurés, en même temps que de leurs projets & de la mort de ſon petit-fils, l'octoge-

naire & gouteux Amiral prenoit déja la fuite & ne ſongeoit qu'à ſe mettre en ſureté.... La fortune prit plaiſir a le relever. En voulant paſſer d'un bord à l'autre, Fieſque tomba dans la mer & fut abîmé par le poid de ſes armes. Cette nouvelle déconcerta les conjurés. Il fut impoſſible à Jerome, frere du Comte de Lavagne de s'en faire ſuivre ; & l'Amiral eut repris ſon autorité en moins de temps qu'il l'avoit perdue.]

Les Inſtigateurs du complot en furent atterrés. Que devenoit cet eſpoir ſi flatteur de voir inceſſamment l'autorité du Céſar abattue en Italie ? Il étoit ſi clairement démontré aux Impériaux que le Pape ou ſon fils avoient donné le branle à la conſpiration de Gènes qu'ils en reſterent convaincus, malgré tous les efforts qu'on fit pour leur perſuader le contraire. Oublier & pardonner les injures ne fut jamais, à ce qu'il paroit, la morale chérie de Charle-Quint & de ſes Miniſtres. Ils ſe vengerent avec d'autant plus d'avidité qu'ils trouverent les nouveaux ſujets

des Farnèſes très-diſpoſés à les ſeconder.

[Les Hiſtoriens, dit ici l'Anna-
Murat. An. » liſte d'Italie, ont oublié de nous
1547 p. 325 » tranſmettre les vertus de Pierre-
& ſuiv. » Louis Farnèſe, qui au rapport d'un
» Hiſtorien Florentin, étoit le plus
» hideux des monſtres ; la laideur de
» ſes traits n'inſpiroit guère moins
» d'effroi que celle de ſon ame dé-
» teſtable. Plut-au-Ciel qu'il y eut
» d'aſſez fortes raiſons pour révo-
» quer en doute l'énormité par la-
» quelle Varchi termine ſon hiſ-
» toire (*) ! Mais que dire, quand

(*) » Cette même année (1537 ou 38)
« fut ſouillée par un crime énorme, exécrable
» & tel que je ne me ſouviens pas d'en avoir
» vu ni dans l'hiſtoire ni dans les fictions des
« Poëtes. Comment exprimer ce qu'il eſt
» horrible de penſer ? Comment le dé-
» voiler & même le voiler ſans bleſſer
» l'honnêteté ? Si je ſurmonte tant de répu-
» gnance & de dégout, c'eſt pour faire voir
» que l'ignominieuſe & tragique mort du
» coupable fut encore trop douce ; que les
» ſcelérats portent encore quelquefois &
» dès cette vie, la peine de leurs crimes. La
» Ville de Fano avoit pour Evêque, Coſme
» Gheri de Piſtoye, agé ſeulement de vingt

» les contemporains en ont ſouffert la
» divulgation, malgré tous les ſar-
» caſmes des Proteſtants ; quand on
» voit l'Evêque de Metz *, qui écri- * Beau-
» voit pour lors ſes Commentaires, caire.
» en parler comme d'un fait public

» quatre ans, mais doué des connoiſſances
» ainſi que des vertus les plus rares. Zélé,
» charitable, avide de bonnes œuvres, il
» étoit pour chacun de ſes Diocéſains un
» Ange tutélaire & conſolateur. Yvre de ſa
» fortune & trop ſûr de l'indulgence de ſon
» pere, Pierre-Louis parcouroit les terres
» du Saint-Siége, aſſouviſſant partout & de
» force ou de gré ſes deſirs infâmes. Il par-
» tit un jour de la Ville d'Ancone pour ſe
» rendre à Fano, qui avoit pour Gouver-
» neur un Moine apoſtat banni de la Mi-
» randole, tombé depuis dans l'extrême
» diſette & connu généralement ſous le nom
» de *l'Evêque de gucuſerie* : ce miſérable,
» informé de la prochaine arrivée de Pierre-
» Louis, propoſe au vertueux Prélat, qui
» n'y conſentit qu'à regret, d'aller enſem-
» ble audevant du fils de Sa Sainteté. La
» premiere queſtion que Pierre-Louis fit au
» jeune Evêque, fut : *comment il menoit les*
» *Dames de Fano.* —— *Ces matieres me ſont*
» *abſolument étrangères*, répondit le ſage
» Prélat ; *parlons plutôt des troubles & des*
» *factions qui déchirent votre bonne Ville, &*
» *que l'autorité de votre excellence pourro*

» & notoire? » A des mœurs effroyables, Pierre-Louis joignit, en parvenant au Duché de Parme, des actes redoublés de tyrannie; preſſurant, dépouillant les Nobles, à qui l'on pouvoit reprocher à la vérité, plus d'un excès & qu'il pourſuivit avec d'autant moins de ménagement qu'il voyoit le peuple applaudir à ſes violences. Fort du ſuffrage de la multitude & de l'autorité de ſon pere, il fit démanteler les Châteaux des plus grands Seigneurs, dé-

---

» *calmer fort aiſément*. Dès le lendemain & » feignant de vouloir travailler à la » pacification des citoyens de Fano, » Pierre-Louis manda le Prélat & le » Gouverneur. Celui-ci, étant ſorti de l'ap- » partement comme l'Evêque y entroit, l'a- » bominable Farnèſe porte auſſitôt ſur lui des » mains brûlantes de la plus ſale luxure; » & attendu que, tout exténué qu'il étoit » par les macérations, le jeune Prélat ſe » défendoit non contre lui qui, rongé du » mal François pouvoit à peine ſe ſoutenir, » mais contre ſes infâmes ſatellites, il le fit » lier, ordonna qu'on lui tint le poignard » ſur la gorge..... l'infortuné pontife en » mourut au bout de quarante jours. Cet » horrible attentat fut divulgué ſur le champ

farmer

déſarmer leurs Vaſſaux, conſtruire à Plaiſance une Forteresſe redoutable, & ſe méprenant au calme qui s'enfuivit, il crut pouvoir s'endormir dans une molle ſécurité.] Peut être même n'eut elle point été troublée; aucun des mécontens n'eût oſé peut-être en venir, je ne dis pas à l'exécution, mais ſeulement au projet, s'ils n'y euſſent été portés par les Miniſtres Impériaux ou du moins ſi, à l'ouverture qu'ils en firent eux-mêmes, d'après les reſſentimens de ceux-ci contre la famille Pontificale, on ne leur eut promis aſſiſtance & protection. Julien Goſſellin, dont la plume étoit vendue aux Autrichiens, avoue dans la vie de Ferrant de Gonzague, dédiée à Philippe II, que ſon Héros & Charle-Quint,

» & avec d'autant plus de rapidité que loin
» d'en rougir, le monſtre en tiroit vanité.
» Il parvint, pour ſurcroit de ſcandale aux
» Luthériens d'Allemagne, qui diſoient, à
» la confuſion des Papes & des papiſtes,
» *que c'étoit une maniere nouvelle de faire des*
» *Martyrs*. Varchi liv. 16 page derniere ou
» 640 édit. de Cologne 1721.

lui-même, tremperent dans la conſpiration. Il n'eſt point ſurprenant qu'avec un tel appui les conjurés ayent pu frapper le coup & braver tous les dangers, attachés à ſemblables entrepriſes. [Quarante hommes armés ſous cape, & ayant à leur tête cinq nobles Parmeſans dont le principal étoit un Comte d'Anguiſola, s'introduiſirent dans la Forteresſe, pénétrerent juſqu'à l'appartement de Pierre-Louis, à qui ſon Page chéri faiſoit pour lors quelque lecture voluptueuſe, & ſe diſputerent l'honneur de lui porter le coup mortel. Il ne s'agiſſoit pourtant, dit Segni que d'immoler une victime cadavreuſe, dont tous les membres, *eccettuato uno col quale s'arrecava continuvamente maggiore infamia*, étoient amortis par le poiſon vénérien. Il fut donc mutilé, égorgé, ſans réſiſtance, pendu en ce hideux & ſanglant état à l'une des fenêtres de ſon Palais, & jetté enſuite ſur le pavé pour y être expoſé de plus près, aux regards, aux inſultes de la populace.] Le canon de la place ayant donné auſſitôt le ſignal convenu

Storie fiorent li. 12 *pag.* 319.

Ferrant de Gonzague qui s'étoit mis à portée de l'entendre envoya cinq cent fantaſſins s'établir dans la citadelle & ſe rendit lui-même, dès le lendemain à Plaiſance, dont il prit poſſeſſion au nom de l'Empereur & auſſi paiſiblement que s'il eut été le repréſentant d'un fils ſuccédant à ſon pere. La Ville n'étoit & ne fut pas plus agitée que ſi le Duc eut terminé doucement ſa carière & inſtitué l'Empereur héritier de ſes Etats. An. 1547.

On juge bien que le vieux Pontife en fut accablé. Outre la douleur que devoit naturellement lui cauſer la mort d'un fils qui, malgré ſon exceſſive corruption, ne laiſſoit pas de lui être cher, il étoit déſolé de voir la puiſſance & le Domaine du trop redoutable Céſar s'accroitre chaque jour & au préjudice, à la honte non-ſeulement du Saint-Siège & de la Papauté, mais encore de la maiſon Farnèſe, de cette famille dont il avoit tant à cœur la gloire & l'aggrandiſſement. Il ne put voir rentrer, ni ſon petit fils ni l'Egliſe, en poſſeſſion de Plaiſance. Se repentant

amèrement, mais trop tard d'avoir ainſi démembré le Domaine Apoſtolique, il eſſaya quelques jours avant ſa mort de réparer ſa faute, en ordonnant que Parme fut réunie de nouveau à l'Etat Eccléſiaſtique.

An. 1547. Cependant François I, mort quelques mois avant l'aſſaſſinat de Pierre-Louis Farnèſe, avoit été remplacé par Henri II, ſon fils ainé, parvenu depuis long-temps à l'age de gouverner & ayant déja commandé, avec ſuccès, les armées de ſon pere. La Cour & le Miniſtere de France en éprouverent quelques changements. Le Connétable de Montmorenci, exilé par le feu Roi, fut rétabli dans ſon premier état; & au lieu de la Ducheſſe d'Eſtampes, idole de la précédente Cour, Diane de Poitiers, que ſon amant fit ſur le champ Ducheſſe de Valentinois, reçut tous les hommages des François, étonnés, ſans doute, de voir une femme de quarante ſept ans enchaîner ſi étroitement un Prince qui n'en avoit pas trente. Mais les changemens ſurvenus dans le gouvernement de France, n'en produiſirent aucun,

du moins qui fut ſenſible, dans les affaires d'Italie. La paix ſignée dans Creſpy, duroit encore moins par envie d'en prolonger les douceurs, que parce qu'il ne ſe préſentoit aucun ſujet de reprendre les armes. Héritier de la jalouſe animoſité qu'un trop heureux rival avoit fait ſentir à ſon pere, Henri II. n'attendoit, pour rentrer en lice, qu'une occaſion favorable, qui devoit bien plutot s'offrir en Italie qu'en Allemagne. Le voluptueux, l'efféminé Cardinal Dumont qui occupoit le Trône Pontifical ſous le nom de Jule III étoit loin de tenter aucune entrepriſe d'importance. Il eut pourtant l'ambition d'aggrandir les ſiens : mais elle ſe réduiſit à de petites terres dont il les inveſtit, à titre de Fief & aux dignités que peut conferer un Pontife. Ce fut bien encore à ſon occaſion que s'allumerent les guerres de Parme & de la Mirandole, où la France & l'Eſpagne prirent part, en proteſtant toute fois qu'elles ne vouloient point rompre la paix. Mais ni ces guerres, ni celle de Sienne, qui, ſous le même Pontificat

An. 1550

V. Murat. an. 1550.

Ammirat. hiſt. Fiorent. liv. 23.

fut ſubjuguée par le Duc de Florence, à l'aide & pour ainſi dire, au profit des Eſpagnols, n'eurent aucunes ſuites. En Piémont, où la guerre s'étoit également rallumée, on ne ſe porta pas des coups plus déciſifs (1) : auſſi Emmanuel Philibert, qui à la mort de ſon pere Charle III. étoit accouru pour mettte ordre à ſes affaires, crut encore plus avantageux de retourner ſervir l'Empereur dans les guerres qui lui étoient ſuſcitées en Allemagne, d'où dépendoit, en grande partie le ſort des peuples Italiques.

---

(1) Voyez Tonſus, *de vita Emmanuelis Philib.* Ferrier de Lavrian, hiſt. de Turin Guichenon, hiſt. Généal. de la Maiſon Royale de Savoye.

CHAPITRE XI.

Charle-Quint remet tous ſes Etats à ſon fils : cauſes diverſes de cette fameuſe abdication : ſes effets par rapport à l'Italie.

ON ſait aſſez que l'ambition de Charle-Quint fut exceſſive, inſatiable ; qu'elle fut ſon unique paſſion. Quoi de plus étrange par conſéquent que de le voir abdiquer l'Empire des deux mondes & ſe dépouiller volontairement de toute autorité ! Examinons pourtant : peut-être en trouverons nous la raiſon dans ſon ambition même, combinée avec des idées religieuſes qui purent bien le mener comme on l'a dit, à de mûres reflexions ſur la vanité des grandeurs humaines.

Après trente ans de guerres continues, de courſes, de négociations & de travaux, il fut obligé de s'avouer à lui-même, qu'il n'avoit pas

trouvé le bonheur. Las, haraſſé, il ne ſentit plus que le poids de tant de Couronnes & voulut gouter une nouvelle ſorte de gloire, ou peut être cette douce quiétude que promet la vie privée. Ces viciſſitudes ſont dans le cœur humain. Sa nature eſt de changer d'affections & d'objets ; & les revers que Charle eſſuya étoient capables de produire les plus grandes révolutions dans ſon ame. Tant d'échecs reçus en Allemagne, lui démontrerent l'impoſſibilité d'atteindre à cette Monarchie univerſelle, dont il avoit été ſi long-temps épris, & des tranſports les plus immodérément ambitieux, du plus haut dégré de la paſſion, il tomba dans une indolente apathie, dans un beſoin extrême d'inaction & de repos, qui devint encore plus preſſant lorſque le poids & les infirmités de l'age commencerent à ſe faire ſentir. Il ſe hata même ſi fort d'initier au gouvernement l'Infant D. Philippe ſon fils unique, de l'envoyer en Italie, de l'inveſtir du Duché de Milan, qu'on eut lieu de croire qu'il méditoit depuis long-temps, de lui remettre ſes Couron-

nes, & qu'il l'auroit effectué beaucoup plutôt s'il eut pu le faire avec dignité.

Henri II, qui ne croyoit point à la ſincérité de Charle-Quint & ne ſignoit jamais de paix avec lui que dans l'intention de l'enfreindre, ſe ligua avec les Princes d'Allemagne, ennemis du Céſar, & l'on procéda de part & d'autre aux hoſtilités, qui tinrent lieu de déclaration de guerre. Les François aſſaillirent les trois Evêchés, Metz, Toul & Verdun; & les Confédérés Germaniques, ayant à leur tête Maurice Duc de Saxe, Albert Duc de Meclenbourg, Albert Marquis de Brandebourg, marcherent avec une telle furie aux Impériaux qui débouchoient par le Tirol, que Charle n'oſa pas même tenir dans Inſpruck & ſe retira précipitamment en Dalmatie, province de ſon frere Ferdinand, laiſſant tout ſon bagage à l'ennemi. Il en fut plus affermi que jamais dans ſes projets de retraite. Après la fuite d'Inſpruck il tomba dans une mélancolie noire, & reſta trois jours entiers renfermé dans une chambre du Château de

de Vilacco, ſans vouloir donner audience, ni entendre parler d'affaires. Il refit néanmoins ſon armée, ſe porta du côté de la Flandre, & vint encore échouer contre les fortifications de Metz, défendues par les François. Toujours plus convaincu, plus attriſté des infidélités de la fortune, Charle abandonna dès-lors l'adminiſtration de ſes Etats à l'Infant Don Philippe (1), au Comte d'Arras ſon favori, à ſa ſœur Marie Reine d'Hongrie, & ſe retira pour être plus éloigné des affaires, dans la Ville de Bruxelles où, logé dans une maiſon privée, » il ne s'oc» cupoit, dit Segni (2), que de» machines, ſurtout d'horlogerie, paſ» ſoit les journées entieres à conver» ſer avec les Artiſtes, ou a les voir» travailler ». Peu de temps après il

(1) Devenu Roi d'Angleterre par ſon mariage avec la Reine Marie, fille d'Henri VIII.

(2) *Stor. Fiorent.* liv. 14 page 379, Voyez auſſi contin. de Fleury, liv. 150 Nomb. 41: & Muratori, *Annali d'Italia*, an. 1554.

commença d'abdiquer en bonne forme & céda irrévocablement à ſon fils le Royaume de Naples. Jules III. approuva la ceſſion & reçut, au nom de Philippe, l'hommage que les Rois de Pouille ont coutume de rendre aux Souverains Pontifes, comme feudataires du Saint-Siége. Les Etats de Milan & de Naples changerent donc de maître avant ceux d'Eſpagne ; & ces deux belles portions de l'Italie, qui devoient être unies à la Couronne d'Eſpagne, l'une en vertu des anciens titres de la maiſon d'Arragon, l'autre en vertu des diſpoſitions de Charle lui-même, appartinrent à un Roi d'Angleterre. Mais la ſéparation ne fut que momentanée. Dans le cours des trois années ſuivantes, l'Empereur remit ſucceſſivement à ſon fils, les Pays-bas, les Royaumes d'Eſpagne & le nouveau monde. An. 1554, 1555-56.

CHAPITRE XII.

Calamités de l'Italie ſous les Empereurs Maximilien I. & Charle-Quint.

TELLE étoit, dès 1400 & dans tous les points de l'Italie, la corruption des gouvernements & des mœurs qu'on ſeroit très en peine de déterminer comment il eut été poſſible d'y remédier, d'arrêter une décadence ſi rapide & ſi générale. Qui empêcheroit par conſéquent de faire conſidérer le deſpotiſme qu'y exerça Charle-Quint, comme opportun & ſalutaire, tel que la tyrannie des Céſars le fut peut-être dans l'ancienne Rome ? Mais laiſſons de pareils ſyſtêmes à ceux qui n'écrivent que pour amuſer la ſervitude ; & tenons pour certain que pendant tout le cours des cinq ſiècles précédents, l'Italie n'avoit point vu des temps auſſi fâcheux que ceux de Charle-Quint.

Il eſt vrai & à ne remonter même que de trente ou quarante ans, c'eſt à-dire, avant que devenu Roi de Naples & Empereur, Charle eut pour ainſi dire, acquis le droit de commander à toutes les principautés & républiques d'Italie ; il eſt vrai, encore un coup, que la contrée commençoit, dès-lors, à décheoir avec la plus déplorable rapidité. Il n'y eut aucun canton d'épargné, tous éprouverent dans l'eſpace de ce demi ſiècle, & la plupart à différentes repriſes, des maux ſi graves, ſi terribles, que pluſieurs ſiècles de bon ordre & de proſpérités n'euſſent pu qu'à peine les rétablir ; proſpérités au reſte dont le long règne de Charle-Quint ne fit pas luire un ſeul rayon, un ſeul du moins qui fut capable d'interrompre le cours des calamités ou d'en ſuſpendre le ſentiment.

Les déſaſtres qui, à dater de la premiere expédition de Charle VIII. affligerent pendant cinquante ans, tous les peuples d'Italie, n'étoient rien auprès de ceux qui ſuivirent ; à moins qu'on ne veuille compter parmi les effets de cette guerre la propagation

maladie honteuſe & terrible. Pour ce qui concerne les Etats de Naples, tourmentés, déchirés depuis tant de ſiècles & endurcis par conſéquent aux Révolutions, les calamités qu'ils eſſuyerent après cette premiere invaſion, auroient dus, ce ſemble, leur paroître ſupportables. Les armées d'Eſpagnols & de François, dont ils devinrent le théâtre, étoient ſi petites ! Mais qu'à toutes les pertes qu'ils firent dans la guerre de 1500, on ajoute les ſiéges, aſſauts & dévaſtations dont celle de 1528 fut accompagnée quand les François (1) par terre, & les Vénitiens par mer envahirent preſque tout ce Royaume & réduiſirent Naples aux abois : qu'on ajoute les ravages que la peſte y fit dans le même temps; les rapines, enlèvements, incendies, & maſſacres de Barbe-Rouſſe (*)

(1) Commandés d'abord par Lautrec enſuite par le Marquis de Saluces.

(*) Aradiene Barbe-Rouſſe qui de Corſaire étoit devenu Général des Armées Navales de Soliman « En 1534, il paſſa le dé-

& d'autres corſaires Affricains, alliés de la France ; que l'on ſuppute les ruineuſes tyrannies des Vice-Rois, la quantité de ſujets, opprimés, exilés, exterminés par Pierre de Tolede &

» troit de Meſſine, ſaccagea toute cette côte » & deſcendit à Caprée, peu diſtante de » Naples. C'en étoit fait, dit-on, de celle-» ci & de Rome elle-même s'il eut profité » de l'effroi que ſes approches avoient jettés » dans ces deux Capitales. Procida, Fondi, » Terracine & autres lieux furent dévaſtés. » Julie de Gonzague la plus rare beauté » qu'il y eut pour lors en Italie, ſe trou-» voit à Fondi, appartenante à ſon mari » Veſpaſien Colone, Duc de Trajetto. Sur » le portrait qu'en faiſoit la renommée, » Barbe-Rouſſe la jugea digne d'être pré-» ſentée à Soliman & prit des meſures pour » l'enlever. Mais tandis qu'au milieu de la » nuit & à la tête de deux mille Turcs, il » eſcaladoit les murs de Fondi, la jeune » Ducheſſe eut le bonheur de ſe ſauver par » le côté oppoſé. On débita que Julie n'a-» voit échappé aux Muſulmans que pour » tomber dans les mains des voleurs. Mais » l'incident n'a ni fondement ni vraiſem-» blance. Peu de temps après le farouche » Pirate fit voile pour Tunis, dont il eut » l'adreſſe de s'emparer ainſi que de tout le » Royaume. *Annali d'Italia*, tome 10, page » 256.

autres Lieutenants de Charle Quint ; & l'on trouvera peut-être que ces peuples avoient lieu de regretter les regnes des Jeanne I. & IIe. que les temps ou les factions de Durazzo & d'Anjou combattoient avec le plus d'acharnement étoient moins malheureux.

L'ambition d'Alexandre VI. & de ſon fils avoit infeſtée la Romagne d'empoiſonnements & d'aſſaſſinats ; mais les effets politiques en furent peut-être moins déteſtables que le motif. Dirigées contre les perſonnages trop puiſſants, qui ne ſont jamais en grand nombre, les fureurs des Borgia épargnerent la multitude & ſervirent peut-être à la délivrer de tyrans non moins oppreſſeurs. Il eſt vrai qu'on eut à peine le temps de ſentir ces avantages. La ſource en étoit trop abominable, celui qui diſpenſe le vrai bonheur aux nations, ſe hata d'abolir de ſi coupables ſuccès. Il permit que la corruption & la perverſité des temps rendiſſent inutiles les violences qu'Alexandre & Valentinois avoient employées pour extirper les tyrans ou Seigneurs par-

ticuliers ; & la condition de la Romagne ainſi que celle de l'État Eccleſiaſtique n'en furent pas meilleures : tout aboutit également & de maniere ou d'autre à la déſolation des provinces.

Le célèbre Jule II. changea la face des Etats du Saint-Siége : mais les peuples ne pouvoient s'en reſſentir & ſe refaire des guerres continues de ce Pape conquérant, qu'à la faveur de vingt ans de modération & de paix. Ses ſucceſſeurs au contraire, les Médicis, qui occuperent preſque l'un après l'autre, le Trône Pontifical, dévaſterent le Duché d'Urbin qu'ils vouloient, à toute force, enlever aux la Roveres & pourſuivirent le Ferrarois avec non moins d'acharnement que leur prédéceſſeur. Les profanes expéditions de Léon X. & de Clément VII. furent ſuivies, & vengées par le Sac de Rome, précédé, lui-même, & ſuivi, comme on peut croire, d'une infinité d'autres ſaccagements qui ſignalerent le paſſage & le ſéjour de l'armée exterminatrice du trop fameux Bourbon. On ſe rappelle, & l'on trouve, ſans

doute, toujours plus étrange, la maniere dont Clément VII, s'indemnisa de cet horrible Sac & de sa prison : il se consola de tant d'outrages, en tournant les armes de ces brigands contre sa propre patrie. Au reste le long & opiniâtre siège de Florence, suivi de la proscription d'un si grand nombre de Florentins, ne fut pas le seul désastre que la Toscane essuya du temps de Charle-Quint.

Dès avant qu'il fut monté sur le Trône Impérial, Pise, jadis si florissante & si peuplée, étoit consumée, presqu'anéantie. Sienne, autre portion non moins considérable de la Toscane ; Sienne, long-temps en proie aux plus sanglantes discordes, révolutions & tyrannies, fut ensuite, & vers la fin du régne de Charle-Quint si maltraitée dans le siége, qu'elle soutint contre le Duc de Florence, que de trente mille citoyens qu'elle avoit compté dans son enceinte, il en restoit, à peine dix mille, lors de la capitulation, qui lui ravit entierement sa liberté. On en compta d'ailleurs, plus de cinquante mille,

Segni lib. 34 p. 376.

qui périrent dans les campagnes, & à peu près autant, qui furent diſperſés durant le ſiége, qui moururent de faim ou de langueur, & doivent par conſéquent, être compris au nombre des victimes immolées dans cette guerre. Enſorte qu'indépendamment de ce que lui emporterent d'autres calamités, débordements de fleuves, paſſage d'armées, guerres civiles, proſcr ptions; qu'à n'eſtimer que le dommage de la guerre de Piſe qui dura depuis 1496 juſques en 1509, de celle de Florence commencée & terminée en 1530, de celle de Sienne en 1553, on ne pourra qu'être effrayé des pertes immenſes qu'eſſuya la Toſcane.

Il faut convenir cependant, que ſous le régne de Charle-Quint, l'état de Veniſe fut exempt du moins en très-grande partie, des calamités qui affligerent les autres Provinces d'Italie. Mais la plupart des places de cette République, comme Padoue, Breſcia, Verone & Vicenze, avoient été ſi ſouvent aſſiégées & ſaccagées du temps de la ligue de Cambray, que quarante ans de relâche

n'étoient certainement pas ſuffiſants pour les remettre dans l'état ou elles ſe trouvoient au commencement du ſeizième ſiécle. Quant au ſort de Milan & des autres Cités dépendantes de ce vaſte Duché, il étoit lamentable. On frémit à la vue de ce qu'elles ſouffroient depuis la chute de de Louis le Maure ; & c'eſt un problême, non moins difficile à réſoudre qu'affligeant pour l'humanité, de ſavoir qui des Allemands, Eſpagnols & François, dont elles furent, tour à tour la proye, les déchirerent avec plus de férocité.

Enfin, & ſans entrer dans un détail minutieux, ni faire mention des plus petites Villes ou le Gouvernement & la population dégénérerent comme dans les Cités du premier ordre, s'offrent les Etats de Piémont, qui furent pendant ſi long-temps le théâtre des troupes de France & d'Autriche, & ſervirent d'aſyle ou de repaire aux bataillons de tous les partis. Combien il falloit que le pays fut excellent pour fournir à la ſubſiſtance d'armées ſi nombreuſes & durant un ſi grand nombre d'années !

L'obſervation fut faite dans le temps & par plus d'un politique de cet âge : mais qu'on ſe figure l'épuiſement de la Province. Qu'on ſe figure encore la déſolation de tant de places maritimes, celle de toutes les côtes, depuis Nice juſqu'au Cap du Phare & ſurtout de la Calabre ou les Corſaires d'Affrique & du levant moiſſonnerent, une ſi prodigieuſe quantité d'habitans. On compta deux cent mille hommes tués dans les guerres de Charle-Quint & de François I. indépendamment de ce qui périt dans les guerres particulieres que ſe firent les Potentats d'Italie ; guerres meurtrieres, ſans doute, puiſque celle de Sienne couta elle ſeule, comme on l'a vu, cent quarante mille ames à la Toſcane. Dès l'an 1527 & quelques mois avant le Sac de Rome, on n'entendoit de toute part, que lamentations ſur les calamités de l'Italie. Un Secretaire de Clément VII. diſcourant au nom de ce Pape ſur les malheurs des Florentins, tâche de les conſoler par le parallele de leurs ſouffrances avec celles des au-

Segni lib 10 pag. 281.

Idem. liv. 11 in præm.

tres peuples (1). » Regardés tous vos » voiſins, leur dit il ; voyez Gênes » ſaccagée, dès avant 1522 ; voyez » les miſeres de la Lombardie, les » calamités des pays adjacents & de » Rome elle même ; voyez s'il eſt » aucun pays ni canton qui n'ait part » aux déſaſtres ». Qu'étoient-ils, cependant, auprès de ceux qui ſuivirent ? Deux ans après l'Italie faiſoit pitié aux autres Nations, qui la citoient quand elles vouloient peindre l'aſſemblage de tous les maux. Il eſt à remarquer que Louis Vives, auteur Flamand qui écrivoit en 1529, & s'adreſſoit nommement aux Italiens, comme aux plus malheureux de tous les peuples Chrétiens, s'efforce de leur montrer qu'ils ſeroient bien plus à plaindre encore ſous la domination des Ottomans ; tournure qui tendoit à l'apologie du Gouvernement Eſpagnol, mais dont il réſulte aſſez clairement que le vœu général de l'Italie étoit de paſſer ſous l'Empire

De ita ſub Turca.

(1) Voyez une lettre à Nicolas Capponi du 15 Janvier 1527, elle ſe trouve parmi les lettres des Princes, tom. 2 pag. 48.

des Turcs. Segni lui-même, en convient : il nous dit que la multitude déſeſpérée invoquoit le joug de Soliman.

Pour remédier à tant de plaies & ſurtout aux bréches faites à la population dans ces innombrables ſiéges & aſſauts : pour remplacer cette foule de malheureux enlevés par les barbares, ou moiſſonnés par la peſte, dont les ravages, unis aux autres fléaux, n'épargnerent que très-peu de cités ; il eut fallu des mœurs, des mariages fréquents ; il falloit encourager l'agriculture, vivifier le commerce, faire affluer les étrangers. Mais qui ne voit pas que les principes deſtructeurs s'oppoſoient eux-mêmes & preſqu'invinciblement à la réformation (1) ? Au milieu de tant de maux & ſurchargé de ſa propre exiſtence, on n'avoit garde d'y ajouter le fardeau d'une famille. Quant aux étrangers ils étoient loin

(1) Voyez Alamanni *della coltivazione* livres 4 & 5 voyez auſſi lettres de Bembo, de Sadolet & d'autres.

de ſonger à venir prendre femme & domicile dans une contrée dont les émigrations nombreuſes & continues atteſtoient les diſgraces. Qu'aller chercher en Italie, quand les Italiens, eux-mêmes paſſoient en foule, chez l'étranger ? La quantité de Napolitains, Toſcans & Lombards, qui ſe refugierent en France eſt incroyable. Il y en avoit beaucoup encore qui s'abſtenoient du mariage par un entouſiaſme de liberté. La plupart des cités libres étant tombées au pouvoir d'un Monarque, tout ce qui reſtoit de zélés, d'ardents républicains, vantoit le célibat & refuſoit d'engendrer des eſclaves. Mais un obſtacle, plus réel, à la fréquence des mariages, étoit celui qu'y apportoient les ſanguinaires extorſions des Eſpagnols. On ne trouve dans les Mémoires du temps, que plaintes & invectives contre leur inſatiable rapacité ; & le moyen que des hommes écraſés d'impots, ne craigniſſent pas de ſe reproduire. Le ſéjour, le dégat que les Allemands, Eſpagnols & François firent dans les plus fertiles cantons d'Italie, y cauſerent de fréquentes

quentes & cruelles diſettes. Amis ou ennemis, & à moins qu'ils ne ſoient contenus par une diſcipline ſévére, on ſait aſſez que les gens de guerre ſe jettent ſur tout ce qu'ils rencontrent ſans nul égard à la ſubſiſtance des malheureux habitants : on ſait que leurs marches & campements interrompent la circulation & la culture, & que toutes ces cauſes nuiſent plus ou moins à la population.

Un commerce maritime & auſſi floriſſant qu'il l'étoit dans les ſiècles derniers auroit pu remplir le vuide occaſionné par les entraves ou le découragement des cultivateurs, ſuppléer au défaut de productions & à la ſtérilité de tant de terres. Mais ce n'étoit plus le temps où maîtres des mers, les peuples d'Italie dominoient ſur les côtes étrangères & ne voyoient dans l'Europe aucune place de commerce, comparable à la moindre des leurs. D'autres Nations, guidées par le génie même & l'audace héroïque de deux Italiens, leur avoient enlevé de ſi grands avantages. La découverte d'un nouveau chemin aux

Indes mit les richeſſes économiques dans les mains des Eſpagnols, des Portugais, & ſucceſſivement de tous les Peuples confinant l'Océan, dont le moins favoriſé fit dès-lors, un commerce plus vaſte, plus lucratif que ne le fut jamais celui de l'Italie. Les progrès de la puiſſance Ottomane, ſi rapides ſous le fameux Soliman, avoient engourdi la navigation des Vénitiens ainſi que leur commerce du Levant, ſource des épiceries & de beaucoup d'autres articles qu'ils importoient avec des bénéfices immenſes. Harcelés par un ennemi ſi redoutable & ſi voiſin, défendant à peine leurs poſſeſſions de Grèce & de Dalmatie, ils ne pouvoient plus aller mettre à contribution l'Egypte, & l'Aſie, & s'y charger de ce qui manquoit à l'Italie. Les Toſcans & Gènois le pouvoient encore moins, & bien moins encore les Napolitains & Siciliens. La réputation maritime des premiers étoit tombée, pour ainſi dire, avec Piſe. Après le déſaſtre de 1375 ou de Chiozza; après toutes les révolutions qu'ils avoient eſſuyées

dans l'intervalle de 1400 à 1500, les Genois n'oſoient preſque plus ſe compter parmi les Puiſſances navigatrices. Quant à la marine des Napolitains, elle étoit réduite à quelques vaiſſeaux qui ſuffiſoient à peine pour défendre leurs ports des inſultes des Corſaires. Au reſte l'impuiſſance où ils ſe trouvoient tous, également, de faire le commerce maritime, de tirer d'Afrique & d'Aſie, les différens articles ouvrables & comeſtibles, qui auroient pu fournir aux Nationaux les moyens de ſubſiſter, venoit, en grande partie, de ce qu'ils étoient ſujets immédiats ou confédérés ou partiſans de Charle Quint. Il fut continuellement en guerre avec les Puiſſances d'Afrique & ſurtout avec le Grand-Seigneur, maitre de la Thrace, de l'Aſie Mineure, de preſque tout l'Orient: le moyen, par conſéquent, qu'aucun peuple, ami de Charle, oſat naviguer ſur la méditéranée. Mais ce qui s'oppoſoit, le plus irréſiſtiblement peut être, à la reſtauration de l'Italie, c'étoit le luxe qui fut toujours & ne put

qu'être accompagné de principes deſtructeurs.

Si les effets en étoient, dès 1450 ſi ſenſiblement pernicieux à la population ; qu'en devoi-t-on attendre, quand les arts libéraux, apportés de Grèce, protégés par les Papes & autres Souverains, furent cultivés à l'envi, dans tous les Points de l'Italie ? Quand, ſous les Pontificats d'Innocent, d'Alexandre & de Jule, les Riari, les Borgia, les la Roveres eurent donné l'exemple d'un faſte inoui ? Quand Léon X eut porté ſur le Trône de Rome la magnificence & la molleſſe Aſiatique Quand après cette étonnante multiplication de Monarchies ou Souverainetés, chaque Prince voulut avoir une Cour ſplendide & diſputer de ſomptuoſité avec celle de France ? Quand les neveux des Papes, je dis même les moins Nobles, comme ceux de Jules II, étaloient une pompe dont les plus grands Monarques étoient éclipſés ? Ce luxe immodéré, joint aux contributions que la plupart fourniſſoit à Charle-Quint

les forçoit de torſionner leurs ſujets, qui tomboient dans le déſeſpoir & prenoient enfin le parti de s'expatrier. Pour complaire à leur Souverain & augmenter l'éclat de leur Cour, les Seigneurs du moyen ordre ſe ruinoient & avec eux les Manouvriers, Artiſtes & Marchands qu'ils maltraitoient, faiſoient languir & ne fruſtroient que trop ſouvent de leur ſalaire. Les jeunes gens, iſſus de parents nobles ou ſoi-diſants, qui ſe voyoient hors d'état d'en ſoutenir le ton & la dépenſe, prenoient également le parti de s'exiler ou de vivre dans le célibat, ou de ſe précipiter dans une inſolvabilité qui ôtoit encore aux Artiſans & Négociants les moyens de ſubſiſter & de pulluler.

En échange ou dédommagement quelconque, on avoit la conſolation de voir cultiver les beaux Arts qui le furent en effet & pendant tout le cours du ſeiziéme ſiècle, avec une ardeur extrême. Rendons grace à la Divinité propice qui fit, ſans doute renaître les Etudes, découvrir l'Im-

primerie, multiplier les livres pour le ſoulagement de l'humanité ſouffrante. Je n'oſerois pourtant décider ſi la protection inſigne dont les lettres & les Arts jouirent dans ce ſiècle fut infiniment ſalutaire à l'Italie. Malgré la multitude de perſonnes qui parvinrent & s'enrichirent par cette voye, je doute fort que les mœurs & ſurtout la population y ayent beaucoup gagné. Mais laiſſons ces réflexions, qui trouveront leur place ailleurs ; & obſervons plutôt que, tout bien conſidéré & par je ne ſais quelle fatalité, les Sciences & les Arts firent d'aſſez foibles progrès ſous le règne de Charle-Quint: ils ne peuvent entrer en comparaiſon avec ceux des âges précédent & ſuivant. C'eſt un bien célèbre Pontificat que celui de Léon X: l'image de la félicité publique en accompagne preſqu'inſéparablement le ſouvenir. Il ſemble qu'on ne puiſſe le rappeller ſans faire treſſaillir d'allégreſſe & d'admiration. Quel avantage cependant, quel avantage réel l'Italie avoit elle, pour lors, ſur les

autres contrées de l'Europe ? Les Sciences fleuriſſoient également chez celles-ci ; les François même, les Allemands, les Eſpagnols écrivoient avec plus de dignité, de force & de profondeur : leurs ouvrages raiſonnés & moëlleux valoient bien nos gracieuſes & piquantes deſcriptions (1). Ne ſait-on pas combien Léon X fut blamé d'avoir accumulé tant de bienfaits & de richeſſes ſur les Poëtes & Muſiciens, au préjudice (2) des Théologiens, Philoſophes & Légiſtes? Eſt-ce à Léon d'ailleurs ; eſt-ce bien à ce Pontife ou à ſon couſin Clé-

(1) Louis Vivès, Eraſme, Budée traitoient, ſous le régne de Charle-Quint les matiéres les plus importantes & avec une force, une ſolidité de raiſonnement que les létrés Italiens étoient loin d'égaler. Il eſt bien certain encore que l'Italie n'avoit aucun Phiſicien ni Géometre comparable à Ticho-Brahé ni à Copernic.

(2) Voyez Pallavicin, hiſt. du Concile de Trente. liv. 1 & 2.

ment VII, qu'appartient la gloire d'avoir fait refleurir les Lettres ? Qu'on examine ſans prévention & l'on verra que leurs prédéceſſeurs & leurs ancêtres ne leur avoient preſque rien laiſſé à faire.

RÉVOLUTIONS D'ITALIE.

LIVRE VINGT-DEUXIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Orageux Pontificat de Paul IV. Traité de Cateau-Cambresis. Éloge d'Émanuel Philibert, Duc de Savoye; longue Paix dont l'Italie jouit pendant son régne. Troubles passagers de Gènes.

L'ABDICATION de Charle-Quint qui mourut dans sa retraite deux ans apres cet acte mémorable, n'avoit pas éteint l'animosité, subsistante depuis si longtemps, entre les

maiſons d'Autriche & de France. Cependant l'Italie eut quelques momens de relache. Les troupes Eſpagnoles & Françoiſes, établies dans différentes places du Piémont, en venoient rarement aux priſes. Mais le pacifique ſucceſſeur de Jule III, le ſage Marcel II étant mort dans le temps, ou environ, que Charle quitta le Gouvernement de ſes immenſes Etats, il fut remplacé par l'intolérant Jean-Pierre Caraffe, ou Paul IV, dont la fougue & l'impétuoſité furent doublées par l'ambition & la vanité de ſes neveux. Soit que ſa famille eut des reſſentiments particuliers contre Philippe II & ſes Miniſtres; ſoit qu'il ne fut inſpiré que par la haine que l'on portoit généralement au nom & au Gouvernement Autrichien, Paul IV, d'accord avec ſon plus cher neveu, le Cardinal Charle Caraffe, réſolut de chaſſer les Eſpagnols du Royaume de Naples. Il n'eſt point du tout croyable que les Caraffes ayent voulu s'aſſeoir eux mêmes ſur ce Trône. Il fut un temps où les Pontifes Romains pouvoient ſans délire, porter

leurs vues jusques là : mais ce temps n'étoit plus. Le Royaume de Naples relevoit à la vérité, du Saint-Siége, mais quelle apparence que pendant le régne d'Henri II, dont l'aveu & le concours étoient indispensables & qui n'avoit jamais favorisé les prétentions de la Cour de Rome, on put le faire passer sous l'Empire immédiat de l'Église. C'étoit donc au profit de quelqu'autre & d'Henri II lui-même, que les Caraffes en méditoient la conquête. Outre les avantages, les Domaines, les titres, les priviléges, qu'ils comptoient acquérir dans ce Royaume ; ils se proposoient directement d'obtenir, à la faveur de cette révolution, la Seigneurie (1) de Sienne, qui penchoit visiblement pour la France, moins cependant par attrait, que par un effet de la haine qu'elle portoit au Duc de Florence & aux Espagnols, qui venoient de lui faire essuyer tous les fleaux.

Ce fut dans cet objet, & non

(1) Voyez Pallavicin, Histoire du Concile de Trente, liv. 13. Chap. 16 & 17.

pour y traiter de la paix générale ; comme on le répandit dans le public, que le Cardinal Caraffe ſe rendit à la Cour de France. Henri II, qui ne cherchoit probablement que l'occaſion & les moyens de ſe porter ſur Naples, afin de diſtraire les Eſpagnols des affaires de Flandres & les éloigner de ſes Etats, fit paſſer auſſitôt des troupes en Italie, commandées par François de Lorraine, Duc de Guiſe. De la Cour d'Henri II & non content des inſtances que le Nonce leur avoit fait, à ſon retour de France ; le Cardinal ſe rendit auprès des Vénitiens, comptant fermement engager le Sénat à ſe liguer avec le Saint-Siége & le Monarque François. Mais la Seigneurie avoit réſolu de reſter neutre ; & Caraffe, accueilli toutefois, careſſé, comblé même d'honnêtetés, ne remporta que des paroles vagues.

Cependant le Duc de Guiſe étoit campé vers les confins du Royaume de Naples, attendant avec impatience le ſoulevement que les Caraffes avoient promis d'exciter dans la Capitale. Il n'en étoit rien ; &

déſeſpéré du calme profond qui régnoit chez les Napolitains, de la diſette d'argent où ſa Cour le laiſſoit, Guiſe aſſouviſſoit ſa rage ſur les malheureux habitans des terres eccléſiaſtiques, d'autant plus à plaindre qu'ils ſe voyoient dans le même temps aſſaillis & ſaccagés par les troupes du Vice-Roi de Naples. Ce fut alors que ſe donna la fameuſe bataille de Saint-Quentin, en Picardie, ou les Eſpagnols, commandés par Emmanuel Philibert, Duc de Savoye, défirent les François d'une maniere ſi complete. Henri II ſe hata de rappeller le Duc de Guiſe, afin d'oppoſer ce renfort aux progrès des vainqueurs. Les Caraffes, de leur côté, ſe haterent de traiter avec le Duc d'Albe (*), de demander grace au Roi d'Eſpagne, auprès duquel le Cardinal neveu ſe rendit en qualité de Légat. Ce fut, pro- An. 1557.

(*) Celui qui cauſa, par ſes cruautés, la fameuſe révolution des Pays-bas ou d'Hollande & qui étoit, pour lors, Vice-Roi de Naples.

bablement encore ce qui détermina Paul IV à reconnoître Ferdinand d'Autriche, à qui Charle-Quint avoit remis la Couronne Impériale. (*) Ainsi fut dissipée la ligue, ourdie par les Caraffes; ainsi le Duc de Florence, Cosme de Médicis fut délivré, bien plutôt qu'il ne croyoit, de la crainte de perdre Sienne, qui lui avoit couté tant d'or, d'intrigues & de travaux.

Il ne manquoit, pour que l'Italie fut entierement purgée de troupes étrangères, que de voir le Duc de Savoye remis en possession des places & Châteaux dont les François & les Espagnols étoient nantis; ce qui fut effectué, du moins en partie par la paix de Cateau-Cambresis, conclue en 1559, entre la France & l'Espagne. L'un des articles de ce traité portoit expressément, que les deux puissances eussent à rappeller, incessam-

(*) Muratori dit expressément, & en plus d'un endroit, que Paul IV mourut sans avoir jamais voulu reconnoître Ferdinand.

ment, les troupes qu'elles avoient en Piémont, qu'Emmanuel Philibert fut rétabli dans tous les Etats de ſes peres. Voulant ſatisfaire le penchant de ſon cœur & s'acquitter d'une partie de ce qu'il devoit au vainqueur de Saint-Quentin, ou pourvoir peut-être à la plus grande ſureté du Milanois, Philippe II exigeoit dabord & très impérieuſement que la France évacua tout le Piémont nonobſtant ſes prétentions quelconques ſur les États enlevés, par François I, à Charle III, pere d'Emmanuel. Mais attendu l'impoſſibilité de conclure à d'autres conditions, une paix que l'Eſpagnol & le Savoiſien déſiroient avec même ardeur, il fallut, en ſtipulant la reſtitution des États du Duc, conſentir à ce qu'Henri II reſtat pour un temps limité, nanti de cinq places, Turin, Pignerol, Quiers, Chivas & Ville-Neuve d'Aſti. Il fallut bien, en retour, laiſſer le Roi Catholique, maitre de tenir garniſon Eſpagnole dans Aſti & Verceil, pendant tout le temps que les places énoncées reſteroient dans les mains des François. Cepen-

dant & afin que le Duc fut avec plus de décence & de ſureté dans Verceil, où il avoit réſolu de tranſporter ſa Cour en attendant l'évacuation de Turin, Philippe s'entendit bien volontiers à un échange & ſe contenta même de Santia. Le Roi de France abandonna, conformément au Traité de Cambreſis, les bannis de Sienne & délivra Coſme de toute ſollicitude à cet égard (*).

(*) La conquête de Sienne, achevée au prix de tant d'or, de conſtance, de dextérité ou, pour mieux dire, à l'aide des Eſpagnols & ſous le bon plaiſir de Philipe II, ne lui fut aſſurée qu'alors. Il y avoit déployé, par un mélange bien ſingulier & peut-être unique, le grand Art de vaincre & celui de ramper. De-là tant d'Eloges & de Satyres. Mais au milieu du véritable ou faux éclat dont cette acquiſition le faiſoit briller, » tout à-coup deux de ſes fils, Jean » Cardinal & D. Garcie ou Garzias, l'un » âgé de dix-neuf ans, l'autre de dix huit » tomberent malade & furent emportés » preſqu'en même temps. On crut aſſez gé- » néralement que la haine mutuelle dont » bruloient ces deux freres, avoit porté » D. Garcie à poignarder Jean, dans une » chaſſe. Informé ou ſoupçonnant de quelle » main étoit parti ce coup affreux, Coſme

La mort de Paul IV fut peut-être encore ce qui contribua le plus à l'exécution de ce traité, du moins quant aux articles concernants l'Italie. Il venoit cependant de bannir ſes neveux, qui le pouſſoient continuellement à de nouvelles entrepriſes dans la vue d'enrichir ou d'aggrandir la famille : mais quelle

» fit tranſporter ſecretement le cadavre dans » une chambre & y appella D. Garzie, *&* » *l'aſpect duquel on vit auſſitot le ſang de ſon* » *frere bouilloner & jaillir de la plaie.* Voir ce » prodige, entrer en fureur, ſe jetter ſur » l'épée de D. Garcie & l'immoler de ſa » propre main, ne fut pour Coſme que » l'ouvrage d'un inſtant, publiant enſuite & » faiſant publier de tous les côtés que l'un » & l'autre avoient étés moiſſonnés par l'é- » pidémie qui régnoit pour lors en Italie & » qui étoit en effet des plus terribles. Fu- » rent-ils réellement emportés par ce fléau. » périrent-ils comme on le diſoit dans le » publie ? c'eſt ce que j'ignore. Ce qui eſt » certain, c'eſt que la douleur d'avoir » perdu des enfans ſi chers & de ſi belle » eſpérance, emporta quelques jours après » Eléonore de Tolede, leur mere, dont » les ſages conſeils n'avoient pas peu con- » tribué aux proſpérités de ſon mari. *Annali* » *d'Italia* tome 10 page 416.

apparence qu'il perſiſtat dans la réſolution de les tenir éloignés de ſa perſonne. N'avoit-il pas même déja rappellé le Cardinal Charle Caraffe, le plus intrépide, le plus ardent de tous? Heureuſement, encore un coup qu'il n'eut pas le temps de former des projets. Paul IV, mourut du chagrin que lui cauſa l'emportement d'un de ſes neveux, qui aſſaſſina ou fit aſſaſſiner ſon épouſe (*). Avec

(*) » Il apprit au milieu de tous les re-
» proches qu'il ſe faiſoit au ſujet des excès
» commis dans Rome par ſes neveux, que
» le Duc de Palliano avoit fait aſſaſſiner ſa
» femme qui étoit enceinte & qu'il ſoup-
» çonnoit avoir un commerce criminel avec
» Martin Capece, qui torturé néanmoins &
» mis à mort, proteſta juſqu'au dernier ſou-
» pir, de ſon innocence & en appella, ainſi
» que la Ducheſſe, au jugement de Dieu...
» Quelques mois après ſon élection Pie IV
» ſucceſſeur de Paul fit empriſonner les Car-
» dinaux Charle & Alphonſe Caraffes. En
» même tems furent arrêtés Jean Caraffe
» Comte de Montorio, appellé Duc de Pal-
» liano, le Comte d'Alife & Léonard
» Cardine, aſſaſſins de la Ducheſſe. Le
» Conclave fut chargé d'inſtruire le procès des
» deux premiers & le Gouverneur de Rome

de bonnes intentions il ne laiſſa qu'une mémoire odieuſe. Avoir fait écraſer ſes ſujets par la guerre qu'il voulut allumer dans le Royaume de

» celui du Duc & de ſes complices. La pro-
» cédure finie & lue en plein Conſiſtoire,
» fut ſuivie de la Sentence de mort & Charle
» Caraffe malgré l'interceſſion de tous les
» Cardinaux. Jean Duc de Palliano, le
» Comte d'Alife & Léonard Cardine furent
» étranglés ou décapités dans leur priſon.
» *Je tiens de la propre bouche de Pie IV*,
» nous dit Panvinius, *que cette Sentence lui*
» *fut arrachée & que ç'avoit été le moment*
» *le plus douloureux de ſa vie, ajoutant néan-*
» *moins qu'il avoit cru devoir effrayer, par*
» *un tel exemple, les neveux des futurs*
» *Pontifes*... & qui ne voyoit pas que le
» debonnaire Pie IV n'eut jamais fait, de
» lui-même, une ſi rigoureuſe juſtice des Ca-
» raffes. On ſait, dit un Ecrivain qui a
» très-bien vu dans cette affaire *, combien
» Philipe II excelloit dans l'art de feindre.
» Il avoit toujours eu ſur le cœur la trame
» ourdie par les Caraffes & la hardieſſe,
» avec laquelle ils s'étoient vantés de lui
» ravir le Trône de Naples. Mais il n'avoit
» garde d'afficher ſon reſſentiment : il le
» cachoit, au contraire, ſous les plus ſé-
» duiſantes marques de bienveillance. Le jeu
» fut pouſſé juſqu'à dédommager le Cardi-

* Le Cardinal Pallavicin.

Naples ; porté juſqu'à l'exces les rigueurs de l'intolérance ; perſécuté à outrance & ſur des ſoupçons d'irreligion aſſez mal fondés, une multitude de grands hommes ; voilà tout

---

» nal & ſon frere de la perte du Duché de » Palliano. Croyant, ſurtout ce que lui en » diſoit l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, que Phi- » lipe II affectionnoit les Caraffes, Pie IV » s'étoit dabord fait un devoir de les ſervir » à la Cour de Madrid ; Philipe de ſon côté » qui les croyoit fortement protégés par le » Pape, avoit commencé par leur accor- » der des graces. Que le Roi Catholique eut » ceſſé ou continuat de feindre, le fait eſt » qu'il manœuvra ſourdement contre les » Caraffes & pouſſa le Pape à des rigueurs » fort éloignées de ſon caractere. Ce qu'il » y eut de rare, c'eſt qu'à la pourſuite d'An- » toine & de Diomede Caraffes, frere & » fils du feu Duc de Palliano, Pie V » créature de Paul IV, ordonna la réviſion » du procès, reviſion ſuivie d'un nouvel Arrêt » prononçant que le Cardinal Charle & ſon » frere Duc de Palliano avoient été condam- » nés injuſtement. Leur mémoire fut rehabi- » litée ; il en couta même la tête à certain » Alexandre Pallentieri, accuſé d'avoir été » l'artiſan de cette iniquité prétendue *Annali* » *d'Italia*, tome 10, pages 401, 405-6 & 7 an. 1560.

ce qui reſte de ſon Pontificat (*). Paul mourut, d'ailleurs la même année qu'Emmanuel Philibert rentra dans ſes États de Piémont, c'eſt-à dire en l'année même où l'on vît commencer le cours de ces félicités que l'Italie goûta bien plus longtemps qu'elle n'oſoit s'en flatter, & ſans

(*) Il reſte bien encore le Tribunal de l'inquiſition, que Paul III n'établit dans Rome qu'à ſon inſtigation. Reſte encore le ſchiſme d'Angleterre conſommé par la démence avec laquelle il repouſſa les offres d'Eliſabeth, qui, redoutant le parti Catholique encore nombreux & puiſſant, tenta de lui faire aggréer ſon hommage. *Le Royaume d'Angleterre eſt fief du Saint-Siége*, répondit le furibond Caraffe; *Eliſabeth n'eſt qu'une infame adultérine qui ne peut entrer en concurrence avec les autres prétendants à cette Couronne & qui n'a point du la ceindre ſans l'agrément du Souverain Pontife.* Qu'on ajoute ceci au fanatiſme avec lequel il perſécuta les reſpectables Cardinaux Polus & Morone; aux horreurs qu'il laiſſa commettre à ſes neveux; & l'on ſera ſurpris de ne pas voir l'exécration des Catholiques & des Italiens pourſuivre encore ſa cendre. Tout lecteur deviendra complice des Romains qui, avant même qu'il eut rendu le dernier ſoupir, coururentembra-

autre mélange que quelques incidents légers & particuliers qui ne furent pas capables de les altérer.

Les François, qui ne déſeſpéroient point encore d'établir dans le Milanois quelqu'un de leurs Princes, vouloient toujours figurer ou ſe tenir à portée de figurer en Lombardie. Avec quelque ſolemnité qu'ils euſſent promis à Cateau-Cambreſis, d'évacuer au bout de trois ans, les places du Duc, ils étoient réſolus non-ſeulement à les retenir mais à s'emparer de quelqu'autre, ſi l'occaſion s'en préſentoit. Il eſt vrai que la mort d'Henri II, arrivée dans l'entrefaite, dérangea leur ſyſtême. Le beſoin qu'ils eurent des ſecours du Duc de Savoye, la crainte de l'avoir pour

---

ſer le Palais de l'Inquiſition ; délivrerent les priſonniers, qui y étoient en grand nombre, dit Muratori, & depuis très-longtemps & ſans qu'on daignât les interroger ; briſèrent, foulèrent aux pieds ſa ſtatue & communiquerent une partie de leur rage au Sénat, qui abolit, par un décret publié à ſon de trompe, la mémoire des Caraffes. Voyez *Annali d'Italia*, pages 396, 402 & 3.

ennemi ne permirent plus à la Reine mere de violer ſes engagements, Henri II, au reſte, étoit mort à la fleur de ſon age (1) & par un coup des plus malheureux. L'éclat d'une derniere lance qu'il voulut rompre avec le Seigneur de Montgommeri, lui vola dans l'œil droit & pénétra ſi avant que le cerveau en fut offenſé. Le parti des Huguenots ou Calviniſtes, déja ſi redoutable à raiſon de leur multitude & de l'importance des perſonnages qu'ils avoient à leur tête, prit un aſcendant prodigieux. François II fils aîné & ſucceſſeur d'Henri étoit jeune & encore plus inexpérimenté. Loin de pouvoir s'occuper d'affaires étrangères, Catherine de Médicis, qui prit en main les rènes du Gouvernement, quoique le Roi ſon fils fut majeur, avoit bien de la peine à maintenir l'ordre dans ſes propres Etats. Aux approches néanmoins du terme fixé à Cateau-Cambreſis, pour l'entiere reſtitution An. 1559.

(1) Il n'avoit guere plus de trente neuf ans.

du Piémont les Miniſtres de France au lieu de s'exécuter, mirent un autre traité ſur le tapis, ſous prétexte qu'il convenoit avant de remettre ces places, de proceder à la viſion des titres que la France avoit à faire valoir contre la maiſon de Savoye. Le Duc Emmanuel ſe prêta volontiers à la diſcuſſion de ces droits prétendus, qu'il ſavoit bien être deſtitués de tout fondement. Le Congrès fut indiqué à Lyon, où ne tardèrent pas de s'aſſembler les Miniſtres reſpectifs, qui, après avoir peroré, argumenté, répliqué à l'infini, ſe ſéparerent plus convaincus que jamais du bon droit de leurs clients ou affectant de l'être; & prononçant, chacun de leur côté, en faveur du Souverain qu'ils étoient chargés de défendre. Cependant & malgré le jugement favorable rendu par ſes Miniſtres, au Congrés de Lyon, la Cour de France ne pouvoit ſe diſſimuler combien c'étoit choquer la juſtice & la raiſon, de vouloir enfreindre un traité ſi ſolemnel, ſans autre titre que des prétentions ſurannées & évidemment inſoutenables

Tortora l. 2 pag. 100. Guichenon pag. 68.

insoutenables. La Reine Catherine s'y opposoit de toutes ses forces : elle ne concevoit pas que, dans des temps si critiques, on osât donner au Savoisien un si juste motif de s'unir aux ennemis du jeune Roi & de la Régence. Cependant il fallut que le Duc laissât Pignerol, l'une des cinq places en litige, dans les mains des François & leur remit encore Savigliano, qui venoit d'être fortifié. Quant aux motifs qui engagerent ceux-ci a demander le nantissement de ces deux places on les pénétre aisément. Outre qu'ils vouloient toujours avoir un pied en Italie, ils convoitoient dès-lors le Marquisat de Saluces, situé, précisément entre Pignerol & Savigliano, dont la possession, par conséquent ne pouvoit que faciliter l'exécution de leur dessein. Mais il fut déconcerté par la sagesse d'Emmanuel Philibert, qui ne tarda pas beaucoup d'obtenir tout ce qui lui étoit dû & au-delà.

Nourri, né, pour ainsi dire, au milieu des armes ; ayant acquis, par les forces de son génie & à l'aide de

l'expérience, tout ce qu'on peut désirer dans un Capitaine, il ne laissa pas de connoitre le prix de la paix, de sentir que les avantages en étoient préférables à la plus heureuse guerre. Comme il entendoit aussi bien l'art de gouverner que celui de vaincre; son premier soin, dès qu'il eut été rendu à son peuple, & son peuple à lui, fut de mettre à profit toutes les circonstances, de chercher les moyens les plus propres à rétablir ses Provinces, déchirées sous le règne de son pere & traitées, non moins cruellement, sous le sien. Il s'appliqua surtout à tenir la guerre éloignée de ses Etats & de la Lombardie, agissant en ce point, de concert avec les Vénitiens & n'étant guere moins secondé par le Génie des trois successeurs de Paul IV; (Pie IV, Pie V & Grégoire XIII) sous lesquels on fut exempt des fléaux du Népotisme, qui, depuis près d'un siècle & presque sans interruption, ne produisoit que troubles & guerres en Italie. La paix n'y courut, pendant tout le regne d'Emanuel Philibert, qu'un seul danger,

occaſionné par les diſcordes de Gènes, où le peuple ſe ſouleva contre les différentes claſſes (*) de la Nobleſſe. Chaque parti mandia le ſecours des Puiſſances étrangères & l'Italie en eut été infailliblement embraſée, ſans l'unanimité avec laquelle Philippe II, l'Empereur & le Souverain Pontife travaillerent à y maintenir la paix. Au moyen de leurs communs efforts l'incendie de Gènes ne fit aucuns progrès : il fut même éteint en moins de deux ans, & à la ſatisfaction ſi complete des différens partis qu'on en célèbre encore la fête avec la plus grande ſolemnité. C'eſt ici la derniere des notables révolutions de Gènes : elle en a ſans doute eſſuyé depuis; elle a fourni dans cet eſpace de deux ſiècles qui

(*) La guerre commença entre la Nobleſſe ancienne & la moderne. Celle-ci ne put ſouffrir plus long-temps que l'autorité & les grands emplois de la République fuſſent excluſivement dans les mains de l'autre. Témoin de ces débats, le peuple ſe ſouvint qu'il étoit eſclave & réſolut d'avoir part au gouvernement.

ſe ſont écoulés depuis lors juſqu'à nos jours, aſſez de matériaux à l'hiſtoire : mais il n'y a plus été queſtion de tumultes populaires, de ces guerres & diviſions inteſtines, ſi fréquentes dans les âges précédents.

CHAPITRE II.

Révolutions de Saluces.

MAIS des affaires d'une bien plus grande conſéquence occupoient dès-lors, & occuperent longtemps après le tapis : celles du Marquiſat de Saluces, dont l'acquiſition ouvrit aux François une route ſi commode pour entrer en Italie.

Iſſus de la même tige que les Marquis de Montferrat, ceux de Saluces régnoient, des 1100, au pied du Monviſo, c'eſt-à-dire, ſur les premieres plaines que l'on rencontre en deſcendant de Château-Dauphin en Italie. Ce Marquiſat, à s'en tenir aux plus vraiſemblables conjectures, fut anciennement démembré de celui de Suſe, qu'Adélaide avoit apporté dans la Maiſon de Savoye. On compte un Manfred, un Frédéric & quelques autres Marquis de Saluces, qui du temps des premiers Rois de Na-

ples, de la maiſon d'Anjou (1), parurent avec éclat dans les affaires de Lombardie. Cependant & ſoit parce que Saluces relevoit dans le principe du Marquiſat de Suſe; ſoit en vertu de l'uſage, où étoient alors les plus foibles, de prêter hommage aux plus forts; les Marquis de Saluces reconnurent les Comtes & Ducs de Savoye pour leurs Seigneurs Suzerains. Mais ils confinoient la France bien plus puiſſante encore & plus redoutable que les Savoiſiens. Ce voiſinage les mit plus d'une fois dans la néceſſité d'accepter l'inveſtiture des Monarques François. Plus d'une fois auſſi en accepterent-ils par animoſité contre les Princes de Savoye, au Domaine deſquels ils auroient bien voulu ſe ſouſtraire. Ils marcherent donc pendant pluſieurs ſiècles, à pas tortueux, ſe reconnoiſſant

De Thou. t. 8. pag. 371.

(1) C'eſt-à-dire, & préciſément dans le tems que l'ancien domaine de la maiſon de Savoye ſe trouvoit diviſé entre les deux branches de cette famille; les Comtes de Maurienne & les Princes d'Achaïe.

vaſſaux, tantôt de la maiſon de Savoye, tantôt de la Couronne de France, juſques à ce que les diſgraces de Charle III, dépouillé par François I, leur euſſent permis de s'abandonner, ſelon l'exigence de leurs intérêts, aux Autrichiens ou aux François.

Par la plus étrange des fatalités, & ſans s'arrêter aux bruits publics, portans que le maléfice étoit l'ouvrage de quelque Miniſtre François; aucun des quatre (1) fils du Marquis Louis, mort Vice-Roi de Naples en 1504, ne laiſſa poſtérité; quoique, ſans avoir vieilli, ils euſſent tous atteint l'age de la maturité. On ne doit pas attendre que je détaille ici les moyens qu'employa la Cour de France, pour s'aſſurer la poſſeſſion de ce Marquiſat. Elle redoubla de ſoins & de manœuvres, quand elle vit que la défaillance des Marquis régnants étoit pour ainſi dire immanquable. Dépouillés de leurs propres Etats les

(1) Michel Antoine, Jean-Louis, François & Gabriel.

Ducs de Savoye, Charle III & Emmanuel Philibert, étoient loin de pouvoir ſe faire adjuger celui de Saluces. Sans doute que les diviſions & l'incapacité des fils de Louis, dont il faut cependant excepter l'aîné, mort en 1529, favoriſerent ſingulierement, les deſſeins de la Cour de France. Mais il eſt en même temps certain & notoire que Gabriel mourut ſubitement (1) à Pignerol, occupé alors par les François. Il l'eſt encore que Jean-Louis remis, par Charle-Quint en poſſeſſion de ce Marquiſat & chaſſé peu de temps après (en 1552) par les troupes du même Empereur, alla finir ſes jours en France, ou il fut inveſti, pour tout dédommagement d'une médiocre Abbaye, à laquelle Charle IX, où ſes Régents ajouterent enſuite (en 1563) une Seigneurie enclavée dans la Comté d'Anjou. Ce fut en vertu de la ceſſion, faite par celui-ci & très-librement, à ce qu'on prétendit, en faveur de la maiſon de France, que Louis de

Denis. p. 155.

(1) En mangeant d'un Melon.

Biragues (1) vint prendre poſſeſſion de ce Marquiſat.

La ceſſion & ſaiſie de Saluces, à qui l'infortuné Marquis Jean-Louis ſurvécut à peine une année, gardé ſoigneuſement, comme on peut croire dans ſa terre de Beaufort, dattent à-peu-près du même temps, ou à propos de la reſtitution des cinq places ſtipulées à Cateau-Cambreſis, les François voulurent retenir Pignerol & ſe firent conſigner Savigliano. Fermement réſolu de marcher pas à pas, & de n'entreprendre aucune guerre pour ſon compte, Emmanuel Philibert vouloit préalablement recouvrer ces deux places. Douze années ſe paſſerent avant qu'il s'offrit une occaſion favorable. Cependant les deux fils ainés d'Henri II, montés ſucceſſivement ſur le Trône des François & morts ſans enfants, furent remplacés par leur cadet, Henri III, Roi de Pologne, qui

Idem p. 156 Chieſ Stor. di Piem. p. 249.

(1) Lieutenant de Louis Gonzague Duc de Nevers, Général des Armées du Roi de France & Commandant en Italie.

trouvant quelque difficulté à faire aggréer ſon abdication aux Grands qui lui avoient déféré cette Couronne, ſe vit ou ſe crut dans la néceſſité de leur dérober ſa marche & de s'enfuir. Arrivé heureuſement à Veniſe, Henri ſe hâta de gagner Turin où il fut ſi bien reçu par Emmanuel Philibert qu'il promit, en retour de lui reſtituer Pignerol, la Perouſe & Savigliano. Le Duc lui fit ſa Cour & l'accompagna juſqu'à Lyon, à l'effet de ſolliciter la reſtitution des places énoncées; reſtitution qui devoit s'effectuer auſſitôt que le Monarque François ſeroit entré dans ſes Etats. Il falloit aſſurément qu'Henri fut bien affermi dans la réſolution de tenir ſa parole. La plupart de ſes courtiſans s'efforçoient de l'en détourner, & l'on conçoit a peine comment un Prince, eſclave & jouet de ſes favoris, ne renvoya pas le Duc avec d'autres promeſſes. Nul cependant ne s'y oppoſa plus chaleureuſement que le Gouverneur de Saluces, Louis de Gonzague Duc de Nevers, qui, ſans être conſulté & des bains d'Aix ou

il ſe trouvoit pour lors, dépêcha l'un de ſes Secretaires à Lyon chargé de préſenter au Roi ainſi qu'à ſon Conſeil un Mémoire prétendu démonſtratif, & terminé par les plus audacieuſes proteſtations, par les plus tyranniques inſtances d'être rappellé de ſon Gouvernement ſi Sa Majeſté perſiſtoit à reſtituer ces places (1). Henri, dit Homere Tortora (2), loua publiquement le zele, la fidélité du Duc de Nevers & le taxa tout bas de préſomption. Le Duc de Savoye, dont l'Auguſte épouſe étoit tombée très-dangereuſement malade, ne put reſter auprès du Monarque François juſqu'à la concluſion ; ce qui n'empêcha pas qu'Henri ne s'exécutat bientôt après par le miniſtere du bâtard d'Angoulême, ſon frere naturel, expédiant en même temps & ſans nul regret

(1) Voyez Mémoire du Duc de Nevers tom. 1. & Daniel hiſt. de France tome 3 page 1090.

(2) *Omero Tortora, Storia di Francia lib. 8 tom. 2 pag. 10.*

CHAPITRE III.

Caractere de Charle Emmanuel Duc de Savoye. Deſſeins de ce Prince moins heureux que vaſtes. Traité de Lyon qui exclut les François d'Italie.

Charle Emmanuel trouva l'Etat de Savoye, médiocrement étendu, à la vérité; mais ſi bien affermi, ſi généralement rétabli par la ſageſſe & le profond génie de ſon pere, qu'il ne tint qu'à lui d'entreprendre & de conquérir. Charle avoit lui-même un génie vaſte & élevé, un coup d'œil rapide & ſûr; il combinoit, il exécutoit avec une activité ſans égale. Aimant, protégeant les beaux Arts, grand zélateur de la Catholicité, il ſe trouva dans les conjonctures les plus favorables & put aſpirer à tout. Outre que l'héréſie dont la France étoit infectée ſembloit lui impoſer le ſoin de pré-

ſerver le Piémont & l'autoriſer à ſe tenir ſur ſes gardes ; il avoit en France même un ſi grand nombre de partiſans qu'il y fut queſtion de lui déférer la Couronne, lors qu'Henri III étant ſans enfants mâles on prétendit que le Roi de Navarre, premier Prince du Sang, devoit être exclu de la ſucceſſion, à raiſon de l'héréſie qu'il profeſſoit. Mais la ſeule de ſes entrepriſes qui eut une iſſue conforme aux intérêts ou aux vœux de l'Italie, c'eſt la conquête de Saluces ; elle eſt auſſi la ſeule qui doive avoir place dans cet ouvrage.

Le Dauphiné étoit l'un des plus fameux repaires des Huguenots. François de Leſdiguieres les commandoit pour lors, c'eſt-à-dire au plus fort de la guerre civile que le Calviniſme & la foibleſſe du Gouvernement avoient allumées immédiatement après la mort d'Henri II. Il y avoit lieu de craindre que, deſcendant ou envoyant une partie de ſes troupes dans le Marquiſat de Saluces Leſdiguieres ne parvînt à troubler la paix du Piémont & n'y répandit les nouvelles erreurs, ſemences de re-

bellion & de diſcordes. Ces conſidérations déterminerent le Duc Charle Emmanuel à demander le Gouvernement de Saluces, abſtraction faite de ſes droits quelconques à la propriété de ce Marquiſat. Voyant enſuite qu'il ne pouvoit obtenir ni d'Henri III, ni du tout puiſſant Duc de Guiſe, ce qu'exigeoient la défenſe & la ſureté de ſes Etats, il réſolut d'y pourvoir par lui-même. Ses troupes fondirent ſur Carmagnole & emporterent cette place la plus forte du Marquiſat, la plus importante même pour le Duc, à raiſon de la proximité. Ordre en même temps au Gouverneur de Cony d'aſſiéger, de s'emparer de Certal. Saluces, mal fortifiée, ſe rendit à l'aſpect des Vainqueurs. Revello ne leur reſiſta que quelques jours. Enſorte que la Cour de France apprit dans le même inſtant, la conquête & l'attaque du Marquiſat.

Paris étoit encore dans les horreurs de la fameuſe journée des barricades, & l'on ne manqua pas de dire que le Duc avoit ſaiſi le moment où l'attention de la Cour de

France ne pouvoit ſe porter audelà des Alpes. En effet de plus grands maux permettoient à peine aux François de ſentir cette perte & leur otoient à plus forte raiſon le pouvoir de la réparer. Quant aux Italiens, on ne ſauroit dire en combien de manieres ils enviſagerent ce coup inattendu & ſi bien meſuré. (1) Les zélés Catholiques portoient juſqu'aux Cieux le nom du Duc de Savoye, dont l'intrépidité & la préciſion avoient délivré l'Italie du danger d'être infectée des erreurs ultramontaines. D'autres vantoient la dextérité avec laquelle il avoit retiré ſon patrimoine des mains d'une puiſſance ſi redoutable. Il y en avoit beaucoup auſſi qui le déſapprouvoient, qui craignoient qu'il n'en devint trop puiſſant, que la guerre n'en fut rallumée en Italie, que le ſucceſſeur quelconque d'Henri III & Henri lui-même, s'il parvenoit jamais à rétablir l'ordre dans ſes Etats

And. Mauroch. hiſt. Venet. lib. 13. p. 66-67.

(1) Voyez l'Hiſt. de France du Préſident de Thou liv. 22 tome 10, pages 396, 404 & ſuivantes.

ne ſe vengeat avec éclat d'une manœuvre que tous les François traitoient d'uſurpation outrageuſe. Charle Emmanuel lui-même, qui dépêcha des Ambaſſadeurs au Monarque François chargés de juſtifier l'invaſion de Saluces, ne ſe flattoit gueres de terminer à l'amiable. En effet & du moment qu'il put s'occuper des affaires du dehors, Henri IV. prit les armes, avec la réſolution de ne les quitter qu'après avoir contraint le Duc à lui reſtituer le Marquiſat de Saluces. Mais Clément VIII. & la Cour d'Eſpagne, qui avoient également à cœur d'écarter la guerre de ces contrées, ſe hâterent d'intervenir & les glaives demeurerent ſuſpendus.

Le Cardinal Aldobrandin, Légat & neveu du Pape, ſe rendit pour cet effet à Turin & à Paris. Le Duc de Savoye lui-même comptant de traiter avec plus de facilité & d'avantage, ſe rendit en France, où il donna la plus haute idée de ſa magnificence, de ſon génie, de ſa dextérité. Cependant le traité conclu pour lors, ne put mettre fin à

cette grande querelle, qui tenoit en ſuſpens tout le reſte de l'Europe. La gloire de conſommer une ſi épineuſe négociation, fut reſervée du moins en grande partie au Cordelier Calatagiron, Patriarche titulaire de Conſtantinople. Ce Religieux vint prendre place parmi les Miniſtres de France & de Savoye, aſſemblés à Lyon & fut, proprement, le médiateur du traité conclu en 1601, qui n'étoit pourtant en ſubſtance, que la copie de celui de Paris. La France y renonçoit à tous ſes droits & prétentions ſur le Marquiſat de Saluces; & en retour le Duc Charle Emmanuel lui cédoit la Breſſe, fertile & belle Province de Savoye. On ſait d'après la foule d'Ecrivains qui ont parlé de cet échange, qu'il fut dit pour lors que le Roi de France avoit fait un traité de Marchand & le Duc de Savoye un traité de Souverain. Il fut dit encore, ajoute un auteur contemporain (1)

(1) Homere Tortora. *Hiſt. di Francia*, lib. 22 tom. 2 pag. 404. Employé en France

qu'Henri IV ſe décida par les lumieres & la réputation de quelques uns de ſes Miniſtres, qui ſoutinrent, dans un Conſeil privé, tenu à cette occaſion que le plus utile, que le meilleur de tous les partis étoit d'oter aux François tout eſpoir du côté de l'Italie, où ils avoient toujours fait des pertes immenſes, ſans pouvoir jamais s'y établir. C'étoit donc à dire que la perte de Saluces valoit à la France, autant & plus que l'acquiſition de la Breſſe & du Bugey. Mais quoiqu'elle gagnat à cette tranſaction, l'Italie en retira de ſon côté cet avantage ſuprême, qu'elle fut exempte, pendant pluſieurs années, de la guerre & de ſes fleaux. Tous prétextes de ſe mêler des affaires de deça les Monts furent ôtés aux Fran-

---

pendant pluſieurs années, il écrivit avec beaucoup de ſoins & d'impartialité l'hiſtoire de ce Royaume depuis 1560 juſques en 1601. Mais Tuano, dont la volumineuſe & célèbre hiſtoire comprend la période parcourue par Tortora, n'a pas tardé de l'éclipſer. Voila pourquoi il eſt nommé & cité ſi rarement.

çois, toutes les voies leur furent fermées : du moins ne purent ils plus s'y transporter à leur gré, comme ils eussent pu le faire en conservant Saluces & les vallées de ce Marquisat.

CHAPITRE IV.

Rétabliſſement de l'Italie, dans l'intervalle de 1559 à 1600. Progrès du droit public. Réformation du ſiſtême Militaire.

SI nous exceptons le Royaume de Naples, qui ſe conſumoit lentement au ſein de la profonde paix dont il jouiſſoit ; il faudra compter les temps, écoulés depuis la paix de Cateau-Cambreſis, c'eſt-à-dire depuis le milieu juſques à la fin du ſeizième ſiécle & par delà (1), entre les plus heureux qu'ait jamais vu l'Italie. (*) Le grand Duc de

(1) Les choſes ſe ſoutinrent, à peu-près dans le même état juſques en 1625.

(*) Ceci demande quelque reſtriction. Il ne faut pas s'imaginer que ce bonheur fut ſans trouble & ſans mélange. Les Corſaires, & ſurtout le terrible Dragut Rais,

Toscane, les Ducs d'Urbin, de Ferrare, de Mantoue, le Sénat de Venise, s'appliquerent sans relâche, à réparer leurs Domaines, presqu'également abîmés par soixante ans de révolutions continues. Le Duc de Savoye encourageoit tous les Arts

---

infestoient continuellement les côtes. En 1565, toutes les forces de Soliman tomberent sur l'Isle de Malthe, qui fut sauvée, à la vérité, & en devint même la plus forte place de l'Univers, mais non sans avoir causé les plus vives terreurs aux Italiens. L'année suivante, une autre Flotte, du même Soliman, forte de cent quarante voiles, s'empara de l'Isle de Chio, sur laquelle régnoient les Justiniani de Gènes, & fondit ensuite sur la Pouille & l'Abruzze, dont une infinité de places & peuplades furent réduites en cendres Pie V trembla pour la Marche. Cinquante vaisseaux mis précipitamment en mer par les Vénitiens & environ quatre-vingt par D. Garcie de Tolede, Vice-Roi de Naples firent abandonner ces parages au Bacha Piali. En 1570, les terreurs de l'Italie redoublerent, à l'occasion des immenses préparatifs que faisoient les Turcs. On ne tarda pas de savoir qu'ils en vouloient à l'Isle de Chypre, dont les Vénitiens étoient maîtres depuis plus de quatre-vingt ans. Le Roi

& diſpenſoit à ſes ſujets, malgré la continuité de ſes entrepriſes militaires, preſque tous les fruits de la paix. Il ne fut plus queſtion de guerres civiles, de factions, d'ameutements dans aucune Cité ni Province. Les maiſons Souveraines, je dis même

---

d'Eſpagne, le Pape & Veniſe unirent leurs forces, dont Candie fut le rendez-vous. Mais au moment de marcher à l'ennemi on ne ſçut qui devoit commander & la plus redoutable des armées navales ſe diſſipa ſans coup ferir. Il n'en fut pas ainſi des Turcs, qui emporterent rapidement Nicoſie, Cernes & autres lieux, & ne trouverent, pour ainſi dire, de réſiſtance que devant Famagouſte défendue par le Proveditеur Marc-Antoine Bragadino qu'ils eurent l'incroyable barbarie de faire écorcher vif, après lui avoir accordé une capitulation honorable. La perte du Royaume de Chypre & l'inſolence des Ottomans, réunit enfin les puiſſances Chrétiennes. Philippe II, Pie V, Veniſe, Gênes, Malthe, le Duc de Savoye mirent en mer plus de deux cents vaiſſeaux ou galeres. D. Juan d'Autriche, André Doria, Marc-Antoine Colone Sébaſtien Veniero, noms plus ou moins célèbres, joignirent les Turcs à la hauteur de Lépante & remporterent, le 7 Octobre 1571, une victoire à jamais mémorable, qui n'eut cependant d'autre ſuite que d'arrêter le cours des dépredations & des conquêtes.

les plus modernes, comme les Médicis & les Farnèſes, virent toutes & ſans effort, leurs ſujets ſoumis & fidèles. Ce qu'on appelle le droit public fut obſervé, dès-lors, en Italie, ſuivant les mêmes principes & dans la même forme qu'il l'eſt aujourd'hui. L'ordre de ſucceſſion fut reglé & ſuivi dans toutes les Souverainetés, conformement à la loi Salique. L'avénement de Ferdinand I au grand Duché de Toſcane, qui eut quelqu'apparence d'irrégularité, le démembrement de Ferrare, partie ſi conſidérable du Domaine d'Eſte qui fut enlevée à Céſar, ſucceſſeur d'Alphonſe II, en ſont plutôt la preuve que l'exception. Outre qu'en d'autres temps on n'eut point tenu compte d'une prétendue illégitimité, quelle apparence que ſemblables différens s'y fuſſent terminés de la ſorte ? Mais excepté ces deux événemens, accompagnés en effet de quelques circonſtances ſingulieres & inſolites [*], il n'y eut

(*) François de Médicis en faveur duquel ſon pere, Coſme Grand-Duc de Toſ-

tre

entre les Puiſſances d'Italie & pendant plus de ſoixante ans ; aucun procès de ſucceſſion ni ſeulement de confins : tant l'ordre des choſes étoit affermi ; tant la propriété, le droit

---

cane, avoit abdiqué en 1564, n'eſt pour ainſi dire, connu que par ſon aventure avec la belle Vénitiene, Blanche Capello, qui pour ſe ſouſtraire à la tyrannie que ſes parents vouloient exercer ſur ſon cœur avoit oſé fuir de la maiſon paternelle & s'étoit refugiée dans la Ville de Florence. » Curieux » de la voir, François ne tarda pas de ſe » ſatisfaire. Il ne lui trouva pas moins d'eſprit » que de beauté & en devint ſi éperduement » amoureux qu'il la logea dans un de ſes » Palais, lui fit un ſomptueux état de maiſon » & en eut des enfans, au grand chagrin » de la Ducheſſe ſa femme, Jeanne d'Au- » triche, dont les jours, dit-on en furent » abrégés. Celle-ci étant morte, le Grand » Duc ſe hâta d'épouſer ſa maitreſſe. Le » Sénat de Veniſe déclara Blanche, fille de » la République & envoya des Ambaſſadeurs » à Florence qui aſſiſterent à la noce & em- » bellirent les fêtes ..... François mourut » le 19 Octobre 1587, n'ayant pas plus de » quarante ſept ans & fut ſuivi, quinze heures » après de la Ducheſſe Blanche Capello ; » événement bien triſte & qui donna lieu » à une infinité de conjectures. Trajan Boc-

Trajan Boccalini

& la maniere de tranſmettre étoient fixes, invariables ! Les Souverains Pontifes, ſi longtemps aux priſes avec les Barons, qui avoient uſurpé différentes portions de l'état eccléſiaſtique, furent conſtamment, c'eſt-à-

---

» calini, qui vivoit encore, prétend que ne » pouvant ſouffrir les nouvelles amours de » François, l'altiere & jalouſe Blanche avoit » porté la vengeance juſqu'à l'empoiſonner » & que ſon crime ayant été découvert, on » lui fit ſubir le même genre de mort. D'au- » tres en accuſerent le Cardinal Ferdinand » frere du Grand Duc François, à qui ſa » fierté n'avoit jamais pu pardonner ce ma- » riage romaneſque. Mais laiſſons la curioſité » pénétrer & s'égarer dans de tels labyrintes. » François ne laiſſoit que deux filles légi- » times, nées l'une & l'autre de Jeanne d'Au- » triche; Eléonor, mariée dès-lors à Vin- » cent Duc de Mantoue, & Marie, qui le » fut à Henri IV, Roi de France. Les fils » de Blanche, étoient nés du vivant de Jeanne. » En conſéquence Ferdinand, quitta la pour- » pre & comme il étoit doué de toutes les » qualités qui manquoient à ſon frere, il » n'eut pas beaucoup de peine à ſe faire » reconnoitre. *Annali d'Italia* pages 482, » 509, 510.

Alphonſe II, Duc de Ferrare, Modene » & Reggio, mourut le 25 Octobre 1597,

dire depuis 1550 en ça, en poſſeſſion de ce qu'ils occupent de nos jours, augmenté, comme on a dit, de Ferrare & peu après du Duché d'Urbin. Au reſte ſi les ſujets du

---

après avoir inſtitué Céſar d'Eſte, ſon héritier & ſucceſſeur. Celui-ci étoit fils d'Alphonſe d'Eſte lequel étoit né du mariage d'Alphonſe I avec la célèbre & reſpectable Laure Euſtochie. * » La Cour de Rome prétendit que cet Alphonſe, pere de Céſar, » ne pouvoit être regardé comme enfant légitime. Les preuves du contraire détaillées » dans les antiquités de la maiſon d'Eſte, » ſont ſans repſique ; & c'eſt le comble de » l'inſolence que de nos jours, on ait oſé » imprimer, publier à Rome même qu'Alphonſe étoit Adulterin ; fauſſeté criante, » dont aucun officier Pontifical ne s'aviſa durant le procés intenté au fils de ce Prince, » né, très certainement de pere & mere » libres & longues années après la mort de » Lucrece Borgia, premiere femme d'Alphonſe I. Le jour même du décès d'Alphonſe II, ſon couſin, Céſar d'Eſte, fut » ſelon l'antique uſage, proclamé Duc par » les Magiſtrats. Mais au premier avis qu'en » reçut la Cour de Rome, elle declara le » Duché de Ferrare dévolu au Saint-Siége » *ob lineam finitam, ſeu ob alias cauſas.* Clément VIII. publia le plus terrible des mo-

* V. plus haut page 271.

Saint-Siége jouirent de la paix, c'eſt que depuis le Pontificat de Paul IV juſqu'au temps des Barberins, les Papes n'eurent ni neveux ni autres parents, avides de Souverainetés. Le népotiſme à la vérité, fut remplacé

» nitoires contre le nouveau Duc, qu'il ſom-
» moit de comparoître dans la quinzaine.
» L'envoyé de Céſar, qui arrivoit en ce
» moment pour notifier au Pontife l'inſtal-
» lation de ſon maître, fit l'impoſſible pour
» obtenir un plus long délai & des arbitres.
» Il repréſenta qu'a ſuppoſer même l'illégi-
» timité du pere de Céſar il n'en ſeroit pas
» moins appellé au Domaine de Ferrare,
» conformément à la Bulle d'Alexandre VI
» qui inſtituoit les bâtards au défaut d'enfants
» légitimes, & qu'il l'étoit à plus forte rai-
» ſon, ſon pere ayant été inconteſtablement
» légitimé par le mariage de ſon grand pere,
» Alphonſe I avec ſa grand'mere, Laure
» Euſtochie. Il repréſentoit en outre qu'il ne
» s'agiſſoit pas d'un fief proprement dit,
» mais d'un vicariat perpétuel. Tout fut inutile.
» Clément exigea que Céſar évacua, pro-
» viſionnellement Ferrare, ſauf à lui faire
» enſuite juſtice ſi ſes raiſons étoient trou-
» vées aſſez fortes..... Ordre en même temps
» a ving-cinq ou trente mille hommes de
» marcher vers Ferrare, a l'effet de préve-
» nir, d'intercepter les ſecours que Céſar

par un fléau, non moins terrible, dont la Romagne & les Provinces limitrophes eurent infiniment à souffrir ; je veux dire la multitude & l'insolence de ces bannis ou brigands qui tinrent si longtemps en haleine les Vice-Rois de Naples, les Souverains Pontifes & le grand Duc de Toscane.

Ils avoient pour Chefs principaux Marcon ou Marc de Sciarra, qui osa s'intituler Roi de Calabre ; Alphonse Piccolomini sorti, comme le

» auroit pu se procurer. Enfin tous les foudres du Vatican furent lancés sur le Duc » & sur quiconque oseroit prendre son parti. » César s'étoit hâté de rassembler le peu de » forces qu'il avoit, mais abandonné de toutes les autres Puissances, qui se contentoient d'intercéder pour lui auprès du Pape, » comment eut-il pu resister ? Plus propre » d'ailleurs aux exercices de piété, qu'à » ceux de la guerre, il étoit loin de trouver des ressources en lui-même. Clément » VIII triompha donc sans péril & sans » effort. Ensuite du traité signé le 13 Janvier 1598, César d'Este abandonna Ferrare & se retira dans sa ville de Modene. *Annali d'Italia* tome 10 pages 554-55-56-57.

précédent, de l'une des plus illuſtres familles d'Italie ; & un Corſietto du Sambuco, Vaſſal des Colones, dans l'Abruzze (1). Pour défendre les peuples volés & maſſacrés journellement par ces bandits, le Vice-Roi de Naples ainſi que le Grand-Duc de Toſcane furent obligés d'envoyer contre eux leurs plus célèbres Capitaines & leurs meilleures troupes d'ordonnance qui loin d'y remédier ne faiſoient le plus ſouvent qu'aggraver les maux. Aulieu de donner la chaſſe aux brigands ces milices s'établiſſoient dans les places ou cités qui leur plaiſoient davantage, laiſſant piller, dévaſter les campagnes & commettant eux-mêmes autant ou plus d'atrocités, que les ſcélérats qu'ils étoient chargés de combattre. Mais les bannis ne déployoient nulle part tant d'audace que ſur les terres du Saint-Siége où, à raiſon de la nature du Gouvernement, il étoit

Campana l. 395

(1) Voyez Campana liv. 6 pag. 161 & Ammir. *Diſcorzi ſopra Cornel. Tacito* lib. 4. Diſcor. 5, pag. 124.

plus difficile de reprimer la licence & de punir les malfaiteurs. Eloignés par foibleſſe ou bonté d'ame, de tout remede violent & déciſif, occupés d'ailleurs à pourſuivre l'héréſie & ce qui en avoit la plus légere apparence, Grégoire XIII & Pie V laiſſerent ces brigands ſe multiplier à tel point que, lors de l'election de Sixte V, le Corſietto du Sambuco eut la hardieſſe de courir la campagne de Rome, de pouſſer même juſqu'aux portes de la Cité, ſuivi d'une bande ou pour mieux dire d'une poignée d'autres brigands. Il ſe retrancha lui vingt-cinquième, dans certaines maiſonetes ſituées à l'entour de l'Egliſe de Saint-Paul, comme pour obſerver la contenance & la marche du nouveau Pontife. Mais Corſietto & ſes compagnons ſentirent bientot, à quel Pape ils avoient à faire. Sixte V, célèbre par tant d'autres actions vigoureuſes & mémorables l'eſt ſurtout par la rigidité avec laquelle il ſe hâta de punir les malfaiteurs, de faire rentrer tous les ordres de l'Etat dans l'obéiſſance & le devoir. Au moyen

de quoi l'Italie ſe vit avant la fin du ſiècle, délivrée de cette multitude d'aſſaſſins, non moins terribles que les Corſaires d'Afrique l'étoient ſur l'autre élément.

Deux ſiécles plutôt, ces bannis ou brigands euſſent exercé le même métier ſous une autre dénomination : tout ce qui ſe fut trouvé propre aux armes ſeroit entré dans ces compagnies d'aventuriers, bien plus formidables aux Potentats qui les ſoudoyoient qu'à ceux qu'elles étoient chargées de combatre. Mais l'Italie en étoit purgée depuis longtemps. Les guerres des Arragonois, Caſtillans, François & Allemands y contribuerent du moins, & en dédommagement de tout ce qu'elles lui avoient fait ſouffrir, à la reformation du ſiſtême militaire. Depuis Céſar Borgia, Duc de Valentinois, qui entr'autres manieres de vexer la Toſcane, en extorquoit une ſolde exceſſive, à titre de Capitaine ; toute expédition, toute manœuvre militaire ſe fit au nom & ſous les ordres de quelque Souverain légitime, ou ne fut qu'un brigandage manifeſte &

paſſager. Chaque puiſſance eut ſes milices propres ſubordonnées & même fideles ; excepté que, de leur mouvement ou de celui de la Cour de Madrid, les Eſpagnols, qui prenoient part aux querelles des Princes Italiens, ne trahiſſoient que trop ſouvent leurs prétendus amis & alliés. Mais en général, l'Italie ceſſa, vers la fin de ce ſiécle d'être expoſée aux inſultes & concuſſions des milices étrangeres. Ce fut même alors que la valeur & l'habileté de ſes Capitaines, fixèrent l'attention des Puiſſances du dehors qui n'épargnerent rien pour les attirer à leur ſervice. On comptoit parmi les troupes Eſpagnoles, employées dans les Pays-bas, ainſi que parmi les Impériaux employés (en Hongrie) contre les Turcs, un nombre conſidérable de ſoldats Italiens, qui proportion gardée, l'étoit bien moins encore que celui des Capitaines, dont la plupart laiſſerent, dans ces contrées & ſurtout en Flandres, un nom à jamais célèbre. Celle-ci fut, à la fois le théâtre & l'école d'une multitude de braves Lombards, Toſcans, Ro-

magnoles, Napolitains, qui ſe ſignalerent ſous les drapeaux d'Eſpagne. Il y en eut beaucoup encore qui paſſerent au ſervice de France, attirés par les deux Reines, leurs compatriotes Catherine & Marie de Médicis. Mais leurs exploits ne tiennent pas une place infiniment honorable dans les faſtes de cette Nation. Ils y acquirent plus de richeſſes que de gloire.

Tandis que le courage des particuliers s'exerçoit, ſe ſignaloit chez l'étranger & rapportoit à l'Italie une partie de l'argent que l'ingénieuſe avidité des Eſpagnols ne ceſſoit d'en extraire : les Souverains, de leur côté perfectionnoient l'art de lever, de diſcipliner, d'entretenir les troupes. Graces au renouvellement des Lettres & des Sciences qui, entre autres vues, infiniment utiles à la ſociété, en donnerent d'excellentes ſur la guerre ; chaque Puiſſance eut dans ſes propres Etats & à peu de frais, des Corps toujours prêts à combattre. Ceux qu'on appelle troupes réglées ou d'ordonnance, imaginés, quelque temps auparavant

par les Vénitiens, s'introduisirent en Italie par les soins d'Emmanuel Philibert qui en forma, dans ses Etats & dans un si bel ordre, qu'il fut admiré & copié jusques sur les bords du Tage(*). Sebastien Roi de Portugal s'en fit apporter le modele & se hâta de l'executer. La maniere de former les Corps de Cavalerie, avec ces hommes d'armes que chaque vassal étoit obligé d'envoyer à son suzerain, maniere vicieuse, dont les inconvénients surpassoient de beaucoup les avantages, fut reformée à la satisfaction des Nobles & des Souverains: les premiers en furent soulagés & les autres mieux servis. Pour défendre les côtes de la Méditerranée, infestées de Corsaires, le même Emmanuel Philibert Duc de Savoye & Cosme I, Grand Duc de Florence, se fournirent de galeres & de vaisseaux, l'un à Ville-Franche [**] ce-

(*) Voyez Poldue, Relation manuscrite de son ambassade auprès du Duc de Savoye.

(**) Sur la fin du Printemps 1560, Emmanuel Philibert y courut un danger qui

lui-ci à Livourne qui figuroit déjà parmi les Ports & Cités célèbres, & reſtituoit à la Toſcane une partie du commerce maritime que lu avoit fait perdre la ruine de Piſe.

---

lui fit bien ſentir le beſoin d'une marine. » Après avoir ſaccagé Tagia & brulé Ro- » quebrune, appartenante au Souverain de » Monaco, Occhiali, renegat Calabrois & » l'un des plus fameux Corſaires d'Al- » ger, vînt deſcendre auprès de Ville- » franche. Le Duc dépêcha promptement à » Nice, pour avoir du ſecours, & marcha » cependant contre ces barbares, à la tête » de ſes courtiſans & d'environ trois cents » Arquebuſiers, indiſciplinés & raſſemblés » à la hâte, que l'aſpect & les heurlemens » des Algeriens eurent bientôt mis en fuite. » Jamais le belliqueux Emmanuel ne s'étoit » trouvé dans un ſi grand péril. Fait pri- » ſonnier diſent même quelques Ecrivains, » il ne fut délivré que par l'héroique bra- » voure de l'un des ſiens qui y perdit la vie. » Il eſt certain que les infideles le pourſui- » virent juſqu'aux portes de Ville-franche. » Quarante ſoldats & pluſieurs de ſes cour- » tiſans reſterent ſur le champ de bataille » & beaucoup d'autres dans les mains de » l'ennemi, pour le rachat deſquels Emma- » nuel fut obligé de compter douze mille » écus. Avant de rendre les priſoniers, Oc-

Pour tenir en mer, & avec le moins de frais poſſible, la quantité néceſſaire de bâtiments, ils inſtituerent ou rétablirent des ordres Religieux Militaires, [1] qui de l'autorité du Souverain Pontife furent dottés de certains biens d'Egliſe aſſez mal employés & convertis, par ce moyen au profit de l'Etat, à la ſureté publique. Alors différentes places de Piémont & de Savoye, Suze, Mondovi, Turin, Verceil, Bourg, Monmélian, furent munies de fortifications nouvelles & infiniment avantageuſes à l'Italie, en ce qu'elles rendirent les invaſions plus difficiles

---

» chiali eut l'inſolence de demander à ſaluer » la Ducheſſe Marguerite de France, fille » de François I. On n'oſa pas le lui refuſer » mais la Princeſſe fit paroître, à ſa place » l'une de ſes Dames d'atour & le triom» phe du brigand ne fut qu'imaginaire. *Annali d'Italia.* Tome 10 pages 408 & 9.

(1) Coſme inſtitua les Chevaliers de Saint-Etienne, & Emmanuel Philibert rétablit les Hoſpitaliers de Saint-Lazare qu'il unit à l'Ordre de Saint Maurice, inſtitué par Amedée VIII.

& moins fréquentes. L'Architecture Militaire fit, pendant ce siècle, des progrès incroyables en Europe, & partout à l'aide des Génies Italiens: les Mathématiques ne cesseront de rendre hommage à Paciotto d'Urbin qui dessina les magnifiques Citadelles d'Anvers & de Turin ; à San-Micheli de Verone, surtout à François Marchi, Bolonois, auteur de l'un des plus excellents, des plus utiles Traités de fortifications [1] & qui lui fait moins d'honneur peut-être que les efforts des partisans & adulateurs de Vauban pour en abolir l'Edition [2].

---

(1) Composé vers 1550 & imprimé à Brescia en 1599. Voyez Corazzi, *Architettura militare di Francesco Marchi difesa*. Piacenza, *aggiunte al Baldinucci, tom.* 1.

(2) Les François ne se contenterent pas d'attribuer à Vauban l'invention de plusieurs ouvrages de fortifications dont on trouve le dessein dans les planches de Marchi, ils en firent, au rapport d'Apotre Zenon (bibliot. Ital. tom. 2. pag. 397) chercher soigneusement les exemplaires, afin de supprimer la preuve du plagiat. Il ne seroit pas impossible que Vauban eut imaginé, de lui-même

CHAPITRE V.

Rétabliſſement de la diſcipline & des études Eccleſiaſtiques. Progrès des Sciences & des Arts, Économie, Commerce.

FORCÉ, par mon plan, de parler d'inſtitutions militaires, de guerres, de fortifications, matieres ſi diſtantes de ma profeſſion & de mes études ordinaires, ſans doute que je n'omettrai pas celles qui, mieux d'accord avec mon gout & mon état, méritent également d'avoir place dans cet ouvrage. Sans doute que je ne tairai pas tes louanges ô vertueux Charle Borromée! O le plus ſaint, le plus honorable, le plus grand

ce que Marchi avoit deſſiné; mais il n'eſt guère croyable qu'il n'ait pas lu & médité un ouvrage, qui tenoit un ſi haut rang parmi ceux de ſon métier.

des Prélats ! Si les loix de l'hiſtoire m'en ont fait louer, qui le méritoient moins a tant d'égards, la fauſſe délicateſſe d'un lecteur mécreant ou profane pourroit-elle donc m'empêcher de te rendre hommage . . . à toi qui fus dans la République Chrétienne, ce que les Curius, les Fabrices, les Catons furent dans l'ancienne Rome ? Ou ſeroit-ce parce que ton nom eſt gravé, en caractères immortels, dans les faſtes de l'Égliſe, dans tous les ouvrages de pieté, qu'il faudra nous garder de l'inſcrire dans ceux-ci, ou les hiſtoires profanes, les Sciences humaines, la politique du monde occupent & doivent occuper tant d'eſpace ? Périſſe ma gloire & mon livre plutôt que je taiſe ou diſſimule combien le Saint Archevêque de Milan, combien l'Illuſtre Cardinal de Sainte Praxede a contribué au rétabliſſement de l'Italie.

Si nous n'en voyons encore aujourd'hui les ſalutaires effets ; ſi malgré les deux cents ans, écoulés depuis ſa mort, on n'apperçevoit pas encore les veſtiges de tout ce que

la ſageſſe & le zèle de Borromée opérerent dans une grande partie de la Lombardie ; je n'oſerois avancer que lui ſeul, & dans l'eſpace de quelques années, fit pour la réforme des mœurs, dont le relachement au reſte eſt toujours ſuivi d'une infinité d'autres maux politiques, beaucoup plus que tous ceux s'y étoient appliqués pendant le cours des deux ſiécles précédents. Cinquante ans avoient été employés pour concerter, entre la Cour de Rome & les Princes Chrétiens, la maniere de remédier aux maux de l'Égliſe ; & quand après de longs débats, quand après d'épineuſes négociations, le Concile eut ouvert ſes ſéances à Trente, les dècrets qui en ſortirent, ſous les Pontificats de Paul III & de Jule III, touchant les mœurs & la diſcipline, ne répondirent certainement pas à l'attente des zélateurs. Paul IV, ſi fameux par l'aſſiduité avec laquelle il pourſuivit les hérétiques & dont les mœurs étoient plutôt ſévéres que relachées ; montra peu d'empreſſement à conſommer un ſi grand œuvre. Il parut même, l'avoir entiere-

ment abandonné. Pendant ſon long Pontificat, le Concile ne tint pas une ſeule ſeſſion : il n'y eut pas une Bulle d'expédiée pour les lui faire continuer. En ſorte que la plus grande, que la plus notable partie des canons & décrets, fut redigée, ſous le Pontificat de Pie IV, & ſpécialement, par les ſoins du Cardinal Borromée, ſon neveu, qui, porté dès l'enfance (1), à la ſévérité des mœurs, écarta le principal obſtacle à la continuation du Concile, obſtacle ſuſcité par les membres & Officiers de la Cour Romaine, qui friſſonnoient au ſeul nom de réforme. Mais c'étoit peu d'avoir ménagé, procuré aux Peres de Trente la faculté de ſtatuer contre les abus. Il falloit opérer, corriger, changer réellement la face de l'Egliſe ; & c'eſt ce qui fut exécuté par Borromée, avec un zèle, une vigueur, une conſtance héroïques. S'étant retiré, pour cet

(1) Il n'avoit même au plus que vingt-quatre ans, quand ſon oncle le fit Cardinal & Secretaire d'Etat.

effet dans ſon Diocèſe, il mit en exécution tous les réglements du Concile de Trente : & qu'auroient-ils produits ſi Charle ne les eut ſécondé ? Il eſt démontré que, ſans la vie, les œuvres, les ſublimes exemples de cet homme céleſte, tout ce qu'on avoit imaginé pour l'amendement des Clercs & la rénovation de la diſcipline, eut été nul. La providence daigna ménager, à Pie IV, des ſucceſſeurs, qui favoriſerent, de tout leur pouvoir, la réformation preſcrite par le Concile & miſe ſi courageuſement en pratique par l'Illuſtre Borromée. Pie V ; dont le zéle, non recommendable à tous égards, l'eſt inconteſtablement, à celui-ci ; l'introduiſit avec ſuccès, dans une grande partie de l'Italie. Grégoire XIII & Sixte V, ſans avoir mérité l'apotheoſe, y travaillerent ainſi que Pie V & furent en ce point non moins utiles à l'Egliſe. Mais le génie de Pontifes, qui ſiégerent depuis 1550. en ça produiſit un autre effet également déſirable ; la culture, l'étude des bonnes lettres.

Léon X avoit protégé, comme

on a vu, un assez grand nombre de littérateurs & de beaux esprits; mais ses faveurs reservées aux Poètes & Musiciens, n'encouragerent pas les Théologiens & Canonistes, dont l'Eglise avoit, pour lors, un besoin extrême. Clément VII s'occupa de toute autre chose que d'études Ecclésiastiques & de discipline. Paul III commença de prendre quelque soin des Lettres sacrées, encore ses protégés, excepté Sadolet & Seripand furent-ils plutôt humanistes qu'érudits ou Théologiens. Bien loin de les accelérer, Paul IV retarda les progrès des belles lettres & de la Théologie même, par l'acharnement avec lequel il poursuivoit toute ombre d'heterodoxie. On vit enfin, on sentit qu'une grande partie des maux de l'Eglise venoit d'avoir négligé les vraies sources de la Philosophie Chrétienne. Instruits par l'expérience, par les exemples maitrisants du vertueux Cardinal de Sainte-Praxede, Pie IV & ses successeurs introduisirent de meilleures études. Aussi les dernieres années du seizième siècle & les premieres du suivant offrent-

elles un nombre conſidérable de Savants, d'hommes profonds dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Antoine Agoſtino, Baronius, Bellarmin, Onufre Panvinius traiterent avec dignité les matieres de Religion : ils ſubſtituerent à la ſeche, à la puérile & quelque fois ridicule métaphiſique de l'école, une logique ſaine & lumineuſe. La fameuſe controverſe, née ſous le Pontificat de Paul V, entre la Cour de Rome & la Seigneurie de Veniſe contribua ſingulierement & de quelque motif que fuſſent animés les combattants, aux progrès du droit canonique, où l'ignorance des temps avoit introduit des maximes évidemment contraires aux enſeignements des anciens Docteurs, ainſi qu'à la diſcipline des premiers ſiècles. Cette querelle eut des ſuites que je ſuis loin d'approuver. Mais je ne peux ni ne dois diſſimuler que, par rapport ſurtout à l'Italie, l'interdit de Veniſe (*) fait époque & l'une même

(*) En 1605, le Sénat fit arrêter un Chanoine de Vicenze & l'Abbé de Nerveſe accuſés de divers crimes capitaux & défen-

des plus notables, dans l'hiſtoire du Droit public eccléſiaſtique. Au reſte les études ſacrées ne nuiſirent point aux progrès des ſciences humaines.

---

dit de diſpoſer des biens fonds en faveur des Religieux ainſi que de bâtir de nouvelles Egliſes ſans une permiſſion de la Seigneurie. De-là renaquit l'ancienne querelle ſur la juriſdiction eccléſiaſtique & ſéculiere qui avoit enſanglanté tant de Provinces Chrétiennes. Borgheſe, ou Paul V, qui peu de temps auparavant avoit fait plier la République de Gênes dans une occaſion à peu-près ſemblable, ſomma impérieuſement Veniſe de revoquer ſes Ordonnances qui bleſſoient, diſoit-il, la divinité, & de remettre dans les mains de ſon Nonce les deux coupables qu'il prétendoit n'être juſticiables que de la Cour Romaine. Le Sénat lui envoya un Ambaſſadeur extraordinaire qui expoſa les meilleures raiſons d'Etat & fut inceſſamment appuyé par une foule d'Ecrivains anonimes & pſeudonimes à la tête deſquels étoit le fameux Servite Frapaolo. Le Pontife répondit à l'Ambaſſadeur que les principes & les raiſonnements de Veniſe étoient pitoyables, & qu'il falloit obéir. Baronius & Bellarmin furent chargés de refuter les Ecrivains de la République & s'en acquitterent avec plus de zèle, peut-être, de force, d'éloquence même que de

Jamais, peut-être, les Arts libéraux, civils & méchaniques n'avoient été ſi univerſellement cultivés : jamais ils ne rapporterent tant de gloire & de richeſſes à l'Italie.

---

bonne-foi. Enfin le Doge & les Senateurs furent excommuniés & tout l'Etat de Veniſe mis ſous l'interdit. Meſſe, Offices, adminiſtration de Sacrements, ſépulture même, tout fut défendu ſous peine de damnation éternelle. Il n'eſt certainement aucun bon Catholique qui ne fremiſſe à la vue de ce que Paul haſardoit vis-à-vis d'un Etat à qui les Religions Grecque, Lutherienne & Calviniſte tendoient avidement les bras. On prétend qu'il fut en effet queſtion dans le Sénat d'obéir au Pape, de fermer toutes les Egliſes & de renoncer à la communion de Rome. La Seigneurie plus ſage que le Pontife, ſe contenta de défendre la publication du Monitoire & fut obéie, excepté des Capucins, Théatins & Jéſuites qui en fermant leurs Egliſes, crurent apparemment donner le ton & ne réuſſirent qu'à ſe faire chaſſer des terres de la République. Cependant le Pape aiguillonné par l'Eſpagne, mit ſur pied une petite armée dont le commandement fut donné au Cardinal Borghèſe. Soutenus par Henri IV les Vénitiens de leur côté, déployerent toutes leurs forces. Mais le Cardinal de Joyeuſe envoyé par le Roy de France à Veniſe

L'étude du Grec & du Latin avoit bien repris vigueur dans le ſiécle précédent & nulle part comme en deça des Monts: mais dans les ſix pre-

---

parvint heureuſement à calmer le Sénat, qui lui remit les Chanoine & Abbé en queſtion, » avec proteſtations que c'étoit » uniquement par déférence pour le Roi » très-Chrétien & que cette condeſcendance » ne ſeroit aucunement préjudiciable aux » droits de la Seigneurie. Joyeuſe remit en- » ſuite les deux priſonniers au Commiſſaire » du Pape. Ces préliminaires étant achevés, » le Cardinal entra dans le Collège ou le » Doge & les autres peres de la Républi- » que étoient aſſemblés : c'eſt là & à huis- » clos, que les cenſures furent levées & » tous les Religieux, excepté les Jéſuites » rappellés. Il fut en même temps arrêté » qu'un Ambaſſadeur iroit inceſſamment re- » mercier le Saint-Pere & lui renouveller » les aſſurances d'une obéiſſance filiale. De » dire preciſément comment les choſes ſe » paſſerent dans ce Temple ou Collège dont » les portes furent ſi ſoigneuſement fermées » c'eſt ce qui nous eſt impoſſible, n'ayant » trouvé, malgré toutes nos recherches, » qu'incertitudes & ténébres. A Rome, on » publia que les Vénitiens avoient été ab- » ſous dans toutes les formes : à Véniſe, » on a ſoutenu conſtamment le contraire,

miers

miers luſtres du ſeizieme la France l'Allemagne, la Flandre, s'étoient,

» Le fait eſt néanmoins que les décrets, » touchant les biens fonds laiſſés aux Moi- » nes, la fondation des nouvelles Egliſes » & le droit de juger les Clercs délinquants » ſubſiſterent & ſubſiſtent encore à Veniſe.... » La tragique avanture de Fra Paolo re- » nouvella quelques mois après le ſouvenir » de cette grande querelle. Il avoit été le » plus vigoureux champion de la République. » Vittorio Siri nous dit dans ſes Mémoires » ſecrets que par un trait de loyauté, aſſez » rare entre Théologiens, le Cardinal Bel- » larmin l'avertit qu'on en vouloit à ſa vie » & qu'il eut à ſe tenir ſur ſes gardes. En » conſéquence & par ordre même de la » Seigneurie, Fra-Paolo ne ſortit pendant » quelque tems que cuiraſſé par deſſous ſa » tunique. Fatigué d'un tel poid il l'avoit » ſecoué depuis quelques jours, quand at- » taqué & frappé de vingt trois coups de » poignard il fut laiſſé pour mort. Les aſſaſ- » ſins gagnerent une barque bien armée, » que le Nonce leur avoit préparée & ſe ſau- » verent. Fra Paolo eut le bonheur d'en » guérir. Siri nous aſſure encore que le Pape » en étoit innocent de tout point & qu'on » n'en doit accuſer que le Cardinal Bor- » gheſe ſon neveu. *Annali d'Italia* pages » 23, 24, 25, 26, tome XI.

pour ainſi dire, miſes au pair. Si leurs Poëtes n'avoient ni les graces ni le coloris des nôtres, elles pouvoient ſe glorifier d'un nombre de perſonnages qui par l'étendue & la profondeur des connoiſſances, pouvoient eux mêmes le diſputer à tous les ſiécles ; avantage qu'elles perdirent immédiatement après 1550, ou je ne crois pas que leurs Ecrivains fuſſent numériquement ni ſpécifiquement égaux à ceux de l'Italie. Il eſt vrai que l'Art dramatique n'y fit point alors ni dans la ſuite, autant de progrès qu'ailleurs (1), & qu'en général la Poéſie vulgaire, reſſuſcitée vers 1500 par l'Arioſte, le Triſſin, Politien & Bembo, commença de s'adonner à l'affectation, au ſtyle figuré, à je ne ſais quel faſtidieux & puérile raffinement d'où les Italiens tomberent, peu-à peu, dans ces abſurdités qui dégradent ſi

(1) Voyez ce que nous en avons dit dans la ſeconde édition des Révolutions de la Littérature : chap 5 paragr. 2

fort le ſeizième ſiécle aux regards des humaniſtes modernes. Mais le faux gout, qui gagna du temps du Taſſe, l'Art Oratoire & Poétique fut bien compenſé par les progrès que firent la Géométrie & la Phyſique. Les noms de Galilée, de Torricelli, Créateurs des Mathématiques brillent de tout leur éclat, au milieu du grand jour qui nous éclaire; & en général les Ecrivains qui fleurirent ſur la fin de ce ſiécle laiſſerent des ouvrages plus profonds, plus utiles, plus inſtructifs.

Il n'y eut aucune Science ni branche de Littérature qui ne fut cultivée, illuſtrée par les Italiens, & qui daigneroit en prendre la peine démontreroit fort aiſément que la plûpart de ces productions qui ont fait tant d'honneurs aux plumes Anglaiſes & Françoiſes, des dix-ſeptième & dix-huitième ſiécles, avoient été conçues, tracées, exécutées même en partie par nos Littérateurs du ſeizième; quoiqu'à dire vrai les progrès que firent enſuite la Philoſophie, le Droit des gens, tous les Arts de la Société,

rendent les compoſitions des Ultramontains modernes, infiniment plus intéreſſantes que celles des Italiens des ſiécles paſſés. Il faudroit ici au lieu de reflexions, le Catalogue immenſe des Livres où la preuve de ce que j'avance ſe trouve conſignée. Combien de choſes furent vues, imaginées, pour lors en Italie ! Quiconque a lû Doni a dû certainement y appercevoir, les journaux, les Recueils, les Dictionnaires : quiconque lira la Chronologie de Bardi, la Géographie de Margini, les voyages de Ramnuſio, ne trouvera plus rien qui le ſurprenne dans tout ce que le ſiécle préſent & celui de Louis XIV ont produit en ce genre.

Les rivalités des Princes, quand elles ne dégénerent pas en hoſtilités produiſent, ainſi que l'émulation entre particuliers, de ſalutaires effets. Emmanuel Philibert & Coſme de Médicis, quoique doués de qualités ſi diverſes & nullement comparables devinrent, accidentellement émules & rivaux. Maître de Florence & de preſque toute la Toſcane, tandis que

le Duc de Savoye gouvernoit les Etats de Flandres au nom du Roi d'Eſpagne, Coſme crut pouvoir jouer le premier rôle parmi les Potentats d'Italie, oubliant qu'il n'étoit qu'un ſimple citoyen de Florence, quand les Savoiſiens comptoient pluſieurs ſiécles de Souveraineté. Il eſt vrai que lorſqu'Emmanuel fut rentré en poſſeſſion des Etats paternels, ſes revenus n'égaloient pas, à beaucoup près, ceux du Duc de Florence. Il étoit même aſſez difficile de les augmenter, malgré la fertilité d'un terroir où les vivres abondoient au point qu'il en fourniſſoit à Veniſe. L'ignorance des Nobles ; la pareſſe dans laquelle cette fertilité même, cette abondance de toutes les choſes néceſſaires à la vie entretenoit les Piémontois, rendoit impraticable toute impoſition nouvelle, quelqu'urgentes que fuſſent les néceſſités de l'Etat. L'induſtrie au contraire ; l'activité des Florentins, accoutumés, ſous le règne de la liberté, à porter d'énormes impots, offroient à Coſme une mine riche, preſqu'inépuiſable.

En conſéquence il s'étoit engoué de titres faſtueux. Ayant demandé, ſans ſuccès, d'être couronné Roi de Toſcane, il obtint de Pie V le titre de Grand-Duc : ce qui n'empêcha pas que pour lors & dans la ſuite, on ne donna, généralement, aux Ducs de Savoye, la premiere place parmi les Princes Italiens (1). Cependant, & tandis que la ſincere, que l'étroite union du Duc de Savoye & de Veniſe maintenoit la paix en Italie, la vanité du Grand-Duc fut un des motifs, & le plus ſtimulant peut-être, qui engagerent Emmanuel Philibert a réveiller l'induſtrie dans ſes Etats, à y faire fleurir les Lettres & les Arts. Depuis la décadence de Rome, le Piémont ni aucune autre

(1) Voyez les ſecrets de tous les Princes d'Italie dévoilés, Ouvrage imprimé en 1668. La confirmation s'en trouve encore dans un Manuſcrit, dont je ſuis poſſeſſeur & qui eſt intitulé, *Relazione dello ſtato, e forze di tutti i Principi d'Italia.* Cet Ouvrage fut écrit vers 1600.

partie de l'Italie, n'avoient pu entrer en comparaiſon avec la Toſcane qui fourmilloit de Littérateurs & d'Artiſtes. Mais vers la fin du XVIe. ſiècle, les Univerſités de Padoue, de Mondovi, de Turin égalerent celles de Piſe & de Florence. Les hommes de Lettres trouverent dans Emmanuel Philibert & Charle Emmanuel I. des protecteurs non-moins zelés que dans aucun des Médicis. Ces Arts méchaniques, qui ſervent ſi bien les Lettres, les Sciences & les Savants; l'Imprimerie, la Papeterie ſe perfectionnerent en Piémont. Les Ouvrages imprimés a Mondovi par Torrentino, à Turin par Tarino & Bevilacqua, le diſputoient aux Giunti de Florence. Les Vénitiens & les Farnèſes ne ménagerent pas moins ſoigneuſement que les Ducs de Savoye cette ſeconde branche de commerce; & réparerent en grande partie, le préjudice que la défaillance des familles régnantes ſur le Milanois & le Montferrat, dut lui cauſer en Lombardie: c'eſt ainſi qu'en compenſation de ce que

les Arts avoient ſouffert dans le Royaume de Naples, le deſtin voulut qu'ils fuſſent tous favoriſés, encouragés par différents Papes. Paris à la vérité ainſi que Lyon, ou François I avoit attiré un ſi grand nombre de nos Artiſtes, excelloient déja dans l'Art typographique & pouvoient même diſputer avec l'Italie. Mais les Imprimeries d'Angleterre & d'Hollande étoient loin encore de la ſupériorité qu'elles prirent enſuite ſur les nôtres.

Tels & plus ſenſibles encore, furent les progrès des Arts du deſſin. La Peinture, illuſtrée, ſous Jule II & Léon X, par Raphael & Michel Ange (1) ſembloit, vers le milieu de ce ſiécle, avoir perdu (2) de ſon éclat. Mais l'heureux génie d'Annibal Carache, qui ſurvint ſi à propos lui rendit tout ſon luſtre, y ajouta

---

(1) Rafael d'Urbin & *Michelangelo Buonarotti.*

(2) Voyez Piacenza, *giunta al Baldinucci*, tom. 1 diſſert. 3.

même quelques degrés de vivacité, de force, d'énergie. Jean Bellino, le Tintoret, Paul Veroneſe, le Caravaggio, le Guide * fleurirent plus près de 1600 que de 1500. Dans le même temps, Palladio & Scamozzi éclipſoient tous les Architectes que l'on comptoit depuis Vitruve. Les Édifices, les Temples bâtis pour lors & juſques vers le milieu du ſiécle ſuivant, ſervent encore aujourd'hui de modele. La plus grande, la plus éclatante partie de ce qui ſert à décorer les maiſons des grands & les Palais des Souverains étoit deſſinée, fabriquée en Italie, ainſi que la vaiſſelle de table. Loin de tirer des tapiſſeries de Flandres, les Italiens en envoyoient juſqu'à Paris. Les Cabinets des Rois, de leurs Miniſtres & des Prélats, n'étoient ornés que de celles-ci ; & quoique les Flamands fuſſent déja renommés dans cette partie, nos Deſſins avoient la préférence. Or qu'on ſe figure l'immenſité de richeſſes que cette multitude de canaux & ſurtout la peinture verſoient & faiſoient circuler en

* Guido Reni.

Italie ! qu'on ſe figure ce qu'elle gagnoit ſur l'étranger, tributaire de toutes ſes Fabriques, de toutes les eſpéces d'Artiſtes qu'elle avoit dans ſon ſein !

CHAPITRE VI.

Difficulté d'accroître la population. Reflexions sur les Ordres Religieux institués pendant le cours du seizieme siécle.

Mais la population s'en ressentit à peine : le tort que lui avoit fait tant d'autres causes, indiquées ailleurs, ne put être réparé ni par la paix dont l'Italie jouissoit, ni par les Arts qui y étoient cultivés, ni par les richesses qu'attiroit une si prodigieuse industrie. Certaines Villes à la vérité, désolées, précédemment & rendues presque désertes, se remirent tant soit peu : d'autres qui n'avoient eu jusqu'alors qu'une poignée d'habitans s'en trouverent tout-à-coup remplies. Mais il n'y eut qu'un très-petit nombre de lieux, ainsi favorisés. Pour quelques cantons, devenus plus populeux, plus florissans on vit d'innombrables cités, Sei-

gneuries & Bourgades, qui habitées avant 1400 & même plus tard, les unes par des milliers, les autres au moins par quelques centaines de perſonnes reſterent & ſont encore abandonnées. Ce vuide affreux, que tant d'arts, renouvellés, cultivés, encouragés auroient du ce ſemble remplir, venoit évidemment de ce qu'on avoit négligé de rouvrir les vraies ſources de l'eſpèce humaine. Diſons mieux ces Arts, ces mêmes Arts qui ſembleroient au premier coup d'œil, devoir repeupler les provinces, ſont dans le fond, autant d'obſtacles à l'accroiſſement de la population.

Dans cet intervalle de paix, qui ſuivit l'abdication de Charle-Quint, les Potentats, qui au milieu du cahos où l'Italie fut plongée durant & après le Pontificat d'Alexandre VI avoient conſervés ou étendu leur ancien Domaine, purent aiſément repeupler leurs Capitales, quelques autres même de leurs principales Cités, ſoit par les privileges & immunités qu'ils leur accorderent, ſoit par les Ecoles qu'ils y rétablirent, ſoit enfin par les Arts qu'ils y firent refleurir. Mais

il faut remarquer, d'abord, que cette maniere de peupler les Cités eſt une eſpece de guerre, dans laquelle des Puiſſances voiſines s'enlevent réciproquement leurs ſujets, & qui finit par être également funeſte à toutes ; à moins que de nouveaux eſſains abandonnant les régions hiperborées ou les ſables brûlants de l'Afrique ne vinſſent encore s'abattre ſur leurs terres. Ce qui d'ailleurs, n'arrive que trop ſouvent, c'eſt que pour peupler une Ville principale on dévaſte un Royaume. On donne tous ſes ſoins, tout le ſuc à la moins utile partie du corps ſocial, & l'on énerve, on éfile la plus néceſſaire.

Le pire peut-être, de tous les maux politiques c'eſt l'exceſſive puiſſance des nobles ; il n'eſt rien qu'un ſage Légiſlateur ne doive imaginer pour la prévenir. La force de l'État conſiſte dans la multitude du peuple. Quand il eſt avili, opprimé par les Nobles, il faut abſolument, que le nombre diminue, que l'eſpèce dégénère, que l'Etat s'écroule. Mais la trop grande facilité de s'annoblir, de monter des baſſes & moyennes

conditions, aux claſſes ſupérieures de la République, n'eſt guere moins pernicieuſe. Il eſt bien évident que ſans l'Agriculture, ſans les Arts méchaniques & groſſiers on ne ſauroit pourvoir aux plus communs beſoins de la vie. Il ne l'eſt pas moins que ces métiers ne peuvent être exercés que par le peuple. Or la culture des beaux Arts, des Lettres & des Sciences, par laquelle on s'ouvre un chemin à la fortune, aux honneurs, aux dignités, tend néceſſairement, & quoiqu'on en diſe, à diminuer le nombre des cultivateurs & des bas Artiſans. Le plus grand mal, réſultant de cette multitude, enlevée aux humbles & fatiguantes profeſſions; c'eſt que pour trois ou quatre ſujets qui réuſſiſſent, qui excellent dans quelqu'un des Arts libéraux & y ſervent utilement la patrie; cent autres qui, s'ils fuſſent reſtés dans la condition de leurs peres, euſſent été de la plus grande utilité, ſont à jamais des membres nuls, paraſites, gangrenés même pour la plupart & plus ou moins contagieux ſelon qu'ils ſe trouvent plus ou moins éloignés

de leur élément. Mais par une raiſon, particuliere à l'Italie & au XVIe. ſiécle, l'ambition, la démangeaiſon de cultiver les Sciences & les beaux Arts, peu propres de leur nature à multiplier l'eſpèce, fut encore plus préjudiciable à la population.

Les Souverains Pontifes furent ceux qui favoriſerent, qui protégèrent les Lettres avec plus d'ardeur. Quiconque ſe livroit à l'eſpoir de s'avancer par l'étude étoit par conſéquent, obligé de vivre dans le célibat afin de ne pas ſe rendre inhabile aux dignités, aux bénéfices, aux différentes ſortes d'emplois, qui dans le Gouvernement pontifical; doivent être le partage des Religieux & des Clercs. Je ſais que la catholicité, que la piété chrétienne retirerent quelqu'avantage de cette multitude d'Ordres, réformés & inſtitués vers le milieu du XVIe. ſiécle ſous le titre de Chanoines réguliers. Peut-être même que les Sciences & les Arts y gagnerent; pluſieurs de ces Religieux ſe chargerent d'inſtruire la jeuneſſe aux Lettres: tous firent profeſſion d'être ſtudieux & doctes.

Cependant & malgré la ſageſſe des inſtituts, malgré l'excellence des régles qu'ils ſe propoſerent de ſuivre & ſuivirent en effet pendant quelque temps, je ne ſai ſi la prodigieuſe multiplication de ces Ordres ne fût pas encore plus nuiſible qu'avantageuſe à l'état politique des Nations. Je n'oſerois même, à les enviſager dans leur rapport avec l'utilité générale, préférer les réformes & inſtituts modernes à l'aggreſte ſimplicité des anciens corps monaſtiques; ſi toutefois on ne m'oppoſe qu'en général les Ordres religieux s'accommodent & doivent s'accommoder au génie dominant, aux beſoins des temps où ils prennent naiſſance. Les Religieux en effet, les Moines des huitième & neuvième ſiécles ou tant de campagnes étoient encore en friche & une ſi grande partie des Arts inconnus, ſe dévouerent aux travaux ruſtiques. Les freres mineurs & prêcheurs, qui vinrent dans les temps de barbarie, où attendu l'extrême rareté des bons Livres, la belle Littérature, la ſaine Philoſophie & la critique étoient profondément igno-

rées, s'adonnerent aux études ſpéculatives. Les réguliers inſtitués après la renaiſſance des Lettres & des Arts prirent un régime conforme à leur culture. Il ne faut donc point être ſurpris que ces Congrégations ou Sociétés ayent produit de nos jours un plus grand nombre d'hommes Savants & Létrés que les Ordres mandiants d'où il a été ſi difficile de bannir l'âpreté & les viſions ſcholaſtiques ; ou, d'ailleurs certaines pratiques extérieures de piété utiles, ſans doute, à beaucoup d'autres égards ne laiſſent point aſſez de temps pour l'étude. Mais un préjudice notable que le meilleur de ces ordres nouveaux fit à la Société en général, & qu'il continue de lui faire en grande partie, c'eſt d'avoir rendu un ſi grand nombre de ſujets inutiles à l'Egliſe & à l'Etat.

A ſuppoſer que les anciennes Religions fuſſent avilies & corrompues, à ſuppoſer que l'Egliſe & la République n'en puſſent plus tirer aucuns ſervices ni avantages, il falloit, ce ſemble, en introduiſant les réformes, en inſtituant des ordres nou-

veaux, abolir les anciens ; mais on crut, par je ne ſai quel religieux égard, devoir les conſerver. Il s'en ſuivit que n'ayant pas tardé à ſe diſtinguer par leur ſavoir, par la ſageſſe & la régularité de leur conduite, quelques-uns d'entre ces derniers venus, gagnerent l'eſtime & la confiance des peuples, s'emparerent des conſciences, des affaires publiques, du timon même de l'Égliſe. Ils eurent bien-tôt éclipſé les Prêtres ſéculiers & les Moines ; les uns furent renfermés dans les fonctions matérielles du culte : ils en vinrent inceſſamment à ne ſavoir que chanter ou pſalmodier. Les autres, par défaut d'occupation qui ranimât leur ferveur & mit leur eſprit en action, ſe plongerent dans une lâche oiſiveté, autoriſerent de leur exemple, la tiédeur des demi-chrétiens, & ne daignerent ſortir quelquefois d'une ſi honteuſe indolence que pour fomenter, pour accréditer de ſuperſtitieux & vils préjugés. Cependant, & par un inſtinct non moins naturel, plus actif même dans un corps religieux que dans aucun autre, tous ces ordres anciens, réformés &

relâchés, utiles & inutiles, adonnés aux lettres, ou faiſant profeſſion d'ignorance vouloient, à quelque prix que ce fut, exiſter, ſe perpétuer. Les plus célébres ayant toute ſorte de facilités pour attirer les citoyens du premier & du ſecond ordre, pour engager cette eſpece d'hommes que le ſyſtême ſocial invite, aſtreint pour mieux dire, au célibat, & qu'on ne pourroit ſans une ſorte d'injuſtice, condamner aux travaux penibles & champêtres; les moins conſidérés furent obligés de ſe recruter dans les baſſes conditions, de chercher, de recevoir des Novices qui, s'ils n'avoient trouvé cet aſile, euſſent été forcés de peupler les champs ou les atteliers. Il faut bien après tout, qu'une partie notable des hommes, & même de la plus ingénieuſe eſpece, ſoit deſtinée à l'étude, au ſervice de la Religion: ſi, comme on avoit lieu de l'eſpérer, il y avoit été pourvu par ces maiſons religieuſes, la multiplicité n'en eut point été ſi contraire au bien temporel des états. Mais malgré ces innombrables Congrégations de reguliers, il fallut des ſéminaires &

des colléges, où fut élevé un nombre de ſujets égal à celui des cures, canonicats & bénéfices eccléſiaſtiques ſéculiers : la contradiction fut pouſſée plus loin encore. Comme ſi l'on n'eût cherché que les moyens de multiplier les célibataires, dont tout ſage politique, au contraire, s'efforcera de diminuer le nombre ; on fit d'une ſimple indulgence du Concile de Trente . une regle générale, en vertu de laquelle tous ceux qui ſe préſenterent avec un patrimoine ou titre clérical furent ordonnés, & ne ſervirent, pour la plûpart, qu'à dégrader le Sacerdoce, à rendre plus difficile l'obſervance de la diſcipline. Et ce ne fut pas ſeulement par la quantité, que tous ces ordres religieux furent préjudiables à la ſociété ; peut-être qu'en ſomme on n'avoit guere plus de Religieux que dans le ſiecle précédent : ils le furent bien plus encore par la qualité des ſujets qu'ils engloutirent. Diſons tout, les ordres inſtitués ou réformés après 1500, devinrent deſtructeurs par les principes qui les faiſoient fleurir, par les de-

grés même d'utilité qu'ils sembloient avoir sur l'ancien monachisme.

Les Moines, jusqu'au dixieme siecle, & les mandians eux-mêmes, dans le treisieme, ne chercherent dans ceux qui vouloient embrasser l'institut, qu'un desir sincere de vivre loin du monde & d'y pratiquer les exercices de la pénitence. Ils ne regardoient ni à la noblesse, ni aux titres, ni à la vigueur de l'âge, ni aux talens, ni à l'esprit. La gloire & les intérêts du corps n'entroient pour rien dans le choix des sujets; & de quelle sorte de gloire ou d'intérêts pouvoient-ils être touchés, au sein de la vie obscure qu'ils menoient? Parmi ces milliers de Moines qui vécurent en Egypte, dans la Syrie, puis en tant d'autres lieux, il y en eut beaucoup sans doute qui méritèrent l'apothèose; à peine cependant nous a-t-on conservé la mémoire de quelques-uns, dont le nom même ne semble avoir échappé que fortuitement à l'oubli. Ce Pallade, [1] le premier qui ait prit à tâche & se soit proposé directement d'esquis-

(1) Auteur de l'Histoire *Laujiaque*.

ſer la vie & les mœurs de ces bons Moines, n'étoit certainement ni hiſtoriographe, ni chroniſte d'aucun de leurs Monaſteres. Ils étoient loin d'aſpirer à la célébrité, de produire leurs actions au grand jour. Le premier ſoin de la Communauté, ainſi que de chaque membre, étoit de reſter inconnus. Ce qui en eſt venu juſqu'à nous fut recueilli par quelques perſonnes dévotes ou curieuſes qui ſe plaiſoient à viſiter leurs hermitages. Mais du moment que les ſociétés religieuſes ſe furent multipliées, elles n'eurent, pour ainſi dire, plus en vue que leur propre gloire (1): défendre, comme ils diſent encore, l'honneur de l'habit, glorifier, illuſtrer le corps, fut la loi fondamentale, la deviſe de chaque ordre. Je n'en veux pas relever toutes les per-

(1) Il faut que je rapporte l'argument que Saint Vincent de Paule avoit coutume de faire à ſes diſciples » Pourquoi nous » affliger de ce que l'on dit que notre con» grégation eſt inutile à l'Egliſe de Dieu, » qu'elle échoue dans tout ce qu'elle entre» prend, que les miſſions s'y font ſans fruits » les exercices des Seminaires ſans progrès,

nicieuſes conſéquences ; je dirai ſimplement, & avec la même franchiſe, que ce principe une fois adopté, l'intérêt général de l'Egliſe & de la République ne fut plus traité qu'acceſſoirement par les Communautés religieuſes. Le ſyſtême monaſtique combattit ſourdement le ſyſtême ſocial : telle n'avoit point été, ſans doute, l'intention des Fondateurs ; mais telle fut celle que les Diſciples leur prêterent & qu'ils ſuivent toujours avec un zele plus ou moins aveugle, qu'ils s'efforcent encore de remplir au détriment des Etats. Il

» & les Ordinations ſans aucun ordre ? Si » nous étions remplis du véritable eſprit de » J. C. nous devrions nous en réjouir. Pourra-t-on jamais concevoir que les particuliers d'une Congrégation, que frere Pierre » Jacque & Jean, ſe croyent obligés de fuir » les honneurs, de cherir les humiliations » & que d'un autre côté ils ſoient perſuadés que la Congrégation doit être ambi» tieuſe & jalouſe de faire parler la renom» mée. Le moyen que freres Pierre Jacque » & Jean aiment & deſirent ſincerement » l'humiliation ſi la congrégation, qui eſt » compoſée de ces mêmes particuliers fait » profeſſion d'aſpirer aux honneurs, à la » gloire, à la célébrité. »

n'eſt aucune Société, ni Congrégation qui ne veuille attirer, qui n'attire en effet, à ſoi la fleur de la jeuneſſe, celle qui lui paroît plus abondamment pourvue de talens, d'intelligence, de ſanté, de richeſſes même. Parmi les plus honnêtes, les plus raiſonnables, les plus ſociables Religieux, peut-être n'en eſt il pas un ſeul qui imaginat d'éconduire tel poſtulant, par la raiſon qu'auſſi heureuſement conſtitué qu'il le voit, il pourra former un bon Paſteur, un bon Magiſtrat, un bon Juge, un excellent Artiſte ou Cultivateur, un ſujet, en un mot, utile à l'Etat dans quelque poſte qu'il y occupe. C'eſt préciſément le contraire des anciens Moines, qui ſe faiſoient un devoir non-ſeulement de recevoir des perſonnes avancées en âge & devenus le plus ſouvent inutiles à la Société; mais de diſſuader, de repouſſer même tous les ſéculiers qui pouvoient ſervir utilement la République & l'Egliſe, ſans nul égard à ce que de telles conquêtes euſſent apporté de gloire à l'inſtitut.

Fin du ſeptième volume.

TABLE

Des Livres & Chapitres contenus dans le ſeptiéme volume.

LIVRE VINGTIÉME.

CHAP. I. *ORIGINE de la rivalité entre les Rois de France & la Maiſon d'Autriche. Voyage de Ferdinand, dit le Catholique, en Italie. Deſtitution de Gonſalve Ernandés, dit le Grand Capitaine, entrevue de Louis XII & de Ferdinand à Savone : ſuites de leur conference.* page 1.

CHAP. II. *Apparition de Pie III ſur le Trône de Rome, Election & Pontificat mémorables de Jule II. Nouveaux troubles de Gènes. Diette de Conſtance par rapport aux affaires d'Italie : préparatifs de l'expédition de Maximilien contre la Seigneurie de Veniſe.* 22

CHAP. III. *Expédition de Maximilien en Italie. Conſidérations ſur la*

grandeur des Venitiens au temps de la Ligue de Cambray : cauſes & effets de cette Ligue. 38

CHAP. IV. *Jule II. protege les Vénitiens & veut chaſſer les François d'Italie. Maximilien imagine d'unir la dignité ou l'autorité Pontificale à celle de l'Empire : Concile de Piſe & maneges de Jule contre les François & les Allemands. Exploits de Gaſton Duc de Nemours : Maximilien Sforce protégé & rétabli par les Suiſſes.* 73

CHAP. V. *Conſidérations ſur les cauſes du peu de ſuccès qu'eut la Ligue de Cambray : fruits inattendus de la contre-Ligue ourdie par le Pape Jule, changemens qui en réſulterent.* 107

CHAP. VI. *Hiſtoire du Cardinal Jean de Médicis, élu Pape en 1513, ſous le nom de Léon X.* 124

CHAP. VII. *Vaſtes deſſeins de Léon X. Inſolence du Cardinal de Sion. Premiere expédition de François I, Roi de France, en Italie. Les Suiſſes & Maximilien Sforce ſont obligés d'abandonner le Duché de Milan.* 137

LIVRE VINT-UNIÉME.

CHAP. I. *Concurrence des Rois de France & d'Eſpagne pour ſucceder à l'Empereur Maximilien. Election de Charles-Quint. Portraits de ce Monarque & de François I. Maneges de Léon X, pour chaſſer les François du Milanois. François Marie Sforce eſt mis en poſſeſſion de ce Duché.* 155.

CHAP. II. *Inopportune Election d'Adrien VI. Le Cardinal Jule Médicis lui ſuccède ſous le nom de Clément VII. Hiſtoire, talens merveilleux & défauts de ce Pontife.* 175

CHAP. III. *Actions, peines & travaux de Clément VII. Nouvelle expédition de François I. en Italie. Bataille de Pavie : ſuites de cette Fameuſe journée.* 197

CHAP. IV. *Conſpiration des Potentats d'Italie pour mettre la Couronne de Naples ſur la tête du Marquis de Peſcaire. Delivrance de François I. Retour de ce Monarque dans ſes Etats. Sac de Rome : ſuites des peines & travaux de Clément VII.* 200

CHAP. V. *Changemens divers arrivés dans les États d'Italie après 1527. Les Médicis chaſſés de Florence pour la troiſieme fois. Révolutions de Gènes. Traité de Barcelonne. Traité de Cambray.* 225
CHAP. VI. *Couronnement de Charle-Quint, ſes diſpoſitions touchant l'état & le Gouvernement de Florence : fin de cette République, des Ducs de Milan, des Marquis de Montferrat & des tourmens d'Alphonſe d'Eſte Duc de Ferrare.* 252
CHAP. VII. *Cauſes diverſes de la puiſſance de Charles-Quint en Italie. Nouvelles Révolutions de Florence. Vices, tyrannies & fin tragique du Duc Alexandre : Coſme de Médicis lui ſuccède : origine & qualités de ce nouveau Duc.* 281
CHAP. VIII. *Infortunes de Charles III Duc de Savoye. Traité de Nice : Entrevues de Charles-Quint & de François I.* 301
CHAP. IX. *Les Impériaux & les François recommencent la guerre en Lombardie : Paix de Creſpy.* 314
CHAP. X. *Tentatives diverſes de Paul III, pour l'aggrandiſſement de*

ſes fils. Erection du Duche de Parme & de Plaiſance en faveur de l'abominable Pierre Louis Farnèſe. Conjurations de Gênes & de Plaiſance. Mort de François I Roi de France, & de Charles III, Duc de Savoye. Affaires de Toſcane. 323

CHAP. XI. *Charles-Quint remet tous ſes États à ſon fils : cauſes diverſes de cette fameuſe abdication : ſes effets par rapport à l'Italie.* 343

CHAP. XII. *Calamités de l'Italie ſous les Empereurs Maximilien I & Charles-Quint.* 348

LIVRE VINGT-DEUXIÉME.

CHAP. I. *Orageux Pontificat de Paul IV. Traité de Cateau-Cambreſis. Eloge d'Emmanuel Philibert Duc de Savoye : longue Paix dont l'Italie jouit pendant ſon régne. Troubles paſſagers de Gênes.* 369

CHAP. II. *Révolutions de Saluce.* 389

CHAP. III. *Caractere de Charles Emmanuel Duc de Savoye. Deſſeins de ce Prince moins heureux que vaſtes. Traité de Lyon qui exclut les François d'Italie.* 397

CHAP. IV. *Rétabliſſement de l'Italie dans l'intervalle de 1559 à 1600. progrès du Droit public. Réformation du ſyſtême Militaire.* 405

CHAP. V. *Rétabliſſement de la diſcipline & des études Eccléſiaſtiques. Progrès des Sciences & des Arts, Economie, Commerce.* 423

CHAP. VI. *Difficulté d'accroître la Population. Réflexions ſur les Ordres Religieux, inſtitués pendant le cours du ſeizieme ſiécle.* 443

Fin de la Table.

Fautes à corriger dans ce ſeptiéme Volume.

PAge 16, *ligne derniere de la Note ou Addition :* aux gens de Métier; *liſez* à gens du Métier.

Page 46, *ligne* 22 de la Note : *prétiorem :* liſez, *prétioſiorem.*

Page 47, *ligne* 2 de la Note : *an religioſus*, liſez, *religioſiùs.*

Page 138, *ligne* 1 : deſpotiquement employée, *liſez*, plus ou moins abuſivement employée.

Page 160, *ligne* 19, Germaniques d'élire. *Ajoutez* & défendant : & *liſez*, adopté par les Princes Germaniques & défendant d'élire un Empereur, qui, &c.

Page 182, *ligne* 13 de la Notte ou Addition, *a tutte l'attre*, liſez, *a tutte l'altre.*

Page 216, *ligne* 5 *de la Note :* au Lanloy : *liſez*, à Lanoy.

Page 250, *ligne* 21 : nuement, ſans replique : *otez la virgule & liſez*, nuement & ſans replique.

Page 256, *ligne* 14 & 15 *de la Note* : centurtes : *liſez*, centuries.

Page 390, *ligne* 17, en accepterent-ils ; *liſez*, l'accepterent-ils.

Page 403, *ligne* 4 *de la Note*, Tuano ; *liſez*, Tuan.

Page 429, *ligne* 3 Antoine Agoſtino *liſez*, Antoine Auguſtin.

FIN.
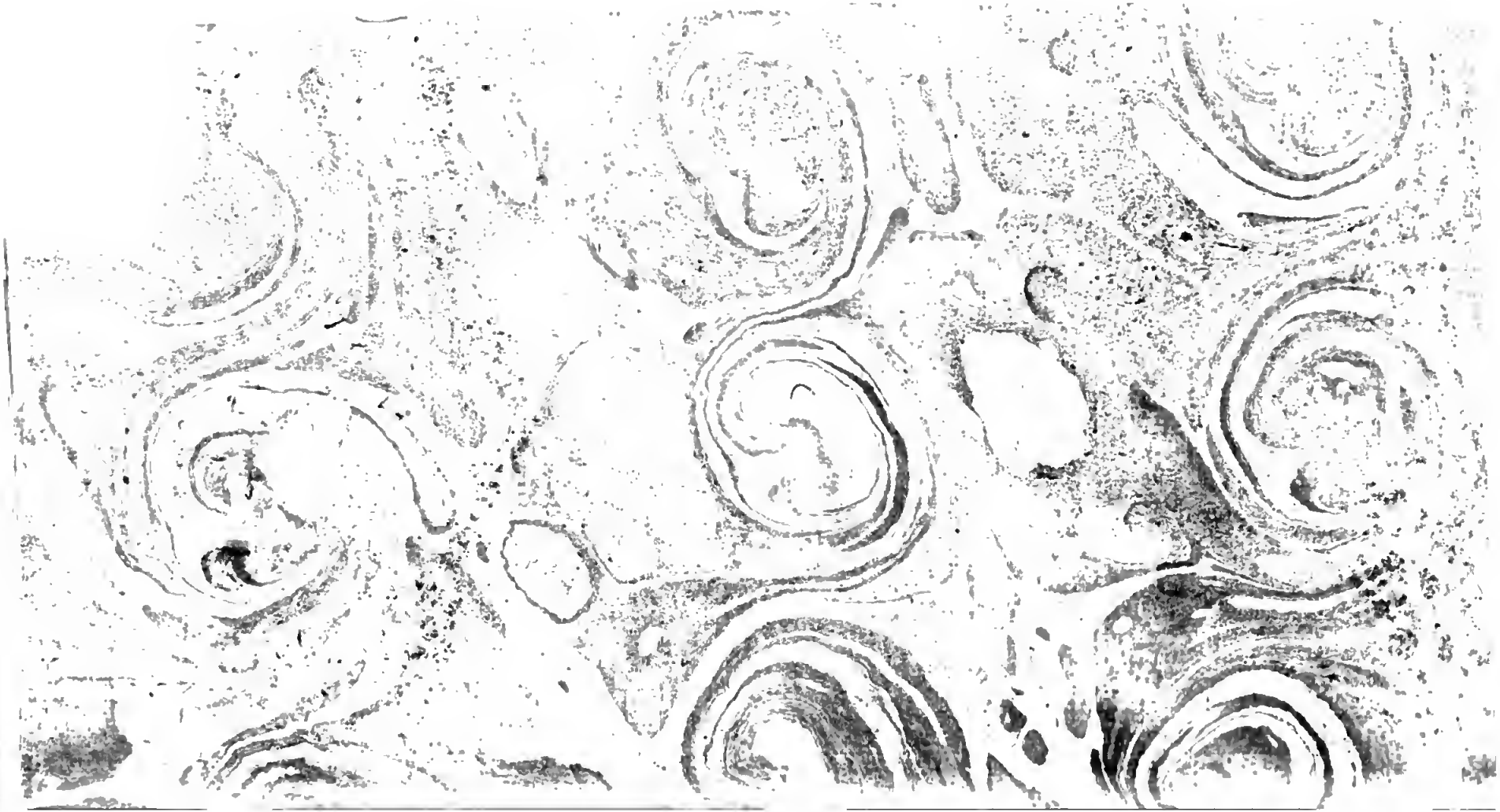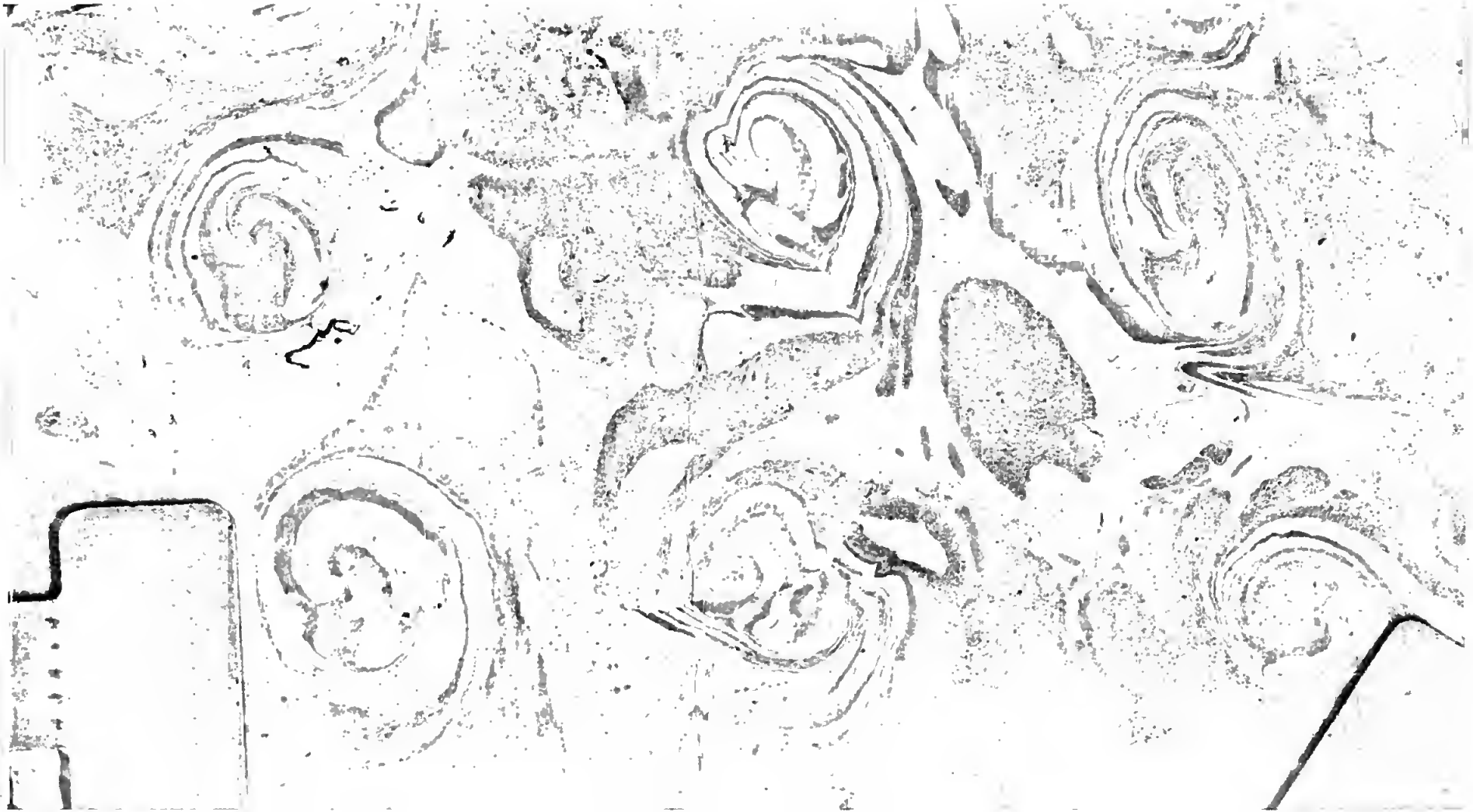
584391
SBN